Pessimisme accru en Israël après les entretiens de Mme Golda Meir avec les dirigeants américains

WASHINGTON (AFP). — Le secrétaire d'Etat Kissinger a quitté Washington lundi pour Rabat, première étape d'un voyage de dix jours qui va le mener au Proche-Orient et en Extrême-Orient.

M. Nixon lui avait donné dimanche ses dernières instructions. Le président, qui a passé le week-end dans sa résidence de Floride, s'est entretenu au téléphone avec le secrétaire d'Etat pendant 40 minutes dimanche matin, a annoncé la Maison-Blanche. Il avait déjà téléphoné deux fois samedi à M. Kissinger pour se tenir au courant des consultations que le secrétaire d'Etat avait eues le même jour avec le ministre des affaires étrangères d'Egypte, puis le premier ministre d'Israël, Mme Golda Meir.

La Maison-Blanche continue à se refuser à tout commentaire sur les premiers résultats des efforts diplomatiques déployés depuis une semaine par les Etats-Unis pour consolider le cessez-le-feu au Proche-Orient et amener Israël et les pays arabes à négocier directement.

UNE NOUVELLE GUERRE ?

Quoiqu'il en soit, trente jours après Yom Kippour, les Israéliens sont de plus en plus pessimistes sur les chances de paix au Proche-Orient et la plupart d'entre eux sont convaincus qu'Israël devra encore faire face à une nouvelle guerre.

Les propos pessimistes de Mme Golda Meir à Washington : « Nous n'en avons pas encore fini avec la guerre », ne laissaient guère présager pour l'opinion israélienne que le premier ministre qui est rentré lundi des Etats-Unis, rapportait dans son pays « un sac plein de bonnes nouvelles » suivant une expression consacrée.

« Nous avons essayé de trouver les points sur lesquels nous sommes d'accord, et les points qui demeurent, je l'espère, l'objet d'un désaccord temporaire », a d'ailleurs déclaré Mme Golda Meir à son retour de Washington.

Le général Moshe Dayan a également estimé dimanche après-midi que « la guerre n'est pas finie ». « Une lutte diplomatique a certes commencé à Washington, mais ces conversations pourraient être suivies par des actes de guerre », a ajouté le ministre de la défense.

Sur le front, la situation, d'après les journaux, semble de plus en plus tendue et prête à éclater à chaque instant, surtout, souligne la presse, après l'arrivée d'une brigade de deux cents tanks algériens.

Un sondage d'opinion de l'Université hébraïque de Jérusalem indique que 89 % des personnes interrogées se sont déclarées persuadées qu'Israël devrait faire face à une nouvelle guerre. Le même sondage révèle que 10 % des Israéliens refusent de rendre les territoires occupés, même en échange de la paix, mais 36 % seraient prêts à en rendre une partie si cela amenait vraiment la paix et 54 % iraient jusqu'à en rendre « une importante partie ».

Les Israéliens ont le sentiment que les pressions destinées à les faire céder sont de plus en plus fortes et ils craignent de voir au fil des jours les promesses de moins en moins tenues.

Les rabbins ont demandé à leurs fidèles d'observer lundi, trentième jour après Yom Kippour, outre le jeûne, un « jeûne de la parole », c'est-à-dire de ne parler que de choses sérieuses sinon sacrées.

Préoccupés essentiellement par la précarité de la paix, les esprits en Israël ont accueilli avec agacement les mesures économiques prises dans le domaine intérieur, notamment la hausse des prix et l'emprunt forcé qui entraîne une réduction des salaires.

Sous ce parapluie et dans cette valise, que de secrets alors que Kissinger quitte le département d'Etat pour le Proche-Orient ! (Téléphoto AP)

C'est dans une voiture traînée par un cheval que Mme Gandhi se rend à son bureau. (Téléphoto AP)

Nouvelle attaque contre Nixon

DENVER (Colorado), (AP). — Rompant publiquement avec le président Nixon, le sénateur républicain Peter Dominick a conseillé lundi à son parti de proclamer son indépendance, par rapport à la Maison-Blanche et a demandé au président de révéler immédiatement toutes les informations ayant trait aux enquêtes menées sur l'affaire du Watergate.

« J'hésite à parler de procédure de destitution, a-t-il dit. Le génie est sorti de la bouteille et il n'y a plus moyen de l'y faire rentrer. »

M. Dominick, membre du comité politique républicain du Sénat et connu depuis longtemps pour sa fidélité au président Nixon, a déclaré que le pays se trouve en présence d'une grave crise de confiance.

Le sénateur a demandé au Congrès de confirmer rapidement la nomination à la vice-présidence de M. Gérald Ford.

Il a déclaré que les enquêtes commencées par l'ancien procureur spécial, M. Archibald Cox, doivent être « poursuivies avec vigueur, à l'abri de toute intervention extérieure, de quelque source que ce soit ».

Dans un discours prononcé devant l'Association américaine du barreau, le sénateur Dominick a déclaré que si le président révèle tout de qu'il sait, cela aura une influence sur la procédure de destitution, à condition que les révélations du président « soient suffisantes pour rétablir la confiance en lui ».

LES « POUR »

Cependant 1200 personnes ont acclamé debout le sénateur Thurmond (républicain) lorsqu'il a demandé que soit mis fin à la « vendetta » contre le président Nixon.

Lors d'une conférence de presse tenue à l'occasion d'un « rassemblement d'appui au président ». M. Thurmond a mis au défi les adversaires de M. Nixon au Congrès de présenter des arguments en vue d'une mise en accusation du président.

« S'ils ont réellement des motifs, a-t-il dit, qu'ils les présentent, et qu'ils cessent d'en parler. Je compte appuyer le président Nixon jusqu'à ce qu'ils prouvent qu'il n'est pas digne, ce qui n'est pas le cas actuellement ». Le sénateur a cependant ajouté : « Je ne pense pas qu'il ait été entièrement sans reproche ».

Marc Allégret est mort

PARIS (Reuter-AFP). — Le metteur en scène français Marc Allégret est décédé à Paris. Agé de 72 ans, il était le fils du pasteur Elie Allégret, précepteur d'André Gide. Elève de l'école des sciences politiques et de la faculté de droit, il se destinait à la diplomatie quand André Gide l'emmena, en 1925, faire un long voyage au Congo. Il en rapporta un film qui révéla son talent et, depuis, il réalisa une cinquantaine de longs métrages dont le dernier « Le Bal du comte d'Orgel », date de 1970.

Marc Allégret se spécialisa d'abord dans les comédies légères telles « La Petite chocolatière », « Gribouille »...

Dans « Lac aux dames » (1934), il révéla Simone Simon. « La Dame de Malacca » fit mieux connaître Edwige Feuillère tandis qu'« Orage » menait Michèle Morgan sur les chemins du succès. Bernard Blier et François Périer, aux côtés de Louis Jouvet furent les jeunes vedettes d'« Entrée des artistes » (1938), un des films les plus connus de Marc Allégret. C'est également lui qui donna sa chance à Brigitte Bardot dans « Futures vedettes » et « En effeuillant la marguerite » en 1956.

« Sois belle et tais-toi » (1958) lança Mylène Demongeot, Jean-Pierre Belmondo et Alain Delon.

Pétrole : l'Allemagne prochaine victime ?

Le gouvernement ouest-allemand va examiner cette semaine une législation d'urgence qui permettrait l'interdiction de la circulation automobile le dimanche, une limitation de la vitesse, et d'autres mesures destinées à économiser le carburant, a annoncé le ministère de l'économie.

Dimanche, le directeur général de la société B.P. a lancé un appel aux usagers domestiques qui utilisent le mazout pour le chauffage. Il leur a demandé d'économiser ce carburant dès maintenant, en abaissant d'un ou deux degrés la température des pièces.

Un autre projet de loi donnerait priorité d'approvisionnement aux centrales électriques, aux hôpitaux, aux asiles de vieillards, aux écoles et aux institutions essentielles en temps de crise.

BARILS

La nouvelle réduction annoncée par les pays arabes dans la production de pétrole aboutira à une réduction supplémentaire de 5 %, soit d'environ un million de barils par jour, estime-t-on à Beyrouth.

Les dix membres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole ont annoncé, rappelons-le, à Koweït qu'ils ont décidé de porter la réduction totale de leur production pétrolière à 25 %, chiffre considéré comme une réduction minimale et qui comprend les embargos imposés à la Hollande et aux Etats-Unis.

Avant cette nouvelle décision, note-t-on à Beyrouth, les réductions de production arabe avaient atteint environ 20 %.

Une réduction supplémentaire de 5 % est prévue en décembre. On sait que les producteurs arabes veulent continuer ces réductions mensuelles jusqu'à ce qu'Israël rende les territoires occupés en 1967.

On souligne à Beyrouth que le chiffre de 25 % annoncé lundi est un « minimum global pour l'ensemble des membres de l'O.P.A.E.P. ». Pour tel ou tel pays arabe, la réduction individuelle pourrait aller jusqu'à 40 %.

Sur la base de la déclaration de lundi, il semble donc que la réduction sera portée de quatre millions de barils par jour à au moins 5 millions de barils.

Avant la nouvelle guerre israélo-arabe, la production mondiale était d'environ 51 millions de barils par jour, et la consommation mondiale d'environ 50 millions de barils.

Les ministres du Marché commun sont réunis lundi et mardi à Bruxelles pour essayer de faire face en commun à la crise du pétrole, dont la Hollande est la première victime.

Il s'agit pour les Neuf d'essayer d'aménager un partage de leurs approvisionnements en pétrole sans provoquer de nouvelles représailles arabes. Problème délicat, qui met en outre sérieusement à l'épreuve la solidarité des partenaires européens. Ces derniers reçoivent plus de 80 % de leur pétrole du Proche-Orient.

La France et la Grande-Bretagne, qui ont consacré de longues années à cultiver de bonnes relations avec les pays arabes, seraient réticentes à un partage. Paris et Londres craindraient en détournant de leur pétrole vers les Pays-Bas, de provoquer un élargissement de l'embargo arabe.

L'Autriche et l'affaire de Schoenau

VIENNE (AP). — Les ambassadeurs arabes accrédités à Vienne se sont réunis lundi pour décider si l'Autriche, qui n'a toujours pas fermé le camp de transit de Schoenau, peut être considérée comme une « amie des Arabes ».

En cas de conclusion négative, les livraisons de pétrole à l'Autriche pourraient être supprimées.

Néanmoins, la situation ne serait pas catastrophique pour l'Autriche qui satisfait au tiers de ses besoins grâce aux gisements dans l'est du pays.

Le ministre du commerce, M. Staribacher, a déclaré lundi que la nécessité d'un rationnement ne se faisait pas encore sentir et qu'il n'était pas question de supprimer l'usage de la voiture le dimanche.

Bien qu'aucune date limite n'ait été fixée pour la fermeture du camp de transit de Schoenau, cette mesure pourrait intervenir d'ici deux semaines si des solutions de remplacement étaient trouvées.

Le sort de Spiro Agnew

NEW-YORK (AP). — La revue « Newsweek » se demande dans son dernier numéro ce qu'est devenu M. Spiro Agnew, monté au faîte des honneurs en un temps record et retombé encore plus vite dans l'obscurité et l'anonymat.

Elle remarque que l'ancien vice-président est complètement ignoré par le Tout-Washington et qu'il ne lui reste plus qu'une poignée de fidèles, parmi lesquels Frank Sinatra qui se proclame son ami indéfectible.

Ce qui est plus grave encore pour M. Agnew, selon « Newsweek », c'est qu'il est criblé de dettes. Sans parler de son amende de 10.000 dollars pour fraude fiscale, les frais d'avocat pour sa défense vont probablement s'élever à quelque 200.000 dollars et il doit toujours faire face à une très forte hypothèque sur sa maison du Maryland et à un rappel impérieux du fisc pour des impôts en retard.

On peut se demander en outre si M. Agnew ne va pas également être radié du barreau.

Avant le mariage de la princesse Anne

LONDRES (AP). — Le mariage de la princesse Anne et du capitaine Mark Phillips, le 14 novembre prochain, sera toutes proportions gardées une « affaire de famille ».

La princesse a insisté pour que la cérémonie conserve un certain caractère d'intimité et le protocole a considérablement limité la liste des invités. Aucun chef d'Etat n'a été officiellement convié à la cérémonie et un seul y assistera : le prince Rainier de Monaco qui est avec la princesse Grace un vieil ami de la famille royale britannique.

Le premier ministre Heath sera présent, de même que les ambassadeurs des pays du Commonwealth. Mais les envoyés des autres pays n'ont pas été invités.

Au total, 1500 personnes assisteront au mariage célébré à l'abbaye de Westminster, soit un millier de moins que lors du mariage de la reine Elisabeth, le 20 novembre 1948. Par contre quelque 500 millions de personnes pourront suivre la cérémonie de par le monde, grâce à la télévision.

Mais cette « simplicité » sera toute relative, car quelque 25 membres de familles royales et dignitaires étrangers seront présents et on estime que le mariage coûtera au total plus d'un million de f. f. Dès qu'elle sera devenue officiellement Mme Phillips la princesse verra en outre sa liste civile doubler pour passer à 360.000 fr. f. par an.

La reine a l'intention de payer une grande partie des frais sur sa cassette personnelle. Un sondage réalisé par le « Sunday Mirror » a montré que 87 % des Britanniques interrogés souhaitent que la souveraine assume également les frais de la croisière aux Antilles que doivent faire les jeunes époux et qui coûtera à elle seule plus de 100.000 fr. f.

Après le mariage, la princesse et son mari doivent s'installer dans une résidence de deux étages située à l'intérieur de l'académie militaire de Sandhurst, où le capitaine Phillips est instructeur. Là encore, la presse n'a pas manqué de relever que les époux ne paieront qu'un loyer d'environ 85 f. f. par semaine au ministère de la défense, alors que de nombreuses familles britanniques doivent faire face à d'importantes hausses de leurs loyers.

EN TOUTE... INTIMITÉ

Les deux époux à droite du gardien de prison en uniforme. (Téléphoto AP)

CANON-CITY (Colorado) (AP). — Sue Lyon, qui fut à 14 ans, la vedette du film « Lolita » a épousé dimanche soir un détenu de la prison de Canon-City, Gary Adamson, qui purge une peine de 20 ans, de réclusion pour homicide.

Elle a fait sa connaissance par l'intermédiaire d'un ami qui a été détenu dans ce même pénitencier. Depuis quelques années, Sue Lyon s'est consacrée au mouvement de la réforme dans les prisons.

Elle a déjà été mariée deux fois, à 17 ans, à un écrivain de Los-Angeles, dont elle a divorcé deux ans plus tard, puis à un photographe, qu'elle a quitté au bout de dix mois.

Elle devra attendre que son nouveau mari soit libéré pour commencer la vie commune avec lui. « Bien qu'il soit toujours difficile de s'engager à rester fidèle à un partenaire qui demeure absent, nous pensons que nous y parviendrons », a-t-elle déclaré après la cérémonie, qui s'est déroulée dans la plus stricte intimité, à l'intérieur même de la prison.

Un coup de fil suffit
et notre
service traiteur
est à votre entière disposition pour réaliser tous vos désirs :
cocktails, réceptions, lunches ou dîners d'affaires, repas de noces...
Notre personnel aimable et stylé se fera un plaisir de choyer vos hôtes.
Un coup de fil suffit !
Buffet de la Gare Neuchâtel
Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

UN FAIT PAR JOUR

Et l'Europe ?

C'est en septembre 1969, et en Hollande justement, que tout, sur le plan de l'énergie, commença à rire jaune. Sur le marché de Rotterdam. Là où sont fixés les prix du fuel lourd et ceux des tonnages d'appoint, dont ont besoin les raffineurs pour satisfaire leur clientèle. On voit que ce n'est pas seulement, parce que le gouvernement de La Haye, a une politique pro-israélienne que les producteurs arabes ont décidé de le frapper en priorité. C'est surtout parce que Rotterdam est le premier marché européen. Le véritable port régulateur de l'approvisionnement en or noir.

En septembre 1969, le prix du fuel y était encore de 9 dollars la tonne. Un an plus tard, il était passé à 24 dollars. A l'automne de 1970, tout commença à aller de mal en pis. En raison d'abord d'une chose essentielle : le régime des rabais consentis aux utilisateurs de mazout fut supprimé. Ils étaient importants, et pouvaient atteindre jusqu'à 25 %. Et c'est la raison pour laquelle les hausses succédèrent aux hausses. L'événement était grave. C'est d'ailleurs pourquoi personne n'y prêta une attention particulière. Et pourtant, cette hausse du mazout, la suppression des avantages permettant à l'Europe de s'approvisionner à bon compte, se sont produits dans le temps où la Libye, décidait, pour la première fois, de limiter sa production. Mais qui donc, il y a 4 ans, se souciait de la Libye ? C'était aussi l'époque, où, pour la première fois l'oléoduc de la Tapline interrompait son débit et cela pendant neuf mois. La Tapline ? Qu'était-ce donc que la Tapline ? Rien. Simplement les artères faisant battre le cœur de l'Europe.

Cette Europe, justement, commence à avoir de la peine à respirer. Il serait peut-être temps de préciser comment elle utilise le sang nécessaire à sa vie. Comment se répartissent les besoins en pétrole dans l'Europe d'aujourd'hui. Sur 100 litres de pétrole qui accostent, 16,1 % dont destinés aux carburants-auto et 22,9 % aux fuels lourds Industriels. Et, pour parler en bon français, le mazout domestique, objet de tant de soucis, entre en ligne de compte dans la proportion de 36,8 %. Ce ne sont que des chiffres. Pourtant : quelle éloquence ! Et voici une précision qui, elle aussi, ne manque pas d'allure. En mai 1971, les « majors » estimaient que la consommation européenne de pétrole était appelée à doubler tous les 9 ans. Tout cela, si ce n'était pas si grave, prendrait l'allure d'une fanfaronnade. Et pourtant, c'est à ce prix, que l'Europe peut espérer, non point prospérer, mais, tout simplement, continuer à vivre.

Il est vrai que certains ont découvert un nouvel Eldorado : le gaz naturel. Heureusement, le gaz naturel est là ! Appelé à nous sauver ! Il nous rendra bien service ce gaz naturel, et en fait, il nous permettra de hausser les épaules face aux diktats des producteurs arabes. N'a-t-on pas calculé que les réserves disponibles pouvaient être estimées à 4200 milliards de mètres cubes ? Seulement voilà : où est la politique européenne de prospection du gaz naturel ? Seulement voilà : au rythme actuel de production du gaz, il est bien entendu que toutes les réserves de l'Europe occidentale seront épuisées à la fin du siècle. Et pour l'Europe, l'an 2000, c'est demain.

On se prend à regretter que 1958 ait marqué la dernière année de croissance de l'industrie charbonnière au sein de la CEE. La dégringolade fut rapide. En 1970, la production charbonnière avait déjà diminué de 33 %. Et 66 % des mineurs ont été appelés, voici 3 ans, à se reconvertir. C'est vrai pour la France, pour l'Allemagne et les Pays-Bas, qui ont déjà décidé que leurs dernières mines fermeraient en 1975. Pour arriver à faire marcher ses derniers puits, l'Allemagne fédérale a embauché par milliers des Coréens du Sud. Le virage industriel est-il encore possible ?...

(à suivre) L. GRANGER

AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

Grève dans les hôpitaux italiens

ROME, (AP). — Les 35.000 médecins des hôpitaux italiens se sont mis en grève lundi, mais ont repris le travail 15 heures plus tard en réponse à un appel lancé par le gouvernement.

La grève était prévue pour trois jours. Elle visait à protester contre les propositions de prolonger la semaine de travail, qui est actuellement de trente heures.

L'appel pour la reprise du travail a été lancé par le ministre du travail M. Bertoldi à l'issue d'une rencontre avec les représentants des médecins.

Séisme dans les environs de Naples

NAPLES, (AFP). — Des secousses telluriques se sont produites dans la région de Naples sans causer de victimes mais en provoquant des scènes de panique.

Ces secousses ont été particulièrement intenses à Cassino, petite ville d'environ 20.000 habitants à une centaine de kilomètres au nord de Naples.

Le procès des passeurs à Berlin-Est

BERLIN, (AFP). — Les trois « passeurs » professionnels originaires de République fédérale et de Berlin-Ouest ont été condamnés par le tribunal de grande instance de Berliln-Est à de lourdes peines de prison.

Karl-Heinz Hetzschold a été condamné à onze ans et six mois de prison, Jens Uwe Runge à neuf ans et six mois et Hans-Dieter Voss à sept ans. Les trois accusés ont bénéficié de circonstances atténuantes.

B. B. et le fisc espagnol

MADRID, (AP). — Près d'une centaine d'acteurs étrangers, dont Brigitte Bardot, Yul Briner, Kirk Douglas et Marcello Mastroiani, doivent à l'Espagne près de 30 millions de pesetas en impôts non payés pour des films tournés en Espagne.

Kirk Douglas vient en tête de liste avec 2.097.000 pesetas. Brigitte Bardot vient en troisième position avec 1.677.000 pesetas.

Londres dit oui à un sommet des Neuf

PARIS, (AP). — Le premier ministre britannique M. Heath a informé lundi le président Pompidou qu'il acceptait la proposition du chef de l'Etat français de réunir avant la fin de l'année une conférence au sommet des neuf pays du Marché commun.

Attentat à la bombe à Paris

PARIS, (Reuter). — Deux puissantes bombes ont explosé à Boulogne-Billancourt, dans la banlieue de Paris, devant deux usines dépendant de la société multinationale « International téléphone and telegraph » (itt).

L'Etna en éruption

ROME, (DPA). — L'Etna est entré en activité au cours de la nuit de dimanche à lundi après un « silence » de plusieurs mois. Le cratère principal du volcan sicilien (3263 mètres) projette des jets de fumée et de roches volcaniques jusqu'à 600 à 700 mètres dans le ciel.

J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 259 (32 pages) UN NUMERO 50 C. Mercredi 7 novembre 1973

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

MAGAZINE TV-RADIO
notre mini-hebdo
(PAGES 23-26)

Au terme de leur assemblée à Bruxelles

Les Neuf demandent à Israël d'évacuer les territoires occupés

BRUXELLES (AP). — Dans une déclaration commune publiée mardi, les ministres des affaires étrangères du Marché commun demandent à Israël de revenir sur les positions qu'il occupait lors du cessez-le-feu du 22 octobre dernier. Les Neuf réitèrent, en outre, leur approbation de la résolution des Nations unies de 1967, qui demandait le retrait des forces israéliennes des territoires occupés lors de la guerre des Six jours.

Cette déclaration n'évoque pas le problème du pétrole, qui a fait l'objet d'autres discussions entre les ministres.

En insistant « vigoureusement » sur un retour aux positions du 22 octobre dernier, les Neuf estiment que ce retour « facilitera une solution des autres problèmes pressants concernant les prisonniers de guerre et la troisième armée égyptienne » (encerclée sur la rive orientale du canal de Suez).

La déclaration estime que les Nations unies sont un cadre adéquat pour traiter du problème du Proche-Orient et exprime « le ferme espoir... que des négociations pourront enfin s'ouvrir pour restaurer au Proche-Orient une paix juste et durable » sur la base des recommandations du Conseil de sécurité.

« Les Neuf estiment qu'un accord de paix doit être fondé sur : « L'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la force, la nécessité pour Israël de mettre fin à l'occupation territoriale qu'elle maintient depuis le conflit de 1967, le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et le droit de tous de vivre dans des frontière sûres et reconnues. Ils ajoutent que les droits des Palestiniens doivent être également reconnus.

Enfin, ils rappellent « les liens de toutes sortes qui les unissent de longue date aux pays de la rive sud et est de la Méditerranée », et réaffirment les termes de la déclaration du sommet de Paris du 20 octobre 1972, « en rappelant que la communauté est résolue, dans le cadre d'une approche globale et équilibrée, à négocier des accords avec ces pays. »

La première réaction officieuse israélienne a été de qualifier cette déclaration de pro-arabe. La référence au droit des Palestiniens est jugée plus défavorable à Israël que la résolution originale des Nations unies de 1967. On reproche aux Européens de n'avoir pas aidé Israël pendant la guerre, et d'avoir ensuite gêné les négociations en encourageant les Arabes à se montrer exigeants.

Des femmes juives pleurent à Jérusalem devant le Mur.
(Téléphoto AP)

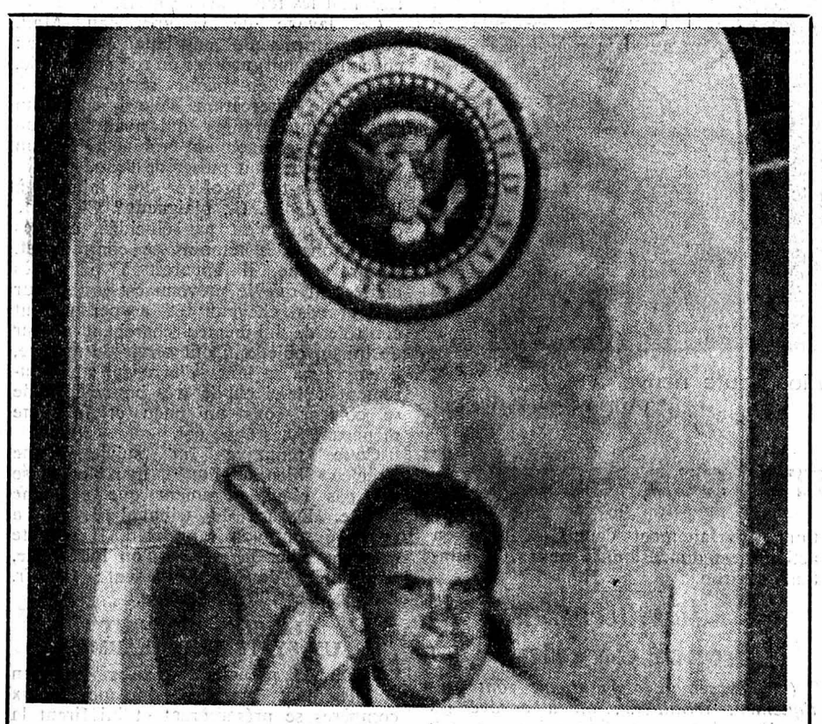

« J'y suis, j'y reste... »

WASHINGTON (AP). — Le président Nixon ne démissionnera pas « quelles que soient les critiques ou les difficultés ». Cette déclaration a été faite par M. Ziegler, secrétaire de presse de la Maison-Blanche, à un petit groupe de journalistes à bord de l'avion présidentiel « Air force one », qui ramenait le président Nixon à Washington après son séjour en Floride. Notre téléphoto AP montre le président à sa descente d'avion.

« SKYLAB » : LA PLACE AUX JEUNES

CAP CANAVERAL, (AP). — Skylab qui décolle samedi, emporte le premier équipage entièrement composé de « Nouveaux » depuis l'équipage de Gémini 8 en 1966.

Mais, l'absence d'un astronaute chevronné ne préoccupe pas le commandant de Skylab Gérald Carr, dont l'équipage va entreprendre une mission record de 85 jours.

« J'ai toujours pensé que rien ne vaut l'expérience, et je ne doute pas qu'il y aura des moments où nous souhaiterons avoir avec nous un vétéran de l'espace », a-t-il dit.

« Mais je suis certain que nous pouvons exécuter le travail. Je pense que le programme spatial a mûri au point qu'une expérience n'est pas forcément obligatoire du moment qu'on peut apprendre de ceux qui nous ont précédés et qu'on a l'entraînement adéquat. »

Carr et ses compagnons William Pogue et Edward Gibson, ont discuté de tous les aspects de leur vol avec les astronautes des expéditions précédentes qui ont passé respectivement 28 et 59 jours à bord de la station orbitale.

LES IDÉES ET LES FAITS

Entre Bonn et Varsovie

Le voyage que M. Walter Scheel vient de faire à Varsovie n'était, paraît-il, qu'une simple reprise de contact, ce qui dispense aujourd'hui les milieux gouvernementaux de s'appesantir sur son échec à peu près complet. Le but de la visite était de redonner vie au traité du 7 décembre 1970, censé « normaliser » les relations entre les deux pays, mais resté pour ainsi dire lettre morte depuis lors. Les deux gros points en suspens sont, pour Varsovie, une demande de « réparations supplémentaires », pour les dommages de guerre, et pour Bonn l'octroi d'un visa de sortie aux 283.000 Polonais de souche allemande désirant regagner la mère patrie. Bien qu'on prétende le contraire dans les milieux officiels de Bonn, les deux questions sont étroitement liées.

Côté financier, le gouvernement de M. Willy Brandt serait disposé à accorder à la Pologne un crédit à long terme d'un milliard de marks à un taux privilégié. Il s'agirait d'un prêt effectif et non d'un crédit à l'exportation, auquel les industriels comme les ministres de l'économie et des finances sont opposés pour des raisons d'ordre conjoncturel. Mais Varsovie fait la fine bouche et parle de trois à quatre milliards, sans compter les « réparations supplémentaires » ... dont Bonn ne veut pas entendre parler. Le gouvernement rappelle à ce propos qu'il a déjà versé 176 millions de marks aux victimes des expériences médicales faites dans les camps de concentration nazis sur des sujets polonais, qu'un bon cinquième du territoire allemand a été cédé à la Pologne (dont les riches mines de Silésie) et qu'il est profondément injuste de ne s'en prendre qu'à l'Allemagne fédérale sans jamais réclamer un sou à Pankov.

Même situation, ou peu s'en faut, en ce qui concerne le rapatriement des 283.000 Allemands restant encore en Pologne. De 1956 à 1970, c'est-à-dire avant la signature du traité de normalisation, Varsovie en laissait sortir environ 1900 par mois. Depuis que les relations sont « normalisées », ce nombre a été réduit à 1000 par mois en 1972, 600 au cours du premier semestre de 1973 et... 237 en septembre dernier. Le gouvernement polonais conteste d'ailleurs le chiffre de 283.000 avancé par Bonn et prétend que l'octroi de visas de sortie est une affaire « strictement polonaise ». Il se dit toutefois disposé à favoriser ce que l'on nomme en R.F.A. le « rassemblement des familles » au cours de ces trois à cinq prochaines années. Ce peu d'empressement s'explique par le fait que ces « Allemands de souche » sont presque tous des ouvriers hautement qualifiés dont le départ poserait aux industries polonaises des problèmes difficiles à résoudre.

Tout reste donc en suspens entre Bonn et Varsovie et l'on conçoit que les deux ministres des affaires étrangères, MM. Scheel et Olsozwski, aient déjà parlé d'un prochain rendez-vous, et même que M. Gierek — le premier secrétaire du parti communiste polonais — ait l'intention de se rendre à Bonn au début de l'année prochaine.

Léon LATOUR

Cette fois, tous les records sont battus

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION : HAUSSE DE 2,1% AU MOIS D'OCTOBRE !

BERNE (ATS). — L'indice suisse des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, indice qui reproduit l'évolution des prix des principaux biens de consommation et services entrant dans les budgets familiaux des ouvriers et des employés, s'est inscrit à 143,1 points à fin octobre 1973 (septembre 1966 = 100). Il a ainsi progressé de 2,1 % depuis fin septembre (140,2) et de 9,5 % par rapport au niveau de fin octobre 1972 (130,7).

La hausse de 2,1 % de l'indice général en octobre a été essentiellement déterminée par la montée en flèche des prix de l'huile de chauffage, prix qui ont dépassé respectivement de quelque 45 % et 122 % les niveaux atteints à la fin du mois précédent et un an auparavant.

En ce qui concerne les autres marchandises et les services, les fluctuations de prix ne se sont pas notablement écartées de celles que l'on constate d'habitude en octobre. Dans les groupe de l'alimentation, l'indice des légumes s'est établi à un niveau supérieur à celui de la fin du mois précédent.

Ont en outre légèrement augmenté les prix des œufs, de la viande, du riz, des pâtes alimentaires, des pommes de terre ainsi que des fruits. Des prix en hausse sur l'essence ont fait sentir leur influence dans le groupe des transports et communications et des relèvements de tarifs pour les travaux des médecins dans quelques cantons ont eu des effets sur le groupe de la santé et des soins personnels.

Les indices des neuf groupes de dépenses se situaient à fin octobre 1973 aux niveaux suivants : alimentation 130,7 boissons et tabacs 134,5 habillement 136,3 loyer 164,9, chauffage et éclairage 204,0 aménagement et entretien du logement 122,2 transports et communications 137,4, santé et soins personnels 147,4, instruction et divertissements 131,9.

ÉCHEC DU DIRIGISME

Depuis fin octobre 1972, l'indice s'est donc élevé de 9,5 %. Cette course à la hausse qui a pour corollaire l'effondrement du pouvoir d'achat du franc, ne saurait se poursuivre à ce rythme sans perturber gravement l'économie nationale. Mais que faire ?

Preuve est administrée que les fameux « arrêtés conjoncturels » dont on s'est tant gargarisé à Berne n'ont servi à rien. Autant donc les enterrer le 2 décembre prochain en votant quatre fois « non », tant il est vrai qu'en cette matière, le dirigisme va le plus souvent à fin contraire. Autant dégager l'économie de ce joug ; autant dégripper la machine en favorisant au maximum, par toutes les mesures possibles, l'accroissement de la productivité.

C'est à notre avis, le seul remède efficace, à condition qu'il soit accompagné d'un sérieux coup de frein aux dépenses publiques qui nourrissent dangereusement l'inflation... Nos « responsables » feraient bien d'y songer avant qu'il ne soit trop tard.

Jean HOSTETTLER

LE RAVITAILLEMENT EN MAZOUT, SOUCI DES MILIEUX PÉTROLIERS EN SUISSE

(De notre correspondant à Berne)

La décision des pays arabes de réduire de 25 % leur production de pétrole a fait prendre conscience de la fragilité de leur position aux pays consommateurs. Si l'inquiétude a gagné ainsi l'Occident, tout le monde n'y est pas mis sur le même pied. Ainsi la France se trouve dans une position privilégiée. Elle a même reçu des assurances de l'Egypte quant à son ravitaillement en pétrole. De fait, c'est en France que notre pays a pu trouver le moyen, pour le moment, de compenser la défaillance de certains fournisseurs.

La situation est cependant fragile et chacun prépare des plans d'économie. La tension au Proche-Orient ne semble pas près de s'apaiser et le moyen de pression décidé par les pays arabes pour faire fléchir Israël et l'amener à restituer les territoires occupés pourrait aboutir à une réelle pénurie de pétrole dans le monde, malgré les mesures d'urgence que l'on prend pour développer la production pétrolière dans les autres régions du globe.

Toutefois, on se refuse à faire en Suisse des prévisions quant à notre approvisionnement futur, car on garde l'espoir de réussir à surmonter la crise en faisant appel à d'autres fournisseurs...

Plus que l'essence c'est cependant le ravitaillement en mazout de chauffage qui préoccupe les milieux pétroliers suisses. Ainsi l'Italie qui fournissait 20 à 25 % du mazout consommé dans notre pays a presque interrompu ses livraisons et l'on n'est pas assuré de pouvoir se procurer du mazout ailleurs pour compenser ce déficit.

L'incertitude règne donc, sans oublier la hausse des prix qui ont plus que doublé à l'entrée de l'hiver. Le caractère discriminatoire des mesures arabes d'embargo s'est affirmé par l'établissement de listes de pays amis, ennemis et neutres, laissant la porte ouverte aux marchandages orientaux et faisant entrevoir une certaine souplesse de la part des pays fournisseurs intéressés tout de même au premier chef à l'écoulement de leur pétrole. Le tout est de savoir jusqu'où ils veulent pousser leur sacrifice pour arriver à bout d'Israël et de ses protecteurs.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 15)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9 et 13
L'actualité suisse : page 15
Les sports : pages 17 et 18
Pour vous, Madame : page 12
Le carnet du jour - Les programmes radio-TV : page 29
Dernière heure et bourses : page 31

Les cours de répétition 1974 (Page 3)

Collision sur l'autoroute Genève-Lausanne : 1 mort, 11 blessés page 15

Football : Albert Bonny répond à nos lecteurs

Basketball : le match Neuchâtel - Liubliana (Pages sportives)

Pour le mariage de la princesse

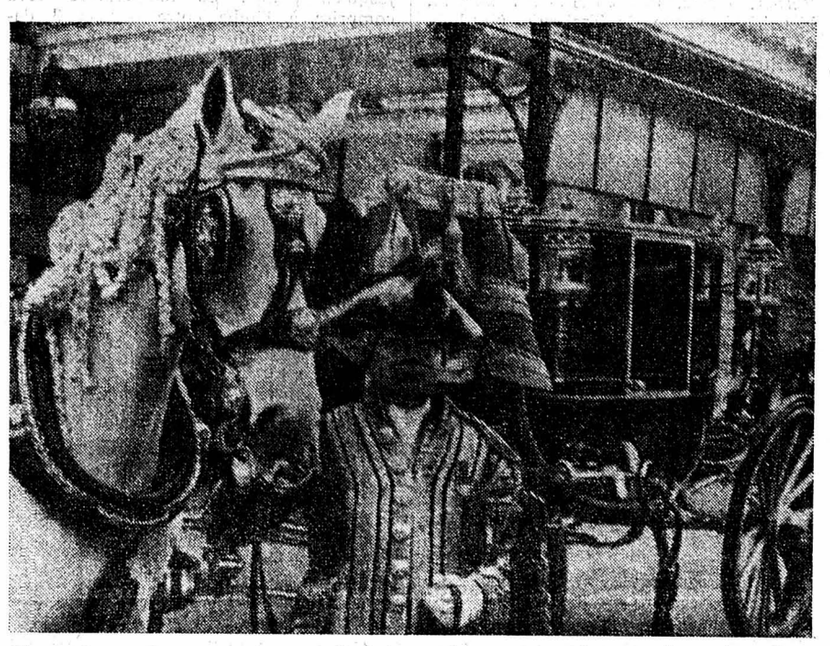

C'est dans ce carrosse que les deux époux circuleront dans Londres le 14 novembre.
(Téléphoto AP)

LONDRES (AP). — Les cloches sonnent déjà pour le mariage de la princesse Anne et du capitaine Mark Phillips, qui doit être célébré la semaine prochaine. Ce sont celles des caisses enregistreuses des marchands de souvenirs.

On estime que ces souvenirs, fort recherchés par les amateurs, représenteront une valeur de quelque 6.500.000 livres et qu'ils rapporteront au fisc 355.500 livres en taxes et impôts. Ils vont de l'assiette au gobelet, en passant par le plateau, le médaillon, la chope, la tasse et le coffret.

D'après un spécialiste, aucun mariage royal n'a été autant exploité depuis celui du duc d'York et de la princesse Mary de Teck — qui devaient régner sous le nom de George V et Mary — en 1893.

Certains marchands de souvenirs se sont toutefois montrés prudents dans leurs commandes : « J'ai encore des objets qui me restent du mariage de la princesse Margaret il y a 13 ans », a déclaré l'un d'eux.

Oubliez vos pieds à SKI !
grâce à Tosalli
Choix énorme en chaussures de ski
TOSALLI SPORTS
COLOMBIER - Tél. 41 23 12 - Parking

La plus belle confection se trouve à la Boutique Selection
Angle Grand-Rue - Rue de l'Hôpital
NEUCHÂTEL

A Neuchâtel et dans la région

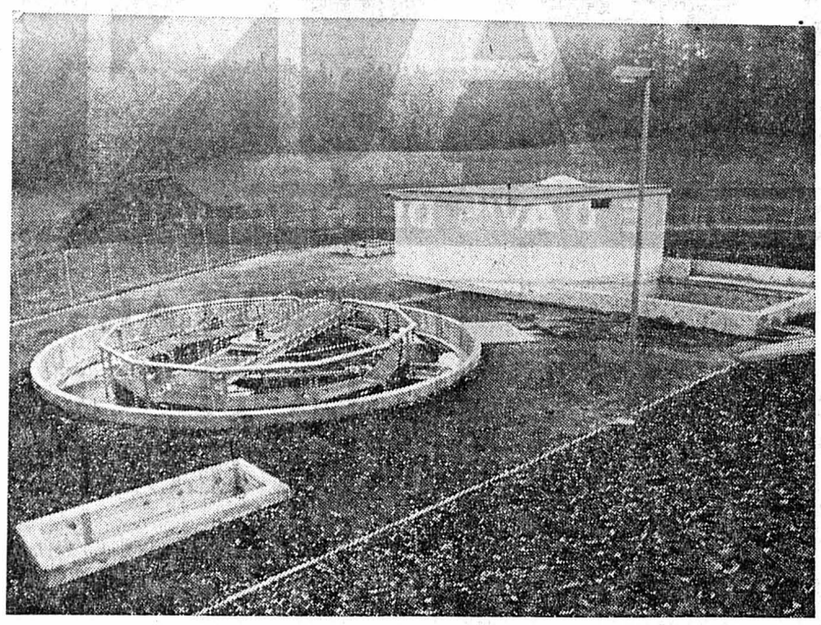

Une station d'épuration toute neuve.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Lignières épure ses eaux

Il y aura bientôt un mois que la station d'épuration de Lignières est en activité. Les travaux de construction ont été menés avec diligence durant l'année 1973 pour la station elle-même, alors que la mise en place des collecteurs principaux et de leurs raccordements avait débuté en 1972 déjà. Les fouilles dans le village ont été achevées sur 80 % des tracés.

On se rappelle que le Conseil général du village avait octroyé un crédit de 2.300.000 fr. pour cette réalisation. La nouvelle station d'épuration, qui fonctionne parfaitement depuis sa mise en activité, est dimensionnée pour 700 habitants environ.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

coop NEUCHATEL

cherche, tout de suite et pour une période de 1 mois,

EMPLOYÉE DE BUREAU

(connaissant la sténo), éventuellement à la demi-journée.

(Tél. (038) 25 37 21

CE SOIR, à 20 h, au Cercle libéral

GRAND MATCH au LOTO

organisé par
Neuchâtel-Sports Athlétisme

MAGNIFIQUES QUINES

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 2 novembre. Pascale, Angelo, fils de Pietro, maçon, Cortaillod, et de Tommasina, née Cuda; Deroche; Christophe, fils de Jean-Pierre, représentant, Cortaillod, et de May-Liliane, née Vernier. 3. Piacenti, Roberto, fils d'Alando, ouvrier de fabrique, Marin, et d'Angela, née Alonso; Thiébaud, Nathalie, fille de Jean-Louis, mécanicien, Boudry, et de Josiane-Albertine, née Ledermann; Wyss, Jean-Christophe, fils d'Eric, commerçant, Cormondrèche, et de Pierrette-Madeleine, née Thiébaud. 4. Sansonnens, Christian-Fernand, fils de Michel-Roland, entrepreneur, Portalban, et de Rolande-Irène-Marie, née Vuillaume; Jost, Timothée, fils de Pierre, graphiste, Neuchâtel, et de Marlyse-Georgine, née Hamel.

DÉCÈS. — 4 novembre. Tschudin née Berner, Adèle, née en 1884, ménagère, Neuchâtel, veuve de Tschudin Gottlieb. 5. Huguenin-Dumittan née Balmer, Marguerite-Marcelle, née en 1913, ménagère, Neuchâtel, épouse de Huguenin-Dimittan, Som Marc Tell.

MONTALCHEZ

Propos de saison

(c) Les semailles d'automne sont pratiquement terminées; on a encavé les dernières betteraves fourragères et, fait assez rare pour être signalé, le bétail pâturait encore dans les champs lundi. C'est quelque chose que l'on ne voit qu'une ou deux fois dans la vie d'un homme! Ceci est dû au fait que mis à part une ou deux gelées blanches le matin, le temps reste doux malgré le brouillard dont on est gratifié depuis pas mal de jours et qui rend les routes glissantes, rendant la circulation difficile voire même dangereuse par endroits.

Pêche dans le lac

Palées, brochets, truites, lottes, ombles, carpes: nulle; bondelles: très faible; brêmes: faible; perches, gardons: moyenne.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 6 nov. Température: moyenne: 5,2; min.: 3.1; max.: 7.1. Baromètre: moyenne: 720.9. Eau tombée: 14.4. Vent dominant: direction: variable de sud-ouest à nord-ouest modéré. Etat du ciel: variable, couvert à très nuageux. Pluie pendant la nuit. Pluie et grésil de 15 h à 17 h.

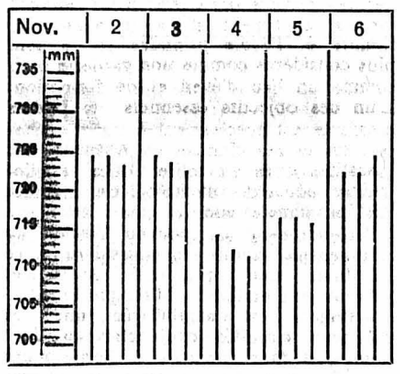

Niveau du lac du 6 novembre: 428,88

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: des éclaircies régionales se développeront en plaine, particulièrement dans l'ouest et le Valais où le temps sera partiellement ensoleillé, mais des averses éparses se produiront encore, plus nombreuses dans le centre et l'est du pays où la neige tombera parfois jusqu'en plaine. La température sera comprise à l'aube entre —2 et 3 degrés, l'après-midi entre 3 et 8 degrés. Le vent s'orientera au secteur nord, faible à modéré en plaine, modéré à fort en montagne.

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 12.—

Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 21.— ; 6 mois Fr. 40.— ; 1 an Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :

No et rue :

No postal : Localité :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Au tribunal de police de Neuchâtel

Cent vingt pilules de morphine dans les poches

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. A. Bauer assisté de Mme E. Bercher qui assumait les fonctions de greffier.

Ce lavage de voitures, au Mail, dégénéra presque en bataille rangée: chacun voulait profiter du robinet valide, l'autre étant en panne sèche. Tout à coup une altercation s'éleva entre un ressortissant étranger qui avait fixé un tuyau d'arrosage au robinet, et un Suisse qui désirait puiser de l'eau.

J. G. a-t-il proféré des injures à l'endroit de M. C., plaignant? C'est une question qui n'est pas élucidée, car les dépositions des témoins se contredisent. En revanche, il apparaît à peu près clairement que le prévenu est monté sur ses grands chevaux et a perdu tout contrôle de lui-même: cherchant autour de lui un objet qui pût servir de massue, il empoigna sa lance d'arrosage; heureusement celle-ci eut la très bonne idée de se coincer sous un pneu et le geste menaçant fut stoppé net.

Cette tentative fut suivie d'une « râclée » bien appliquée, mais le Suisse n'a pas réagi autrement que par une plainte. Devant le tribunal J. G. a retrouvé tout son sang-froid. Il accepte sans sourciller la peine qu'on lui inflige, pour voies de fait seulement: 100 fr. d'amende et 100 fr. de frais.

LE COFFRE AVAIT UN SYSTÈME D'ALARME!

J.-D. A. prenait ses aises dans un établissement public lorsque deux compères se présentèrent et lui firent la proposition suivante: il les aiderait à éventrer le coffre-fort bien garni d'un magasin, moyennant quoi le partage se ferait par trois. J.-D. A. accepta sans trop savoir pourquoi. Dans cette entreprise il n'avait d'autre fonction que de faire le guet. Mais à peine s'était-il mis en faction, sur les lieux du délit, qu'il vit ses acolytes revenir précipitamment: le coffre était muni d'un système d'alarme!

Au tribunal, le prévenu n'a en tout cas pas l'air alarmé; quoique n'ayant jamais encouru d'autre condamnation qu'une amende pour contravention à la LCR, il a le calme des habitués. Pour cette tentative de vol, le ministère public requiert deux mois d'emprisonnement. Le tribunal n'en inflige qu'un, avec sursis pendant deux ans. Il révoque la possibilité de radiation de l'amende à laquelle le prévenu avait été antérieurement condamné. Ce dernier s'acquittera aussi des frais qui s'élèvent à 50 francs.

120 PILULES DE MORPHINE DANS LES POCHES

Comme bien des jeunes dans son cas, il n'avait pas d'activité fixe. Il errait sans but à la recherche de l'impossible « tournant comme une hélice ». Un jour, il prit place dans le long cortège des hippies qui conduit les participants de l'Europe encrassée aux pays des Mille et Une Nuits, et par-delà aux pays des mille et une morts.

S'il a conservé ses cheveux longs et l'arrière-goût des 120 pilules de morphine qu'il a ramenées d'Orient en guise de souvenirs, il s'est, d'un autre côté, sérieusement « secoué »: entreprenant des études il a récemment passé les examens d'entrée. D'autre part, un rapport d'expertise parle en sa faveur.

Ces circonstances et le fait que J.-M. R. n'ait distribué qu'une infime partie des stupéfiants acquis, incitent le juge à faire preuve d'une certaine magnanimité: prononçant une peine de deux mois d'emprisonnement, il accorde le sursis avec toutefois un long délai d'épreuve de quatre ans; ce délai est prolongé d'un an eu égard à une condamnation antérieure qui eût normalement dû entraîner une révocation de sursis.

Les frais, soit 430 fr., restent à la charge du condamné.

M. Y.

Au Théâtre : « L'école des femmes » et sa critique

Il n'est pas inutile que l'on s'interroge en 1973, année dite Molière, sur la pérennité des classiques. Bien que s'exprimant dans une langue qui n'est plus tout à fait la nôtre, savent-ils encore nous parler à nous, hommes du XXe siècle, traiter de questions qui nous touchent directement et qui puissent également nous émouvoir?

Il ne faudrait pas trancher péremptoirement et choisir entre les deux écoles qui s'affrontent, les tenants inconditionnels du classicisme et ses iconoclastes, mais tâcher de voir jour sans préjugé dogmatique. C'est un peu la démarche qu'a suivi le Théâtre de Nice dans sa mise en scène de « L'Ecole des femmes », en prenant soin d'y adjoindre la critique que Molière avait écrite pour répondre aux attaques dont il était l'objet.

Ainsi, le Théâtre de Nice a eu le bon goût de ne pas « tripatouiller » le texte original, comme il est trop souvent de coutume dans les troupes qui se veulent dans le vent et qui sous prétexte d'actualiser les pièces, ne font que les appauvrir. Certes, la troupe niçoise a fait quelques concessions au modernisme, en introduisant son spectacle de quelques figures « chorégraphiques » sur des airs à la mode. Ce n'était pas déplaisant encore que cela se révélât en fait assez superflu. Il est dommage que la troupe ait cru nécessaire de se justifier d'avoir monté un classique en voulant à tout prix faire moderne.

TRÈS BONNE PRESTATION

Cela dit, il faut relever la très bonne prestation d'ensemble du Centre dramatique de la Côte d'Azur et notamment celle de son metteur en scène, Gabriel Monnet, qui a campé un Arnolphe de premier ordre. Tous les comédiens ont servi remarquablement Molière, « coupant » le plus naturellement possible une langue et des alexandrins qui ne passent plus la rampe aussi aisément que par le passé.

On connaît l'argument. Arnolphe, seigneur quelque peu avancé en âge, a décidé de prendre femme. Pour se prémunir de tout risque de cocuage, il porte son choix sur une jeune ingénue, pour mieux s'assurer de son innocence. On sait ce qu'il advint. L'amour frappant aux portes les plus hermétiquement closes, la jeune et belle Agnès découvrira les douceurs de l'amour partagé auprès d'un non moins jeune jouvenceau. A la plus grande confusion du sieur Arnolphe.

MODERNITÉ

A une époque d'extrême libération (encore qu'il ne faille pas s'exagérer les progrès accomplis), la pièce peut paraître un tant soit peu vieillie. Mais le « vieux » Poquelin s'avère comme toujours un psychologue au regard perçant, faisant mouche à chaque coup et clouant au pilori les cocus qui ne veulent point passer pour tels. Replacée dans son contexte, la pièce prend toute sa vigueur, car il n'était pas aisé de parler de ces choses-là avec tant d'insolence.

La critique de l'« Ecole », écrite par Molière lui-même, met en lumière les attaques des bien-pensants auxquelles le dramaturge se trouvait en butte. Le Théâtre de Nice a bien fait de l'introduire dans son spectacle, car non seulement elle réactualise la pièce, mais elle constitue en outre une réflexion passionnante sur le théâtre, son caractère magique et son rôle social. C'est là que la pièce révèle toute sa modernité et nous intéresse au premier chef, car on y discerne mieux le génie de Molière et son art d'insérer le théâtre dans la vie. On comprend mieux combien l'auteur était novateur, en défendant les libertés individuelles contre les pressions de l'ordre établi, en contribuant à la reconnaissance de la dignité féminine.

Cela reste somme toute d'une brûlante actualité. Mais alors, Liberté et Amour parviendront-ils à se réconcilier? Certes, Arnolphe aura peut-être compris qu'aimer passe d'abord par le don de soi et non par l'égoïsme narcissique. Mais les Agnès existent-elles encore aujourd'hui et surtout veulent-elles se faire encore aimer?

Bl.N.

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Lettre à Nemo à propos des collectes

Cher Nemo,

Votre « Au jour le jour » du samedi 27 octobre 73 m'a beaucoup surpris. Alors, vous aussi, notre Sage au grand cœur, vous allez apporter de l'eau au moulin des détracteurs au cœur de pierre!

Certes, il y a beaucoup de collectes. Admettons qu'il y en ait une cinquantaine par année et que pour chacune d'entre elles nous versions 2 ou 5 francs. Pensez-vous réellement que la plupart des budgets seront déséquilibrés par le versement de ces 100 à 250 fr.? Alors que d'un autre côté nous voyons les intérieurs domestiques devenir toujours plus luxueux; les voitures augmenter leur cylindrée et améliorer leur habitacle; les commerces de gadgets inutiles proliférer; les fêtes de tout genre attirer toujours davantage de monde, lequel dépense sans compter, et j'en passe?

Sincèrement, je pense qu'il n'est pas erroné de dire que notre standing de vie ne diminuera point par les dons que nous pourrions faire à chaque sollicitation.

Je suis d'avis même que beaucoup de personnes ressentent un réel besoin de partager avec les moins privilégés ce qu'elles ont, ce qu'elles considèrent souvent comme superflu, et que certaines d'entre elles sont tout heureuses de participer concrètement et efficacement à une « bonne cause », exprimant par un tel geste leur générosité et leur disponibilité à donner.

Cher Nemo, je vous invite à vous joindre une fois aux groupes des collecteurs. Vous ne sauriez vous lasser d'une telle leçon de psychologie dite du « comportement du donneur »! Il va sans dire que les rouspéteurs, les consciences dérangées sont le reflet de la couche la plus aisée de notre population en principe. Et que la générosité spontanée, le sourire encourageant sont le lot et la propriété des gens moins favorisés pour lesquels le don réalisé a une résonance certaine dans leur budget restreint. Chez ces gens-là, la simplicité, l'entraide et la collaboration ont encore une signification!

Pour revenir au principe de la « collecte » rappelons que chacun dispose du droit de donner ou de s'abstenir. Par contre je ferais une objection quant au déroulement de ces collectes, plus précisément à la période que l'on choisit ou qui est déterminée pour les faire. En effet, il est peu bénéfique et malvenu de les grouper toutes sur les mois d'octobre et de novembre. Il serait plus judiciable de les échelonner tout au long de l'année.

Les qualités intrinsèques du peuple suisse que chacun s'emploie à reconnaître ne devraient pas nous faire oublier de cultiver aussi ses qualités altruistes avant qu'elles ne disparaissent à tout jamais!

En souhaitant que vous fassiez le meilleur accueil à ma lettre et vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, cher Nemo...

I. DESCHENAUX, Neuchâtel

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Marc Huguenin, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Francis Niederhauser-Huguenin et leurs enfants Thierry et Florence, à Neuchâtel;
Madame veuve Lisa Balmer, à Cortaillod;
Monsieur et Madame René Balmer, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne;
les descendants de feu Louis et Emilia Huguenin,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Marc HUGUENIN
née Marguerite BALMER

leur chère et bien-aimée épouse, maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, subitement, dans sa 61me année.

2000 Neuchâtel, le 5 novembre 1973.
(Favarge 4.)

Je lève mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours. Le secours me vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre...

Ps. 121 : 1, 2.

L'incinération aura lieu jeudi 8 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame et Monsieur Jules Gaillet-Javet, leurs enfants et petits-enfants, à Mur et Romont;
Madame et Monsieur René Gaillet-Javet, leurs enfants et petits-fils, à Joressens;
Madame et Monsieur Jacob Sprunger-Javet, leurs enfants, à Courtaman;
Monsieur et Madame Henri Javet et famille, à Mur;
La famille de feu Emile Javet, à Joressens,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Alfred JAVET-RYTZ

leur cher papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, oncle, cousin, et parent, que Dieu a repris à Lui, dans sa 90me année.

Le soir étant venu, Jésus dit: « Passons sur l'autre rive ».

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Lugnorre, le jeudi 8 novembre.

Culte pour la famille au temple de Môtier en Vully, à 13 h 30.

Domicile mortuaire: Clair-Vully, Maison de retraite, Bellerive.

Madame Emile Roulin-Racine, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Paul Roulin-Senn et leurs fils Bernard et Eric, à Bâle;
Madame et Monsieur Jean-Pierre Reber-Roulin, à Serrières;
Madame et Monsieur Jean Kreutzer-Roulin, à Genève;
Madame Emilie Berlie, à Areuse;
Monsieur et Madame Maurice Racine, à Vésenaz, leurs enfants et petits-enfants, à Genève et à Bâle;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emile ROULIN

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 74me année.

2000 Neuchâtel, le 6 novembre 1973.
(Maladière 27)

Vous savez où je vais, et vous en savez le chemin.

Jean 14 : 4.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 9 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Edouard Michaud-Tschudin;
Monsieur et Madame René Waegeli-Tschudin, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Paul Tschudin;
Monsieur et Madame Alain Bauer et leurs enfants;
Monsieur et Madame Jean-François Michaud et leur fils;
Monsieur et Madame Jean-Charles Tschudin et leurs filles;
Mademoiselle Françoise Tschudin;
Monsieur Jacques Tschudin;
Mademoiselle Marie-Claude Tschudin;
Monsieur Albert Berner, ses enfants et petits-enfants;
Madame Charles Berner, ses enfants et petits-enfants;
Les enfants de feu Charles Perret;
Les enfants et petits-enfants de feu Hermann Tschudin;
Les enfants et petits-enfants de feu Albert Tschudin;
Les enfants et petits-enfants de feu Ernest Dettwiler,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame G. TSCHUDIN
née Adèle BERNER

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection.

2000 Neuchâtel, le 4 novembre 1973.
(Résidence 37)

Que ta volonté soit faite.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 7 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Penser à la fondation pour la vieillesse Pro-Senectute (c.c.p. 20 - 1040)

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

†

Madame Maria Panocchia et sa fille Renata, à Peseux;
Madame et Monsieur Isidoro Panocchia, à Teramo;
Madame et Monsieur Domenico Panocchia et leurs enfants, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Saturno Panocchia et leur fils, à Teramo;
Madame et Monsieur Constantino di Stefano, à Teramo;
Madame et Monsieur Gisberto Durante, à Rome;
Madame et Monsieur Arcangelo Micheloni et leurs enfants, à Cornaux;
Madame et Monsieur Paolo di Stefano et leur fils, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Humberto di Stefano, à Peseux;
Madame et Monsieur Giovanni di Stefano, à Aarau,
ainsi que les parents et amis en Suisse et en Italie,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Antonio PANOCCHIA

leur cher époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 33me année, après une pénible maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

Peseux, le 6 novembre 1973.
(Rue de la Chapelle 6.)

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra.

L'enterrement aura lieu à Campovalano (Teramo), Italie.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction de l'entreprise HILDENBRAND & Cie S. A. a le pénible devoir de faire part du décès de son fidèle collaborateur,

Antonio PANOCCHIA

Nous garderons de lui le souvenir d'un ami dévoué.

Neuchâtel, le 6 novembre 1973.

Les membres du personnel de l'entreprise HILDENBRAND & Cie S. A. ont le grand chagrin de faire part du décès de leur cher collègue,

Antonio PANOCCHIA

frère de leur ami Domenico.

Nous perdons en lui un bon camarade.

Neuchâtel, le 6 novembre 1973.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

Tôles froissées

● HIER vers 7 h, M. G. B., domicilié à Cormondrèche, circulait au volant de sa voiture rue des Poudrières. Parvenu à la hauteur du numéro 29, il heurta avec l'avant de sa machine, l'arrière de la voiture conduite par M. F. M., de Neuchâtel, qui le précédait et avait ralenti pour s'engager sur une place de parc. Dégâts.

Cyclomotoriste légèrement blessée

● **AU guidon de son cyclomoteur, Mlle S. B., âgée de 17 ans et domiciliée à Saint-Blaise, circulait rue des Gouttes d'or. Arrivée à la hauteur de l'entreprise Facchinetti, elle se trouva en présence de la voiture conduite par M. P. B., de Neuchâtel, qui débouchait d'un parc sis à sa droite. Blessée au cours du choc, la jeune fille a été transportée à l'hôpital Pourtalès, mais elle a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins.**

Pour l'éducation routière des enfants

● DEPUIS le 25 septembre et durant un mois, deux spécialistes du corps de police ont organisé une campagne d'éducation routière et de prévention des accidents dans les dix-neuf jardins d'enfants de la ville.

De ce fait, 370 enfants, âgés de 5 à 6 ans, ont pu suivre tout d'abord une leçon de théorie sur les règles fondamentales se rapportant à la circulation des piétons, soit : s'arrêter au bord du trottoir devant un passage de sécurité, regarder des deux côtés avant de traverser, manifester son intention en tendant le bras en avant, traverser la chaussée en gardant la main tendue.

Ensuite, des exercices pratiques ont eu lieu sur route, à proximité immédiate des jardins d'enfants. Il convient de souligner que dans tous les jardins d'enfants les représentants du corps de police ont rencontré un parfait esprit de collaboration de la part des éducatrices. De leur côté, les enfants ont manifesté un vif intérêt pour cette campagne.

Afin de préserver la Collégiale de la pollution

● **A LA demande du président de la commission fédérale des monuments historiques, une étude a été faite pour améliorer les conditions de parcage aux abords de la Collégiale. Il convient, en effet, de préserver ce vénérable édifice des dommages causés par les gaz d'échappement des véhicules à moteur.**

Les solutions suivantes ont été adoptées par le Conseil communal : marquage d'une cinquantaine de cases de stationnement sur le pourtour de l'esplanade de la Collégiale seulement ; marquage de cases de stationnement au parc dit « Du Donjon » ; mise à sens unique de la rue Jehanne-de-Hochberg, la circulation étant autorisée d'est en ouest ; marquage, en bordure nord de cette rue, de vingt-cinq cases environ.

Tant sur l'esplanade de la Collégiale qu'au parc du Donjon, le stationnement sera limité à 6 h tous les jours, y compris la nuit et le dimanche, afin d'éliminer les voitures ventouses.

Les services de la police vont procéder aux marquages nécessaires et apposer une signalisation provisoire, les mesures énumérées ci-dessus entrant alors en vigueur. Les agents ont reçu pour mission de faire respecter et d'intervenir à l'égard des usagers qui parqueraient hors des cases ou dépasseraient le temps limité de stationnement.

Deux représentants de l'Université à Paris

● DEUX collaborateurs du Groupe de gestion d'entreprise de l'Université de Neuchâtel, MM. D. Haag, assistant et S. Munari, chef de travaux, ont participé à Paris au siège de l'OCDE à un séminaire professionnel organisé dans le cadre de ce programme. Il réunissait une centaine de spécialistes de quelque 20 pays membres. Il a porté sur l'étude de modèles de planification et d'analyse de coûts développés et mis en place dans de nombreux établissements d'enseignement tant aux Etats-Unis qu'en Europe.

C'est en tant que spécialistes des problèmes de gestion que les collaborateurs du groupe de gestion d'entreprise s'intéressent aussi tout particulièrement aux difficultés qui se posent à l'administration publique, dont les méthodes de gestion n'ont jusqu'ici pas suivi les développements rapides qui sont intervenus dans les entreprises industrielles ces dix dernières années.

Voiture volée

● DANS la soirée de lundi, une voiture de marque Citroën ID 19, de couleur bleue et grise, portant les plaques NE 63.732, a été volée sur le parc des Jeunes Rives.

Après le Conseil général : problèmes de circulation et de TV par câbles

Lundi soir, au cours de cette séance calme dont nous avons parlé hier, le Conseil général de Neuchâtel eut son attention fixée sur deux points surtout de son ordre du jour : le futur parc à voitures du Seyon et la création d'une antenne collective de télévision à Chaumont avec réseau de câbles en ville et, probablement, dans les communes environnantes.

PROBLÈMES DE CIRCULATION

En soi, le projet de construction du silo à voitures rue du Seyon ne fut pas critiqué, au contraire. On se rend bien compte, au niveau du Conseil général, que si l'on veut en arriver au bouclage intégral du centre de la ville pour le rendre aux piétons, il est nécessaire d'offrir des places de stationnement aux automobilistes à 200 mètres au maximum du cœur de la cité commerçante.

Aussi, tous les groupes politiques, conscients de cette nécessité, ont-ils apporté leur adhésion à l'opération immobilière qui doit précisément permettre de construire ce « parking » couvert au rond-point Seyon-Ecluse-Bercles.

Mais, ce sont surtout des assurances quant à la fluidité du trafic à cet endroit qu'ils ont voulu obtenir du Conseil communal. Ils voulaient savoir, notamment, si la signalisation lumineuse prévue à cet endroit, et dont une partie sera payée par les promoteurs du « parking » parce qu'elle les concerne directement, aurait l'efficacité attendue.

Les assurances fournies par l'exécutif ont calmé quelques appréhensions légitimes, et l'assemblée a donné son approbation à cette opération immobilière après un bref débat auquel prirent part MM. Veillon (lib.), Houriet (soc.), Vuithier (rad.), Mme Mouthon (MPE) — qui demanda expressément que l'air vicié du parc soit filtré avant d'être évacué à l'extérieur, étant donné l'extrême proximité du foyer de l'écolier (aménagé sur l'attique) — et le conseiller communal Duvanel. C'est par 33 voix sans opposition que le Conseil général donna son agrément.

QUI, QUOI, QUAND, COMMENT ?

On en parle depuis plus de six ans, mais rien n'a été fait : Neuchâtel n'a toujours pas d'antenne collective de télévision, alors que 200 localités de Suisse connaissent déjà ce qui n'est plus un progrès !

Depuis lundi soir, tous les espoirs sont permis : le Conseil général a accepté, après un assez long débat, qu'une société anonyme se crée et que la ville y participe pour un montant de 400.000 fr. (400 actions de 1000 fr. sur un total de 1000 actions) les communes voisines pouvant faire partie de la société si la distribution de huit programmes de télévision dans de parfaites conditions les intéresse.

On attend depuis plus de six ans. Mais déjà certains voudraient que ce fût une réalité : où sera construit le pylône-antenne-récepteur, quelle hauteur aura-t-il (peut-être n'y aura-t-il pas nécessairement obligation d'abattre un sapin !), quel sera le prix de raccordement, qui fera partie de la société, combien de programmes recevra-t-on ainsi, devra-t-on rouvrir les chaussées pour faire passer les câbles de distribution des programmes, comment se fera le financement, quand commenceront les travaux ? etc. etc...

Une pluie de questions s'abattit sur le pupitre du Conseil communal et c'est M. Martenet qui y répondit sans pouvoir satisfaire chacun, car il y a des éléments qui ne sont pas encore connus. On n'en est qu'à la création d'une S.A. et il faudra encore six à huit mois d'étude avant que les travaux débutent, ceux-ci devant s'étendre sur cinq à six ans. La pose d'un tel réseau, qui commence par la construction de l'antenne, est une œuvre qui progresse par étapes, d'un quartier à l'autre, d'une maison à l'autre, d'un appartement à l'autre.

Le débat fut largement utilisé par MM. Stern (rad.), Calame (lib.), Olivieri (MPE), Mlle Schweizer (soc.), Knœpfler (MPE), Vaucher (soc.), Dubois (soc.) et Siegenthaler (rad.).

Le prix du raccordement des usagers retint plus particulièrement l'attention de l'assemblée : finalement, pour éviter toute mauvaise surprise, un amendement socialiste, exigeant que les taxes soient soumises à l'approbation du Conseil communal, fut accepté et inséré dans l'arrêté autorisant la ville à faire partie de la société et à souscrire 400.000 fr. d'actions.

Un conseiller général proposa que des actions de 100 fr. soient émises afin que les particuliers puissent les souscrire. Cette éventualité fut retenue pour le cas où serait lancée une souscription publique ou lors d'une extension du capital social.

POUR LE TOURISME

La mise en vigueur, le 1er janvier 1974, d'une taxe de séjour à Neuchâtel, donnera à l'ADEN, nous l'avons dit, de nouveaux moyens financiers pour assumer sa tâche de défense et d'illustration du tourisme sur le Littoral.

Le débat, à ce point de l'ordre du jour, fut bref, mais pas assez cependant pour que quelques critiques passent inaperçues dans le cours de cette soirée parlementaire.

Le tourisme, entendit-on dire sur les bancs libéraux et MPE, n'est pas qu'une affaire de taxe de séjour : encore faudrait-il veiller à rendre attrayant le visage de ce chef-lieu pour attirer l'étranger et le Confédéré.

Il fut même question, de la part d'un socialiste, du mauvais service que l'on trouve sur les bateaux de la SNLNM, remarque dont prit note avec soin M. Duvanel, qui est précisément président du conseil d'administration de ladite société !

G. Mt

Jardins d'enfants, crèches, garderies : de quoi dispose-t-on à Neuchâtel ?

Seize pages d'une enquête très fouillée : c'est la réponse du Conseil communal de Neuchâtel à une question écrite de Mlle Abplanalp (soc) au sujet des places de jeux, crèches-garderies, centres de loisirs et jardins d'enfants, à une motion de Mme L. Favre (soc) sur les classes à devoirs dirigés.

La ville de Neuchâtel encourage déjà l'aménagement de places de jeux en contribuant aux frais de construction. Les plus récentes ont été créées rue de Maillefer et aux Acacias, mais l'exécutif estime qu'elles devraient être construites en superstructure des garages souterrains. Aucune disposition légale ne pouvant contraindre les constructeurs d'immeubles à créer de telles places, la ville dans le cadre d'une révision du règlement d'urbanisme, a l'intention de diminuer la densité du secteur bâti, ce qui pourrait entraîner une occupation au sol moins importante et faciliter par conséquent l'aménagement de places de jeux : « ...L'âge de la motorisation et le rythme trépidant de la vie citadine exigent en effet la création de lieux appropriés où non seulement les enfants, mais aussi les adultes puissent trouver la tranquillité indispensable à leur bien-être et à leur équilibre physiologique. »

CRÈCHES : AUX ENTREPRISES DE LES CRÉER

A propos des crèches-garderies, la réponse du Conseil communal détaille celles existant actuellement à Neuchâtel : Bercles, Suchard, Centre des loisirs, Cèdres, Trois-Portes, et Dîme. De jour, ces établissements peuvent accueillir 308 enfants, seize seulement de nuit, 18 de jour et de nuit. Au total, la capacité d'accueil est de 342 enfants. A cela s'ajoutera prochainement la crèche-garderie dépendant de l'hôpital des Cadolles qui sera ouverte rue de la Cassarde, et des garderies privées accueillant moins de cinq enfants et non soumises à la surveillance légale. Pour la Ville, l'ouverture d'une crèche communale supplémentaire ne se justifie pas à l'heure actuelle. « Mais il appartient aux entreprises industrielles ou commerciales qui créent des besoins, en engageant du personnel féminin marié à plein temps ou à temps partiel, de prendre en charge l'organisation de crèches et garderies dans le cadre de leur propre organisation sociale. »

JARDINS D'ENFANTS

Mais les jardins d'enfants ?

La ville de Neuchâtel en possède dix-neuf, tous tenus par des jardinières diplômées et ouverts du lundi au vendredi. Le but de ces jardins est, sans toutefois se substituer à la famille, d'aider les parents dans leur tâche éducative. Ils constituent la transition entre la famille et l'école primaire et ne sont plus considérés comme une garderie mais comme un lieu d'éveil et de formation. L'un des objectifs essentiels des jardins d'enfants est précisément d'offrir à chacun toutes ses chances en atténuant les inégalités dues au milieu dans les domaines éducatif, psychologique, intellectuel, physique et social.

Pour l'année scolaire 1973-1974, sur 444 enfants, la ville a reçu et accepté 362 inscriptions, soit 81,5 %, donc un effectif moyen de 19 élèves par jardin d'enfants. En 1974, deux nouveaux jardins d'enfants seront ouverts aux Sablons et aux Deurres.

On compte enfin trois jardins d'enfants privés et un centre d'éducation psychomotrice, ce dernier destiné aux enfants disposant d'une intelligence normale, mais qui présentent un comportement particulier : tics, raideur, difficultés à communiquer avec autrui, etc...

En conclusion, l'exécutif estime que la ville est bien équipée en jardins d'enfants. « ...L'évolution démographique est constamment suivie et chaque fois qu'un quartier s'ouvre à la construction, les autorités ne manquent pas d'étudier la nécessité d'aménager un nouveau jardin d'enfants. La ville de Neuchâtel souhaite poursuivre cet effort. »

SI LES PARENTS TRAVAILLENT...

A propos des foyers d'écoliers, destinés à l'origine à accueillir des enfants « sortis » de la rue, ceux-ci se sont transformés selon les us et coutumes et sont devenus des foyers de devoirs et de jeux. Il en existe cinq à Neuchâtel : Platanes, Bercles 10, école du Vauseyon, école de Serrières et de la Maladière. Y sont admis les enfants dont le père et la mère travaillent tous deux ou dont la mère est de langue étrangère. Un nouveau foyer est prévu à la Coudre.

Répondant à la question de Mme Favre sur les devoirs dirigés, le Conseil communal explique que l'expérience tentée à l'école primaire et à la section préprofessionnelle a été supprimée faute d'une fréquentation suffisante. Même chose à l'Ecole secondaire régionale. Nous y reviendrons.

Les cours de répétition en 1974

Le département militaire fédéral a publié la liste de mise sur pied pour les cours de répétition 1974. Nous reproduisons ci-après les dates des cours des principales unités romandes.

INFANTERIE

Régiment d'infanterie (y compris cp EM du rgt EM bat. inf cp rens. :

Rgt inf mot 2 : 23-9 au 12-10 ; rgt inf. 3 : 4-2 au 23-2 ; rgt inf 4 : 18-3 au 6-4 ; rgt inf. mont. 5 : 20-5 au 8-6 ; rgt inf. mont. 6 : 22-4 au 11-5 ; rgt inf. mont 7 : 2-9 au 21-9 ; rgt inf mont 8 : 4-11 au 23-11 ; rgt inf 9 : 23-9 au 12-10 ; rgt inf 88 : 6-5 au 18-5 ; cp gren.-cp. gren mot. 2 : 23-9 au 12-10 ; cp gren 3 : 4-2 au 23-2 ; cp. gren mont 5 : 20-5 au 8-6 ; cp. gren mont 6 : 22-4 au 11-5 ; cp. gren mont 7 : 2-9 au 21-9 ; cp. gren 8 : 4-11 au 21-11 ; cp. gren. 9 : 23-9 au 12-10 ; cp. gren. mont. 30 : 4-11 au 23-11 ; cp. gren. mont. 1/10 : 13-5 au 25-5.

CP. DCA.-cp. DCA 2 : 23-9 au 12-10 ; Cp DCA 3 : 4-2 au 23-2 ; cp. DCA 5, 6, 7 : 28-1 au 16-2 ; cp. DCA 8 : 4-11 au 23-11 ; cp. DCA 9 : 23-9 au 12-10 ;cp. DCA 30 : 4-11 au 23-11 ; cp. DCA 3/I : 25-2 au 9-3.

Cp. ach.-cp. ach. 2 : 23-9 au 12-10 ; cp. ach. 3 : 4-2 au 23-2 ; cp. ach. 5 : 20-5 au 8-6 ; cp. ach. 6 : 22-4 au 11-5 ; cp. ach 7 : 2-9 au 21-9 ; cp. ach 8 : 4-11 au 23-11 ; cp. ach 9 : 23-9 au 12-10 ; cp ach. 30 : 4-11 au 23-11 ; cp. ach. II1, IV1 : 4-11 au 16-11.

Cp. efa.-Cp. efa 41, 42 : 4-11 au 23-11.

Bataillons de carabiniers. — bat. car. 1 : 4-11 au 23-11 ; bat. car. 2 : (— 1/2) : 4-11 au 23-11 ; cp. car. 1/II: 28-10 au 16-11 ; bat. car. mont. 9 : 17-6 au 6-7 ; bat. car. 14 : 4-2 au 23-2.

Bataillons de fusiliers. — Bat fus. mot. 3, 4, 5 : 23-9 au 12-10 ; bat. fus. mont. 6, 7 8 : 20-5 au 8-6 ; bat. fus. mont 9 : 22-4 au 11-5 ; bat. fus. 10 : 4-2 au 23-2 ; bat. fus. mont 11, 12 : 22-4 au 11-5 ; bat. fus. 13 : 4-2 au 23-2 ; bat. fus. mont 14, 15 : 2-9 au 21-9 ; bat. fus. 18, 19 : 4-11 au 23-11 ; bat. fus. 20 : 14-1 au 2-2 ; bat. fus. 21 : 22-4 au 11-5 ; bat. fus. 22 : 23-9 au 12-10 ; bat fus 24 : 23-9 au 12-10 ; bat. fus. 110 : 18-3 au 6-4 ; bat. fus. 121, 122, 123, 124 : 4-11 au 16-11 ; bat. fus. 164, 165 : 6-5 au 18-5 ; section can ach : 18-11 au 30-11 ; bat. fus. 211, 212, 213, 215 : 4-11 au 16-11 ; bat. fus. 302 : 4-1 au 16-11.

Cp. lst.-cp. fus. 401 : 14-10 au 26-10 ; cp. fus. 412, 414 : 4-11 au 16-11 ; cp. fus 417 : 14-10 au 26-10 ; cp. fus 418 : 4-11 au 16-11 ; cp. fus. 419 : 14-10 au 26-10 ; cp. fus. 428 : 4-11 au 16-11 ; cp. ld. fus. 808, 809, 810 : 4-11 au 16-11.

Train. — GR tr 1 : 4-2 au 16-2 ; col. tr. 1/40 : 13-5 au 23-5 ; Col tr. 2/40 : 6-5 au 18-5.

Compagnies d'ouvrages. — Cp. ouv. 1, 2, 3 : 4-11 au 16-11.

TROUPES MÉCANISÉES et LÉGÈRES

Rgt. chars 1 : 4-11 au 23-11 ; rgt. chars 7 : 10-6 au 29-6 ; bat. chars 15 : 10-6 au 29-6 ; bat. chars 17, 18 : 4-11 au 23-11 ; bat. chars 19 : 10-6 au 29-6 ; bat. chars 24 : 25-11 au 14-12 ; bat. expl. 1 (IV1) : 23-9 au 12-10 ; bat. expl. 9 : 17-6 au 6-7 ; bat. expl. 10 : 2-9 au 21-9 ; cp. expl 31, 32 : 4-11 au 23-11.

Cyclistes. — cyc 4 : 2-9 au 21-9 ; bat. cyc. 1 : 2-9 au 21-9 ; bat. cyc 2 : 2-9 au 21-9.

CP. can ach.-cp. can. ach. 2 : 4-11 au 23-11 ; cp. can. ach. 11 : 4-11 au 23-11 ; cp. can. ach. 14 : 2-9 au 21-9 ; cp. can. ach. 17 : 10-6 au 29-6.

Polices des routes. — EM bat. pol. rte 1 : 22-4 au 11-5 ; cp. pol. rte. 1 : 25-11 au 14-12 ; cp. pol. rte. 2 : 4-11 au 23-11 ; cp. pol. rte. 10 : 13-5 au 1-6 ; cp. pol. rte 31, 32, 33 : 29-4 au 11-5.

Dragons.— cp. drag. 52 : 4-11 au 16-11 ; cp. drag. 60 : 18-11 au 30-11.

ARTILLERIE

Rgt. ob. bl. 1 : 25-11 au 14-12 ; rgt. art. 2 : 2-9 au 21-9 ; rgt. art. 10 : 13-5 au 1-6 ; rgt. art. 11 : 2-9 au 21-9 ; rgt ld. art. 26 : 23-9 au 12-10 ; gr. ob. bl. 1, 2 : 25-11 au 14-12 ; gr. ob. 3 : 2-9 au 21-9 ; gr. ob. 5 : 23-9 au 12-10 ; gr. ob. 25 : 13-5 au 1-6 ; gr. ob. 26 : 2-9 au 21-9 ; gr. can. ld. 41 : 23-9 au 12-10 ; gr. can. ld. 42 : 2-9 au 21-9 ; gr. can. ld. 51 : 13-5 au 1-6 ; gr. ob. ld. 72 : 23-9 au 12-10.

Formations de forteresses. — rgt. fort. 19 : 29-4 au 18-5 ; gr. fort 1, 2, 3 : 29-4 au 18-5 ; gr. fort 4 : 6-5 au 18-5 ; gr. fort. 9 : 23-9 au 12-10 ; gr. fort 22 : 6-5 au 25-5 ; cp. fort 91 : 4-11 au 16-11 ; gr. DCA fort. 19 : 4-11 au 16-11 ; cp. DCA fort. 1, 2, 3 : 4-11 au 16-11.

TROUPES D'AVIATION

Esc. L. av. 1 : 29-4 au 11-5 ; cp. L av. 1 : 22-4 au 11-5 ; EM rgt. av. 1 : 30-9 au 12-10 ; cp. rad. av. 1 : 23-9 au 12-10 ; EM gr. RSA 1 : 23-9 au 11-10 ; cp. RSA 11, 12 : 23-9 au 5-10 ; cp. RSA 92 : 23-9 au 5-10.

Aérodrome. — EM rgt. aérodrome 1 : 23-9 au 12-10 ; EM gr. aérodrome 1/4, cp. EM : 23-9 au 12-10 ; cp. av. 1.-6 : 23-9 au 12-10 ; cp. rep. av. 1, 2 : 23-9 au 12-10 ; cp. mi. 76 : 22-4 au 4-5 ; cp. G. av. 1-4 : 23-9 au 5-10.

Parc aviation et DCA. — Gr. exploit. av. et DCA 1 : 23-9 au 12-10 ; gr. exploit. av. et DCA 2 : 23-9 au 12-10 ; gr. esr. DCA 7 : 22-4 au 11-5.

Troupes de défense contre avions. — gr. L. mob. DCA 1 : 2-12 au 21-12 ; gr. L. mob. DCA 9 : 22-4 au 11-5 ; gr. L. mob. DCA 10 : 13-5 au 1-6 ; gr. M. DCA 32 : 4-2 au 23-2 ; gr. M. DCA 51 : 23-9 au 12-10 ; B. ttr. DCA aérodrome 1-4 : 23-9 au 12-10 ; B. ttr. DCA aérodrome 8 : 22-4 au 11-5.

TROUPES DU GENIE

EM rgt. G. 1 : cp. EM : 10-6 au 29-6 ; cp. engins : 5-8 au 24-8 ; bat. G. 1 : 10-6 au 29-6 ; bat. G. 2 : 11-11 au 30-11 ; bat. G. 9 : 13-5 au 1-6 ; bat. G. 10 : 13-5 au 1-6 ; gr. G. 41 (— VI41) : 4-11 au 16-11 ; cp. canot. mot. VI41 : 2-9 au 14-9 ; gr. G. 50 (— III50) : 13-5 au 25-5 ; cp. mi. III50 : 6-5 au 18-5 ; cp. mi 76 : 22-4 au 4-5 ; cp. G. av. I-IV : 23-9 au 5-10 ; det. SC. constr. V41 : 4-11 au 16-11 ; det SC. telephr. 29 : 23-9 au 5-10 ; det. SC. telephr VI50 : 2-9 au 14-9 ; det. SC. telephr. IV51 : 2-9 au 14-9.

TROUPES DE TRANSMISSIONS

Gr. trm. 1 : 25-11 au 14-12 ; gr. trm. 2 : 4-11 au 23-11 ; cp. tg. 1w. 16, 20 : 12-8 au 24-8 ; cp. trm. fr. 1 : 4-11 au 16-11 ; cp. trm. 1 : 29-4 au 11-5 ; cp. trm. 9 : 6-5 au 18-5.

TROUPES SANITAIRES

Gr. san. mot. 1 (— III/1) : 25-11 au 14-12 ; gr. san. 2 (— III/2) : 18-3 au 6-4 ; gr. san. mont. 9 (— III/9, VI/9) : 22-4 au 11-5 ; cp. san. mont. III/9 : 18-2 au 9-3 ; gr. san. mont. 10 : 2-9 au 21-9 ; tr. san. 16-19 : 30-9 au 12-10 ; tr. san. 29 : 16-9 au 28-9 ; EM rgt. hop. 41 : 16-9 au 28-9 ; cp. EM : 16-9 au 28-9 ; EM gr. hop. 51 : 12-9 au 24-9 ; cp. Em : 12-9 au 24-9 ; EM ge hop. 52 : 23-9 au 5-10 ; cp. EM : 23-9 au 5-10 ; EM gr. hop 53 : 2-9 au 14-9 ; cp. EM : 2-9 au 14-9 ; EM gr ter. 69 : 30-9 au 12-10 ; cp. EM : 30-9 au 12-10 ; cp. hop I/51 : 12-9 au 24-9 ; cp. hop. I/52 : 23-9 au 5-10 ; cp. hop I/53 : 2-9 au 14-9 ; cp. hop. ter. I--69 et II--69 : 30-9 au 12-10 ; col. SCF. trsp. san. V/51, VI/51 : 12-9 au 24-9 ; col SCF. trsp. san. V/52 : 23-9 au 5-10 ; col SCF. trsp. san V/53 : 2-9 au 14-9 ; col SCF trsp. san. V/64 : 13-5 au 25-5 ; det. san. ter. 116 : 29-4 au 11-5 ; det. san. ter. 117 : 13-5 au 25-5.

TROUPES DE RAVITAILLEMENT

EM rgt. rav. 11 : 25-11 au 7-12 ; bat. rav. 1 : 25-11 au 14-12 ; bat. rav. 2 : 23-9 au 12-10 ; bat. subs. 21 : 23-9 au 12-10 ; EM gr. bouc : 30-9 au 12-10 ; gr. rav. 30 : 6-5 au 18-5 ; cp. rav. 46 : 25-11 au 7-12 ; cp. carb. 93 : 2-9 au 7-9.

TROUPES DE PROTECTION AERIENNE

Bat. PA. 5 : 12-8 au 31-8 ; bat. PA. 6, 7 : 4-2 au 23-2 ; bat. PA. 8, 9 : 25-11 au 14-12 ; bat. PA. 10 : 12-8 au 31-8 ; cp. PA 101 : 12-8 au 31-8 ; cp. PA 102 : 25-11 au 14-12 ; cp. PA 103 : 13-5 au 1-6 ; cp. PA. 104 : 25-11 au 14-12 ; cp. PA 106, 107 : 18-3 au 6-4.

SERVICE TERRITORIAL

Cp. EM ar. ter. 16 : 11-11 au 16-11 ; cp. EM ar. ter 17 : 24-6 au 29-6.

SERVICE DES MUNITIONS

Gr. mun. 12, 14 : 25-11 au 7-12 ; cp. mob. mun. IV/2 : 23-9 au 5-10 ; cp. mob. mun. IV/10 : 4-11 au 16-11.

SERVICE DES TRANSPORTS

EM gr. exploit. chf. 1 : 3-12 au 6-12 ; det. SC. chf 11, 12 : 17-6 au 29-6 ; dét. SC. lignes contacts chf 101 : 17-6 au 29-6 ; gr. trsp. auto 2 : 4-11 au 16-11 ; formations de trsp PTT : 28-10 au 9-11 ; dét. chalands à moteur 11 : 4-2 au 23-2.

SERVICE DU MATERIEL

Cp. mob. mat. III/1 : 1-7 au 20-7 ; cp. mob. mat. IV/1 : 25-11 au 14-12 ; EM bat. mat. 2 et cp. mob. mat. I/2, II/2 : 30-9 au 12-10 ; EM bat. mat. 10 et cp. mob. mat. I/10, II/10 : 9-9 au 21-9 ; gr. mat. 310 : 17-6 au 29-6.

POSTE DE CAMPAGNE

P camp 1 : 25-11 au 14-12 ; P camp 2 : 4-11 au 23-11 ; P camp 10 : 2-9 au 21-9 ; P camp 14 : 4-11 au 16-11 ; p camp 16 : 29-4 au 18-5.

COURS ALPINS

Div mont. 10 : 22-4 au 11-5 ; Div méc. 1 : 30-3 au 6-4 ; Div. fr. 2 : 27-4 au 4-5.

A la commission scolaire de Colombier

(sp) La commission scolaire de Colombier a siégé récemment sous la présidence de M. André Barmettler. Elle a procédé à la répartition des classes à visiter par chacun de ses membres. Ainsi, chaque commissaire devient-il « parrain » d'une ou de plusieurs classes. Une longue discussion a eu lieu au sujet de la transmission des procès-verbaux des séances aux délégués du corps enseignant. Il fut décidé de ne pas communiquer les textes, mais ceux-ci seront lus à chaque séance, intégralement ou partiellement, selon que la commission aura siégé sans ou avec la participation des deux représentants des enseignants.

Une nouvelle répartition des tâches donna lieu aux nominations suivantes : préposé à l'organisation des récoltes de papier : M. Lorimier ; préposé aux bâtiments et au mobilier ; M. Girard ; préposé à l'hygiène dentaire : M. Pointet.

Etant donné le volume énorme de papier, une récupération aura probablement lieu à fin novembre. L'organisation de la future fête de la jeunesse (ou fête des promotions) donna l'occasion d'un large échange d'idées. Le corps enseignant fut chargé de préparer un avant-projet à ce sujet. On se trouve en face de deux courants : le maintien de la manifestation traditionnelle, ou son remplacement par une fête d'un genre différent.

Les camps de ski des élèves du degré moyen auront lieu du 4 au 9 mars 1974 à Zinal et aux Crosets. Ils supposent le recrutement des moniteurs, des surveillants et une organisation importante. Un budget dépassant 20.000 fr. conduit à la mise sur pied de comptes difficiles à équilibrer. La commission décida encore d'autoriser une campagne en faveur de Terre des Hommes. Il s'agira, pour les enfants, d'acheter, de cultiver et de revendre des bulbes de dahlias. Une nouvelle réunion aura lieu le 19 novembre.

OUVERTURE D'UN TRONÇON DE LA N 5

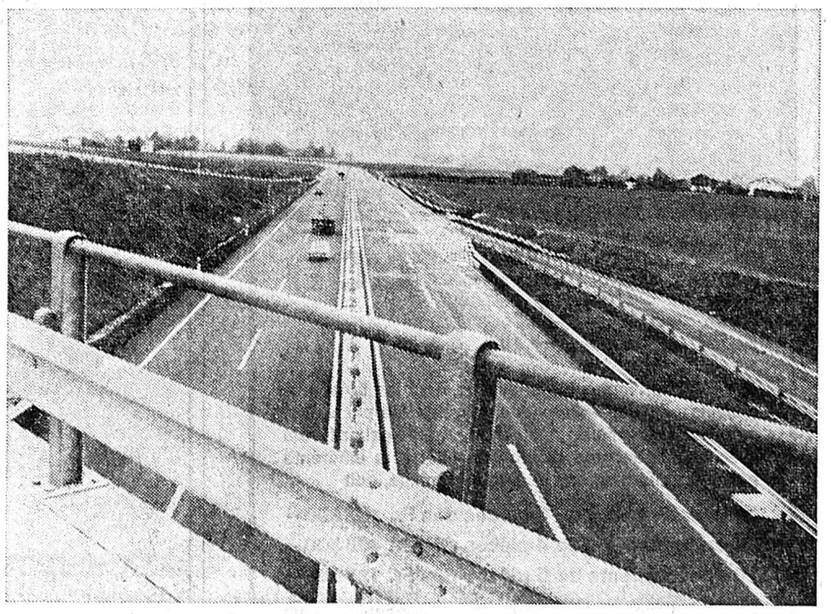

Le premier tronçon de l'autoroute neuchâteloise

(Avipress - J.-P. Baillod)

Un premier tronçon de l'autoroute N 5, de Saint-Blaise à Thielle, sera ouvert à la circulation automobile cet après-midi.

Cette artère, comme toutes les autoroutes d'ailleurs, est exclusivement réservée aux véhicules à moteur dont la vitesse est supérieure à 60 km/h. Dès lors, le trafic agricole et lent, ainsi que les cyclomoteurs et les cycles n'y seront pas admis. La vitesse sera limitée à 100 km/h sur ce tronçon, jusqu'à l'achèvement des travaux. Les conducteurs voudront bien se conformer à la nouvelle signalisation mise en place.

CORTAILLOD

Nouvelle conseillère générale

(c) Suppléante de la liste radicale, Mme Pierrette Guenot vient d'être élue membre du Conseil général, pour remplacer M. Daniel Eigenmann qui a passé à l'exécutif. Le Conseil général comptera dorénavant quatre femmes : deux radicales et deux socialistes.

Avec «Les Mousquetaires»

(c) Dimanche, la société de tir « Les Mousquetaires », a organisé son abbaye suivie du « Tir-fondue » qui met un point final au programme annuel.

LA NEUVEVILLE

Virage manqué

(c) Arrivé dans le virage des Mayes, un automobiliste de Brügg qui circulait de Lignières à la Neuveville perdit le contrôle de sa voiture qui quitta la route et fut totalement détruite. Le chauffeur ne fut toutefois pas blessé.

MARIN-EPAGNIER

Derniers devoirs

(c) Hier en l'église catholique de Saint-Blaise, une nombreuse assistance a rendu les derniers devoirs au Dr Bertalan de Kisfaludy, décédé à l'âge de 70 ans, après une longue maladie. Venu de Fribourg, il avait ouvert son cabinet médical à Marin en 1965, ce qui avait été très apprécié de la population. Né en Hongrie où il avait pratiqué la chirurgie, il avait dû s'enfuir de son pays en raison des événements politiques dans des conditions dramatiques, et il s'était rendu en Ethiopie.

Au cours de la cérémonie funèbre, le Dr Robert, médecin cantonal, releva les mérites du défunt, très apprécié et plein de dévouement pour ses malades.

Collision

Hier vers 13 h 15, Mme L. B. domiciliée à Marin, circulait au volant de sa voiture route de Chevaleureux. Alors qu'elle roulait sur la gauche de la chaussée, sa machine est entrée en collision avec l'automobile conduite par M. D. F., d'Epagnier, qui survenait en sens inverse. Dégâts.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

LE JEUDI 8 NOVEMBRE 1973, DÈS 14 h 30

pour le compte de la Maison Clément S.A., tapis d'Orient en gros, route des Jeunes 23, à Genève, dans **la grande salle du Casino de la Rotonde, à Neuchâtel,** un important lot de

TAPIS D'ORIENT

authentiques, noués à la main, de diverses dimensions, comprenant notamment des pièces de :
Meched, Kachan, Tébriz, Afghan, Ghoum tapis de chasse en laine et soie, Chiraz, Hamadan, Bakhtiar, Kirman, Afchar, Boukhara, Belouch, Abadeh, Pakistan, Chine, etc., ainsi que **quelques pièces rares et anciennes du Caucase (Kasak) et de la Turquie.**

Conditions : paiement comptant - échutes réservées.
Exposition : le jeudi 8 novembre 1973, dès 13 h 30.

Greffe du tribunal

IMMEUBLES

Nous vendons à Sauges

SPLENDIDE VILLA

mitoyenne en construction, comprenant un grand séjour avec cheminée, 4 chambres à coucher, garage. Vue magnifique. Prix intéressant.

S'adresser à Fiduciaire Francis Anker, case postale 6, 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 16 49.

On offre à vendre (vallée de Delémont)

RESTAURANT

en bordure de route cantonale, au centre d'une grande localité, et à 5 minutes de voiture d'une ville industrielle.

L'immeuble contient : 1 logement de 5 chambres, salle de bains, pour le restaurateur ; un 2me logement de 3 chambres, cuisine, salle de bains ; salle de débit, salle à manger, grande salle de danse (éventuellement pouvant servir comme salle d'exposition, magasin ou dépôt), un bar, douches pour footballeurs et militaires, une cuisine avec grande cuisinière, le tout avec chauffage central et débit d'eau chaude, parcs pour autos bétonnés.
Possibilité de construire un bloc locatif sur la salle avec terrain attenant.

Attenant au restaurant :

UN BÂTIMENT

avec 4 logements.
Possibilités d'acquérir en bloc ou séparément.
Le tout en très bon état d'entretien.
Prix favorable.

Ecrire sous chiffres 14 - 24454 à Publicitas S. A., 2800 Delémont.

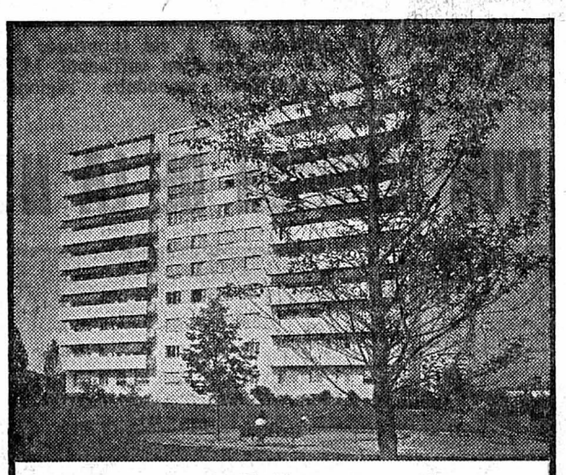

Yverdon
Le Valentin B

A 200 m. de l'immeuble ci-dessus, dont les 60 appartements ont tous été vendus en propriété par étage, nous construisons un bâtiment de même gabarit mais avec cependant une distribution intérieure différente puisque nous n'offrons que 50 logements, soit

20 appartements de 3 pièces dès Fr. 83 500.—
20 appartements de 4 pièces dès Fr. 105 500.—
10 appartements de 5 pièces dès Fr. 127 000.—

De plus, l'expérience que nous avons acquise, nous permet d'offrir aux copropriétaires

la gratuité des frais d'entretien et de chauffage jusqu'en 1976

Pour ce qui touche le financement d'un tel achat, sachez encore que l'immeuble ne devant être habitable qu'en juin 1974, seul le 25 % du prix de vente est nécessaire pour l'immédiat, le solde pouvant être obtenu en grande partie au moyen d'une cédule hypothécaire déjà constituée.

Pour d'autres renseignements, veuillez vous adresser à

tefico — 1003 Lausanne, 2, rue de la Paix, Tél. 021/23 52 11

PROPRIÉTAIRES

confiez
la **GÉRANCE** de votre immeuble
à l'agence spécialisée

FIDIMMOBIL

Saint-Honoré 2 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 03 63

Je cherche à acheter

IMMEUBLES

neufs ou anciens.

Faire offres sous chiffres IG 2643 au bureau du journal.

Je cherche à acheter

TERRAINS

sur le Littoral neuchâtelois.

Faire offres sous chiffres JH 2644 au bureau du journal.

TERRAIN

Parcelle 1500 m2 pour villa, route taxée service sur place, vue imprenable. A proximité de Neuchâtel.

Faire offres à Mme U. Müller, Aalmattenweg 58, 2560 Nidau.

Magnifique ferme d'habitation

entièrement rénovée, moderne, mais avec beaucoup de cachet, à vendre près d'Yverdon, direction Lausanne. Elle comprend :
2 beaux salons de 50 et 80 m2, cheminée avec coin de feu, bibliothèque, 3 grandes chambres à coucher, possibilité d'aménagement de pièces ou de locaux supplémentaires ; garage, éventuellement écurie, terrain 1250 m2 ou plus ; pour traiter : 200.000 à 250.000 fr. environ.

AGENCE IMMOBILIÈRE CLAUDE DERIAZ CASINO 6 024/2 61 66 1401 YVERDON

A vendre, à proximité du centre de la ville d'YVERDON

IMMEUBLE

avec

MAGASIN de 65 m2
DÉPOT rez de 270 m2
DÉPOT 1er étage de 160 m2
APPARTEMENT de 6 pièces et 2 salles de bains

4 places de parc
Chauffage central général

Pour traiter: **Fr. 370.000.—.**

Pour visiter et traiter, s'adresser exclusivement à la banque PIGUET & CIE, service immobilier, 1401 Yverdon.

Tél. (024) 2 51 71, interne 48.

Nous cherchons terrain à construire

avec vue sur le lac, pour construire petit immeuble locatif.

Faire offres détaillées avec prix, conditions, situation, sous chiffres AZ 2649 au bureau du journal.

Villa ou week-end

4 pièces,
à vendre
au-dessus
de Grandson,
alt. 700 m,
très jolie villa neuve,
très soignée,
habitable toute
l'année, salon
avec cheminée,
3 chambres,
grand garage.
Fr. 240.000.—,
moins hypothèques.

AGENCE IMMOBILIÈRE CLAUDE DERIAZ CASINO 6 024/2 61 66 1401 YVERDON

On cherche
hypothèque

sur immeuble
100.000 fr.
à 7 % pendant
15 ans, ou selon
accord.

Adresser offres écrites à BD 2666 au bureau du journal.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

A LOUER

A louer

Yverdon, centre ville laiterie agencée

avec cave à fromages.

Chiffre d'affaires intéressant.

Libre tout de suite ou à convenir.

PIGUET & Cie — PLAINE 14 — SERVICE IMMOBILIER — TÉL. (024) 2 51 71 — 1401 YVERDON

A louer à la rue des Parcs à Neuchâtel, dès le 30 novembre

1 appartement de 3 pièces

tout confort, 495 fr. par mois, charges comprises.

S'adresser à la fiduciaire SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55.

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.

GÉRANCES

St-Honoré 2 — ☎ 24 03 63 — Neuchâtel

LOUE

A Neuchâtel, rue des Parcs 42b, pour le 24 novembre 1973,

APPARTEMENT 3 PIÈCES

cuisinière électrique
Fr. 495.— + Fr. 50.— de charges

A Neuchâtel, rue des Parcs 42, pour le 24 décembre 1973,

APPARTEMENTS NEUFS

cuisines aménagées, avec frigidaire et cuisinière électrique

2 pièces, **loyer dès Fr. 460.— + Fr. 35.— de charges**
4 1/2 pièces, **loyer dès Fr. 720.— + Fr. 55.— de charges**

Places de parc, Fr. 70.— (dans garage collectif)

ATELIER-ENTREPÔT

437 m2, chauffé, courant force, eau + 118 m2 locaux annexes. Possibilité de subdivision, accès facile par camion.

A Neuchâtel, rue des Parcs 44-46,

ENTREPÔT 96 m2

Eau + électricité
Fr. 3840.— par an

A Neuchâtel, rue de Champréveyres 1,

APPARTEMENTS MODERNES

cuisines aménagées avec frigidaire et cuisinière électrique, stores de soleil, vue exceptionnelle. A proximité immédiate du trolleybus, CHARGES POUR CHAUFFAGE, EAU CHAUDE, MACHINE A LAVER LE LINGE COMPRISES

3 pièces, 74 m2, dès Fr. 665.—
4 pièces, 89 m2, dès Fr. 770.—
5 pièces, 107 m2, dès Fr. 920.—
6 pièces, 121 m2, dès Fr. 1115.—
place de parc dans garage collectif Fr. 65.—

LOCAUX COMMERCIAUX

aménagés au gré du preneur pour bureaux, horlogerie, cabinets, etc.

A Colombier, rue du Verger 9

BOXES

dans garage collectif chauffé, location Fr. 65.— par mois, conviendrait également comme DÉPOT DE MARCHANDISES.

VEND — A Cortaillod

TERRAIN POUR VILLA

ACHÈTE — à Neuchâtel et dans le Littoral neuchâtelois

TERRAINS À CONSTRUIRE

pour immeubles locatifs

A louer à Cortaillod, à la route de Boudry No 10, dès le 24 décembre 1973, dans immeuble neuf,

appartement 4 1/2 pièces

Loyer mensuel 465 fr. + charges 60 fr.

Au chemin de la Baume 17, dès le 24 décembre 1973,

appartement 3 pièces

Loyer mensuel 300 fr. + charges 50 fr.

S'adresser à : Pellegrini et Induni, tél. (038) 42 13 87, à 12 h 30.

A louer dès le début décembre, à la rue des Parcs, à Neuchâtel,

appartements de 4 pièces

cuisine agencée, parquet et tapis tendus. Location dès 740 fr. par mois.

S'adresser à :
Etude J. Ribaux,
avocat et notaire,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer à la rue des Parcs, à Neuchâtel,

bel appartement 5 pièces

Loyer 850 fr.
Tél. (038) 24 67 41.

RÉGENCE S.A.

Il reste encore

A louer
à Cernier :
quelques

studios et appartements

studios non meublés	Fr. 270.—
studios meublés	Fr. 310.—
appartements	
2 1/2 pièces	Fr. 370.—
4 1/2 pièces	Fr. 560.—
garages	Fr. 65.—

(charges non comprises)

●

A Saint-Martin :
quelques

appartements

4 pièces	Fr. 580.—
3 pièces	Fr. 480.—
garages chauffés	F. 60.—

(charges non comprises).

●

A vendre

immeuble ancien

très bien situé.
Nécessaire pour traiter :
Fr. 200.000.—.

Immeuble neuf

de bonne construction.
Nécessaire pour traiter :
environ Fr. 300.000.—.

Superbe appartement

surface 73 m2, grand balcon, cuisine complètement agencée, garage chauffé.
Financement à disposition.

RÉGENCE S.A.
Rue Coulon 2, (à côté de l'université), 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 17 25.

Le Landeron, garages à louer pour mi-décembre, quartier Bas-les-Levées

Pour tous renseignements, s'adresser à :
Etude Jacques Ribaux,
avocat et notaire,
2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A LOUER A COLOMBIER,
rue de la Colline 9-3,

2 appartements de 3 1/2 pièces

tout confort :
1. Loyer mensuel : 467 fr. ; charges : 40 fr. ; libre le 1er décembre 1973.
2. Loyer mensuel : 462 fr. ; charges : 40 fr. ; libre le 1er février 1974.

Garage collectif à 60 fr. par mois.
S'adresser à :
Etude Fr. Cartier, notaire.
Tél. (038) 25 12 55.

Appartement 4 pièces

dans immeuble neuf, confort, vue imprenable, avec garage, 635 fr., tout de suite, **LE LANDERON.**

Tél. (032) 41 11 90
ou (038) 51 16 13.

A LOUER

pour l'automne 1974, dans le futur bâtiment PTT, **au Locle,** rue du Pont :

au rez-de-chaussée : environ 270 m² à l'usage de magasins, avec

au sous-sol : environ 120 m² à disposition ;

au 3me étage : un appartement de 4 1/2 pièces et une chambre indépendante avec installations sanitaires en propre.

S'adresser au service des bâtiments de la direction d'arrondissement postal, à 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 22 16 50.

A LOUER À MARIN

dès le 24 novembre 1973 :

APPARTEMENTS tout confort, cuisine agencée, tapis tendus

1 pièce Fr. 340.— + charges
2 pièces Fr. 390.— + charges
3 pièces Fr. 520.— + charges

Place de parc Fr. 30.—.

S'adresser : Etude Cartier-Bouille-Wildhaber
Gare 11 2074 Marin.
Tél. 33 35 15 - 33 40 16.

A louer dès le 31 décembre 1973, à Boudry, dans un magnifique cadre de verdure,

APPARTEMENTS DE 3 1/2 PIÈCES

Cuisines agencées. Parquet et tapis tendus. Location mensuelle dès 510 fr.

SEILER & MAYOR. Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

A LOUER pour date à convenir

locaux commerciaux de 215 m2

en tout ou en partie dans le nouveau bâtiment postal à **LA CHAUX-DE-FONDS 4,** les Eplatures.

Aménagement au gré du preneur.

Pour tout renseignement, s'adresser au service des bâtiments de la direction d'arrondissement postal, à 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 22 16 50.

A louer à Cortaillod-Village, dès le 24 novembre 1973,

APPARTEMENTS TOUT CONFORT

2 1/2 pièces de Fr. 410.— et Fr. 420.— ;
3 1/2 pièces de Fr. 515.— à Fr. 540.—, charges comprises.
S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE — **R. Jobin, Boudry, Tél. 42 17 31**

A louer, rue de l'Evole, pour le 1er décembre 1973,

dans villa superbe appartement

de 5 pièces, grand confort, garage, vue panoramique.

A louer à Neuchâtel, dès le 24 novembre 1973,

APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES

tout confort, tapis tendus ; cuisine agencée.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Cressier :

1 studio
1 appartement de 3 pièces
2 appartements de 4 pièces

S'adresser à METANOVA S.A., Cressier (NE). Tél. (038) 47 18 33.

A louer, à Peseux,

atelier - bureaux

70 m2, libres tout de suite.
Tél. (038) 25 08 08.

Cherche

APPARTEMENT

de 4-5 pièces, région Peseux - Corcelles - Cormondrèche, miconfort.

Entrée selon convenance.

Adresser offres écrites à 711-242 au bureau du journal.

A louer

grande salle

pouvant être utilisée pour conférences, manifestations, projections, etc., dans une localité importante du Vignoble neuchâtelois (à proximité immédiate de Neuchâtel).

Faire offres sous chiffres GI 2671 au bureau du journal.

A louer

près d'Anet grands locaux

bon marché, pour **remiser** des caravanes, bateaux, voitures, etc.
Téléphoner dès 18 h : (031) 45 16 75 - (032) 83 27 78.

Dem. à louer

Jeune couple (terminant formation professionnelle) cherche, pour début 1974, appartement de

2-3 pièces

(prix environ 250 à 300 fr. incl.) à Neuchâtel ou aux environs.

Faire offres sous chiffres 44-303122, à Publicitas, 8021 Zurich ou tél. (01) 56 86 08.

De notre vaste assortiment d'appareils ménagers

mio★star

Le fer à repasser à vapeur mio-star

a tout ce qu'il faut pour faciliter le repassage.

Un commutateur de vapeur – pour que vous puissiez repasser avec ou sans vapeur. Une commande de pulvérisation d'eau – pour humecter. Un bouton de réglage de chaleur – pour tous les textiles. Une semelle spécialement lisse. Et un adoucisseur d'eau rapide – pour que vous puissiez utiliser l'eau du robinet.

C'est un appareil mio-star. Ce qui signifie qu'il a été soumis à des contrôles sévères de qualité, de sécurité et de maniabilité, qu'il est d'un prix avantageux et garanti une année.

55.–

au lieu de 70.–

Afin que votre tâche soit un peu facilitée.

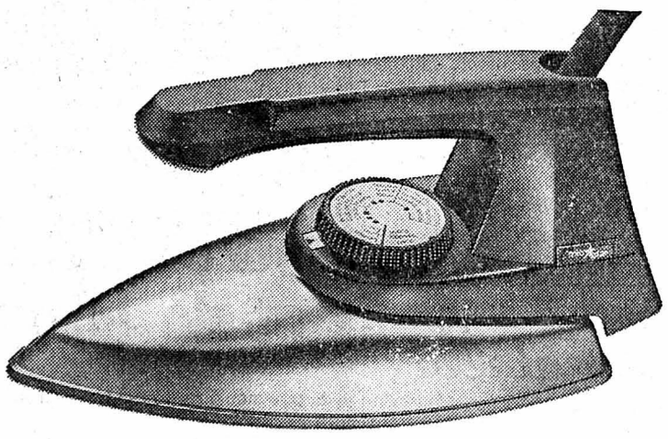

Fer à repasser réglable mio-star
Super-léger – seulement 800 g. Avec régulateur de température pour tous les textiles.

28.–

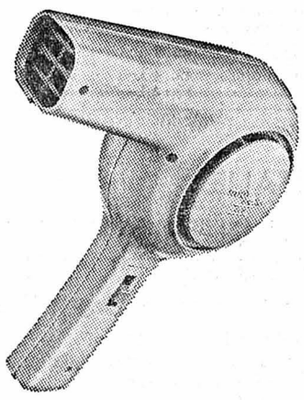

Sèche-cheveux mio-star 400
Boîtier moderne en matière plastique, interrupteur à 2 positions: chaud-froid.

28.–

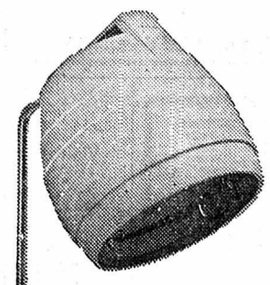

Casque-séchoir mio-star
Boîtier télescopique en matière plastique, démontable, pied stable en tube d'acier, prend peu de place.

65.–

De la MIGROS évidemment.

En vente aux Marchés Migros

Nouveau succès des modèles «longs» Peugeot très spacieux

Les quatre 504 «longs»

ont l'élégance de la berline 504. Ils offrent la même synthèse «Confort + qualités routières», et d'excellents freins assistés.
Attention: la porte arrière a 1,07 m de largeur et 0,80 m de hauteur. Combien sont-ils?

504 Break Grand Luxe:
5 places, surface de charge 2,40 m², charge utile 640 kg. Banquette rabattable, moteur 2 litres. Vitesse: 160 km/h.
Une voiture luxueuse.

504 Break Super Luxe
Caractéristiques identiques mais avec présentation en teintes métallisées et un plancher de chargement en acajou stratifié.

504 Familiale:
7 places confortables avec 3 banquettes. Mêmes caractéristiques générales que le break.

504 Commerciale:
5 places. Surface de charge 2,40 m². Charge utile 670 kg. Moteur 1,8 litre. Vitesse: 146 km/h.

Le break et la familiale sont aussi livrables avec boîte automatique ZF.

Ces modèles longs sont aussi faciles à conduire que la berline 504. Ils sont robustes et construits pour durer. Ils sont traités à l'Electrophorèse.

304 Break Super Luxe

est également nouveau. C'est un Break 1300 cm³ livrable dans de jolies teintes métallisées. 5 places, 5 portes, banquette arrière rabattable. Elégant et pratique.–

Quant au

Break 204 Grand Luxe

déjà bien connu, il poursuit brillamment sa carrière. 5 places, 5 portes, banquette arrière rabattable.

Demandez une documentation au moyen du bon ci-contre, et faites un essai. Le bon est à adresser à:

Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31.

PEUGEOT

Bon: Je désire recevoir une documentation sur les modèles longs Peugeot: 504 – 304 – 204.
Nom: Adresse:

Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S. A.
Giacomettistrasse 15, Berne

200 concessionnaires et agents qualifiés

Concessionnaires: **M. + J. J. Segessemann & Cie.**
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel Téléphone 038-25 99 91
Agents: **Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier**
E. Richard & Fils, La Neuveville
A. Germond, Garage Dombresson
R. Greutter, Garage du Crêt, Corcelles NE
J.-P. Aerni, Garage des Jordils, Boudry

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

LOMBOSTATS
CEINTURES MÉDICALES
pour tous les cas de PTOSES, descente, éventration, suite d'opération
Y. REBER
bandagiste A.S.O.B.
19, fbg de l'Hôpital
2me étage, Neuchâtel
Tél. (038) 25 14 52

MONROE
Contrôle gratuit amortisseurs
Banc d'essai spécial d'usine
29 octobre au 9 novembre 1973
GARAGE HIRONDELLE
PIERRE SENN
Neuchâtel. Tél. 24 72 72.

Visitez la **ITALIE**
43me EXPOSITION INTERNATIONALE DU CYCLE ET DU MOTOCYCLE
MILAN du 17 au 25 novembre 1973
dans l'enceinte de la Foire de Milan.
Un étalage extraordinaire de la production mondiale de véhicules à deux et à trois roues.
Service d'interprètes pour les visiteurs étrangers.
Pour informations :
A.N.C.M.A. - via Mauro Macchi 32, 20124 MILANO (Italie).

Personnalisez votre intérieur

avec ce salon romantique caractérisé par un confort tout particulier que lui confèrent ses larges coussins en plumes. La garniture est livrable en tissu Gobelin, en velours ou en cuir naturel. Canapés à deux ou trois places.

meubles rossetti 2017 boudry

Choisissez, pour votre salon, le confort Rossetti. Visitez notre grande exposition. Grand parking. Téléphone 038/42 10 58.

OFFRES D'EMPLOIS

Vous vous intéressez à la peinture?

Vous avez une voiture et vous désirez avoir une activité indépendante avec la possibilité de gains intéressants ?
Alors, veuillez écrire à: ARDI, case postale 102, 1213 ONEX, ou téléphoner au (022) 93 35 56.

Pour **le kiosque de la gare de Neuchâtel,** nous cherchons une

VENDEUSE

Des connaissances particulières de la branche ne sont pas exigées, car nous pouvons prévoir une période de mise au courant.

Les intéressées sont priées de se présenter audit kiosque, à la gérante, tél. (038) 25 40 94 ou de s'adresser à **S.A. LE KIOSQUE, case postale, 3001 Berne, téléphone (031) 25 24 61, interne 43.**

Salon de coiffure, au centre de Neuchâtel, cherche

coiffeuse-manucure

Entrée immédiate ou pour date à convenir.
Tél. 24 20 21.

CIMENTA S.A.
Les Geneveys-sur-Coffrane
cherche

employé(e) de bureau

pour travaux variés.
Place à responsabilités.
Entrée immédiate ou à convenir.
Prendre contact ou tél. (038) 57 16 33.

L'HOTEL DU MARCHE
Place des Halles - Neuchâtel
cherche, pour entrée immédiate :

1 SOMMELIÈRE

pour la salle à manger ;

1 SOMMELIÈRE

pour le restaurant.
Congé le samedi soir et le dimanche.

Se présenter ou téléphoner au (038) 24 65 98.

Nous cherchons pour entrée immédiate

EXTRA

4 jours par semaine.
Nourri(s), logé(s).
Service non compris.
Hôtel du District,
2046 Fontaines.
Tél. (038) 53 36 28.

Atelier de réglages

em plein développement engage tout de suite ou pour date à convenir, du

PERSONNEL FÉMININ

pour divers travaux fins et soignés. Atelier seulement.
Tél. (038) 25 88 41, interne 79.

Bagatelle

cherche

SOMMELIER

Se présenter dès 9 heures ou téléphoner au (038) 25 82 52.

MIGROS

cherche

pour **son marché à PESEUX**

VENDEUSE-CAISSIÈRE

pour **sa succursale rue des PARCS à NEUCHATEL**

VENDEUSE-CAISSIÈRE

Nous offrons :

— semaine de 44 heures
— salaires intéressants
— nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Si l'un de ces postes vous intéresse, veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à :

Société Coopérative MIGROS, NEUCHATEL,
Service du personnel, case postale 228,
2002 Neuchâtel.

DUBIED

Afin de renforcer notre département **constructions métalliques légères,** nous mettons au concours la place de

calculateur en serrurerie

Notre nouveau collaborateur devra s'occuper essentiellement de l'établissement des devis.

Ce poste à responsabilités pourrait convenir à un serrurier professionnel, expérimenté, ayant si possible maîtrise fédérale.

Nous renseignerons, de façon détaillée et sans engagement, toute personne que ce poste intéresserait.

ED. DUBIED & CIE S.A.
Service du personnel,
2074 MARIN.

Tél. (038) 33 12 21, dès 18 h (038) 33 44 17.

USINE DE MARIN

METAUX PRECIEUX S A

2000 NEUCHATEL 9

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le travail des métaux précieux, principalement dans l'affinage fonderie, laminage, tréfilage, étampage, étirage, etc., et cherchons

personnel d'atelier et de laboratoire

pouvant être formé à ces diverses activités.

Nous offrons :

— une bonne formation
— places stables et bien rémunérées
— excellentes prestations sociales
— ambiance de travail agréable.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

SYNCHRON SA
FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

UN EMBALLEUR,

pour son service d'expéditions, possédant permis de conduire A

UNE DAME,

pour travaux soignés à l'emballage. Ambiance de travail agréable, horaire mobile.

Prendre contact par téléphone à :

SYNCHRON S.A., FHR
Maladière 71
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 41 41

CYMA BOREL DOXA

La tempête de neige n'a pas empêché MM. Béguin, conseiller d'Etat et Favre, inspecteur cantonal des forêts, de garder leur bonne humeur. (Avipress - Michel-Antoine Robert)

Nouvelle alerte aux hydrocarbures...

Un ouvrier de l'entreprise Frutschi, de la Chaux-de-Fonds, était occupé, hier, vers 14 h 30, à remplir une citerne à mazout, avenue Léopold-Robert No 13. Alors que le récipient était plein, le système électronique posé sur le camion n'a pas fonctionné et une cinquantaine de litres d'hydrocarbures se sont répandus sur la chaussée. Les premiers-secours sont intervenus pour récupérer cette huile de chauffage.

La poussière prend feu dans un ventilateur

(c) Hier, vers 14 h 15, un début d'incendie s'est déclaré dans un atelier de la fabrique Zbinden, rue Gibraltar No 4, à la Chaux-de-Fonds. Le sinistre a été provoqué par de la poussière qui a pris feu dans un ventilateur. Les ouvriers de l'usine ont réussi à se rendre maîtres du feu à l'aide d'un extincteur. Les premiers-secours se sont rendus sur place pour un contrôle.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 15 h et 20 h 30, « Chacal » (16 ans).
Eden : 18 h 30, « Les Professionnelles de la volupté » (20 ans) ; 20 h 30, « Le Crépuscule des dieux » (16 ans).
Plaza : 20 h 30, « Le Silencieux » (16 ans - prolongations).
Scala : 18 h 45, « Les Chiennes » (18 ans) ; 21 h, « L'évènemnt le plus important depuis que l'homme a marché sur la lune » (16 ans).
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h - 4 h.
Le Scotch : 21 h - 2 h.
La Boule d'or : 21 h - 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine : 21 h - 4 h.
EXPOSITIONS
Musée d'horlogerie : « les collections ».
Musée des beaux-arts : « Peintures et tapisseries de Claude Loewer ».
Musée des beaux-arts : « Jose Gomez Perales (Madrid), Achille Perîlli (Rome) et Jose Maria Iglesias (Madrid).
Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Wildhaber, 7 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
MANIFESTATION
Théâtre : 20 h 30, « Les ballets modernes du Québec ».

Le Locle

Pharmacie de service : Coopérative, rue du Pont 6 ; dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Sous la neige... une assemblée pas comme les autres !

Protection des tourbières, forêts et pâturages : une prise de conscience

De notre correspondant :

Les autorités cantonales sont habituées à tout... Les représentants de la presse aussi. Mais, sans doute, ni les uns ni les autres n'auront assisté à semblable conférence, convoquée par le chef du département de l'agriculture, le conseiller d'Etat Jacques Béguin. Le but de cette réunion ? Exposer les problèmes posés par l'application de la législation forestière dans le cadre de la protection du paysage et de l'environnement, et d'informer la population sur les dégâts qui peuvent être causés aux forêts et les infractions aux dispositions légales. Cadre de cette rencontre : les tourbières des Ponts-de-Martel, d'une part, et la région du Communal de la Sagne d'autre part.

Si la première partie de ce programme put se dérouler dans des conditions relativement bonnes, la seconde ne put être atteinte, non faute de bras et de bonne volonté, mais de chemins impraticables... C'est, en effet, sous une véritable tempête de neige, qui transforma rapidement les chaussées en terrains pour le moins glissants que se retrouvèrent, dans le bureau communal des Ponts-de-Martel, hier après-midi, M. Jacques Béguin et ses invités. On notait la présence de M. Georges Matile, à la fois président de la commune de la Sagne et de l'Association forestière neuchâteloise, M. Charles-Henri Montandon, conseiller communal des Ponts-de-Martel, M. Louis Favre, inspecteur cantonal des forêts et M. Léonard Farron, inspecteur du 5me arrondissement (comprenant les districts du Locle et de la Chaux-de-Fonds, excepté le territoire de la Brévine).

UNE CONFÉRENCE D'UN GENRE PARTICULIER

C'est une conférence de presse d'un genre particulier, devait préciser d'emblée le chef du département de l'agriculture. On s'y attendait, mais la suite ne démentira pas ces propos. Il ne s'agissait pas, en fait, de présenter quelque nouvelle à « sensation », mais bien d'aborder plusieurs problèmes touchant directement à la protection de l'environnement. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir, dans une suite d'articles, sur divers aspects du service forestier. Cette réunion comportait, en fait, deux buts : les tourbières boisées et les forêts et pâturages.

Pour le premier, une promenade avait été organisée. Elle se déroula, sous la tourmente, au bois des Lattes, propriété de l'Etat de Neuchâtel. Visite des plus intéressantes et qui fit découvrir un site unique, peuplé de bruyères et de bouleaux, où les exploitations de la tourbe faisaient autant de coupes noires à même le terrain. Comme devait le préciser ensuite M. Favre, inspecteur cantonal des forêts, environ 80 % des tourbières recouvertes d'une végétation, relique post-glaciaire, se situent dans le canton. La plupart, dans les vallées des Ponts-de-Martel et de la Brévine. De rappeler également que, jusque dans les années d'après-guerre, l'exploitation était plutôt du type artisanal et réservée exclusivement à la préparation de tourbe-combustible. Mais aujourd'hui, la voici devenue matière horticole, sur un plan souvent industriel. De plus les arbres que l'on trouve dans les tourbières, pins et bouleaux, sont vendus en tant qu'ornement.

On se trouvait placé alors devant une situation qui aurait pu conduire à l'anéantissement ou presque de ces magnifiquens site. Le département de l'agriculture, en 1971, publiait un avis rappelant que les tourbières boisées sont assujetties au régime forestier. C'est-à-dire que l'arrachage d'arbres est soumis à autorisation, de même que les demandes de défrichement. Il était bon de le rappeler, de le confirmer puisqu'il semble que parfois on oublie cette recommandation.

L'Etat entend bien défendre cette nature, il s'y employera. Comme il lance un avertissement, en cette fin d'année qui est proche, à tous les amateurs de sapins de Noël. La « cueillette clandestine » est formellement interdite. Il y va non seulement du respect de l'environnement, mais d'une prise de conscience que certains individus devront acquérir. L'abattage est non seulement proscrit, mais il sera réprimé.

Vive le tourisme, vivent les pique-niqueurs, ajoutait ensuite M. Georges Matile, de la Sagne. Mais honte à ceux qui ne respectent pas la nature. Cette déclaration, il devait la faire aux Entre-deux-Monts, après un trajet pour le moins épique en voiture (la plupart des conducteurs durent abandonner leur véhicule à la Sagne, en raison de l'état de la route). Ce qui permit d'ailleurs à M. Jacques Béguin de prouver, une fois de plus, qu'il était bien du « Haut », puisqu'avec une gentillesse dont chacun lui a su gré, il fit plusieurs voyages pour amener chacun à bon port.

La balade prévue dans les forêts et pâturages de la commune de la Sagne ayant dû être reportée, on parla d'un sujet préoccupant le Communal que chacun connaît pour y avoir fait au moins une fois une « torrée », s'étend sur environ cinq kilomètres. Des prescriptions sévères, rendues nécessaires par la négligence de certains promeneurs, ont dû être prises : feux autorisés, mais à une certaine distance des arbres, défense de parquer ou de circuler à plus de cinq mètres des deux côtés des chemins, etc... Le lundi du Jeûne, on enregistra 400 véhicules. Ce dernier dimanche, une quarantaine d'automobilistes reçurent une contravention. Il n'est nullement question de mettre ce pâturage à ban. Mais, même si l'on estime à 90 % les pique-niqueurs « corrects », les autres en revanche se livrent à des excès que le respect de la nature se doit de réprouver : déchets d'ordures, vidange d'huile de moteur, dégâts aux arbres, etc.

Plus que jamais on doit dénoncer ces pratiques qui consistent à planter des écriteaux dans les arbres avec des clous. Des bûcherons ont été blessés, des engins endommagés lorsque la scie butait contre l'obstacle de métal.

Un problème parmi tant d'autres, évoqué au cours de cette réunion qui vit les autorités, des responsables de communes ou des services forestiers présenter, un après-midi durant, la lutte qu'ils ont engagée, qu'ils entendent mener à bien, avec le concours de toute la population, pour la sauvegarde du patrimoine et de la nature. Un combat qui ne fait que commencer. Pour chacun d'entre nous.

Ph. N.

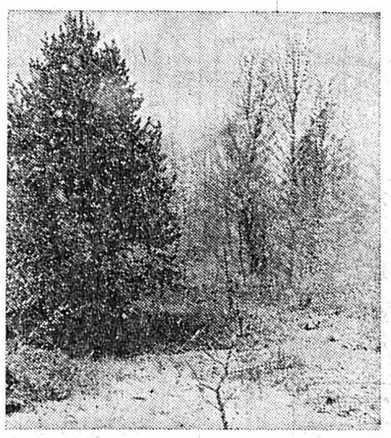

Au Bois-des-Lattes, la couche atteignait déjà quelques centimètres. (Avipress - Michel-Antoine Robert)

Offensive surprise de la neige sur le Jura neuchâtelois : de légers dégâts

De notre correspondant :

On peut être Jurassien, avoir vécu longtemps dans le « Haut » et se faire surprendre. Une surprise de taille, avec la véritable tempête de neige qui s'est abattue, hier le matin, mais surtout dans l'après-midi, sur la région. Certes, il y a des signes qui ne trompent pas. C'est ainsi qu'à la fin de la semaine dernière, à la Chaux-de-Fonds, on commençait à poser les premières décorations lumineuses dans les rues. De plus, un fort vent avait balayé les ultimes feuilles. Mais de là à s'attendre, en rase campagne, à trouver une dizaine de centimètres de neige fraîche... Il y a un pas que les automobilistes, toujours équipés de pneus d'été, n'auraient osé franchir pourtant...

Dans les villes, pas trop de problèmes, même si on signale quelques accidents se soldant par de la tôte froissée. Ce sont les axes principaux qui ont le plus souffert. Les véhicules des travaux publics ont dû intervenir, en fin d'après-midi, sur la route de la Vue-des-Alpes, notamment, et répandre du sel. Plusieurs voitures sont restées en panne, attendant que les chaussées présentent une meilleure adhérence. En début de soirée, par suite d'une baisse de la température, la neige mouillée s'est progressivement durcie. Mais, la prudence reste de mise, pour les conducteurs surtout, en cas de freinage.

Ny.

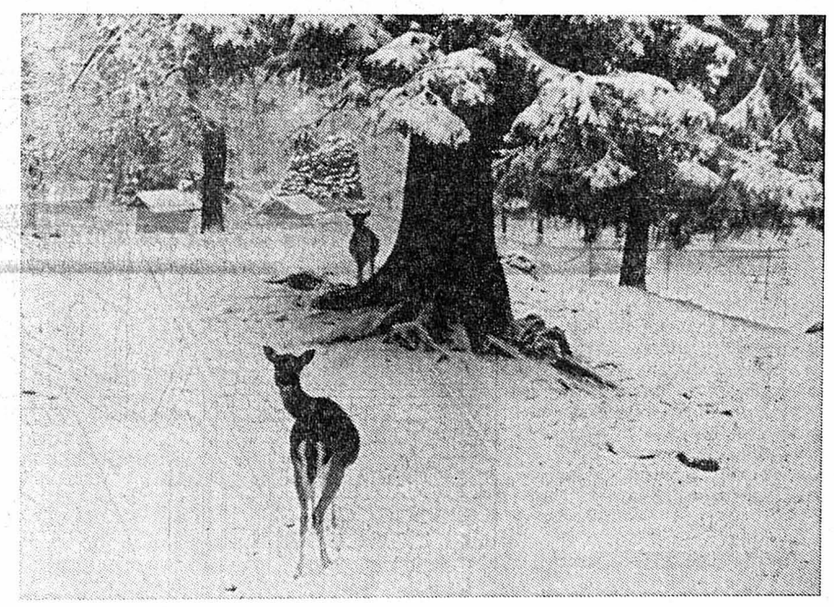

Il semble que les automobilistes n'ont pas été les seuls surpris de l'arrivée de la neige. (Avipress - M.-A. Robert)

La Société mycologique a fêté son quart de siècle d'existence

— Vous êtes de fameux et rusés champignonneurs qui avez su faire apprécier nos sous-bois. Mais, ardents défenseurs de la nature, vous savez aussi et surtout cultiver l'amitié.

Ces quelques propos de M. Charles Jeannet, président du Groupement des sociétés locales du Locle, mieux qu'un long discours, célébraient, avec justesse, le quart de siècle d'existence de la Société mycologique de la ville. Un anniversaire qui se déroula, dans une atmosphère de retrouvailles et de souvenirs, de projets également, samedi dernier, à l'hôtel des Trois-Rois.

Quelque septante personnes se retrouvèrent, à l'heure de l'apéritif, avant d'entamer une longue et sympathique soirée animée de deux ou trois allocutions, la remise de récompenses et un excellent orchestre, « Les Shamrocks ». Mais, si on y ajoute qu'il y eut peu « d'abandons » jusqu'à la fermeture de l'établissement, au petit jour, on aura le reflet d'une cérémonie où le plaisir d'être ensemble et l'enthousiasme furent la caractéristique majeure d'une belle fête.

M. Georges Cuany, président de la Société, releva tout d'abord la présence de M. Georges Champion, président de la Société du Val de Morteau qui, de tout temps, a suivi l'activité de l'association locloise ; de M. C. Jeannet qui apporta le salut des sociétés de la ville et remit, en leur nom, un cadeau à la « Myco ». M. Cuany devait encore mentionner le geste particulièrement apprécié d'amis neuchâtelois qui ont offert un livre sur les champignons, un ouvrage en tchèque, qui n'a pas de prix et rendra les plus précieux services, dans les déterminations notamment.

LA RONDE DE LA RECONNAISSANCE

A l'occasion de cet anniversaire, il convenait aussi de récompenser tous les membres fidèles, ceux de la première heure en tête. C'est ainsi que des plaquettes-souvenirs furent remises aux quatre fondateurs (ils étaient vingt-quatre en octobre 1948), qui font encore partie de la société. Ce sont MM. Virgile Huguenin (malheureusement absent ce samedi), Adolphe Reichen, Georges Scheibler, président technique et expert fédéral pour le contrôle des champignons, membre de la commission des examens de contrôleurs, enfin Paul Zürcher, ancien chef de la police locale. Trois membres méritants furent également à l'honneur, MM. Marcel Chabloz et Louis Dellay, tandis qu'on honorait la mémoire de M. Jämes Guye, décédé récemment. M. Scheibler remercia à son tour, au nom de l'assemblée, M. Cuany pour son activité efficace, déployée au fil des ans.

UN PEU D'HISTOIRE

La Société mycologique, qui compte actuellement 107 membres, a vu le jour le 18 octobre 1948, au Buffet de la gare du Locle. En vingt-cinq ans, cinq présidents se sont succédés à la tête de ce groupe, MM. René Zorn (1948-1950), Henri Jotterand (1951-1959), Georges Scheibler (1960-1963), Virgile Huguennin (1964-1969) et depuis 1970, Georges Cuany.

Pour cinq présidents, deux caissiers seulement : MM. Georges Scheibler (1948-1959) et Rudolf Widmer.

Depuis 1959, la société édite un bulletin dont le soixantième fascicule va sortir de presse. M. Scheibler s'occupe de la partie rédactionnelle, tandis que les remarquables dessins sont dus à la plume d'un Loclois, M. Fritz Jeanneret. M. Cuany prend à sa charge l'impression ; quelques membres s'occupent du brochage et de l'expédition. Une expédition qui concerne toute la Suisse mais aussi la Suède, l'Allemagne, la Hollande et la France. Bulletin international, s'il en est, car la « Myco » entretient de bonnes relations avec des mycologues de renom, de toute l'Europe, tels que les Suédois : Nils Suber et Erik Malm qui, chaque année, sont les hôtes de la société. Amitiés d'autant plus précieuses qu'elles annoncent des échanges d'idées, des expériences, des connaissances.

DES DATES ET DES FAITS

Ces vingt-cinq années d'histoire comportent quelques grandes dates dans les annales du groupe. La première exposition mycologique locloise remonte à 1950. Une deuxième, puis une troisième édition virent le jour en 1952 et 1955. Depuis 1956, cette manifestation se déroule annuellement. En 1972 et 1973, ce fut l'ancien Home Zenith qui l'accueillit.

Autre fait marquant, la Journée romande de mycologie, au Locle, en 1965, et cette année, en mars, la réception des délégués de l'Union des sociétés suisses de mycologie. Ces débats se déroulaient pour la deuxième fois seulement, en Suisse romande (sur 55 assemblées fédérales). Mais l'activité ne s'arrête pas là. Outre les visites d'expositions en Suisse et à l'étranger, les membres se retrouvent de mars à octobre, à l'exception des vacances horlogères, tous les lundis pour des séances de détermination. Si l'on y ajoute d'innombrables sorties « sur le terrain », pour le ramassage ou des études, on pourra mieux apprécier la vitalité de la « Myco » qui, depuis un quart de siècle, a mis toutes ses forces au service d'une noble cause : le respect du cryptogame et de la nature.

Ph. N.

A somme égale, intérêt supérieur! Il suffit, pour en jouir, de nous confier vos économies pour une période précise.

5½% OBLIGATIONS DE CAISSE SBS

11.212.B

5¼ % 3 ou 4 ans de terme
5½ % 5,6,7 ou 8 ans de terme

1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

Informations horlogères

LIP : nouvelles mesures du Ministère du travail

Le ministre français du travail et de l'emploi, M. Georges Gorse, a annoncé hier, dans une déclaration à l'AFP, qu'un haut fonctionnaire de son Ministère se rendra prochainement à Besançon, pour mettre en œuvre les mesures propres à accélérer le reclassement des travailleurs sans emploi.

M. Georges Gorse a exprimé « son intention de mettre en œuvre de la façon la plus complète et la plus libérale».

L'ensemble des moyens dont dispose le Ministère du travail pour assurer aux travailleurs sans emploi des anciens établissements Lip, un reclassement direct, ou s'ils le désirent, un reclassement après une formation accélérée.

Le ministre a indiqué que le haut-fonctionnaire qui se rendra, à cette fin, à Besançon, sera chargé de mettre en œuvre, sur place, avec les autorités locales, les mesures propres à accélérer le reclassement des travailleurs sans emploi.

« Ces dispositions ne préjugent pas des offres de reprise industrielle qui pourraient se présenter », a ajouté le ministre.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Au tribunal correctionnel du Val-de-Ruz

Il aimait trop les voitures et les vacances

De notre correspondant :

Le tribunal correctionnel du Val-de-Ruz a siégé, hier matin, à l'hôtel de ville de Cernier, sous la présidence de Mme Ruth Schaer-Robert. Le siège du Ministère public était occupé par M. Henri Schupbach, procureur général. Le poste de greffier était tenu par M. Marc Monnier, substitut.

Jean-Pierre Chavaillaz, âgé de 33 ans, actuellement détenu, est renvoyé devant le tribunal pour escroqueries, abus de confiance et filoueteries d'auberges. En janvier 1973, il était libéré conditionnellement du pénitencier de Witzwil où il purgeait deux peines d'emprisonnement, l'une de 15 mois, l'autre de 10 mois. Il lui restait à faire un solde de peine de 8 mois. Le 15 janvier, l'office du patronage des détenus libérés, à Berne, plaçait le prévenu comme mécanicien à la fabrique d'horlogerie de Fontainemelon, d'où il était congédié, fin avril, pour absences injustifiées.

Le 6 avril, le prévenu obtenait un prêt de 1500 fr. d'un établissement bancaire par l'intermédiaire d'un employé qu'il avait induit en erreur en cachant sa véritable situation : qu'il était en libération conditionnelle et sous tutelle, par exemple. Avec cet argent, il acheta une voiture d'occasion pour le prix de 1620 fr., sur lequel il versa un acompte de 1000 francs. Quelques jours plus tard, il remit la voiture à un garage de Peseux pour réparations. Prétendant qu'il devait disposer d'un véhicule pour son travail, il se fit confier une voiture en location. Puis, il se rendit à Thielle où il logea dans un hôtel avec une amie. Une semaine plus tard, il quittait l'établissement, sans payer la note qui s'élevait à 388 fr., pour se rendre au Valais. A Sierre, se faisant passer pour le propriétaire de la voiture que le garage de Peseux lui avait louée, il la remit à un garagiste pour diverses réparations et obtint de celui-ci une autre voiture de remplacement en location. Lorsqu'il la restitua après avoir parcouru un nombre considérable de kilomètres, le garagiste s'aperçut que le prévenu avait déconnecté le câble du compteur kilométrique. Invité à payer les factures concernant les réparations faites au premier véhicule et la location du second, le prévenu reconnut qu'il n'était pas en mesure de s'exécuter. Pendant son séjour au Valais, le prévenu a encore frustré un hôtelier chez lequel il avait pris chambre et pension avec son amie, pendant 17 jours, d'une somme de 925 francs. Enfin, à Fontainemelon, en l'espace d'un mois, du 24 avril au 28 mai, le prévenu a prélevé pour 1083 fr. 50 d'essence à la station self-service de la Société de consommation, après avoir signé un contrat.

Le prévenu reconnaît les faits. C'est l'attrait des voitures qui l'a poussé à agir comme il l'a fait. A chaque question du juge concernant ses agissements, il répond invariablement « Je voulais payer ». Il ne dit cependant pas « comment » lorsque le juge le lui demande.

Les infractions reprochées à Jean-Pierre Chavaillaz étant reconnues, le procureur général sera bref dans son réquisitoire. Il relève la gravité objective et subjective des infractions et demande au tribunal de condamner le prévenu, compte tenu de ses antécédents, à douze mois d'emprisonnement sans sursis.

Brève sera aussi la plaidoirie de l'avocat du prévenu qui conclut à une réduction de la peine requise.

Jean-Pierre Chavaillaz est condamné à neuf mois d'emprisonnement sans sursis, dont il faut déduire 148 jours de détention préventive. Les frais, arrêtés à 1213 fr. 75, sont mis à sa charge. Avant de lever l'audience, le juge rend attentif Jean-Pierre Chavaillaz qu'en continuant dans cette voie, il va tout droit au-devant d'un internement administratif.

CARNET DU JOUR

EXPOSITIONS
Cernier, Collège secondaire : « Le ciel ».
Chézard, Boutique d'art : l'art populaire mexicain.
Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

Un train routier se renverse sur une auto

Alors qu'il circulait, hier, vers 15 h 45, au volant d'un train routier accouplé d'une remorque sur laquelle étaient posées des billes de bois, M. E.A., dans le virage à droite du lieu dit « Beyerel », a perdu la maîtrise de son convoi. La remorque a, alors, heurté le trottoir avant de se renverser sur une voiture, arrivant en sens inverse et pilotée par M. R.G. de Fenin. Mme Françoise Gogniat, passagère de l'auto, blessée, a été hospitalisée à Landeyeux.

CERNIER

Centenaire de la S.F.G.

La S.F.G. de Cernier s'apprête à fêter, ce mois, son centième anniversaire. Deux manifestations sont prévues pour marquer cet évènement. Elles se dérouleront à la salle de gymnastique. Une soirée populaire sera organisée le vendredi 23 novembre à laquelle participeront des sections du Val-de-Ruz et les sociétés locales de Cernier. Le spectacle sera suivi d'un bal. Le samedi 24 novembre est réservé à la cérémonie officielle qui se déroulera en privé.

Un comité est depuis longtemps déjà à la tâche. Il est composé de MM. Claude Bedaux, président ; André Blandenier, 1er vice-président ; Roger Gremaud, 2me vice-président ; Maurice Gioria, secrétaire ; Roger Guyot, caissier. Diverses commissions ont également été désignées.

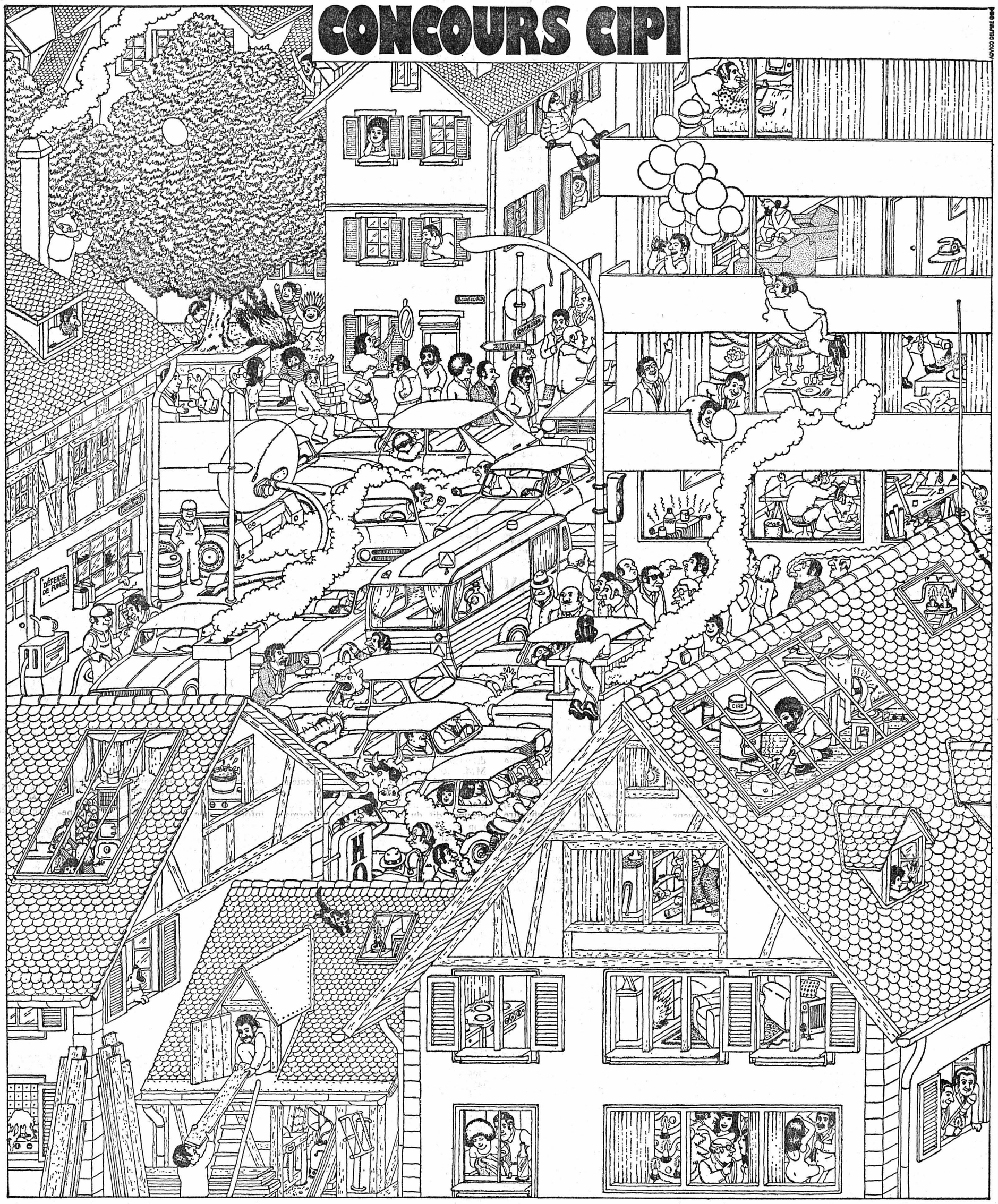

Prévenez 33 incendies avant qu'ils éclatent

La plupart des incendies se déclarent à la suite d'une erreur ou d'un oubli commis par inadvertance, négligence ou distraction. Pour agir correctement, il faut apprendre à connaître les dangers d'incendie. En voici une excellente occasion.

Partout, le danger guette

Sur ce dessin où se passent tant de choses, le caricaturiste Alain Le Saux a esquissé 33 causes possibles d'incendie. A vous de les découvrir.

Des prix qui montent en flèche

Si vous avez encerclé correctement au moins 20 risques d'incendie, vous recevrez le dessin de Le Saux en poster-couleur, format 67 × 98 cm (jusqu'à épuisement du stock).

Si vous avez marqué correctement 25 risques d'incendie ou plus, vous recevrez le dessin de Le Saux sous forme d'un original «Jeu de dés anti-incendies» (jusqu'à épuisement du stock).

Et si vous avez découvert tous les risques, vous participerez en plus au tirage principal:

1er prix: une 2 CV rouge pompiers avec extincteur (Citroën 2 CV 4).

2e au 50e prix: un extincteur* portatif avec marque de contrôle, pour la voiture ou la maison.

*Ces prix sont offerts par les maisons suisses de la branche.

Dernier délai d'envoi: 30 novembre 1973 (timbre postal). Ce dessin reparaîtra dans ce journal le 16 février 1974, avec tous les cercles justes et un bref commentaire.

Regardez bien. Prenez un crayon rouge et encerclez chaque personne commettant une faute et chaque situation dangereuse (comme ci-contre).

Conditions de participation

Le concours cipi est ouvert à tous, à l'exception des collaborateurs du Centre d'Information pour la Prévention des Incendies et de ceux de son agence de publicité.

Chaque participant ne peut envoyer qu'une seule réponse. Des tirages à part du concours (pour parents, amis, etc.) peuvent être demandés gratuitement au cipi par simple carte postale. La participation au concours implique la reconnaissance tacite des conditions.

Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours.

Nom/Prénom: _____

_____

Adresse: _____

_____

NPA/Lieu: _____

FAN

Envoyez la feuille – avec vos nom et adresse – au cipi, Bundesgasse 20, 3011 Berne.

cipi

Centre d'information pour la prévention des incendies

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Coup double de l'Association des amis de J.-J. Rousseau

De notre correspondant culturel :

Pour la deuxième fois, l'Association des amis de Jean-Jacques Rousseau a rompu avec la tradition qui voulait que son assemblée générale se déroulât à la salle de lecture de la bibliothèque de la ville, à Neuchâtel : en 1972, elle convia ses membres au palais DuPeyrou, et cette année à Môtiers où, d'ailleurs, elle a fait coup double, voire triple ! En effet, gratifiés d'un temps automnal sans défaut, une cinquantaine de Rousseauistes se sont réunis, samedi après-midi, au chef-lieu du Val-de-Travers pour assister à l'assemblée, puis au vernissage de la nouvelle exposition temporaire du petit musée Rousseau, enfin à un repas servi au château voisin où, simultanément, siégeait la confrérie des Olifants.

Intéressé par tout ce qui touche à la culture, le conseiller d'Etat François Jeanneret, chef du département de l'instruction publique, était présent, du fait aussi que les photographies exposées au musée sont l'œuvre des élèves d'un cours ACO du Collège régional de Fleurier, dont le directeur, lui, était absent... M. François Matthey, président de l'association, a également salué MM. Alfred Schnegg, archiviste de l'Etat, Wirz, représentant la société Rousseau de Genève, Gilbert Bieler et Pierre-André Delachaux, responsables du cours ACO-photo, ainsi que quelques-uns de leurs élèves.

INTENSE ACTIVITÉ

Forte de 188 membres, l'Association des amis de J.-J. Rousseau poursuit une activité à la fois cachée et visible. Cachée, lorsqu'elle enrichit par des achats la collection neuchâteloise des manuscrits de l'auteur des « Confessions », déposés à la bibliothèque de la ville ; ainsi, ces derniers mois, ce fonds a été complété par l'acquisition d'une lettre à Mme Dupin du 30 août 1760 et d'une épître à Deleyre du 10 novembre 1759, obtenue grâce à la générosité des membres qui ont versé des dons pour un montant de 1745 francs.

Visible également, grâce au bulletin d'information qui renseigne les Rousseauistes sur l'actualité littéraire, concernant le promeneur solitaire, et surtout grâce au musée de Môtiers où a lieu chaque année une exposition thématique en marge de la présentation permanente d'une riche série iconographique. Dans cette optique, M. Matthey a évoqué les projets d'une exposition de cartes à jouer — dont celles annotées par Rousseau — au musée d'art et d'histoire de Neuchâtel ; de la revitalisation de l'île de Saint-Pierre, refuge du philosophe, après son départ précipité de Môtiers en septembre 1765 ; et de l'ouverture probable, au Collège latin de Neuchâtel, d'une salle spécialement affectée à la collection des manuscrits et autres documents relatifs à Jean-Jacques. A relever que plus de 1000 visiteurs signent chaque année le livre d'or du musée môtisan, sans compter tous les autres anonymes !

Néanmoins, ce musée réclame quelques aménagements tels que la pose de verres protecteurs pour la bibliothèque, le remplacement de la table de chêne momentanément prêtée par le musée régional voisin, la mise à l'abri de la robe de Mme DuPeyrou etc. Pour cela, il faut de l'argent qui manque aussi pour acquérir une statuette originale en plâtre, du XVIIIe siècle, représentant Rousseau en pied ; cette jolie pièce pourrait être exposée dans la future salle du collège latin ! Et le président Matthey de se réjouir de l'intérêt manifesté par plusieurs Rousseauistes biennois, en particulier M. et Mme Frédéric Marthaler, en faveur d'un renouveau à apporter au séjour de Rousseau à l'île de Saint-Pierre ; des tractations sont en cours à ce sujet avec l'hôpital de l'Isle à Berne, propriétaire de la maison qui hébergea le « lapidé » de Môtiers pendant quelques semaines, alors que plusieurs Biennois sont devenus membres de l'association, de même que les municipalités de Bienne et de la Neuveville. En fin de séance, le professeur Marthaler a eu l'occasion de préciser ses vues, quant à la revitalisation de l'étape insulaire de l'écrivain qui lui consacra la 5me promenade de ses « Rêveries ».

Après avoir excusé l'absence de quelques membres et invités, et rappelé la mémoire de Rousseauistes récemment décédés, M. Matthey a accueilli 10 nouveaux adhérents et a rendu hommage à Mlle Claire Rosselet, octogénaire depuis peu, qui dirigea l'association de 1956 à 1968 et qui, retenue par un mariage, manque cette année l'assemblée générale pour la première fois !

LE COMITÉ

Etablis par M. Frédéric-S. Eigeldinger, trésorier, les comptes laissent apparaître au bilan un actif de 2088 fr., alors que l'exercice écoulé se solde, lui, par un déficit de quelque 4500 fr. Quant au comité, il a été augmenté de deux nouveaux membres : MM. Frédéric Marthaler, professeur à Bienne, et René Perret, comptable à la bibliothèque de Neuchâtel, depuis longtemps collaborateur officieux de l'association, qui reprend la caisse des mains de M. Eigeldinger qui devient secrétaire adjoint. Les autres membres de l'exécutif rousseauiste sont Mlles Claire Rosselet et Thérèse Schmid et MM. Eric Berthoud, François Matthey, Philippe Favarger et Eric-André Klauser. MM. François Rytz et Jean-Jacques Clémençon assument la vérification des comptes.

TRAIT D'UNION

En présentant l'exposition temporaire 1973-1974, consacrée à l'illustration photographique de la lettre du 28 janvier 1763 adressée de Môtiers par Rousseau à son ami le maréchal de Luxembourg et décrivant le milieu géographique et humain du Val-de-Travers de la seconde moitié du XVIIIe siècle, M. Matthey n'a pas manqué de rappeler l'épître du 20 janvier de la même année dans laquelle le protégé de Milord Maréchal brosse, selon la méthode de l'approche concentrique, un portrait de la Suisse et de ses habitants, du pays de Neuchâtel et de ses gens, avant d'aborder le cas particulier du Vallon dans la lettre suivante du 28 janvier.

Il a ensuite donné la parole à M. Delachaux, professeur au collège régional de Fleurier, qui a expliqué le processus de travail de ses élèves du cours de photo ACO (activités complémentaires à option) qui, après avoir lu la dite lettre, ont tiré des dizaines de clichés, les ont sélectionnés une fois développés et en ont agrandi une vingtaine sur les thèmes de l'eau, de la forêt et de l'artisanat. Une expérience passionnante pour chacun et aussi un modèle à suivre de collaboration efficace entre un musée et une école au profit du public invité à visiter cette exposition ouverte tous les jours au musée Rousseau de Môtiers.

Réalités

L'homme d'aujourd'hui

L'homme de ce temps, un être libre ? Quelle bonne blague ! Ou plutôt quelle amère ironie. Libre, cet individu que l'on identifie à la masse en le coupant soigneusement sur le même « patron » qu'une pièce de garde-robe à la mode ? Libre, cet auditeur dont on oriente habilement les pensées vers un but fixé dans l'intérêt de certaines idéologies appelées fortes ?

On industrialise les talents de l'homme comme on centralise ses capacités en vue de l'avancement technologique d'une société vouée à la mort par la suprématie des machines et des moteurs.

Libre, l'homme de ce temps, entraîné dans une ronde infernale ? Le croire et le dire est méconnaître ses vrais besoins et accepter la condition avilissante du robot. L'homme, créature de Dieu, avec un cœur, des sens, une intelligence et une âme, où est-il et que fait-il dans cette ère de confusions ?

Il erre à la recherche d'un lieu, d'une révélation, d'une confirmation. A mesure qu'il se déshumanise, sa solidarité s'émousse, sa participation s'effrite et les échanges deviennent de plus en plus hâtifs, superficiels. La limitation de ses responsabilités et de ses risques le plonge dans une forme de sécurité, qu'il serait plus correct d'appeler détachement, isolement. Parce que la liberté de l'homme d'aujourd'hui c'est cela, la solitude dans sa tour d'ivoire ! Malgré l'abondance des moyens d'informations et de communications, quel tragique paradoxe : l'homme se sent seul, irrémédiablement seul. On ne peut peupler cette solitude par la matière, le confort, le bien-être. L'animal se contente « d'être » et « d'avoir », mais l'homme ne subsiste comme tel qu'en regard du « devenir ». Parce que chaque être humain a une mission ici-bas, il entre dans la course de la vie porteur d'un message, d'une flamme sacrée. Le monde n'a pas le droit de le lui voler, ni d'éteindre son flambeau.

L'homme a été créé semblable à l'image de son Créateur et jamais, aussi dégradants que soient certains esclavages modernes, cet être ne deviendra chose, objet ou animal évolué.

Il faut y réfléchir car le poison du doute et du conformisme aux tendances actuelles, l'attirance des ténèbres asservissent les esprits et s'infiltrent en nous, comme un mal sans remède !

L'homme d'aujourd'hui, épargné par certains soucis immédiats, quotidiens, se trouve en face d'un des plus graves dilemmes qui soient : sa liberté d'individu conscient, responsable, épris de justice, ou l'anéantissement de sa personnalité et de sa dignité dans un fatalisme déroulant une auto-destruction passive. Chateaubriand disait : « Entretenez avec un prudent respect le mystérieux foyer de l'enthousiasme pour le beau, le vrai et le juste ; c'est là notre réelle richesse ».

Et la sauvegarde de notre raison d'être et de notre liberté aussi !

Anne des ROCAILLES

Etat civil de Couvet

NAISSANCES : (toutes maternité de Couvet). 2. Bonny Cyril, de Pierre-Alain et de Dominique, née Biselli, à Saint-Sulpice ; 2. Mozzillo Katia, de Massimo-Eduardo et d'Anne-Marie-Yvonne, née Léchot, à Couvet ; 2. Branca Elisa, d'Antonio et de Teresina, née Russo, à Couvet ; 6. Planchamp Fabrice-Christian, de Jean-Christian-René et de Georgette, née Vaucher, à Fleurier ; 11. Fluckiger Véronique, de Roger-Arthur et de Jacqueline, née Müller, à Travers ; 11. Tontini Cédric-Armand, d'Adolphe et de Micheline-Yvonne-Renée, née Massironi, à Couvet ; 11. Colomb Sébastien-Claude, de Jean-Pierre et de Chantal, née Mojonnier, à Fleurier ; 11. Michel Martine, d'Arthur-Christian et de Marie-Louise, née Jaquet, à Travers ; 15. Leuba-dit-Galland Kathia-Nicole, de Philippe-Paul et de Monique, née Flückiger, à la Côte-aux-Fées ; 14. Poncioni Philippe-Walter, de Denis et de Marianne, née Dénervaud, aux Verrières ; 17. Curchod Fabienne, de Jean-Pierre et d'Ermine-Marie, née Feller, à Couvet ; 20. Guerrero Irène, de José et de Maria, née Nunez, à Travers ; 21. Mastantuono Giuseppe-Mario, de Mario et d'Angelina-Lucia, née d'Agostino, à Fleurier ; 25. Blaser Christine, de Francis-Roger et d'Ursula, née Henzi, à Fleurier ; 26. Zanier Patrik, de Marino et de Mirta, née Casali, à Fleurier ; 27. Evard Jean-Paul, de Jean-Maurice et de Margrit-Thérèse, née Jutzi, aux Verrières ; 30. Jornod David-Eric, de Donald et d'Evelyne, née Herbiet, à Travers ; 31. Currit Eric-Bernard, d'Alfred-André et de Jacqueline-Alice, née Monnet, à Travers.

MARIAGES : 19. Kirchoffer Jean-Jacques et Haldimann Edith-Martine ; 15. Frutig Daniel et Schutz Cécile-Marguerite.

DÉCÈS : 3. Cretenet Charles-Armand, né le 29.10.1892, domicile, Fleurier ; 12. Wagli née Dubois, Marguerite-Sophie, née le 23.01.1889.

L'Ecole professionnelle cantonale de Fleurier poursuit avec bonheur son œuvre de formation

De l'un de nos correspondants :

Rédigé par son directeur, M. Robert Jéquier, le rapport d'activité de l'Ecole professionnelle cantonale de Fleurier pour l'année 1972-1973 vient d'être publié. On y apprend que la surveillance de l'école a passé du ressort du département de l'industrie à celui de l'instruction publique dès le 1er juillet, seules les questions relatives au droit du travail et au contrôle des apprentissages relevant encore du département du conseiller d'Etat René Meylan. Cette surveillance est exercée par une commission d'une douzaine de personnes, présidée par M. André Sutter, de Fleurier. Y siègent notamment, avec voix consultative, MM. Guy Bédat, de l'office cantonal du travail, remplacé dès le changement de ressort par M. René Tschanz, chef du service de l'enseignement technique et professionnel auprès du DIP ; Robert Jéquier, directeur, et Francis Maire, maître principal responsable de l'enseignement commercial.

Le corps enseignant de l'Ecole professionnelle cantonale comprend quatre maîtres à plein temps (MM. Robert Jéquier, Francis Maire, Jacques Simon et Maurice Steiner) et sept maîtres à temps partiel. Outre les leçons obligatoires, cinq cours facultatifs du soir ont été organisés qui ont rencontré un plein succès parmi de nombreux apprentis. Au début de l'année scolaire 1972-1973, 54 nouveaux élèves ont été enregistrés, y compris ceux de l'Ecole technique de Couvet et les apprentis de l'usine Dubied qui suivent les cours de culture générale. D'où, en mai 1972, un effectif total de 210 élèves ainsi répartis : 61 en section commerciale et administrative ; 15 en section « vente » ; 75 en section mécanique de précision ; 17 à la classe d'horlogerie ; et 42 à l'Ecole technique de Couvet.

En cours d'année, on n'a déploré que trois ruptures de contrat d'apprentissage, mais on a relevé qu'un seul échec — sur les 66 élèves de l'école fleurisane qui ont subi les examens de fin d'apprentissage, soit 22 employé(e)s de commerce et d'administration ; six vendeurs et vendeuses ; 26 mécaniciens de précision ; deux régleuses ; quatre horlogers et horlogères et six diplômes et l' ETC.

« FAITS DIVERS »

Au nombre des « faits divers » touchant à l'Ecole professionnelle cantonale de Fleurier, le rapport du directeur Jéquier relate le rôle de responsable cantonal joué par M. Francis Maire dans la mise sur pied des cours de perfectionnement 1973 destinés aux maîtres des écoles commerciales neuchâteloises (élaboration de programmes, étude de nouveaux moyens d'enseignement, visites et conférences). Il énumère aussi les cours organisés par l'OFIAMT et l'office cantonal du travail et suivis par des maîtres de Fleurier (séminaire pour directeurs, pédagogie institutionnelle, informatique, emploi du rétroprojecteur, économie d'entreprise, laboratoires de langues, notions sur les ordinateurs, commandes pneumatiques, moyens audio-visuels, etc.). Au chapitre des dons, à noter celui d'Universo SA : un appareil de démonstration des commandes automatiques. Dans le secteur industriel, fort bien équipé sur le plan technique, les achats ont été rares ; en revanche, dès 1974, le secteur commercial, peu doté en crédits d'équipement jusqu'ici, sera pourvu d'une salle de dactylographie des plus modernes...

COURS POUR ADULTES

M. Jéquier signale encore les cours donnés aux adultes dans le cadre de l'école qu'il dirige : 14 leçons sur les éléments d'automatisme, par M. Maurice Steiner et une session de sensibilisation à la pédagogie institutionnelle par M. Henri Hartung. Il traite également de la coordination à l'intérieur du Centre de formation professionnelle du Val-de-Travers (Ecole professionnelle cantonale de Fleurier et Ecole technique de Couvet), dont la commission est présidée par M. Daniel Curchod, directeur du Plan-de-l'eau et du Furcil, et dont le collège de responsables, autrement dit la direction, est un triumvirat formé de MM. Robert Jéquier, Francis Maire (déjà cités) et Marcel Monnin, directeur de l'ETC. Cette coordination se manifeste au travers des travaux de trois groupes dit du règlement, de l'information et propagande, et justement de coordination. Ces travaux ont permis une harmonisation des programmes, des horaires et des enseignements au sein du centre vallonnier, nanti également d'un bulletin scolaire uniformisé. Présidé pour l'année 1973-1974 par M. Monnin, le collège des responsables l'a été en 1972-1973 par M. Jéquier qui clôt son rapport par ces termes pleins de dynamisme : « L'œuvre n'est pas achevée. Il faut poursuivre. »

C. R.

Préprofessionnel et non professionnel !

(sp) Contrairement à ce que laissait croire le titre d'un article paru dans notre édition de samedi, c'est un observateur préprofessionnel (autrement dit un maître de la section préprofessionnelle du degré secondaire inférieur) et non professionnel, qui a été désigné en la personne de M. Gilbert Jaton pour siéger avec voix consultative au sein de la commission du collège régional.

A la paroisse réformée

A la veille de l'anniversaire de la Réformation, le pasteur Perriard a fait, mardi soir, une causerie sur la vie de Calvin, et sur « Jean Calvin, directeur de conscience ».

Une rencontre des persones âgées et isolées aura lieu le 14 novembre à la Salle de paroisse. Enfin, une offrande missionnaire sera organisée au sein de la paroisse.

LA SAISON DU SKI-CLUB

De notre correspondant :

Le Ski-Club de Couvet a siégé, vendredi soir, sous la présidence de M. André Schmid et en présence d'une vingtaine de membres. Ces derniers ont accepté deux démissions et admis comme membres supporters, M. et Mme André Stalder de Châtillens. Ils ont été informés que l'assemblée du groupement régional des clubs de ski du Val-de-Travers et de la Brévine aurait lieu ce soir à Buttes et que vendredi se tiendrait à Saint-Imier une assemblée générale extraordinaire du Giron jurassien.

Pour la première séance, celle de ce soir, au cours de laquelle il sera discuté de l'organisation des concours régionaux et jurassien de la saison 1974, ce sont MM. Heinz Heiniger et Serge Droz qui ont été désignés comme délégués. M. Jean-Pierre Zürcher a invité les membres du Ski-Club à s'entraîner individuellement sur la piste Vita. Quant à la commission du chalet, une subvention lui a été accordée en faveur de l'organisation de la fête de Noël et de l'achat de briquettes.

Le traditionnel souper des « Pères » aura lieu le 15 décembre et l'arbre de Noël le 16 décembre. L'étude du chauffage du chalet se poursuit. La commission technique a fixé un entraînement sur la piste finlandaise pour le 17 novembre, un cross au chalet pour le 2 décembre. Entre Noël et Nouvel-An se déroulera le camp de ski de la jeunesse covassonne. En février, aura lieu aux Paccots, la rencontre des OJ des troix skis-clubs de Couvet, Môtiers et Lausanne-Chevreuil, rencontre qui s'était déroulée l'année passée à Couvet.

Un crédit de 600 fr. a été voté en faveur de la commission technique pour l'organisation de ses manifestations hivernales. L'installation du téleski de la société aura lieu samedi. Un projet est à l'étude concernant une sortie à ski de trois jours qui pourrait être organisée lors du week-end coïncidant avec le 1er mars. Concernant la 5me « Blanche randonnée » du Ski-Club, patronnée par la « FAN », qui se déroulera les 9 et 10 mars, il est prévu des corvées pour l'aménagement intérieur du garage de la moto-luge samedi. Les bonnes volontés sont aussi attendues pour la fabrication des souvenirs destinés à cette marche et course à ski. La prochaine assemblée a été fixée au 7 décembre au local de l'hôtel Central. A cette occasion, la soirée sera agrémentée de films et de diapositives.

MÔTIERS

Double campagne pour le Musée régional

(sp) Lors du bouclement des comptes du Musée régional d'histoire et d'artisanat à la fin octobre, M. E. Hasler, trésorier, a pu constater que la double campagne menée depuis deux mois pour recueillir des fonds et recruter des membres avait déjà porté des fruits, bien que l'objectif à atteindre soit encore fort éloigné. Néanmoins 220 personnes ont d'ores et déjà payé leur carte de membre, tandis qu'une trentaine d'anciens adhérents n'ont pas encore renouvelé leur cotisation. Quant aux dons en espèces, ils se montent à 5035 fr. 90, dont un versement de 20 fr. de la commune de Couvet ! La campagne reste ouverte.

BUTTES

Neige à la Robella

(sp) Pour la deuxième fois de cet automne, hier matin, une mince couche de neige tapissait le pâturage de la petite Robella, sur Buttes, comme d'autres endroits du Haut-Jura.

Si ce n'est pas encore l'hiver — un paysan nous disait qu'il faut que la neige tombe sept fois avant qu'elle ne prenne définitivement pied !... L'automne est désormais bien là, avec les feuilles mortes, sa grisaille et ses forêts partiellement dénudées aux tons roux si beaux après la « monotonie » verdoyante de l'été.

Dans le fond du Vallon, après le grésil du matin, la neige s'est aussi mise à tomber au milieu de l'après-midi. Alors que lundi soir vers 23 h, le thermomètre indiquait encore 14 degrés au-dessus de zéro, le mercure était notablement descendu mardi.

COUVET

Au Hockey-Club

(c) Le championnat de 3me ligue de hockey-sur-glace du groupe 10 A auquel le H.-C. Couvet prendra part en compagnie de Marin II, Université de Neuchâtel, Travers et les Ponts-de-Martel II, débutera pour l'équipe covassonne présidée par M. Henri Renaud, fils, et entraînée par M. Jean Clerc, le 18 novembre contre Marin II. Les hockeyeurs covassons s'entraînent depuis deux mois et parallèlement au maintien de leur forme physique, ils patinent le lundi soir à Fleurier depuis quatre semaines. Ils ont disputé deux matches amicaux, le premier à Yverdon contre Sainte-Croix et le second à Fleurier contre Serrières. Les matches officiels ont été fixés, à part deux en novembre, en décembre et janvier.

Ramassage des déchets encombrants

(c) La direction des travaux publics de Fleurier a fixé pour la fin de cette année au 21 novembre et au 27 décembre, le ramassage des déchets encombrants pour les particuliers qui doivent préalablement trier la ferraille, le papier, le verre et les chiffons pour faciliter le travail des éboueurs.

Les industriels, propriétaires de magasins et commerçants ont l'obligation d'évacuer par leurs propres soins, les déchets encombrants combustibles à l'usine d'incinération de Couvet le lundi de 14 h à 17 h, et le mercredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h.

Les garagistes, les usines ou artisans qui ont des déchets liquides, huiles de vidange, vieilles huiles de machines, mazout, benzine, pétrole ou autres produits similaires, sont tenus de les entreposer dans des récipients étanches et de les livrer à l'usine d'incinération de Couvet les mêmes jours et aux mêmes heures que les déchets encombrants combustibles.

Enfin, les produits toxiques, acides, etc. ne sont pas pris en charge par l'usine de Couvet et doivent être amenés au centre de destruction de la Chaux-de-Fonds.

Un kilomètre à pied... avec l'UPN

(sp) Sans doute la chanson a-t-elle raison qui affirme qu'un kilomètre à pied ça use les souliers ! Mais, hormis cette usure accessoire, quel bien cela fait de se balader sans l'intermédiaire d'un véhicule motorisé, avec ses seules jambes pour se déplacer, ses seuls yeux pour voir, ses seules oreilles pour entendre, son seul nez pour sentir et ses seules mains pour toucher !

Encore faut-il savoir pratiquer correctement ce tourisme pédestre remis à la mode depuis quelques années par ces marches collectives à l'arrière-goût de boni financier pour les organisateurs et de médaille pour les participants. Faut-il vraiment constituer un troupeau ou suivre un itinéraire balisé de petits drapeaux publicitaires pour déambuler avec profit par monts et vaux ?

La section vallonière de l'Université populaire neuchâteloise a demandé à un spécialiste praticien, M. Robert Porret, de Neuchâtel, de répondre aux questions relatives au tourisme pédestre à l'enseigne du 2me cours UPN qui a débuté mardi soir au Collège régional de Fleurier. M. Porret proposera notamment des parcours pédestres pour promeneur solitaire au accompagné, et illustrera ses propos par de nombreuses dispositives.

Eclairage du Vieux-Collège

(c) Durant l'exposition de l'artisanat romand à Couvet (ARC), la façade ouest du Vieux-Collège avait été éclairée par des projecteurs mis en place provisoirement. Or, le Conseil communal a décidé de faire installer prochainement deux projecteurs qui éclaireront « depuis le bas » cette belle façade de style « Renaissance italienne », appartenant à un bâtiment dont les plans ont été conçus par l'architecte Constant Dubied. Des précisions encore : en 1971, toutes les façades du Vieux-Collège furent recrépies et les pierres de taille ravalées ; au-dessus de la porte d'entrée principale, côté ouest (donc celui qui sera éclairé), le Vieux-Collège porte sa date de naissance en chiffres romains : MDCCCXLVII, (1847).

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 15, Bleue est la mer, blanche est la mort (ciné-club).

Môtiers, château : ouvert.

Môtiers, musée Rousseau : ouvert.

Fleurier, patinoire : ouverte.

Fleurier, Le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Couvet, Jolly-bar : ouvert.

Médecin et pharmacien : habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Bureaux de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, téléphone 61 10 37 ; *Les Verrières :* Banque cantonale.

Fleurier, police du feu : tél. 61 12 04 ou 18.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Les **Contemporains 1900 du Val-de-Travers** ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Fritz PERRELET

leur fidèle collègue et ami.

critique TV

Dans le piège

Par quelle malice un sujet aussi vaste, aussi ambitieux que le thème choisi pour « Le grand soir », cette nouvelle recherche de spectacle total qu'a tentée pour la deuxième fois la TVR, laisse-t-il si peu d'impression ?

Devant une somme d'informations, de sensations aussi dense et surtout devant un moyen aussi nouveau que complet, a-t-on le droit, jouant les vieilles barbes, de citer le proverbe « qui trop embrasse, mal étreint » ?

Ces émissions « Patch-work » sont comme les ouvrages de dames du même nom, ou un très grand hasard conduit à une réussite inattendue, ou le réalisateur de l'œuvre a beaucoup de goût et de talent et le résultat est en proportion du mérite. Disons simplement que le hasard n'a pas été très favorable vendredi dernier.

Si la première émission du « Grand soir » a été une pleine réussite, c'est que son thème « Le racisme » est bougrement moins difficile à traiter que « La folie », mieux cernable parce qu'au départ plus circonscrit.

La folie, qu'est-ce ? La contre raison, la déraison, la surraison ou tout simplement la raison des autres ? Tout cela sans doute séparément ou en bloc. Il y a même de folles raisons et des folies raisonnables. Chacun des quatre thèmes traités par l'émission recoupe la folie du jeu, la frontière, la folie souffrante, une société « malade ». Chaque thème eût à lui seul rempli et plus que comblé une soirée. Cette mosaïque bigarrée non seulement de thèmes mais de genres puisque le théâtre, le cinéma, l'interview, la peinture, la musique, la danse y étaient présents, n'avait qu'un défaut, mais un défaut majeur qu'a fort bien relevé l'un des invités présents. Au lieu d'une analyse, on a fait de l'esthétisme et même de l'esthétisme échevelé et touffu, un peu à la manière de ces écoliers chargés de quelque rédaction, qui accolent sans toujours les comprendre des pages d'auteurs classiques, les lient de quelques touches aussi personnelles que malhabiles, croyant déjà avoir décroché la timbale parce qu'ils avaient su lire de travers des textes trop grands pour eux.

Ceci dit le spectacle avait pour lui de n'être point ennuyeux, et de comporter un certain nombre de petits chefs-d'œuvres et des documents de valeur.

G.-A. M.

AVIS DIVERS

CITROEN AMI 8,	1970	Fr.	4.200.—
CITROEN DW 21 PALLAS Inj.,	1972	Fr.	13.900.—
SIMCA 1000 LS,	1970	Fr.	3.900.—
SIMCA 1100 GLS,	1972	Fr.	5.600.—
SIMCA 1100 S,	1973	Fr.	9.450.—
SUNBEAM 1250,	1973	Fr.	7.000.—
VAUXHALL VENTORA,	1970	Fr.	4.200.—
SKODA 110 DE LUXE,	1971	Fr.	4.000.—
TOYOTA CROWN BREAK,	1971	Fr.	5.400.—
MERCEDES 200,	1966	Fr.	4.500.—
AUSTIN 1100,	1966	Fr.	2.200.—
SIMCA 1100 S,	neuve		ancien prix

Toutes ces voitures sont livrées avec

4 PNEUS NEIGE SUPPLÉMENTAIRES

GARAGE CLAUDE HOTZ - FLEURIER

Tél 61 29 22.

PAL/SECAM dès Fr. 2995.–!

Jusqu'où la technique ira-t-elle?

Voici un Super Color Grundig.

Il bénéficie de toutes les dernières conquêtes de l'électronique, comme tous les appareils de cette gamme.

Rien d'étonnant si nos téléviseurs sont uniques sur plus d'un point.

Ils sont totalement transistorisés, faits de modules enfichables et facilement échangeables: économie de consommation de courant, échauffement minimal, plus de lampes, de réparations longues et coûteuses!

Le nouveau tube extra-plat (110° d'angle de déflection) donne une profondeur totale du poste de 46 cm seulement. L'écran de 66 cm permet une vision panoramique parfaite. L'adaptateur Secam, spécialement conçu par Grundig, permet de capter toutes les émissions européennes en couleurs.

Deux systèmes de commandes sont disponibles: la sélection par impulsions, entièrement électronique,

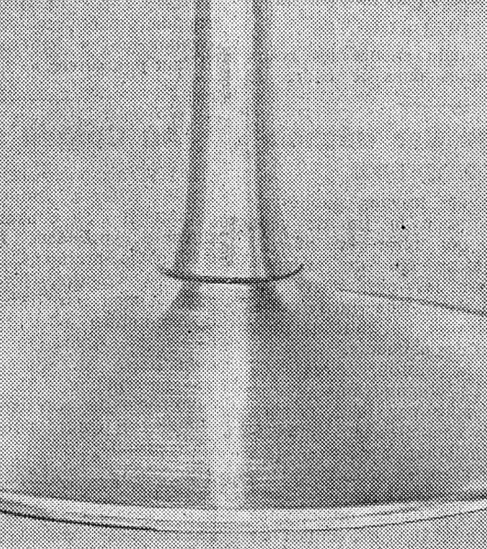

rapide et silencieuse. Il suffit d'effleurer du doigt les touches du clavier. Ou la télécommande à distance qui vous permet d'opérer toutes vos sélections, sans fil, depuis votre fauteuil.

Dans l'un ou l'autre cas, règlage instantané, sélection des programmes en un éclair, plus de départs "à froid". Des curseurs linéaires, très souples et précis, commandent l'équilibre, la luminosité et le niveau sonore.

Enfin, nos téléviseurs représentent une alliance heureuse de l'esthétique et de la technique. Ils existent en bois précieux, noyer clair ou laqué blanc, dès Fr. 2995.–.

Ne vous demandez plus jusqu'ou ira la technique. Les téléviseurs Grundig Super Color, eux, ne se posent pas de question. Ils savent simplement qu'ils sont en avance sur leur temps.

GRUNDIG

4021

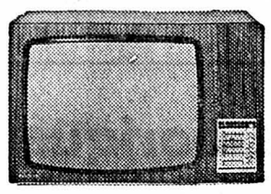

Toujours du nouveau !

Télévision noir et couleurs

GRUNDIG PAL - SECAM depuis Fr. **2995.—**

Radios - Enregistreurs - Tourne-disques - Disques

chez votre spécialiste

Parking à quelques pas

haefeli peseux

20 ans service et vente

Service après-vente rapide et soigné

Grand-Rue 22
Sous les arcades
Tél. (038) 31 24 84

...concerne seulement les automobilistes...

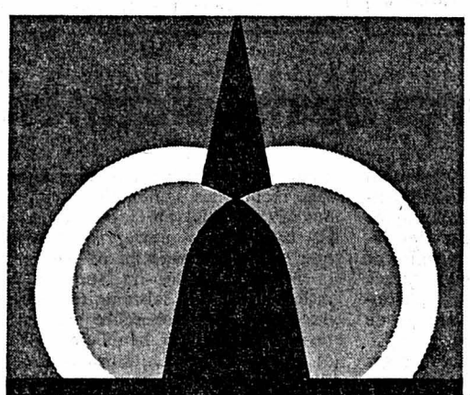

CARTE D'IDENTIFICATION ROUTIÈRE INTERNATIONALE

Transformation et réparation de manteaux et vestes de

DAIM et CUIR

mouton retourné

R. Poffet, tailleur
Ecluse 10,
Neuchâtel.
Tél. 25 90 17.

L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

Dites-le avec du bois!

Planche à couper en teak
dès **10.-**

Planche à viande en teak mosaïque, 25x41 cm:
44.50

Plateau à fromages, tournant:
62.-

3.3

Planche à fromages en noyer, ronde, avec couteau:
34.90

Moulin à poivre en bois foncé
dès **9.90**

Saladier en teak, forme conique, 15 cm:
8.95
20 cm: 17.90, 25 cm: 34.90

Services à salade en teak:
6.95

Le bois c'est chaud, le bois c'est beau... rien n'égale le bois pour la table. Le bois met en appétit.

armourins neuchâtel

coop

Neuchâtel change de visage que devient LA TREILLE

LA TREILLE

Pour mieux vous plaire, elle subit une cure de jouvence et vous donne

Pour la réalisation des travaux, nous nous trouvons dans l'obligation d'interrompre la vente pendant un laps de temps que nous nous sommes efforcés de rendre le plus court possible. Nous vous remercions de votre compréhension.

Rez-de-chaussée ménage et sous-sol alimentation :
fermés jusqu'au 7 novembre.

LA TREILLE

rendez-vous jeudi 8 novembre

Elle vous offrira dès cette date l'assortiment complet d'un Centre Coop.

AMBIANCE - ANIMATION - JEUX - CADEAUX - AMORA-SHOW

Vin blanc **Hôpital Pourtalès** bout. 7 dl **4.90**

Bière **CARDINAL** six-pack **3.90** au lieu de **5.10**

Pralinés **SUCHARD** boîte 500 g **10.50** au lieu de **14.60**

Laque pour cheveux **ELNETT** grande bombe 390 g **6.90** au lieu de **9.60**

Fromage **CAPRICE DES DIEUX** boîte 125 g **1.75**

Moutarde à l'ancienne **pot en grès** 500 g net le pot **5.80** au lieu de **7.90**

LA TREILLE

FOUR A RACLETTE la pièce **75.-** au lieu de **95.-**

et tous les autres prix COOP

Friteuse **SATRAP** la pièce **98.-** au lieu de **145.-**

LA TREILLE

coop

Un manteau de rêve... un manteau de fourrure!

Autrefois considéré comme une folie aussi irréalisable que l'achat d'une Rolls ou d'une rivière d'émeraudes, le manteau de fourrure est aujourd'hui à la portée de beaucoup d'entre nous. En effet, les formes très étudiées, la coupe simplifiée, la gamme de nouvelles pelleteries moins coûteuses, de larges facilités de paiement permettent de réaliser ce rêve.

Une dépense à laquelle il faut réfléchir...

Il y a des fourrures à tous les prix. Aussi vous devez décider du montant maximum de votre dépense. Votre fourreur sera alors à même de vous indiquer ce que vous pouvez acquérir pour cette somme. Une bonne règle dont il faut se souvenir : rechercher avant tout la qualité. Mieux vaut un manteau de lapin de très belle qualité qu'un vison de basse qualité.

Qu'attendez-vous de votre fourrure ?

Tout dépend de la vie que vous menez. Est-ce pour porter dans la journée, en soirée, en ville ou à la campagne ?

Merveilleuses fourrures, toutes deux ornées de ceintures : sur le vison, agneau blanc cassé et sur la panthère, agneau brun doublé.

Il y a certaines fourrures qui peuvent se porter en toutes circonstances (astrakan, ragondin...) d'autres pour les grandes sorties seulement... ces dernières sont considérées comme des fourrures de luxe à moins évidemment que les grandes occasions soient pour vous chose courante. Vous devez pour cette raison choisir votre fourrure dans le but d'en tirer un maximum de satisfaction et d'avoir le plus d'occasions de la porter.

Rappelez-vous que les fourrures aiment à être portées ; la plupart sont très solides, aussi n'en achetez pas une qui restera dans votre penderie la plus grande partie du temps.

Quel genre de fourrure voudriez-vous acheter ?

Il y a de nombreuses sortes de fourrures, depuis les poils longs en passant par les moyens jusqu'aux poils ras. Tout ceci dans une grande variété de couleurs. La fourrure que vous allez choisir dépendra en partie de votre taille, de votre silhouette et il est également très important qu'elle mette en valeur votre teint. Il n'y a qu'une façon de décider ce qui vous convient le mieux, c'est en voyant et en essayant le plus de fourrures possibles.

La fourrure doit-elle suivre la mode ?

Bien sûr, nous n'en sommes plus au temps où la ligne d'une fourrure ne changeait pas, alors que les autres vêtements suivaient eux les impératifs de la mode.

Le fourreur moderne est très conscient de la mode et il est certain que la fourrure doit toujours suivre sa tendance. Mais cela ne veut certes pas dire que votre manteau sera démodé la saison suivante. Un vêtement qui est à la pointe de la mode aujourd'hui continuera à être un classique pendant des années.

Quelles sont les caracteristiques de la mode fourrure 74 ?

Le renard est incontestablement la vedette de la mode hivernale. Cette mode « renard » ce n'est pas seulement les manteaux, les vestes, les 7/8, les 3/4, le blouson... c'est aussi les accessoires qui réchauffent un vêtement, le transforment et le mettent cette saison à la mode :

— Col et poignet de renard dans tous les tons.
— Collier en pattes de renard que l'on noue sur le cou.
— Col châle et poignets en renard du pays.
— Le col amusant en patchwork de renard.
— La longue écharpe assortie à la toque.

Voici un somptueux ensemble du soir en breitschwanz Swakara violet ; la courte veste est entièrement boutonnée devant et les manches larges sont reprises en fronces aux poignets.

— Boa formé de deux renards entiers.
— Parure en queue de renard...

Une fourrure peut-elle être transformée ?

C'est une question très importante. Si vous croyez être lassée de votre manteau, c'est bien souvent parce que sa forme a cessé de vous plaire. Il faut donc que vous sachiez que celui-ci peut être redessiné et transformé complètement chez votre fourreur.

Schreyer fourreur
Prêt-à-porter et sur mesure
Rue des Epancheurs 5
Tél. 25 61 94 NEUCHATEL

FOURRURES
Antoine SCHMID
Maison de confiance fondée en 1870
Beaux-Arts 8 - Neuchâtel - Tél. 25 27 80

En ce début d'automne... vous sentez-vous fatiguée ?
Nos soins redonnent vigueur et entrain...
Institut de Beauté Biosthétique
Concert 6 Tél. 24 70 70

Les cheveux sont l'écrin du visage...

Souvent source de soucis et de problèmes, les cheveux n'en sont pas moins — comme on aime à le dire sur un ton un peu démodé — l'écrin du visage. Plus prosaïquement, convenons qu'un maquillage parfait sera ruiné par une coiffure ratée ou des cheveux sales, et que le plus bel effort pour être en beauté s'écroulera sous des mèches tristes.

Les cheveux doivent être soignés, car la réussite d'une coiffure dépend de leur santé : or la coiffure peut contribuer largement à la beauté et à la mise en valeur de la personnalité.

Votre coiffure, plus encore que votre maquillage, doit être personnalisée. Tout en suivant la mode, vous devez essayer d'avoir une coiffure, un style de coiffure bien à vous. Ce n'est guère difficile, car la mode d'une saison offre toujours un choix de coiffures pouvant convenir à divers styles.

La couleur des cheveux a une importance de plus en plus grande, mais ce qui compte avant tout, c'est leur qualité. Des cheveux sains sont la base d'une coiffure qui tient ; des cheveux souples, fournis, sont indispensables à l'élégance de toute coiffure.

Quand on est en bonne forme, tout au moins quand on jouit d'un état de santé normal, on doit avoir les cheveux en bon état. Certes, ils peuvent être occasionnellement fatigués (après des vacances au soleil, à la mer) ou accidentellement en moins bonne forme ; mais l'emploi de shampooings adaptés peut leur rendre très rapidement leur équilibre. Inversement, l'usage d'un produit mal choisi peut accentuer une mauvaise tendance ou même déclencher une maladie du cheveu.

Pour avoir une jolie coiffure, il convient d'avoir de beaux cheveux. Pour avoir de beaux cheveux, il faut les traiter suivant leur nature et, pour bien les traiter, il faut bien les connaître.

Qualités et types de cheveux

Découvrez quelle est votre qualité de cheveux : voyez quelles en sont les caractéristiques.

Si vos cheveux sont souples, brillants, faciles à coiffer, mis en plis tous les dix jours, ne tombent qu'au rythme d'une trentaine par jour, prennent bien le shampooing colorant, ne sont pas plus ternes après le port de la perruque ou d'un foulard, ils sont en bonne santé.

S'ils sont ternes mais plutôt électrisés que se collant par mèches, cassants, perpétuellement emmêlés, ne tiennent pas la mise en plis, ils sont secs.

Huileux, collants deux jours après le shampooing, séparés par mèches, d'aspect « sale », sans éclat, impossibles à coiffer car la mise en plis ne tient pas après le port d'un foulard (même peu serré) ou du bonnet, ils sont gras.

Très secs ou très gras avec les caractéristiques de l'un ou de l'autre mais accentuées, fourchus, tombant, ayant des pellicules ou semblant « mités », n'étant pas « coiffables », ils sont alors malades.

Une coiffure élégante et souple, un maquillage d'Helena Rubinstein et voilà un bien joli minois !

Création Schenk

Miss Paris 1973 - 74
Haute Coiffure
Schenk
Temple-Neuf 1 Neuchâtel Tél. 25 74 74

Brossez vos cheveux...
Les spécialistes sont unanimes à reconnaître qu'un brossage quotidien est incomparable pour conserver aux cheveux leur santé. Seules les soies ont le pouvoir de nettoyer à fond vos cheveux fatigués par la poussière et la laque. Toutes nos brosses à cheveux sont en véritables soies de sanglier.
KINDLER
Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHATEL

Prêt-à-porter chédel Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHATEL - TÉL. 25 43 46

Etre mince grâce à Clarins
Madame J. Parret
Trésor 9, Neuchâtel
Ø 25 61 73

Pernicieux acide borique

On a de tout temps employé à des fins thérapeutiques l'acide borique, qui est légèrement germicide. Le public le connaît sous forme de gouttes ophtalmiques ou de compresses froides. Mais il entre aussi dans la préparation de la vaseline boriquée, bienfaisante pour l'épiderme si on ne l'applique pas en couches trop épaisses.

En tant que corps simple tel qu'on le trouve dans la nature, le bore est l'élément chimique le plus dur après le diamant. Il est indispensable au métabolisme des espèces végétales très évoluées qui, sans lui, sont menacées de dégénérescence. Mais... et c'est là le hic : le bore est malheureusement un poison.

Depuis des années, des médecins — alertés par quelques cas mortels — ne cessent de mettre en garde, par l'intermédiaire de la presse médicale, contre un emploi non contrôlé des préparations à base d'acide borique, surtout pour les bébés de moins de deux ans. On se mit donc à étudier de plus près cet élément, considéré jusqu'ici comme anodin, et l'on s'aperçut alors qu'une dose de 15 grammes suffit à causer la mort d'un adulte.

L'usage des produits à base d'acide borique devrait donc désormais se limiter aux seuls hôpitaux, sous surveillance médicale. Dans un ménage, l'emploi de cet acide est dangereux. Il serait donc temps que chacun bannisse immédiatement et définitivement ce remède familier de sa petite pharmacie de secours. D'ailleurs on peut se procurer aujourd'hui d'autres produits, plus efficaces encore, mais inoffensifs, aux mêmes usages. (FE)

Vitasec NETTOYAGE A SEC
VITE ET PAS CHER !
FLANDRES 1 - BATTIEUX 3

A LA POINTE DU PROGRÈS
Nettoyage vêtements, rideaux, tapis
mode teinturier
BASSIN 8 GOUTTES-D'OR 92
Saint-Blaise Grand-Rue 8.

La mer source de médicaments

La recherche de nouvelles substances se prêtant à une utilisation thérapeutique devient de plus en plus compliquée et ardue, ne serait-ce qu'à cause des remarquables succès obtenus récemment par la recherche pharmaceutique, succès difficilement surpassables. Rien d'étonnant donc qu'on s'ingénie à trouver de nouveaux champs d'investigation.

Un de ces champs, à être encore assez peu exploré, est la mer. C'est pourquoi l'Académie des sciences de l'Union soviétique a décidé d'entreprendre, dans un institut créé dans ce but, l'analyse d'une multitude d'organismes marins qui pourraient contenir des substances propices à la recherche pharmaceutique. Des recherches semblables sont en cours aux Etats-Unis, au Japon et en Chine. Et une grande entreprise pharmaceutique suisse aménage en ce moment, dans la Nouvelle-Galles du Sud, en collaboration avec des laboratoires australiens, un centre de recherches marines. Toutes recherches qui bénéficient de l'appui et des encouragements des Nations unies.

Mais la grande difficulté consiste à extraire de la mer en quantités suffisantes pour qu'on puisse en faire un usage scientifique des substances qui pourraient se révéler utiles. (FE)

SOINS PARFAITS
— Réjuvénation cutanée
— Remodelage électronique du visage et du corps
— Ionisation
— Oxygénisation faciale par l'Herzogène
Institut JUVENA
Seyon 12
Neuchâtel
Tél. (038) 25 84 21
R. Roujoux
esthéticienne de direction, membre de la F.R.E.C.
Ouvert sans interruption.

TROIS RECETTES ORIGINALES

Soupe dauphinoise

Pour six personnes, il vous faut 200 g de pommes de terre, 200 g de potiron, 200 g de navets, 60 g de beurre, un litre d'eau, ¾ de litre de lait, du sel, du poivre. Faites revenir les légumes pelés et coupés en dés dans une casserole, couvrez et laissez cuire doucement pendant 10 minutes environ. Versez sur les légumes l'eau et le lait bouillant, couvrez et faites cuire au four à feu moyen environ une heure.

Hors-d'œuvre santé

Ingrédients : 200 g de riz, 250 g de carottes, 1 pot de betteraves cuites, 2 tomates, 2 œufs, 1 laitue, quelques olives noires, 1 citron, du sel, du persil, 1 bol de vinaigrette.

Faites cuire le riz à l'eau salée et faites cuire les œufs à l'état dur. Grattez les carottes et râpez-les. Egouttez les betteraves et nettoyez la laitue. Lorsque le riz est cuit, rafraîchissez-le et égouttez-le. Dressez les feuilles de laitue sur le plat et disposez le riz au centre. Placez les betteraves en couronne et disposez pareillement les carottes râpées. Décorez avec des tranches de tomates, des tranches d'œufs durs, quelques olives et du persil. Servez la vinaigrette à part. Arrosez les carottes de jus de citron. Cuisson (du riz) : 18 minutes. Préparation : 25 minutes.

Mousse glacée au chocolat

Pour 3 personnes : 3 jaunes d'œuf, trois cuillères à soupe de sucre, ½ verre de café très fort (ou café soluble), environ 100 g de crème fraîche, quelques noix hachées.

Travaillez les trois jaunes d'œuf avec le sucre. La pâte devient plus claire et mousseuse. Délayez alors avec le café très fort, versez dans une casserole et faites épaissir sur feu doux en remuant. La crème est cuite quand elle commence à attacher au fond de la casserole. Retirez du feu et laissez refroidir. Quand elle est bien froide, ajoutez la crème fraîche et fouettez vigoureusement. Mettez dans de petits ramequins, saupoudrez de noix hachées à glacer au réfrigérateur.

B Aussi moderne que vous l'êtes BINELLA basic-line soins de beauté complets
pharmacie parfumerie bornand
RUE ST-MAURICE. TÉL. 25 34 44. NEUCHÂTEL

ATTENTION ! L'hiver approche...
N'oubliez pas que pour :
une robe pratique et élégante
un deux-pièces confortable
un ensemble pantalon
un manteau chic et chaud
un beau choix de pulls mode
Une seule adresse : TOUJOURS
à la Belette
SOUS LES ARCADES
Revue permanente dans nos vitrines
Fbg de l'Hôpital 9 Neuchâtel Tél. 25 20 18

Rouler sur DAF ne signifie pas que l'on a de l'argent ...mais de l'intelligence!
DAF 26.4.6
Une toute autre conduite!
Essai sans engagement auprès de :
M. + J.-J. Segessemann & Cie
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHATEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

FRIBOURG - FRIBOURG

Ouverture de la session du Grand conseil, pour le tourisme : une seule discordance

De notre correspondant :

Le parlement cantonal a entamé hier après-midi une session extraordinaire d'automne d'une semaine qui précède la session ordinaire dont le début est fixé au 13 novembre. Sous la houlette du président Albert Guinnard, les députés se sont d'emblée attaqués à un gros morceau : le projet de « loi sur le tourisme » (dont nous avons déjà exposé les caractéristiques le 25 octobre, dans ces colonnes). Il s'agit, en bref, d'une loi organique, au caractère promotionnel plus accentué que dans la première législation de 1964. Elle comporte l'institution bienvenue d'un « fonds d'équipement touristique », mais aussi d'une « taxe de tourisme » qui ne fait pas l'unanimité.

L'entrée en matière ne fut pas combattue. Les porte-parole des groupes démocrate-chrétien, radical, socialiste, indépendant chrétien-social et agraire donnèrent leur approbation de principe, parfois nuancée de remarques. De même, plusieurs orateurs approuvèrent l'effort de l'Union fribourgeoise du tourisme et de son directeur, M. Morand. Il n'y eut qu'un « grain de sable », une seule discordance produite par le président de l'école de musique de la Gruyère et de la société de développement de ce district, M. Henri Steinauer (PDC).

M. Steinauer déplora que, ni les sociétés de développement, ni les groupements économiques, ni même le « grand comité » de l'UFT n'aient été consultés, au cours de la préparation du projet de loi. De plus, au sein de la commission parlementaire, les districts touristiques du Lac, de la Singine et de la Gruyère furent peu représentés. M. Steinauer estime que le projet est davantage celui d'un règlement que d'une loi. Il lui paraît déboucher, en fait, sur un système dans lequel l'UFT reçoit argent et pouvoir, tandis que « ceux qui travaillent sur le terrain » n'ont que le droit de solliciter des autorisations et le devoir de rendre des comptes. Toujours, il faudra obtenir le « nihil obstat » de l'UFT. Pour le député gruérien, la loi permettrait surtout une centralisation déplorable, annihilerait les initiatives personnelles et locales et prétériterait les sociétés de développement. Ces défauts ne lui paraissent pas réparables lors de la lecture des articles, puisque c'est l'esprit qui devrait être changé, dans le sens de la démocratisation, de la régionalisation et de la participation.

Le rapporteur de la commission parlementaire, M. Ferdinand Masset et le directeur de l'intérieur, M. Pierre Dreyer, ainsi que M. André Bise, président de la société de développement d'Estavayer-le-Lac, firent valoir que l'emprise de l'UFT sera certes importante, mais il s'agit de savoir où l'on va, d'instaurer une politique touristique cohérente et donc de prendre une direction claire.

D'autres députés s'inquiétèrent, en quelque sorte, du risque de dirigisme. Faut-il donner les pleins pouvoirs à l'UFT ? demanda M. Willy Neuhaus, faisant allusion au choix des régions jugées aptes à un développement touristique. En fait, il appartiendra bien à l'UFT de définir la politique touristique, mais avec l'accord du Conseil d'Etat. Le mouvement est donné. Il ne devrait plus être remis en question, sinon sur des détails parfois importants, tel celui de la « taxe de tourisme » que d'aucuns ont jugée prématurée.

Michel GREMAUD

Fillette blessée

(c) Hier, vers 11 h 15, la petite Christine Schafer, 7 ans, fille de Paul, domiciliée à Fribourg, s'est élancée sur un passage de sécurité de la route de Berne, et a été heurtée par une voiture italienne qui se dirigeait vers Fribourg. Souffrant d'une jambe fracturée, l'enfant a été transportée à l'hôpital cantonal.

Un expert neuchâtelois

(c) Aux gravières de la Tuffière, où l'office cantonal de la protection des eaux est d'avis qu'existe un risque de « dommages irréparables » en raison du déversement de boues de lavage dans un endroit favorable pour la réalimentation naturelle de la nappe, un expert a été désigné pour arbitrer en quelque sorte le conflit. Il s'agit du professeur Burger, de Neuchâtel.

Nouveaux horaires

(c) Dans une récente séance, le Conseil communal de la ville a décidé d'autoriser l'ouverture en soirée des commerces de détail, jusqu'à 21 h 30, les vendredi 7 et jeudi 20 décembre. De plus, il a approuvé les propositions de la Société de transports en commun, portant sur l'introduction d'un nouvel horaire partiel. L'hôpital cantonal est desservi d'une manière plus judicieuse des bus faisant les trajets à trois reprises, le matin et l'après-midi, dimanche matin excepté. Un nouvel horaire lié à une augmentation des courses entrera en vigueur sur les lignes des bas-quartiers et du cimetière.

JURA

BONFOL

Ouvrier grièvement blessé

(c) Hier, un ouvrier de l'usine de céramique a été atteint à la tête par une poulie. Il a été transporté d'abord à l'hôpital de Porrentruy, puis transféré dans une clinique bâloise où il a subi une trépanation qui a duré 5 heures. Il s'agit de M. Bernard Roueche de Lugnez, âgé de 30 ans.

TAVANNES

Soirée consacrée au ski

(c) Plus de 200 personnes ont assisté, à la salle communale, à une soirée de films organisée par le ski-club de Tavannes, consacrées à la descente de la paroi nord-ouest de l'Eiger à ski par le champion Saudan et les championnats du monde de Sapporo.

MALLERAY

Porte ouverte à la nouvelle poste

(sp) Après les autorités, les employés des PTT et la presse, c'était au tour de la population de la région d'être invitée, hier, à visiter les installations du nouveau central téléphonique de la poste et à être reçue par différents techniciens ; elle a ainsi pu assister à d'intéressantes démonstrations.

MOUTIER

Décès du doyen

(c) On a appris avec peine, hier, le décès de M. Gaspard Fontana, le doyen de la ville. Il est décédé chez sa fille à Bassecourt où il se trouvait en visite. Il était âgé de 97 ans.

Exposition d'orgues

(c) Dans le cadre de la semaine de l'orgue, première manifestation du centre culturel régional de la Prévôté, le public de Moutier a eu l'occasion de visiter une exposition d'orgues au foyer.

VILLERET

Elections communales

(c) Les élections de six conseillers communaux et du maire de Villeret (tous rééligibles) auront lieu les 15 et 16 décembre prochains.

Ramassage du vieux papier

(c) Pour la première fois, les écoliers de Villeret ont procédé au ramassage des vieux papiers. C'est en chiffre rond 9670 kg qui ont été récoltés en quelques heures. Ce papier a été vendu au profit des courses scolaires.

VERMES

Après les inondations

(c) L'assemblée communale a voté un crédit de 180.000 fr. pour faire les réparations de première urgence, après les inondations du mois de juin. Les travaux de remise en état sont estimés à 300.000 francs. Après déductions des subventions, il restera une somme de 60.000 fr. à la charge de la commune.

LAUFON

Piéton grièvement blessé

(c) Hier dans la soirée, un piéton qui traversait la route à proximité de la gare a été renversé par une voiture et grièvement blessé. Il a été transporté sans connaissance à l'hôpital. Hier soir, la police n'était pas encore parvenue à établir son identité.

COURTÉTELLE

Cérémonie commémorative

(c) Dimanche matin, une cérémonie a été organisée à Courtételle, sur la tombe du compositeur jurassien de musique populaire Emile Sanglard, décédé il y a 20 ans. Les sociétés artistiques du village, auxquelles s'étaient jointes la population, la famille du musicien disparu ainsi que des délégations des sociétés patoisantes, folkloriques et musicales du Jura, avaient jugé bon de rappeler, aux nouvelles générations. le souvenir d'Emile Sanglard qui, durant plus de 40 ans, arrangea et, surtout, composa de la musique sur des paroles en patois, de même que de la musique pour fanfare. Une partie de ces chœurs figurent encore actuellement au répertoire des sociétés de chant.

Franches-Montagnes : et voici l'hiver...

(c) La neige a fait son apparition hier aux Franches-Montagnes. Hésitante durant la matinée, elle est devenue plus dense l'après-midi et a fini par prendre sérieusement pied. Hier soir, bien qu'il n'y ait pas encore le gros paquet, les routes étaient extrêmement dangereuses, d'autant plus que bien peu d'automobilistes ont déjà songé à leur équipement d'hiver. Cette première alerte leur rappellera que l'été de la Saint-Martin est bien fini...

LE NOIRMONT

Un pont construit de nuit

(c) Depuis quelque temps, une entreprise de construction procédait au bétonnage des culées du pont qui enjambera la route cantonale le Noirmont-les Bois, à la hauteur du Peu-Péquignot. Cet ouvrage permettra la suppression de trois passages à niveau dangereux et facilitera la traversée du bétail d'un côté à l'autre de la route.

A la fin de la semaine dernière, la circulation a été coupée durant une nuit et le tablier du pont a été mis en place au moyen d'un camion-grue. Deux poutres métalliques de 20 m 90 de portée, pesant 14.280 kg chacune, ont été déposées sur les culées. Elles ont reçu ensuite les 8 éléments préfabriqués formant le tablier du pont. A l'aube le travail était terminé.

Théâtre à Crémines

(sp) L'association jurassienne des amis du théâtre accueille ce soir, à Crémines, en collaboration avec le centre culture de la Prévôté le théâtre Boulimie.

FRIBOURG - FRIBOURG

« MIEUX VIVRE DANS LA VILLE » : C'EST UN ART BIEN DIFFICILE !

De notre correspondant :

Une vue d'ensemble de l'effort d'équipement de la ville de Fribourg était offerte, lundi, à l'occasion de la conférence de presse d'automne, devenue traditionnelle. Le territoire communal est assez exigu : 900 hectares. Il reste quelque 330 hectares de verdure. Le chiffre paraît considérable. En fait, les terrains disponibles sont presque entièrement construits. Le gros problème est donc celui d'une judicieuse occupation de la surface (et du sous-sol). Et M. Nussbaumer de brosser deux tableaux : celui d'un idéal généreux, avec d'heureux piétons se promenant dans des espaces verts, et celui d'une réalité moins riante, conditionnée par la faiblesse des moyens financiers de la ville. Réalité qui ne devrait pas interdire de « mieux vivre à Fribourg », puisque tel était le thème de la conférence.

Conférence itinérante surtout, puisque avec le syndic, et MM. Fernand Aebischer et Georges Friedly, conseillers communaux permanents, M. Berther, ingénieur de ville, un tour des points chauds de la ville fut fait en autocar.

Trois quartiers connaissent, depuis quelques années, le plus fort développement : le Schoenberg, Torry et la Vignettaz. A chaque fois, la commune se heurte à des problèmes d'équipement scolaire, sportif et de parcage, notamment. L'occupation du sol, dans ces quartiers, paraît acceptable pour le visiteur mais en construisant ou en agrandissant l'école, en faisant place aux véhicules, en aménageant un terrain de jeux ou de sport, il ne restera plus guère d'herbe folle.

Le problème est politique. Politique de l'impossible ? On voudrait sauvegarder, avec la dernière détermination, tout ce qui reste d'espace non construit. Mais c'est très cher ! Ce sont les fonds qui manquent le plus. Vraiment ? D'aucuns affirment que c'est l'imagination.

MILLIONS PAR DIZAINES

Les principales préoccupations de la commune sont les suivantes : la restauration du « Pont du milieu », en tuf, durera jusqu'en mars 1974 et coûtera 1,2 million de francs. La propriété des « Pères Pallotins », que la commune aimerait acheter, est d'une surface de 31.000 m2 et comprend des bâtiments où 16 classes pourraient être construites. Le cimetière de Saint-Léonard, quant à lui, est le plus beau jardin public de la ville, avec ses 90.000 m2 ; une place pour un crématoire y est prévue. En outre, au printemps 1974, dans l'école du Jura, dont le coût est de 9 millions de fr. 23 classes seront ouvertes. En 1975, le jardin public longeant l'avenue du Général Guisan et la place de sport, seront tout à fait terminés. La riche bourgeoisie de Fribourg qui veut, en se rendant utile, continuer de justifier son existence, a consacré 10 millions de fr. au foyer pour enfants des Bonnes Fontaines, ainsi qu'au home pour personnes âgées. Enfin, sur l'ancien ravin du Petit-Rome, on envisage d'aménager pour 180 voitures une « place de parc de Sainte-Thérèse : un de ces fameux parcs « de dissuasion ». L'idéal eût été, une fois encore, de n'avoir pas comblé le ravin de terre. On aurait ainsi pu cacher les voitures au sous-sol et laisser l'air libre aux enfants. Question d'imagination, disent les censeurs. De gros sous, rétorque la commune ...

Stop à l'exploitation sauvage d'une gravière à Grandvillard

A la suite d'importants achats au prix fort, par trois entreprises, de terrains riches en graviers de haute qualité, autour de Grandvillard, de vives inquiétudes s'étaient fait jour, au printemps dernier. On craignait la dégradation d'une importante nappe phréatique, d'un site exceptionnel et d'un monument, la chapelle de la Daudaz. Une séance d'information eut lieu le 8 juin dernier. Elle ne permit pas de dissiper les craintes.

Certes, la nappe aquifère ne semble pas courir de danger « immédiat ». Mais, on sait que, à plus ou moins long terme, les conséquences d'une exploitation seront sensibles tant sur la quantité que sur la qualité de l'eau. Le chef de l'office cantonal de la protection des eaux, M. Roger Sieber, avait déclaré que toute nouvelle autorisation d'exploitation devrait être subordonnée à une enquête géologique sérieuse. Or, il y a du nouveau. Ce n'est pas gravissime, mais c'est significatif.

Au cours de l'été dernier, le torrent de la Tana débordait et ravinait ses rives. Ce ruisseau est l'un des apports naturels de la nappe phréatique à laquelle les graviers servent de filtre. Le Conseil communal de Grandvillard prend contact avec le service des endiguements qui autorise des travaux de première urgence qui sont confiés à une entreprise qui exploite une gravière plus bas.

Il y a une quinzaine de jours, les travaux commencent. Des Grandvillardins constatent alors que l'entreprise fait d'une pierre deux coups. Tout en procédant à des travaux, certes nécessaires, elle en profite pour exploiter du gravier en le lavant dans le lit même du ruisseau. Aucune demande d'exploitation n'a été dûment formulée. De plus, la contravention à la loi sur la protection des eaux est flagrante. Un chassé-croisé téléphonique aboutit à la mise au courant de l'office cantonal de la protection des eaux (qui ignorait tout jusqu'alors). L'office demande à la préfecture de la Gruyère de faire arrêter les travaux. L'ordre est donné et respecté.

Une réunion de responsables a lieu sur place. On s'accorde à constater qu'il y a eu défaut de coordination entre des services de l'Etat. Mais on doit aussi constater qu'il y a eu, illicitement, dragage et lavage de gravier dans le lit du ruisseau (le chef de l'entreprise l'aurait ignoré, ce qui ne change rien aux faits, responsabilités et conséquences). Enfin, autorisation est donnée de poursuivre les travaux d'endiguement, le chef d'entreprise s'étant engagé à respecter la loi. Plainte ne sera pas déposée.

Le chef d'entreprise en question avait remis à la presse un document daté du 8 juin 1973 dans lequel est affirmée la ferme intention d'exploiter les graviers de Grandvillard de telle façon que l'intérêt général soit sauvegardé. Mais ce document précise que l'entreprise « ne saurait accepter des mesures qu'elle jugerait excessives ou non objectives ». L'aveu est de taille. Qui donc peut s'arroger le droit d'estimer une loi ou une mesure « excessive ou non objective », et se donner le loisir de ne pas s'y conformer ? La vigilance, on le constate, est de rigueur. Michel GREMAUD

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Le Grand conseil bernois dit non à l'aménagement de places de détente et de repos dans les forêts

Au cours de sa séance de mardi matin, le Grand conseil bernois a rejeté une motion qu'un député jurassien n'a pas voulu transformer en postulat sur l'aménagement de places de détente et de repos dans les forêts.Il a encore liquidé les affaires des directions de la justice, de l'agriculture et des forêts.

Les 200 députés ont tout d'abord accepté en deuxième lecture par 131 voix sans opposition une révision de la procédure pénale, avant d'entamer l'étude d'un décret sur les honoraires des avocats destiné à remplacer un texte datant de 1919. Le nouveau décret fixe les différents honoraires et débours auxquels l'avocat a droit.

Il prévoit encore un relèvement de 50 à 75 % des honoraires versés par l'Etat à l'avocat désigné d'office, ce qui entraînera des dépenses supplémentaires de l'ordre de 300.000 à 500.000 fr. par année. Le Grand conseil a rejeté une motion d'ordre selon laquelle les avocats membres du parlement n'auraient pas pu se prononcer sur ce décret, qui a finalement été accepté par 87 voix contre 5.

Un nouveau décret concernant les émoluments des notaires a ensuite été soumis aux parlementaires également dans le but d'adapter les tarifs. L'obligation de reproduire, sur la formule d'honoraire du notaire, trois articles du décret relatifs aux droits du client a été longuement discutée, pour être finalement biffée du décret par 46 voix contre 39. Le Grand conseil a accepté l'ensemble de ce texte par 64 voix contre 23 Il a encore examiné une modification du décret de 1892 concernant les cautionnements de fonctionnaires et d'officiers publics afin d'enlever au Conseil exécutif la haute surveillance sur la société de cautionnement mutuel du canton de Berne puisque l'obligation imposée aux fonctionnaires et employés de l'Etat de fournir une caution, n'est prévue que pour les notaires, les géomètres du registre foncier et les fonctionnaires et employés des deux banques de l'Etat. Cette modification a été adoptée par 69 voix sans opposition.

LA LOI SUR L'ASSURANCE DU BÉTAIL ADOPTÉE

C'est par l'étude, en première lecture, de la loi sur l'assurance du bétail que le parlement a entamé les affaires de la direction de l'agriculture. Il s'agit de moderniser et d'adapter, aux conditions actuelles, une loi datant de 1947. La loi règle l'assurance du bétail bovin, des chèvres et des moutons. Elle devrait être complétée par un décret et une ordonnance, actuellement à l'état de projet. Elle entraînera des dépenses supplémentaires de l'ordre de 400.000 francs. La loi a finalement été acceptée par 118 voix sans opposition. Dans les affaires de l'agriculture encore, le Grand conseil a accepté une motion d'un député démocrate-chrétien jurassien invitant le Conseil exécutif à intervenir d'urgence auprès des autorités fédérales afin d'éviter que la situation économique et financière de l'agriculture ne se dégrade dangereusement.

Abordant la direction des forêts, les députés ont approuvé une convention passée entre les cantons de Berne et de Soleure au sujet de la pêche dans les eaux limitrophes de l'Aar.

La forêt a une mission bienfaisante qu'il faut promouvoir et concrétiser dans les faits en prenant des mesures pour la mise à la disposition des promeneurs et autres touristes pédestres d'un équipement d'accueil (délimitation de places, installations de places de stationnement, de bancs, de points d'eau, ...). C'est ce que demandait un député libéral-radical jurassien dans une motion. Le Conseil exécutif acceptait la motion sous la forme de postulat mais le parlementaire a maintenu la forme plus contraignante de son intervention, qui a été rejetée par 64 voix contre 33.

Au tribunal correctionnel

(c) Hier, au cours de son audience hebdomadaire, le tribunal correctionnel de Bienne, sous la présidence de M. Rolf Haenssler a condamné A. M., né en 1946, accusé de 15 délits divers, dont 6 alors qu'il était en état d'ébriété, 7 pour vols d'automobiles, et un pour le vol d'un revolver, délits auxquels s'ajoutent toute une série d'infractions à la loi sur la circulation, conduite sans permis, en état d'ébriété, etc. Le coupable écope de 12 mois de prison dont à déduire 17 jours de préventive. Il a déjà commencé sa peine en août. Il aura d'autre part à payer 100 fr. d'amende et règlera les frais de justice qui se montent à 2700 fr. A. M. devra se soumettre à un traitement ambulatoire contre l'alcoolisme.

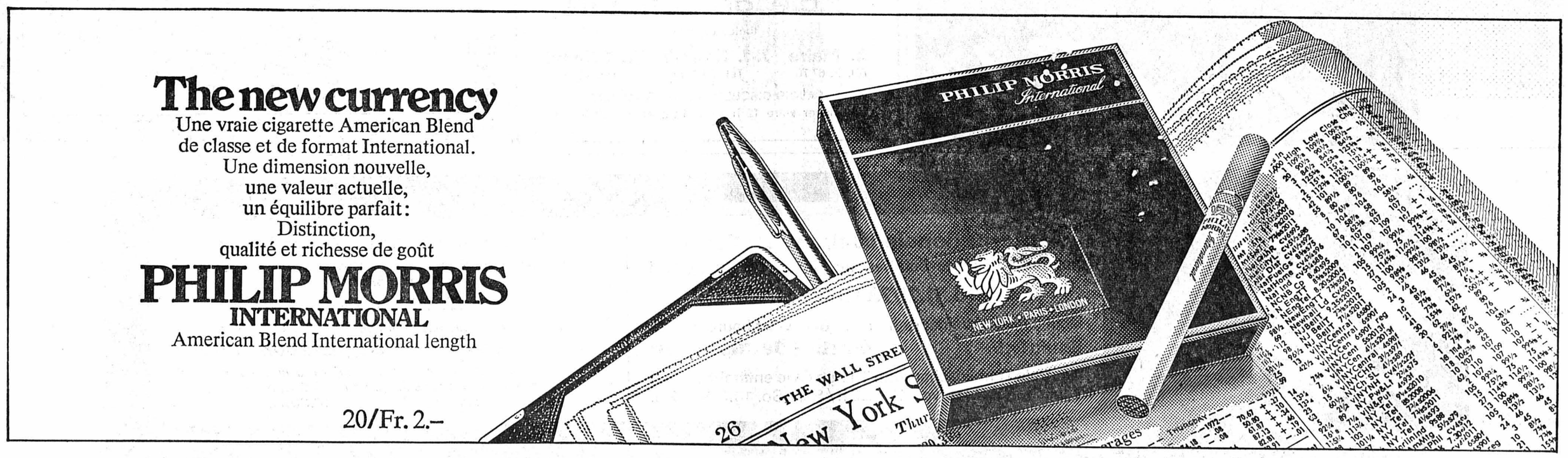

UN PRIX CITÉ

EN FLANELLETTE IMPRIMÉE

pur coton cette douillette chemise de nuit
pur coton est à vous pour

16.90

La Cité

VISITEZ ET GAGNEZ Fr. 1.000.—

en participant à notre loterie gratuite — tirage chaque mois — billet gratuit à tous visiteurs.

Pour tous vos achats de meubles

CRÉDIT JUSQU'A *Fr.* **10000.—** *SANS CAUTION*

de 30 mois, avec 30 % d'acompte seulement, sans intermédiaire bancaire, sans réserve de propriété sur demande, avec assurance crédit contre risques décès et invalidité totale — suspension des versements en cas de maladie, accidents, service militaire, naissance, etc. (selon dispositions jointes au contrat) — avec rachat de vos meubles usagés en paiement partiel sur tous vos achats ! ! !

SALLE A MANGER complète 6 pièces dès Fr. 785.—; à crédit Fr. 890.—, acpte Fr. 236.—	**22.-**
SALON avec canapé-lit dès Fr. 795.—; à crédit Fr. 900.—, acpte Fr. 240.—	**22.-**
STUDIO-COLOR, 5 pièces dès Fr. 1225.—; à crédit Fr. 1383.—, acpte Fr. 393.—	**33.-**
CHAMBRE A COUCHER dès Fr. 1285.—; à crédit Fr. 1443.—, acpte Fr. 393.—	**35.-**
SALON TRANSFORMABLE sur roulettes dès Fr. 1425.—; à crédit Fr. 1600.—, acpte Fr. 430.—	**39.-**
PAROI-BIBLIOTHÈQUE 258 cm., noyer ou palissandre dès Fr. 1635.—; à crédit Fr. 1845.—, acpte Fr. 495.—	**45.-**
CHAMBRE A COUCHER arm. haute, palissandre dès Fr. 1885.—; à crédit Fr. 2130.—, acpte Fr. 570.—	**52.-**
SALON TV fauteuil relax dès Fr. 1995.—; à crédit Fr. 2240.—, acpte Fr. 620.—	**54.-**
SALLE A MANGER teak ou palissandre dès Fr. 2015.—; à crédit Fr. 2260.—, acpte Fr. 610.—	**55.-**
CHAMBRE A COUCHER Regency dès Fr. 2335.—; à crédit Fr. 2633.—, acpte Fr. 713.—	**64.-**
SALLE A MANGER Château, chêne sculpté, 9 p. dès Fr. 2765.—; à crédit Fr. 3115.—, acpte Fr. 835.—	**76.-**
PAROI-ÉLÉMENTS 4 m., avec lit mural 2 pers. dès Fr. 3785.—; à crédit Fr. 4258.—, acpte Fr. 1138.—	**104.-**
APPARTEMENT COMPLET 2 chambres dès Fr. 2784.—; à crédit Fr. 3134.—, acpte Fr. 854.—	**76.-**
APPARTEMENT COMPLET 3 chambres dès Fr. 3685.—; à crédit Fr. 4140.—, acpte Fr. 1200.—	**98.-**
APPARTEMENT COMPLET TOP 73 5 chambres dès Fr. 6985.—; à crédit Fr. 7843.—, acpte Fr. 2113.—	**191.-**

VISITEZ
NOS VASTES EXPOSITIONS
7000 m2 DE MEUBLES A PARCOURIR
ou vous pouvez choisir chez vous

en nous adressant aujourd'hui encore ce bon, vous obtiendrez notre documentation gratuite.

Nom, prénom : FN

Rue, No :

Ville :

Avec chaque mobilier complet, vous recevrez gratuitement LA CUISINE

Tinguely AMEUBLEMENTS 1630 BULLE

ROUTE DE RIAZ 10-16 — SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG — PARKING — Téléphone (029) 2 66 66

I.D.M.
INSTITUT PRIVÉ
Enseignement par correspondance
Case 18
1026 Echandens
Tél. 021/891349

I.D.M., membre du Syndicat National Français de l'Enseignement à Distance, vous propose les formations suivantes:
Sténo-dactylo – Orthographe – Comptabilité – Dessin Industriel – Langues étrangères – Technique de la vente et Marketing

De vrais métiers que vous apprendrez sans vous déplacer.

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE
Nom: _____ Age: _____
Rue: _____ No: _____
Localité: _____
Cours désiré: _____

Crédit comptant

Envoyez-moi par retour du courrier, vos conditions pour un crédit comptant Rohner

de Fr.
Nom
Prénom 391
Rue
NP/Lieu
But

Découvrez vous aussi le sentiment agréable d'avoir dans toute affaire d'argent un partenaire sur qui on peut compter: Contre votre seule signature, nous vous accordons, dans les 48 heures et en toute discrétion, un crédit comptant avantageux. Vous pouvez immédiatement l'utiliser pour des achats judicieux.
Quand il s'agit d'argent comptant, une seule adresse:

Banque Rohner SA

1204 Genève, 31 rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22
Succursales à Chiasso, Lugano, Zurich

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

S'abonner, c'est économiser.

Un croissant et un journal? Sûrement les deux, direz-vous. Quoi de plus agréable, en effet, que de croquer un croissant frais en lisant votre journal? Si vous vous abonnez, vous paierez votre journal le même prix qu'un croissant. Avouez que ce n'est pas payé cher.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Ecole de conduite

toutes catégories

A. Maire Tél. 25 67 70 **J.-J. Kramer** Tél. 33 34 54 **W. Pillonel** Tél. 42 28 95

SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ

Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

vinifera 73

Internationale Weinausstellung
auf drei Bielersee-Schiffen im Hafen der Stadt Biel
vom **16.11.1973** bis **25.11.1973**
Über 400 Weinsorten aus 60 Weinbauregionen.
Eintritt Fr. 5.– **Gratis-Degustation**
Neutrale Tonbildschau zum Thema ‹Wie entsteht Wein?›
Täglich geöffnet von 13–22 h / Sa.+So. 10.30–22 h.

Exposition vinicole internationale
présentée à bord de 3 bateaux ancrés dans le port de la ville de Bienne
du ***16.11.1973*** *au* ***25.11.1973***
Plus de 400 crus différents de 60 régions vinicoles.
Prix d'entrée Fr. 5.– ***Dégustation gratuite***
Spectacle audio-visuel neutre sur le sujet ‹La création du vin›
Exposition ouverte tous les jours de 13.00 h à 22.00 h.
Samedi et dimanche 10.30 h à 22.00 h.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Réfugiés du Chili en Suisse: le degré de détresse a été un des critères de sélection

De notre correspondant de Berne :

Hier, au Palais fédéral, le conseiller fédéral Kurt Furgler chef du département de justice et police a présidé une conférence de presse consacrée à l'arrivée en Suisse d'un premier contingent de 108 personnes réfugiées du Chili. M. Mumenthaler chef de la section « assistance et droit de cité suisse » au département de justice et police les a choisies dans des camps ou autres refuges au Chili où elles se trouvaient depuis 1 mois et demi séparées de leurs famille et privées de leur liberté.

On peut supposer que ces réfugiés, devenus indésirables dans leur pays se sont distingués sous le régime Allende par leurs convictions marxistes. Aussi, la Suède a-t-elle été la première à offrir l'hospitalité à 200 d'entre eux. Fidèle à sa politique d'accueil, notre pays a offert également de recevoir 200 personnes indésirables au Chili et cette limitation a déclaré M. Furgler, est due aux nécessités de l'organisation, les dimensions et les possibilités du pays. La France, les pays scandinaves, l'Allemagne fédérale l'Autriche et plusieurs pays d'Amérique du Sud se sont déclarés également prêts à accueillir des victimes de la junte militaire chilienne, qui sont internées dans les camps depuis la révolution. Leur nombre ne doit pas dépasser 10.000 devait préciser hier M. Mumenthaler. Les offres d'accueil devraient permettre de les recevoir tous. Pour sa part, la Suisse a été remerciée par le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Son geste est apprécié pour l'esprit démocratique dans lequel il est accompli.

Parmi les 200 personnes accueillies par la Suisse, on compte 73 Chiliens, 70 Boliviens, 28 Brésiliens, 10 Haïtiens, 6 Argentins, 3 Uruguayens, 2 Colombiens, quelques Européens de l'Est et un citoyen suisse, M. Maurice Zwahlen de la Chaux-de-Fonds qui revient au pays avec sa femme chilienne et son jeune fils.

La plupart des réfugiés arrivés lundi à Cointrin sont âgés de moins de 40 ans. Ils représentent 37 familles avec enfants et 30 familles sans enfants. 28 d'entre eux sont célibataires. Le degré de détresse et de possibilité d'assimilation en Suisse a servi de critère pour leur sélection. Il est prévu qu'ils accompliront un séjour de 3 à 4 mois d'assimilation dans les centres d'accueil préparés pour eux à Pully, Glion, Altstetten. L'Office central suisse d'aide aux réfugiés et de la Croix-Rouge s'occupent de leur hébergement et de leur intégration.

J.-P. G.

La natation, sport le plus populaire en Suisse

La natation est actuellement le sport le plus populaire dans notre pays. Il ressort d'une enquête menée en mai dernier par l'Institut lucernois Scope, auprès de 1935 personnes, dont l'âge varie entre 15 et 40 ans, que 57 pour cent ont pratiqué activement ce sport au cours des douze derniers mois. La natation est particulièrement appréciée des femmes (62 pour cent) et des adolescents (73 pour cent). En revanche, tout le monde ne fait pas du ski. Toutefois, 45 pour cent des personnes interrogées — la proportion d'hommes et de femmes étant égale — ont chaussé leurs skis l'hiver dernier. Seuls, 5 pour cent ont fait du ski de fond. Un tiers environ a suivi un entraînement général (gymnastique à la maison, dans des clubs, le long de parcours Vita, etc.).

LES SUISSES ALÉMANIQUES UN PEU PLUS SPORTIFS

Alors que le ski est surtout pratiqué par les jeunes (61 pour cent de jeunes contre 32 pour cent de personnes entre 35 et 40 ans), la marche recrute ses adeptes parmi les personnes plus âgées. Ce sport plait particulièrement aux Suisses romands (30 pour cent), qui, à croire les chiffres, sont moins sportifs que les Suisse alémaniques : par personne on ne relève que 2,4 contre 2,8 genres de sports pratiqués. On s'adonne moins en Suisse romande à des sports de performance tels que la natation, le ski, les jeux de ballon et l'athlétisme. En revanche, on y fait davantage de gymnastique (19 pour cent alors que la moyenne suisse est de 14 pour cent).

LE FOOTBALL RESTE L'APANAGE DES HOMMES

Le football demeure le sport masculin par excellence. 28 pour cent des hommes interrogés (un pour cent des femmes) ont joué au football l'année passée. Il est vrai qu'entre 35 et 40 ans, il n'y en a plus que 6 pour cent. Le handball (6 pour cent) est plus populaire que le volleyball (5 pour cent) et le hockey sur glace (2 pour cent).

D'autre part, un Suisse sur dix joue du tennis ou fait de l'athlétisme.

Tandis que l'athlétisme est nettement le domaine des jeunes, le tennis est pratiqué, dans une mesure sensiblement égale, par tous les groupes d'âge. Six pour cent des personnes interrogées ont déclaré faire du vélo, 4 pour cent de la voile, 4 pour cent de l'équitation, 3 pour cent de la course d'orientation, 2 pour cent de la moto et 2 pour cent également de l'aviron, les sports tels que la lutte et la boxe ne sont pas très répandus (moins de un pour cent).

Les revendications de l'Union des producteurs suisses de lait

LAUSANNE, (CRIA). — La révision de l'ordonnance générale sur l'agriculture, dans le sens d'une équitable compensation sociale, est au premier rang des préoccupations de l'Union suisse des paysans (USP) et de l'Union centrale des producteurs suisses de lait (CPL).

Les 150 délégués des 90.000 producteurs de lait du pays, réunis en assemblée d'automne mardi à Berne, se sont prononcés en faveur d'une augmentation moyenne de quinze francs du revenu journalier des paysans, principale revendication présentée en septembre au Conseil fédéral par l'USP.

Sur le plan de l'économie laitière, le dossier vert comprend une demande de majoration de la quantité de base de production laitière de 26 à 27 millions de quintaux, une réduction de la retenue au producteur d'un centime par litre et l'octroi de primes de qualité du lait et de contributions pour la mise en alpage du bétail bovin et pour la non-livraison de lait au commerce.

Une augmentation du prix de base du lait d'un montant nécessaire pour couvrir ce qui ne pourrait pas être compensé — en matière de retard du revenu — par les améliorations de prix dans les secteurs de la viande et des cultures, figure aussi parmi les demandes de la paysannerie suisse.

Le peuple des campagnes ne va pas accepter sans cesse des compromis, a déclaré M. Hofmann, directeur de l'UCPL, lors de la discussion générale, au cours de laquelle plusieurs délégués romands ont demandé que les organisations agricoles indiquent au Conseil fédéral que leurs revendications constituent un minimum.

Il ressort du rapport sur l'économie laitière suisse que la production de lait commercial est évaluée à 26.8 millions de quintaux pour l'exercice laitier allant du 1er novembre 1972 au 31 octobre 1973. Si la consommation de lait est en recul, les ventes de produits frais, spécialités et crème augmentent. La fabrication de fromage a sensiblement augmenté en ce qui concerne le gruyère. La production de beurre de table, au cours des neuf premiers mois de l'année, a été de cinq pour cent plus faible qu'en 1972, alors que les ventes de toutes les variétés de beurre ont augmenté de 3 %.

Le compte laitier de l'exercice écoulé présentera probablement 445 millions de francs de dépenses. Pour les couvrir, on dispose de 106,5 millions de francs de recettes affectées à des fins spéciales et de 288,1 millions de ressources générales de la Confédération. La part prise en charge par les producteurs, au moyen de la retenue, sera d'environ 50,4 millions de francs.

L'alcool en Suisse : 700 francs par adulte

LAUSANNE, (ATS). — De 1966 à 1970, l'ensemble de la population suisse (y compris les enfants) a dépensé 414 francs par année et par personne pour des boissons alcoolisées. Si l'on répartit cette dépense générale de 2542 millions de francs sur les seuls adultes de plus de 18 ans, on obtient une dépense annuelle de 582 francs par habitant. On admet qu'en 1973, chaque personne de plus de 18 ans dépense en moyenne au moins 700 francs pour des liqueurs, du vin ou de la bière.

En comparaison d'autres pays, la Suisse se trouve dans le peloton de tête, tant par la quantité de boissons alcoolisées consommées que par l'argent dépensé pour se les procurer, relève le Secrétariat antialcoolique suisse, à Lausanne.

Licenciés de la T.V. dommages et intérêts demandés

GENÈVE (ATS). — Cinq des six licenciés de la T.V. romande, Mme Belilos et MM. Nicole, Zoller, Boujut et Deschamps, ont annoncé dans une lettre adressée vendredi dernier au comité de la SSR à Berne qu'ils allaient saisir le tribunal des prud'hommes de Genève d'une demande en dommages et intérêts de 50.000 francs chacun « pour le préjudice irréparable qu'ils ont subi à la suite de leur licenciement abrupt et injustifié ».

Les licenciés, qui précisent qu'ils maintiennent leur demande de réintégration et soulignent que cette action judiciaire ne constitue en rien une renonciation de leur part à leurs autres droits, affirment que cette décision est dictée par « l'intransigeance » de la SSR et à son « mépris » et son « cynisme » à l'égard du jugement du tribunal arbitral.

L'arrêté du Conseil fédéral a fortement freiné la « vente de la patrie à l'encan »

BERNE (ATS). — L'arrêté du Conseil fédéral du 26 juin 1972 interdisant le placement de fonds étrangers dans des immeubles en Suisse, décrété dans le cadre des mesures pour sauvegarder la monnaie, a fortement freiné la « vente de la patrie à l'encan ». Tandis que durant le premier semestre de 1972, un total de 2774 requêtes de l'étranger pour des acquisitions d'immeubles en Suisse avaient été acceptées, ce nombre a passé à 205 au cours du second semestre de 1972. Au total, 2979 requêtes ont été acceptées en 1972.

Le prix global payé par des étrangers pour des acquisitions d'immeubles en Suisse en 1972 s'est monté à près de 666 millions de francs (1971 : 755 millions). Près de la moitié de cette somme, soit 313 millions de francs, a été consacrée à l'acquisition de propriétés par étages, 144 millions à des maisons d'habitation, 98 millions à des biens-fonds industriels et 65 millions de francs à des terrains à bâtir. Quant aux achats prévus de parcelles agricoles et de forêts, ils se sont montés à 2 millions de francs. La surface totale des biens-fonds vendus représente 271 hectares (contre 331 hectares en 1971).

Parmi les principaux groupes d'acheteurs, les ressortissants de la République fédérale d'Allemagne viennent en tête avec 59 %, suivis des Italiens avec 14 %, des Français avec 8 %, des Belges avec 8 % et des Néerlandais avec 4 %.

« La Vie économique », qui donne les résultats de cette statistique, précise que deux tiers environ des transferts autorisés ont été réalisés. Cependant, sur la base des résultats de 1971, il est vraisemblable qu'on assistera encore à un bon nombre de transferts tôt ou tard.

Pour ce qui est de la propriété par étages en 1972, le canton du Valais vient en tête avec 730 autorisations, suivi des Grisons (571), du Tessin (394) et de Vaud (245). Pourtant, dans ces cantons également, le nombre des autorisations accordées pendant le second semestre est nettement inférieur aux chiffres du premier semestre. Ainsi, 13 autorisations seulement ont été accordées durant le second semestre en Valais, 11 aux Grisons, 1 au Tessin et 7 dans le canton de Vaud.

Pour l'instant, l'arrêté interdisant le placement de fonds étrangers dans des immeubles en Suisse est toujours en vigueur. Mais les Chambres fédérales ont d'ores et déjà décidé de renforcer la législation ordinaire qui doit tôt ou tard remplacer cet arrêté.

SUISSE ALÉMANIQUE

Bâle : l'éternel problème de la pollution du Rhin

De notre correspondant de Bâle :

Ayant à répondre à la petite question d'un député, le gouvernement de Bâle-Ville a discuté une fois de plus de l'éternel problème de la pollution du Rhin. Il s'agissait plus spécialement, cette fois, de la forte teneur en mercure des poissons pêchés entre Bâle et Reckingen. Comme on pouvait s'y attendre, le Conseil d'Etat s'est contenté d'une réponse assez vague : de nombreuses analyses sont faites sous la direction de l'Office fédéral pour l'environnement et de nouvelles prescriptions sur l'élimination des eaux résiduaires, plus sévères que les anciennes, sont en préparation à Berne. Pour le reste, l'affaire ne peut être réglée sur le plan local ou même intercantonal, vu que la pollution mercurique se fait sentir jusqu'en Hollande.

Il est intéressant de rappeler, à ce propos, les résultats d'une enquête effectuée en Alsace par deux éminents spécialistes, les professeurs Hasselmann, toxicologue, et Carbiener, écologiste. En voici le résumé :

Tous les aliments contiennent des traces de mercure et le taux normal des poissons d'eau douce varie entre 0,2 et 0,4 ppm (parties par million). Or, des chevesnes pêchées dans le Rhin montraient un taux de 0,8 à 0,99 ppm, ce qui laisse supposer que leur principal prédateur, le brochet, doit en contenir au moins dix fois plus, d'où les véritables hécatombes constatées par les pêcheurs alsaciens. Ce taux ne serait plus très éloigné de celui des thons qui provoquèrent l'an dernier, au Japon, des empoisonnements collectifs extrêmement graves. Si tel n'a pas été le cas jusqu'ici sur les bords du Rhin, c'est uniquement que les pêcheurs nippons font du poisson leur nourriture quotidienne alors que ceux d'Alsace n'en consomment que beaucoup plus rarement.

Selon M. Carbiener, le mercure est un des poisons les plus sournois. Il est transformé, sous l'action de bactéries présentes dans les eaux déjà polluées, en un dérivé extraordinairement toxique, le monométhylmercure, que l'on retrouve ensuite dans tous les organismes vivants, du simple plancton jusqu'au brochet carnassier, qui accumule progressivement dans ses tissus celui de ses victimes jusqu'au moment où il en crève.

Bien entendu, on cherche des coupables, et l'industrie chimique bâloise fut l'une des premières à prendre place au banc des accusés. Elle se trouve en grande partie disculpée aujourd'hui par M. Carbiener lui-même, professeur d'écologie à la faculté de pharmacie de l'Université de Strasbourg, qui releva à l'assemblée générale de l'Association fédérative régionale pour la protection de la nature (mars 1973) que les véritables hécatombes de brochets n'avaient pas été constatées en amont du canal de Colmar et conclut : « S'il y a eu volonté délibérée d'étouffer l'affaire c'est que l'industrie polluante est apparemment située en Alsace ».

Cette constation, réjouissante pour l'industrie bâloise, n'empêche malheureusement pas le Rhin de n'être plus qu'un bouillon de culture des Grisons jusqu'à son embourchure. Et que sera-ce quand les centrales nucléaires se seront multipliées sur son cours ?

L.

Il meurt dans son véhicule en feu

FLUELEN (UR), (ATS). — M. Jakob Hunn, 71 ans, de Sarmenstorf (AG) est décédé dans son véhicule en flammes, après un accident sur la route reliant Sisikon à Fluelen, dans le canton d'Uri. Dans un virage prononcé à gauche, son véhicule de livraison a dérapé et s'est retourné. De l'essence s'est répandue et la voiture a pris feu. La femme du conducteur a pu être tirée des flammes par un passant, mais M. Hunn n'a pu être sauvé. Suite à cet accident, la circulation a été complètement interrompue pendant environ une heure sur cette route.

Zurich : de l'acétone à l'origine du drame ?

ZURICH (ATS). — Selon le service scientifique de la police municipale zuricoise, de l'acétone est vraisemblablement la cause de l'incendie qui, le 31 octobre, coûta la vie, à Zurich, à un ressortissant italien de 23 ans et à son fils âgé d'à peine deux ans. La police a en effet trouvé, dans un four, du bois non brûlé qui présentait des traces d'acétone.

La police pense que la victime a versé de l'acétone sur du bois qui brûlait mal et que de grosses flammes se sont alors échappées du four. La chambre a vraisemblablement été immédiatement la proie du feu, et le père, qui doit avoir voulu sauver son enfant, ne put s'échapper. Tous deux furent victimes de l'incendie et seule la mère put se mettre à l'abri à temps.

Etudiants malais condamnés pour trafic d'héroïne

BERNE, (ATS). — Le tribunal correctionnel de la ville de Berne a reconnu mardi, deux étudiants malais coupables d'infraction à la loi sur les stupéfiants et les a condamnés respectivement à 20 mois de prison ferme sans sursis et 14 mois avec sursis, dont à déduire 93, respectivement 158 jours, de détention préventive. Le tribunal les a, d'autre part, interdits de séjour pendant 10 ans. Le montant du délit perpétré par les deux Malais s'élève à 14.310 francs dont 13.000 francs pour le plus âgé.

Commission des affaires étrangères des Etats

«Oui» à trois accords

BERNE (ATS). — Réunie à Berne sous la présidence du conseiller aux Etats vaudois Pradervand, la commission des affaires étrangères du Conseil des Etats a décidé de proposer d'approuver la convention sur la responsabilité internationale pour les dommages causés par des objets spatiaux. L'accord prévoit que l'Etat qui procède ou fait procéder au lancement est responsable dans les cas de pertes de vies humaines, de lésions corporelles et d'autres atteintes à la santé, de même que pour les dégâts et les pertes matérielles causées par de tels engins.

Un accord conclu avec la République populaire hongroise concernant l'indemnisation d'intérêts suisses a été également approuvé. Cet accord complète celui de 1950 en la matière, la Hongrie ayant depuis procédé à d'autres mesures de nationalisation qui affectent des intérêts patrimoniaux suisses. Le versement d'une indemnité globale de 1,4 millions de francs est prévue en compensation de toutes les prétentions non encore réglées.

La commission a approuvé en outre l'accord qui institue le laboratoire européen de biologie moléculaire, dont le siège sera à Heidelberg. Enfin, il propose l'approbation d'une convention franco-suisse concernant une rectification de la frontière entre le canton de Genève et le département de Haute-Savoie. La rectification de frontière, qui porte sur un échange de terrain de 565 m2, a été rendue nécessaire par le raccordement des tronçons de l'autoroute Genève-Chamonix et l'installation à cet endroit d'un bureau à contrôles nationaux juxtaposés.

Le conseiller fédéral Graber a procédé à un large tour d'horizon sur la situation au proche-Orient.

VAUD

Collision en chaîne sur l'autoroute Genève-Lausanne : 1 mort, 11 blessés

(c) Un accident mortel de la circulation s'est produit lundi vers 20 h 20 sur la chaussée Jura de l'autoroute Lausanne-Genève, entre la jonction de Coppet et l'échangeur du Vengeron.

MM. Jean-Claude Buchs, 23 ans, domicilié à Renens qui circulait à vive allure, a perdu la maîtrise de sa voiture sur la chaussée détrempée. Au cours de l'embardée, il a embouti le véhicule de M. Daniel Séchaud. 28 ans, domicilié à Ambilly (GE). Six voitures et un camion gênés sans doute par la pluie et la mauvaise visibilité ont ensuite été impliqués dans cette collision en chaîne qui a fait 1 mort, le petit Joël Herbez, 5 ans, domicilié au Grand-Lancy à Genève, 11 blessés dont les plus grièvement atteints ont été transportés à l'hôpital de Genève. Les dégâts s'élèvent à quelque 50.000 francs.

Des touristes-cambrioleurs expulsés pour dix ans

LAUSANNE, (ATS). — Trois jeunes Yougoslaves qui avaient volé pour environ 20.000 francs de marchandises à Bâle et à Lausanne ont été condamnés mardi, par le tribunal correctionnel de Lausanne, deux à dix-huit mois de réclusion et le troisième à quinze mois, et tous trois à dix ans d'expulsion de Suisse, pour vol en bande et par métier. briquets et des vêtements.

Venant d'Allemagne en voiture, ils avaient organisé trois expéditions sur les bords du Rhin et du Léman et avaient volé, dans une série de magasins, des montres de grand prix, des bijoux, des briquets et des vêtements.

Nouvelle organisation pour la protection du Léman

LAUSANNE, (ATS). — Réunis lundi soir à Lausanne pour un exposé sur l'état des oppositions à l'immersion du gazoduc lémanique, de nombreux adversaires de ce projet ont décidé de créer une union internationale franco-suisse de protection du Léman, dont le comité sera désigné ultérieurement.

Ne se référant à aucune organisation existante, cette union formée de biologistes, de médecins, de géologues et de juristes aura pour but de sauvegarder le Léman de toute atteinte abusive et de devenir un interlocuteur des organes officiels chargés de la protection du lac. Elle désire exercer une mission de sauvegarde et de contrôle et cite quelques-uns des problèmes dont elle entend s'occuper : pollutions diverses, comblement de rives, pompage d'eaux de refroidissement, immersion de gazoduc.

VALAIS

Un habitant de Sembrancher se tue en France

BELLEY, (AFP). — M. Ivan Taramarcaz, 25 ans, électricien à Sembrancher (Valais) a trouvé la mort lundi dans un accident de la route près de Cressin-Rochefort, dans l'Ain, en France. Sa femme Jacqueline 26 ans et son beau-frère Patrice Colzart, 25 ans, blessés ont été transportés à l'hôpital de Belley (Ain).

La voiture, qui pilotait M. Taramarcaz, après avoir dérapé sur la chaussée mouillée, s'est écrasée contre un arbre et a pris feu.

Une comptable vole 90.000 francs

ZURICH (ATS). — Une comptable, âgée de 41 ans, a détourné environ 89.000 francs au détriment de trois de ses employeurs. Elle est accusée de s'être appropriée illégalement dans sa dernière place dans l'Oberland zuricois, une somme de 4400 francs.

Le service de la police cantonale zuricoise chargé de l'enquête par le parquet de district a notamment établi que l'accusée avait falsifié depuis mars 1971 12 chèques bancaires qui lui ont rapporté une somme de 47.000 francs. Les enquêteurs ont, d'autre part, constaté que l'accusée avait continuellement volé ses employeurs depuis sa dernière condamnation, il y a sept ans, et que ceux-ci n'avaient jamais porté plainte.

L'affaire des Turcs au Tessin : s'agit-il d'un « racket » ?

LUGANO (ATS). — Le 19 août, la police devait s'occuper d'une curieuse affaire à Lugano : une rixe avait éclaté entre trois Turcs dans une maison occupée par des ouvriers étrangers. Toutefois, les intéressés, une fois emmenés au poste de police, refusèrent de s'expliquer, assurant que tout était en ordre et qu'ils étaient, tous, les meilleurs amis du monde.

Il s'agissait en fait de frontaliers domiciliés en Italie. Deux d'entre eux ayant été accompagnés à la frontière, les autorités italiennes découvrirent alors que les certificats de résidence des communes italiennes étaient faux. L'affaire, que l'on croyait terminée, est revenue à la surface quelques jours plus tard, lorsque l'on apprit l'arrestation en Italie d'un médecin grec, qui attendait du travail au Tessin et qui s'était chargé de fournir les faux certificats aux Turcs.

Il les avait demandés aux communes frontalières en assurant qu'ils serviraient simplement à faire obtenir aux ouvriers en question leur permis de conduire. Le médecin déclare de son côté, qu'il a tout simplement voulu rendre service mais, d'un autre côté, il s'avèrerait qu'il y a eu exploitation. On en est au point de parler de « racket » de main-d'œuvre turque au Tessin.

Le Conseil d'Etat tessinois a maintenant répondu à ce sujet à une question d'un député au Grand conseil. Il a donné quelques précisions, mais a toutefois souligné que l'affaire est très complexe et que l'enquête n'est pas encore close. Le nombre de certificats de résidence en Italie distribués par le médecin grec s'élèverait à une soixantaine et il est prouvé qu'il les a cédés pour 300 DM chacun environ. Les Turcs qui sont encore en possession de tels certificats sont à peu près au nombre de 25, d'autres ayant déjà émigré vers différents pays. Sur le plan suisse, on n'a pas constaté jusqu'à présent de violations certaines de la loi sur le travail, pas plus que de responsabilité directe de la part des employeurs.

SUITE

Ravitaillement en mazout

La longueur de la dernière réunion de Koweït (neuf heures) au cours de laquelle les pays de l'OPEP (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole) a décidé de porter à 25 % la réduction de leur production (au lieu des 5 % par mois, décidés le 17 octobre), laisse supposer que des divergences sont apparues parmi les délégations, en cours de discussion. On peut donc penser que l'édifice des 10 pays membres de l'OPEP qui représentent plus de la moitié de la population mondiale de pétrole pourrait se lézarder avec le temps, soumis comme il faut s'y attendre à d'énormes pressions et à des efforts de disloquation.

Une partie serrée se joue avec l'enjeu du pétrole et à l'échelle mondiale mais notre pays a les meilleures chances de ne pas trop souffrir de manque de pétrole. Des précautions en vue d'un rationnement doivent cependant être prises, en Suisse comme ailleurs, car on ne peut dire jusqu'où le conflit israélo-arabe poussera les antagonistes.

En cas d'arrêt complet des importations, situation extrême et peu probable, notre pays disposerait encore de réserves pour 6 mois au moins, délai évidemment faible pour mettre sur pied des moyens de remplacement. Mais il est plus vraisemblable que dans le pire des cas, des restrictions nous amèneraient à économiser et à utiliser plus rationnellement les produits pétroliers que ce soit dans le domaine du chauffage ou des moteurs. Comme quoi, à quelque chose malheur est bon.

J.-P. G.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Indice des prix de gros : un bond de 2,3 %!

BERNE (ATS). — L'indice des prix de gros calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, indice qui reproduit l'évolution des prix des matières premières, des produits semi-fabriqués et des biens de consommation, s'est inscrit à 135,5 points à fin octobre 1973 (1963 = 100). Il a ainsi progressé de 2,3 % depuis la fin du mois précédent (132,5) et de 128 % par rapport au niveau d'un an auparavant (120,1).

La hausse fortement accélérée de l'indice général en octobre a été provoquée en premier lieu par la montée en flèche des prix de l'huile de chauffage, ainsi que par des augmentations de nature saisonnière sur les prix de quelques produits agricoles importants tels que les pommes de terre de table, les légumes, les oranges, les œufs, le riz et la paille. Ont également renchéri dans une mesure extraordinaire la farine de poisson, les pâtes alimentaires, les fils et tissus de coton ainsi que les métaux non ferreux (en particulier le zinc). Des prix plus élevés ont en outre été signalés pour l'essence, les carburants Diesel. L'énergie électrique, les huiles comestibles, le tabac brut, le verre à vitre, le fer et l'acier marchands, les pièces profilées de forgerie ainsi que pour les boulons et pointes. En revanche, on constate des baisses substantielles sur les prix du houblon, du cacao, des citrons, des tourteaux, de la farine de viande, de la laine brute et peignée ainsi que de la verrerie de ménage et une légère régression de ceux des peaux et du cuir.

Les indices des dix groupes de marchandises se situaient, à fin octobre 1973, aux niveaux suivants : produits agricoles 133,4, produits énergétiques et connexes 153,7, produits alimentaires transformés, boissons et tabacs 133,0, textiles 136,2, bois et liège 131,5, papier et ouvrages en papiers 118,2, peaux, cuir, caoutchouc et ouvrages en matière plastique, 117,6, produits chimiques et connexes 111,8, matériaux de construction, céramique et verre 150,5, métaux et ouvrages en métal 161,0.

Vous conduisez? deux paires de lunettes

LE NUMÉRO MYSTÉRIEUX DE TELEMO ?

QUESTION No 11

Colombier, situé non loin de Neuchâtel, est dominé par la masse imposante de son château, construit au XVe siècle dans le style gothique tardif. Longtemps propriété des comtes de Neuchâtel, l'édifice est aujourd'hui occupé par une caserne.
C'est la date inscrite sur l'entrée principale que nous vous demandons.

telemo

SAINT-BLAISE

Ruelle du Lac
Tél. 33 55 22
Agent :

médiator

La saison étant courte...

Profitez de notre arrivage de

THON FRAIS

Lehnherr frères

Marin et Neuchâtel

Dans notre nouveau magasin
Rue Fleury 7, Neuchâtel
✆ (038) 25 30 92
Derrière la maison des Halles

TOUJOURS LUI...

TANNER

le vrai spécialiste pour la vente et la réparation d'appareils ménagers :

Quelle que soit la marque de votre choix TANNER vous la livrera

Atelier et exposition :
avenue des Portes-Rouges 149
Tél. (038) 25 51 31
NEUCHATEL

Non seulement il vend...
... mais il répare.

Très grand choix de

DISQUES 45 tours

au rabais
yé-yé, chansons françaises, italiennes, allemandes et américaines, orchestres, etc.

DE 50 c. à Fr. 1.50

Cornaz Automatic

Ecluse 21 - Tél. 25 24 02 - Neuchâtel
FERMÉ LE SAMEDI

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL ✆ (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité FAN

nouveau!
Coupes Panachées

deux arômes, un double régal!

Deux Coupes Panachées Yoplait, deux nouvelles gourmandises. Pour les grands, elles s'appellent Pêche Melba ou Poire Belle Hélène.

Pour les petits, c'est de la vanille avec des morceaux de pêche et de la crème Chantilly ou du chocolat avec des morceaux de poire et de la crème Chantilly. Pour tout le monde, c'est un fameux dessert!

Yoplait
la fine fleur des desserts.

avanti

Euro-Advertising

La nouvelle Opel Kadett.
Résultat du test de sa tenue de route : Exceptionnel!

OPEL GM

En mai de cette année, 124 Européens ont soumis la nouvelle Opel Kadett à un test très élaboré. C'est ce jury neutre et critique qui a décerné à sa tenue de route l'appréciation: Exceptionnel!

Et ce n'est pas par hasard. Car la nouvelle Kadett possède un châssis entièrement reconçu avec le nouvel essieu avant à double levier transversal qui est en parfaite concordance avec l'essieu arrière à levier central et amortisseurs disposés verticalement. Ce qui lui confère une tenue de route exceptionnelle.

La Kadett est aussi équipée d'un puissant moteur de 1,2 ltr. Dans la version normale (52 ch DIN) il est particulièrement économique et se contente d'essence normale. Dans la version S (60 ch DIN), elle offre des performances de conduite au-dessus de la moyenne. Les modèles de 60 ch DIN sont équipés de servo-freins, avec disques à l'avant, pneus ceinturés et stabilisateurs à l'avant et à l'arrière.

Mais la nouvelle Kadett ne brille pas seulement par sa technique éprouvée, elle offre aussi un très grand confort. Malgré sa ligne extérieure très compacte, elle possède un intérieur très spacieux. Cinq personnes y prennent confortablement place. L'intérieur tout entier est hautement fonctionnel: le tableau de bord anti-reflets et clairement structuré, le volant très maniable, les sièges de conception nouvelle. Tous les modèles possèdent la vitre arrière chauffante.

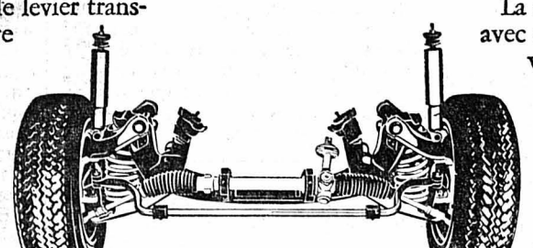

La nouvelle Kadett plaît à l'œil. Car sa forme compacte avec sa ligne de ceinture basse et ses grandes surfaces vitrées font d'elle une des plus belles voitures de sa catégorie.

Une Kadett entièrement nouvelle. A deux exceptions près: elle a hérité des qualités de fiabilité et d'économie des modèles précédents. Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement d'une Opel?

La nouvelle Kadett – une voiture de la nouvelle génération Opel – vous attend pour un essai.

Kadett dès Fr. 9.500.–*

La Kadett existe également avec la boîte GM entièrement automatique à 3 rapports.

(*Prix indicatif. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)

La nouvelle Opel Kadett. Votre prochaine voiture.

Opel – la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande : Aigle Garage des Mosses 2 14 14, **Avenches** J.-P. Divorne 75 12 63, **Begnins** Garage du Jura 66 14 58, **Bienne** Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, **Bulle** Garage Majestic 2 84 84, **Château-d'Œx** Garage du Pont 4 61 73, **la Chaux-de-Fonds** Garage Guttmann S.A. 23 46 81, **Delémont** Garage des Eaux-Vives 22 35 33, **Fribourg** Garage de Pérolles 22 38 88, **Genève** Garage des Délices S.A. 42 53 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, **Lausanne** Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 25 31 31, **le Locle** Garage du Rallye 31 33 33, **Martigny** Garage J.-J. Casanova 2 29 01, **Montreux** Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, **Moutier** Garage Prévôtois 93 16 77, **Neuchâtel** Garage du Roc 33 11 44, **la Neuveville** Garage Belcar 51 25 59, **Porrentruy** Garage des Ponts 66 12 06, **Rolle** Garage Wurlod 75 17 25, **Sion** Garage de l'Ouest 2 81 41, **Saint-Imier** Garage R. Gerster 41 36 44, **Tramelan** Garage Alouette 97 50 40, **les Verrières** Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, **Yverdon** Garage Bouby-Rolls 21 54 60,
et nos distributeurs locaux à : Attalens 56 41 10, **Belfaux** 45 12 36, **Bercher** 81 82 42, **Bevaix** 46 13 96, **Bex** 5 23 38, **Bremblens** 71 19 69, **Buchillon** 76 30 75, **Bussigny** 89 11 66, **Cheseaux** 91 12 29, **Chexbres** 56 11 56, **Colombier** 41 35 70, **Cossonay** 87 15 96, **Court** 92 91 50, **le Crêt** 8 54 29, **Dombresson** 53 28 40, **Echallens** 81 15 95, **Epalinges** 32 53 66, **Estavayer-le-Lac** 63 10 08, **Fahy** 76 63 20, **Fully** 5 35 23, **Genève** 9, rte des Jeunes 42 50 46 ; 24, rue du Prieuré 32 08 26 ; 33b, av. de Miremont 46 08 17 ; 20, av. H.-Dunant 33 48 00 ; 12-14, rue Jean-Jaquet 32 63 30, **Glovelier** 56 71 29, **les Haudères** 4 65 27, **Lausanne** 21, place du Tunnel 23 72 17, **Marnand** 64 10 57, **Mézières** 93 12 45, **Moillesulaz** 48 02 00, **Montana** 7 23 69, **Morges** 71 26 48, **Moudon** 95 26 72, **Nods** 51 26 17, **le Noirmont** 53 11 87, **Onex** 92 62 24, **Orbe** 7 21 77, **Payerne** 61 29 80, **Petit-Lancy** 92 37 32, **le Pont** 85 12 50, **Prilly** 24 62 63, **Pully** 28 94 94, **Rarogne** 5 16 66, **Renens** 34 01 94, **la Rippe** 67 12 55, **Romont** 52 22 87, **la Sagne** 31 51 68, **Savigny** 97 11 55, **Soyhières** 32 11 36, **Sainte-Croix** 6 26 76, **Saint-Maurice** 3 63 90, **Vallorbe** 83 14 88, **Versoix** 55 16 94, **Vevey** 51 88 60, **Veyras, sur Sierre** 5 26 16, **Villeneuve** 60 10 51.

MacCann-Erickson CAN 504d/74 DS

football

COUP D'ŒIL SUR LES CHAMPIONNATS ÉTRANGERS

SPORTS

Italie: 12 clubs en l'espace de 2 points

On sait que les stades d'Italie peuvent être de véritables poudrières. Dimanche, à Palerme, ce fut l'explosion ! Au cours du match qui opposait l'équipe locale à celle de Brindisi pour un match de deuxième division, il restait deux minutes à jouer lorsque l'arbitre accorda un coup franc à la limite des seize mètres de Palerme. Botté par Fiorillo, le ballon parvint à Incalza qui, s'élevant au-dessus de la mêlée, parvint à égaliser. Mais l'arbitre, sur intervention du juge de touche, annula le but pour faute contre un défenseur local. Sur le dégagement qui suivit, un attaquant de Palerme se présenta devant le gardien adverse qui renvoya le ballon à ses coéquipiers. Mais là ne se termina pas son action. Dans le dos du directeur de jeu, il fit trébucher l'adversaire qui se trouvait à proximité.

UN COUTEAU

Un spectateur au sang chaud lança une pièce de monnaie au gardien visiteur. Ce dernier ramassa l'objet et voulut le montrer à l'arbitre. Mais un photographe tenta de l'en empêcher. Aussitôt, un spectateur franchit les barrières de protection et vint en aide au photographe en ceinturant Di Vincenzo. Les « carabinieri » intervinrent mais, sur le terrain, c'était la confusion. On retrouva... un couteau sur les lieux de la bataille. Les visiteurs furent encore pris à partie à la sortie des vestiaires. On ose à peine imaginer ce qui se serait produit si Palerme avait perdu. Mais tout de même, trois joueurs ont été assez sérieusement blessés...

PACIFIQUEMENT

Un autre stade a littéralement explosé. Mais ce fut de manière pacifique, lorsque, à la 84me minute de la rencontre Naples - Sampdoria, Braglia a marqué le but propulsant son équipe en tête du classement. Car, parmi les sept équipes qui se trouvaient à égalité au commandement, seule celle du pied du Vésuve est parvenue à s'imposer. Les six ont fait match nul ! Ce qui n'a rien de surprenant entre Lazio et Fiorentina et entre Turin et Inter, qui se trouvaient déjà sur un même pied. Juventus, elle, avait le désavantage de devoir jouer à Bologne où, on le sait, il n'est guère facile de s'imposer. Quant à Milan, qui accueillait Cagliari, il a également dû se contenter du partage des points. Outre Naples, le seul autre vainqueur de la journée, Gênes, a été le principal bénéficiaire de ce quatrième tour et sa victoire face à Rome lui permet de compter quatre points tout comme les autres néo-promus, Foggia et Cesena, qui se sont quittés dos à dos. Aujourd'hui douze équipes ne sont séparées que... par deux points.

AVANT LONDRES

Il faudra attendre quinze jours pour tenter d'y voir plus clair, car dimanche prochain, le championnat sera interrompu pour permettre à la « squadra azzurra » de préparer sa rencontre du 14 novembre contre l'Angleterre, à Londres. Un match pour lequel Valcareggi ne semble pas connaître beaucoup de problèmes puisque Zoff, le gardien, s'est montré souverain à Bologne alors que Riva, le fer de lance, a démontré contre Milan, en marquant les deux buts de son équipe, qui tient la fine forme.

Ca

Hambourg fatal à Bor. Mœnchengladbach

En Allemagne, les trois équipes de tête n'ont pas été à la noce, samedi ! Borussia a été battu, à Hambourg, par une équipe militant en fin de classement. Les gens du Nord n'en revenaient pas ! Bayern Munich a connu une meilleure fortune à Bochum où il s'est imposé, non sans mal, par un but à zéro. Quant à Eintracht Francfort, il a également connu de sérieuses difficultés avant de vaincre Schalke 04, par 2-1. Au classement, nos trois compères ne sont séparés que par deux points. Eintracht tient le flambeau avec un point d'avance sur Borussia.

LEEDS INVAINCU

En Angleterre, Leeds a porté son avance à six longueurs en battant West Ham United par 4-1. Leeds est toujours imbattu. Au deuxième rang, nous trouvons trois équipes : Newcastle, Burnley et Everton. Les Londoniens continuent à décevoir les sportifs de la capitale. Arsenal, battu à Highbury par Liverpool (0-2), tombe en chute libre vers la fin du classement. Tottenham et Chelsea ont obtenu le point du pauvre contre Everton et Manchester United.

L'opération n'était, toutefois, pas mauvaise puisqu'elle s'est déroulée à l'extérieur. West Ham United n'a pas fait le poids à Leeds. La meilleure équipe de la capitale est Queen's Park Rangers, néo-promue en première division. Les « Rangers » sont allés battre Derby County dans son fief, par 2-1. C'est une surprise et un exploit qui va les stimuler.

REAL S'APPROCHE...

En Espagne, Valence a été freiné par Real Sociedad (défaite par 3-2). L'équipe de Di Stefano conserve, toutefois, la tête avec un point d'avance sur Malaga. Le derby madrilène a souri à Real, qui a battu son « frère ennemi », Atletico, par 2-0. Malgré ses déboires de saison, Real n'est qu'à deux longueurs de Valence !

Quant à Barcelone, il a été tenu en échec à Murcie (2-2). Une hirondelle (Cruyf) ne fait pas tous les jours le printemps !

Gérald MATTHEY

Opinions

L'échec de Cubillas le prouve

Un homme ne fait pas une équipe

La tête sous l'eau en championnat, éliminé de la Coupe de Suisse, voici Bâle 1973-74. Si la roue tourne, elle a tourné véritablement très vite pour Bâle. Il est toujours navrant d'assister à la chute d'un grand et ses malheurs ne réjouiront que les sots et les jaloux.

Cela dit, il faut bien reconnaître que, dans sa splendeur passée, Bâle avait la morgue facile, que sa vertu principale n'était ni de modestie, ni de générosité. Son souci primordial était de vaincre, la manière venait ensuite. En déplacement, en tout cas, il laissait une pénible impression de gagne-petit, de grippe-sou d'arrière-boutique. Sans vergogne, il « gelait » le ballon dès que le résultat était acquis, son jeu n'enchantait guère. En attendant, les succès se suivaient, engendrant le processus propre aux événements heureux.

UN DEMI-GÉANT

Il serait vain de s'arrêter aux nombreux « coups de bol » parsemant les saisons passées ; de s'interroger sur tous les coups de pouce de messieurs les arbitres prosternés devant l'idole sacrée. Inutile de se gausser des ignares clamant et écrivant à longueur d'années que le public bâlois était le plus fidèle de Suisse. Tu parles ! En chute libre, le public, tombant comme des feuilles mortes sous les morsures du mauvais temps.

Auparavant, c'était celui du Wankdorf. Maintenant, ça pourrait bien être le neuchâtelois, la Maladière pouvant, à l'usage, se révéler trop étroite. On nous vantait aussi la formidable organisation du club, plus un tas de choses n'ayant strictement rien à voir avec les succès, ceux-ci dépendant, pour une très large part, de la résistance adverse. Ces dernières années, Bâle battait du vent, seulement du vent, tous les adversaires ne valant pas tripette.

Sa chute donc est celle d'un demi-géant, mais pourquoi survient-elle au moment de l'achat d'un Cubillas, placé devant le roi Pelé ? En acceptant insolemment le cadeau d'un homme d'affaires, en faisant fi de l'opinion publique choquée par le prix et les prix de cette vedette, en voulant maintenir, asseoir davantage son hégémonie, Bâle n'a, en somme, prouvé qu'une chose : c'est qu'un homme ne fait pas une équipe.

EST-IL SCIÉ ?

Je pose la question suivante : pourquoi un des meilleurs joueurs du monde (d'après les spécialistes) en vient-il à passer réserviste ? La réponse est simple : ou bien, il est « scié » par les petits copains, le jeu se déroulant sans lui, ou bien, il n'est qu'une machine à remettre la balle, après une ou deux entourloupettes techniques. Dans ce dernier cas, toute l'équipe doit avoir la même mentalité et le même pouvoir d'imagination, fort exclu chez nous où, tout au contraire, le grand joueur doit savoir garder le ballon malgré les charges, attirer deux ou trois adversaires, bref, travailler double.

A. EDELMANN-MONTY

MARSEILLE, LE CLUB DES PARADOXES

Les équipes françaises seraient-elles incapables de courir deux lièvres à la fois ? Nice, Lyon et Marseille, les trois clubs engagés dans le deuxième tour des coupes européennes, se comportent mieux à l'étranger que chez eux. Marseille notamment, qui, au premier tour, avait battu Cologne (2-0), a perdu trois matches depuis lors (Bastia, Sochaux et Monaco) ! Alors, hier soir, pour le match retour à Cologne, Zattelli, le directeur technique, et Bonnel, l'entraîneur, ont rappelé leur « remplaçant de luxe », Bernard Bosquier. Marseille se spécialise dans ce genre de paradoxe : l'année dernière, il avait eu la chance de compter parmi ses remplaçants Salif Keita, consdéré aujourd'hui, à Valence, comme un des meilleurs joueurs européens. Il n'y a pas que Cubillas qui déçoive.

REGRETS LYONNAIS

Ce soir, en Turquie, Nice se qualifiera presque certainement aux dépens de Fenerbahce, qu'il avait battu assez facilement (4-0), au premier tour.

Dans le chassé-croisé que se livrent actuellement les équipes de tête, du championnat de France, celle de Jean Snella apparaît la plus solide et, surtout, la plus constante. D'autre part, sur le plan international, Snella, comme plusieurs de ses joueurs, connaissent la chanson. Tous, sans exception, sont ou ont été internationaux français, hollandais ou suédois.

En Coupe des vainqueurs de coupe, Lyon quittera probablement la scène ce soir, contre PAOK de Salonique. Alors qu'ils avaient la possibilité de creuser un écart définitif, au premier tour, les Lyonnais ont commis des erreurs d'écoliers ; ils s'en repentiront ce soir.

BELLE AFFICHE

En championnat, Lens poursuit sa belle épopée. Après sa victoire sur Paris (3-2), le club nordiste compte trois points d'avance sur Nice et Saint-Etienne. Mais, samedi, les Lensois joueront à Reims, actuellement quatrième. Les plus de trente ans se souviendront que, voici une quinzaine d'années, cette affiche était la plus prestigieuse qu'on pouvait offrir. C'est donc un retour aux sources que vivra, samedi, le public rémois. Il sera intéressant de comparer les avant-centres des deux équipes : l'Argentin Carlos Bianchi, de Reims, et Bousdira, de Lens. Si la logique régnait sur des terrains de football, on pourrait affirmer que les buts pleuvront au stade Auguste-Delaune. Mais...

Jean-Marie THEUBET

Allemagne

1. Eintracht Francfort 14 matches 20 points. 2. Bor. Mœnchengladbach 19. 3. Bayern Munich 18. 4. Kaiserslautern 16. 5. Kickers Offenbach, Hertha Berlin et Cologne 15. 8. Stuttgart et Werder Brême 14. 10. Dusseldorf, Bochum, Wuppertal, R.-W. Essen 13. 14. Hambourg et Schalke 12. 16. Fortuna Cologne 10. 17. Hanovre 9. 18. Duisbourg 7.

Angleterre

1. Leeds 14-25. 2. Newcastle, Everton et Burnley 19. 5. Derby 18. 6. Liverpool et Ipswich 17. 8. Queen's Park Rangers et Southampton 16. 10. Coventry 15. 11. Manchester City 14. 12. Sheffield et Leicester 13. 14. Manchester United, Tottenham et Arsenal 12. 17. Chelsea 11. 18. Stoke et Norwich 10. 20. Wolverhampton 9. 21. West Ham United 7. 22. Birmingham 6.

Espagne

1. Valence 9-12. 2. Malaga 11. 3. Atletico Madrid, Real Madrid, Atletico Bilbao, Murcie et Real Sociedad 10. 8. Barcelone, Espagnol, Celta et Saragosse 9. 12. Gijon, Las Palmas, Grenade, Santander et Oviedo 8. 17. Castellon 7. 18. Elche 6.

France

1. Lens 14-24. 2. Nice et Saint-Etienne 21. 4. Nantes, Nîmes, Angers, Reims et Lyon 19. 9. Sochaux et Bastia 18. 11. Monaco, Nancy et Paris 16. 14. Bordeaux et Marseille 15. 16. Troyes et Strasbourg 14. 18. Metz 13. Rennes 12. 20. Sedan 9.

Italie

1. Naples 4-6. 2. Inter, Lazio, Milan, Juventus, Turin et Fiorentina 5. 8. Bologne, Cagliari, Foggia, Gênes et Cesena 4. 13. Rome et Vicence 2. 15. Vérone 1. 16. Sampdoria 0.

Billets à la Maladière pour Zurich-Neuchâtel Xamax

Le prochain match « au sommet » du championnat suisse de football, Zurich-Neuchâtel Xamax, dont le coup d'envoi aura lieu dimanche, à 14 heures, au Letziground, retient déjà l'attention de nombreux sportifs, et cela pas seulement dans les deux villes intéressées. Les dirigeants du grand club de la Limatt, dont le stade offre... 20.000 places couvertes, s'attendent à une très forte affluence de spectateurs.

Neuchâtel Xamax, pour sa part, a commandé un certain nombre de billets à l'intention des Neuchâtelois qui auraient l'intention d'aller soutenir leurs favoris. Il en reste six cents à disposition, dont la moitié de places assises. En outre, un voyage organisé en autocars est prévu, avec départ de Neuchâtel à dix heures. Nul doute que nombreux seront ceux qui profiteront des facilités proposées par les dirigeants de la Maladière.

Lors du dernier match de championnat Grasshoppers - Young Boys, j'ai lu quelque part, que les lumières (les watts, donc !) du Hardturm étant vaguement défaillantes, Young Boys en profita pour jouer sous protêt. Comme l'ours ressortit vainqueur du terrain, force est d'admettre qu'il n'a été en rien gêné par un incident mineur, mais qui, cas échéant, aurait pu le sortir d'un mauvais pas.

Décidément, la courtoisie n'est plus de notre temps, chaque astuce étant bonne pour atteindre ses buts. Gagner, gagner, n'importe comment. Le football n'est plus un jeu, mais un simple mécanisme commercial, où tous les coups tordus sont à l'honneur. Un jour de retard dans la livraison, une feuille de contrôle manquante et ça parle de marchandise en retour, de rabais. Comme en football. Arrivée tardive, maillots semblables, lumière, public, tout est matière à protêt.

Un jeu ? vous voulez rire. Je me souviens d'une finale d'un tournoi de tennis où l'un des joueurs se tordit une cheville et où l'arbitre désigna l'adversaire, vainqueur par abandon. Pas question, répondit l'homme, nous rejouerons quand le blessé sera rétabli. Ce qui fut fait. Le plaisir de jouer, c'est ça. Il devrait passer avant les décisions du tapis vert.

DEDEL

Questions à ...

ALBERT BONNY

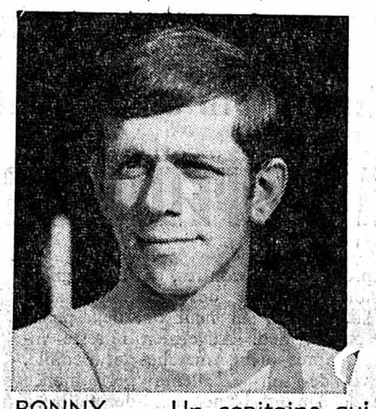

BONNY. — Un capitaine qui est, en somme, la synthèse des qualités de son équipe. (Presseservice)

Capitaine de Neuchâtel Xamax depuis plus de deux saisons, Albert Bonny est, de l'équipe actuelle de la Maladière, le joueur le plus ancien à porter le maillot de titulaire. Mais l'âge n'a sur lui aucun effet... sinon un effet bénéfique, puisque l'ailier droit de Neuchâtel Xamax n'a jamais aussi bien joué qu'il le fait depuis quelques mois !

Né le 5 juin 1945 à Yverdon, Albert Bonny a commencé le ffotball avec les juniors C d'Yverdon-Sports. A 17 ans, il jouait en première ligue (une saison). Il fut alors, transféré à Lausanne-Sports (63), que dirigeait Luciano. Mais, il joua surtout sous les couleurs lausannoises au cours du championnat 65-66. Il participa toutefois, à la finale de la coupe contre Bâle, en 1967, finale qu'il termina... assis, comme tout le monde. Cette même année le vit rejoindre les rangs d'un Xamax qu'il n'a plus quitté. La plus petite carrière internationale qui soit (un match avec les espoirs, contre le Luxembourg) n'a guère eu le temps de faite tourner la tête de ce Vaudois bon teint, qui sait garder son calme... et le ballon dans des circonstances parfois difficiles. C'est ce garçon décidé, sûr de lui mais modeste, qui répond aujourd'hui à nos lecteurs.

Questions de M. M. Dubois, à Neuchâtel. — Dans quelle optique allez-vous jouer contre Zurich ?

— Pour nous, c'est un match comme les autres et qui n'implique donc aucun changement dans la préparation. Nous nous rendrons à Zurich pour gagner, quand bien même un partage des points nous satisferait.

— Etes-vous satisfait du tirage au sort des demi-finales de la coupe ?

— Oui. Un petit regret, tout de même : nous allons devoir rencontrer Grasshoppers trois fois en moins d'un mois.

— Quelles sont vos chances d'accéder à la finale ?

— Elles sont très grandes. Quand nous sommes en demi-finale, la finale n'est vraiment pas loin ! Cette dernière représenterait quelque chose de tellement formidable pour notre club que tout sera entrepris pour que nous l'atteignions.

M. L. Pettinari, à Neuchâtel. — Les premiers résultats obtenus par Neuchâtel Xamax semblent dépasser ses espérances. Compte tenu de cette situation, estime-t-on, dans votre club, pouvoir remporter le titre, bien que le championnat soit encore long et que de nombreux événements (favorables ou défavorables) puissent encore se produire ? Et vous, personnellement, qu'en pensez-vous ?

— Comme vous le dites, de nombreux événements peuvent encore se produire. Mais, nous avons prouvé, jusqu'à aujourd'hui, que nous ne sommes pas qu'un néo-promu, mais une équipe bien équilibrée et avec laquelle il fallait compter pour une place dans les cinq premiers du classement. Personnellement, j'espérais obtenir ces bons résultats et, comme notre équipe se trouve si bien placée, pourquoi s'arrêter en aussi bon chemin ?

M. C. Vogt, à Fontenais. — Guy Mathez a été expulsé deux fois, cette saison. En tant que capitaine, êtes-vous intervenu auprès des arbitres afin de manifester votre désapprobation ?

— Lors du match contre Chênois, où Mathez avait eu une malheureuse réaction à la suite de trop nombreux coups reçus, il était inutile de réclamer. Par contre, à Chiasso, j'ai demandé à l'arbitre **pour quelle raison** il expulsait Mathez. C'est la seule chose, d'ailleurs, que je puis faire en tant que capitaine, car, suivant la tournure que prennent les événements, je risque, en manifestant trop, un avertissement, voire, à mon tour, l'expulsion.

— En demi-finale de la coupe, Neuchâtel Xamax aura une noix dure à croquer. Cependant, les impondérables du sport peuvent jouer en votre faveur, qu'en pensez-vous ?

— Nous n'avons perdu que 3-2, contre Grasshoppers, au Hardturm, lors du premier match du championnat. Je pense, comme je l'ai déjà dit, que nos chances de qualification sont réelles. Il ne faut pas oublier, non plus, que ces demi-finales ne se joueront que dans quatre mois et demi et que beaucoup de choses peuvent se passer jusque-là.

M. S. Ahmed, à Neuchâtel. — Quel est votre pronostic pour la coupe du monde 1974 ?

— Je vois une formation européenne l'emporter. Laquelle ? L'Allemagne devant l'Italie ou une équipe orientale.

— Qui sont, pour vous, le meilleur joueur suisse et le meilleur joueur du monde ?

— Actuellement, en Suisse, beaucoup de joueurs se valent. Jeandupeux est, peut-être, légèrement au-dessus du lot. Sur le plan mondial, c'est Pelé.

— Quels sont vos « hobbies » ?

— Après le travail et le football, il ne me reste que peu de temps, que je consacre à ma famille. Voilà mon « hobby ».

— Que pensez-vous des « supporters » de Neuchâtel Xamax ?

— Ils sont formidables. Vraiment, ils constituent un encouragement extraordinaire. A Lausanne, par exemple, je ne me souviens pas, même à la « grande époque », d'avoir eu des partisans de la sorte. Mais... comment se comporteront-ils après quelques contre-performances si, d'aventure, elles devaient arriver ? Question aux « supporters »...

— Que diriez-vous d'une finale de coupe Neuchâtel Xamax - Lausanne ?

— Dix ans après une finale entre Vaudois et Neuchâtelois (Lausanne - La Chaux-de-Fonds 2-0), finale que j'avais suivie du banc des remplaçants lausannois, ce serait une affiche magnifique. Mais elle rendrait peut-être jaloux de nombreux Suisses allemands.

M. V. Grandjean, à Yverdon. — Depuis quelques mois, vous avez accompli des progrès très sensibles dans votre façon de jouer. A quoi doit-on les attribuer ?

— Comme on me l'a dit après le match contre Saint-Gall : « Tu es comme le vin : tu deviens bon en vieillissant »... Blague à part, ces progrès, le les dois beaucoup à Mantula, ainsi qu'à mes coéquipiers.

M. K.A., à Bôle. — A quoi tient la régularité de Neuchâtel Xamax dans les hautes performances ?

— Cela tient à l'entraîneur, qui sait, avant chaque match, nous conditionner, et au mode de vie de tous les joueurs, qui a énormément changé en deux ans. De nombreux sacrifices sont consentis par chacun, mais le résultat de cette discipline est évident.

Mme A. Aeschlimann, à Bienne. — Quel est votre pronostic pour le grand choc de dimanche prochain, Zurich - Neuchâtel Xamax ?

— Un pronostic est toujours difficile mais je me prête au jeu et vous réponds 2-1 pour Neuchâtel Xamax.

Association cantonale neuchâteloise de football

Communication aux clubs

AVERTISSEMENTS

Delamadeleine Yvan, F.-C. Renens juniors inter B ; Fernandez Jacinte, Yverdon juniors inter B ; Vautherin Didier, Yverdon juniors inter B ; Jaquenod Philippe, Neuchâtel Xamax inter B ; Negro Giovanni, Neuchâtel Xamax inter B ; Gendre Claude, Fribourg inter B ; Manino Antoine, Saint-Blaise juniors B ; Rustico Biagio, Superga juniors A ; De Costa Manuel, Marin juniors A ; Sanchez Lopez, Fontainemelon juniors A ; Luna Robert, Cortaillod juniors C ; de Jaco Pietro, Boudry juniors C ; Gerber Blaise, Boudry juniors C ; Luna Dominique, Cortaillod juniors D ; Scaffari Carlo, Audax juniors B ; Anker Daniel, Bôle I ; Madera Antonio, Deportivo I ; Progin Jean-Daniel, Les Brenets IA ; Pellaton Yves, Ticino II ; Merico Constantino, Coffrane I ; Taddei Frédy, Les Geneveys-sur-Coffrane I ; Gayubas Heinrique, Espagnol I B ; Aubert Pierre-André, Boudry III ; Fanti Gino, Bôle II ; Petracca Damiano, Gorgier II ; Polei Marco, Noiraigue IB ; Martinelli Franco, Noiraigue IA ; Dubois Lucien, Buttes I ; Ott Laurent, Neuchâtel Xamax III ; Hofer Paul, Etoile vétérans ; Piervittori Fabio, Superga I ; Wenger Rex, Fontainemelon I ; Roth Frédéric, Fontainemelon I ; Cosandier René, Lignières IB ; Ballif Jacques, Lignières IB ; Mora Juan-Antonio, Espagnol IA ; Mata Manuel, Deportivo I.

AMENDE DE 50 FRANCS

Michaud Frédy, Boudry III ; Moulin Daniel, Boudry III ; F.-C. Les Brenets, forfait Sonvilier - Les Brenets juniors B.

AMENDE DE 20 FRANCS

F.-C. Le Locle, heures de matches non communiquées à la FAN (récidive).

UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION

Raetz Jacques, Fontainemelon juniors A ; Grisel Michel, F.-C. Travers I ; Melchior Giovanni, Dombresson I ; Raffaeli Clive, Coffrane I ; Simeoni Pierino, Geneveys-sur-Coffrane I ; Bollini Michel, Noiraigue IA.

DEUX MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

Staudenmann François, Boudry III.

TROIS MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

Perrinjaquet Marcel, Travers II ; Pecorelli Vincenzo, Noiraigue IB.

QUATRE MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

Gosteli Patrice, Chaux-de-Fonds II.

SUSPENSION JUSQU'A LA FIN DE LA SAISON 1973-1974

Tabanyi François, Les Brenets juniors B.

CAUSERIE D'ARBITRES

La causerie pour arbitres prévue pour le 16 novembre 1973 est renvoyée au 23 novembre 1973, à l'Ecole de droguerie, Evole, Neuchâtel, dès 20 heures. Toutes les personnes s'intéressant à l'arbitrage sont invitées à assister à cette causerie.

CHAMPIONNAT DE 4me LIGUE

Dans le groupe 6, les matches primitivement prévus pour le 25 novembre 1973 sont supprimés.

TÉLÉPHONE DE M. RAYMOND GROBÉTY

En cas de non-réponse, en fin de semaine, au 25 45 64, veuillez appeler le No 65 13 42.

Comité central A.C.N.F.
Le président Le secrétaire
J.-P. Baudois M. Tschanz

Résultats complémentaires

IVe ligue : Superga II - Le Parc II 5-1, **Juniors B :** Fleurier - Colombier 0-5. **Juniors D :** Audax - Neuchâtel Xamax II 5-0 ; Fontainemelon - Le Parc 0-10.

volleyball

LE CHAMPIONNAT SUISSE

Nette domination des Romands

Le deuxième week-end du championnat suisse a confirmé la supériorité des équipes romandes, chez les hommes. Il faut aussi mettre en exergue l'excellent comportement des formations neuchâteloises, qui se sont assez nettement imposées en ligue B masculine et féminine.

En ligue supérieure, les dames d'Uni-Bâle continuent leur série victorieuse ; elles n'ont pas encore concédé le moindre set, même pas samedi à Bienne où l'on escomptait une meilleure réplique des Seelandaises.

Chez les messieurs, on attendait beaucoup du derby opposant les deux « leaders », Chênois et Servette. Il a tenu ses promesses. Après cinq sets, une meilleure cohésion a permis à Chênois de s'imposer et de s'installer en tête. Star est allé l'emporter nettement à Bienne, prouvant ainsi la prise de conscience des Romands qui désirent garder le monopole du volleyball.

VICTOIRES NEUCHATELOISES

En ligue B, chez les messieurs, Neuchâtel Xamax l'a facilement emporté contre Cern, de qui l'on attendait une meilleure résistance, mais, par contre, le dimanche, il a fallu cinq sets aux Neuchâtelois pour s'imposer contre Pax, qu'ils avaient un peu sous-estimé. Le Locle s'est aussi rendu à Genève pour un marathon : trois rencontres qui ont produit deux victoires (11 sets). Le Locle a ainsi rattrapé le match de retard du précédent week-end.

Chez les dames, Colombier s'est facilement imposé, à domicile, contre Servette, formation qui ne mérite pas d'évoluer dans cette ligue. Le lendemain, nouvelle victoire contre Berne, en trois sets. Neuchâtel Xamax a connu un week-end pénible. Il a remporté deux victoires tout de même, acquises avec courage mais sans panache. La Chaux-de-Fonds a bien résisté à Chênois et obtenu, le dimanche, une victoire importante — sa première — contre Servette.

R. Mi

RÉSULTATS

Ligue A masculine : Bienne - Star 0-3 ; EOS Lausanne - Spada Zurich 2-3 ; Chênois - Servette 3-2 ; Servette - Spada Zurich 3-2 ; Chênois - EOS Lausanne 3-0 ; Bienne - Tornado Adliswil 3-1. Classement : 1. Chênois 4-8 ; 2. Servette 4-7 ; 3. Star 3-6 ; 4. Spada 3-5 ; 5. Bienne 4-4 ; 6. EOS Lausanne 3-3 ; 7. Tornado 3-3.

Ligue A féminine : Uni-Berne - Servette 2-3 ; ATV Bâle - Basler 3-2 ; Bienne - Uni-Bâle 0-3 ; Lausanne - Lucerne 2-3 ; Servette - Lucerne 3-2 ; Bienne - Basler 3-0 ; Uni-Berne - Lausanne 0-3 ; ATV Bâle - Uni-Bâle 0-3. Classement : 1. Uni-Bâle 4-8 ; 2. Bienne 4-7 ; 3. Lucerne 4-7 ; 4. Servette 4-7 ; 5. Basler 4-5 ; 6. Lausanne 4-5 ; 7. ATV Bâle 4-5 ; 8. Uni-Berne 4-4.

Ligue B masculine : Tatran - Pax 3-0 ; Servette - Le Locle 1-3 ; Cern - Neuchâtel Xamax 0-3 ; Chênois - Le Locle 3-1 ; Le Locle - Pax 3-0 ; Pax - Neuchâtel Xamax 2-3 ; Tatran - Cern 3-1.

Ligue B féminine : Chênois - Star 1-3 ; Berne - Neuchâtel Xamax 1-3 ; (13-15 - 9-15 - 15-12 - 11-15) ; Bienne-Star 1-3 ; Chênois - Chaux-de-Fonds 3-2 ; Colombier - Servette 3-0 (15-2 - 15-4 - 15-5) ; Servette - Chaux-de-Fonds 0-3 ; Bienne - Neuchâtel Xamax 2-3 (15-11 - 13-15 - 3-15 - 15-12 - 9-15) ; Berne - Colombier 0-3 (6-15 - 6-15 - 13-15).

Les classements de la ligue B paraîtront prochainement.

basketball

HIER SOIR, AU PANESPO EN COUPE D'EUROPE KORAC

NEUCHÂTEL TIENT LA DRAGÉE HAUTE AUX YOUGOSLAVES D'OLYMPIA LIUBLIANA

NEUCHATEL - OLYMPIA LJUBJANA 114 - 127 (63-71)

NEUCHATEL : J. M. Pizzera (0), Reichen (0), Zakar (24), Schaller (4), Osowiecki (2), Bucher (6), Lehner (6), Spoletini (0), McLaughlin (32), Woytowicz (40). Entraîneur : Zakar.

OLYMPIA LJUBJANA : Zaloker (4), Volaj (14), Lorbek (6), Polanec (28), Macura (2), Marter (20), Gvardjancic (21) Fiser (0), Jelovac (14), Zorga (18). Entraîneur : Lecic.

ARBITRES : MM. Reinbacher (Autriche) et Morelli (Italie).

NOTES : Halle du Panespo. 1000 spectateurs, dont une petite cohorte de « supporters » yougoslaves. En cours de rencontre, Bucher, Reichen, Woytowicz (Neuchâtel), Polanec et Lelovac (Olympia) quittent le jeu pour cinq fautes personelles. Pour la première fois au cours d'une rencontre internationale, la règle des 10 fautes par mi-temps a été appliquée (décision FIBA). Elle consiste à sanctionner toutes les fautes d'une équipe de deux lancers-francs dès la onzième fautes commises par période de jeu. Pour Neuchâtel cette règle fut appliquée en première mi-temps (15 fautes) et en deuxième également (13 fautes). Pour Olympia seule la première période avec 20 fautes se trouva dans cette situation ; 9 fautes seulement sanctionnèrent la seconde mi-temps.

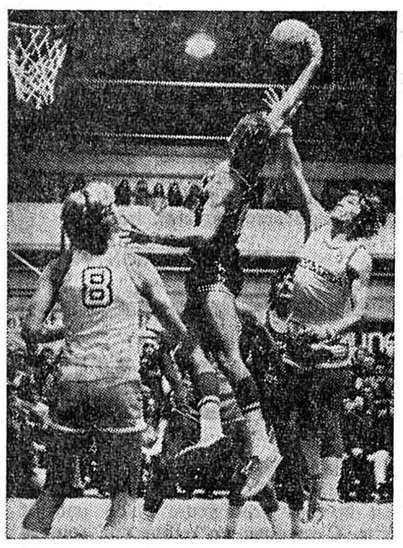

A LA HAUTEUR. — Une nouvelle fois le pivot de Neuchâtel, Bucher, se montra à la hauteur, comme le prouve notre document. (Avipress - J.-P. Baillod)

LA TÊTE HAUTE

Neuchâtel ne passera pas le cap des seizièmes de finale de la coupe Korac ! Et s'il quitte prématurément cette coupe d'Europe — avant même de se rendre en Yougoslavie mardi prochain — il la quitte la tête haute.

Hier soir, devant son public, la formation neuchâteloise a démontré le très grand registre de ses possibilités, ne concédant qu'une poignée de points (treize) face au « cinq » yougoslave un « cinq » pourtant au bénéfice de deux internationaux (Jelovac, Zorga), d'un international junior (Volaj : il joua à Neuchâtel dans le cadre de la poule de qualification pour les championnats d'Europe juniors en 1970) et de deux anciens cpaés (Marter, Gvardjancic) ! C'est relever combien la valeur internationale de l'équipe de l'Est est élevée.

La performance réalisée par les Neuchâtelois réside surtout dans le fait d'avoir passé le cap des cent points — rarement dans une rencontre internationale un résultat est aussi élevé ! Or, si, tant les Yougoslaves que les Suisses démontrèrent des qualités offensives, indéniables, ils le doivent à un duo d'arbitres très pointilleux. Ces derniers hachèrent constamment le jeu par leurs décisions, engendrant de ce fait une certaine crainte au sein des deux défenses. Dès lors, crispés, la « peur au ventre » de commettre de trop nombreuses fautes, les arrières appliquèrent un marquage trop large, dont surent profiter les attaquants.

NEUCHATEL REDOUTABLE

A ce jeu, Neuchâtel se montra redoutable par ses deux Américains (72 points à eux deux) dont les tirs à mi-distance (McLaughlin en particulier) sont une sérieuse force de frappe. Afin de s'opposer à ce duo, les Yougoslaves, grâce à leurs plus grands gabarits (six joueurs de deux mètres et plus) rétablirent l'équilibre sous le panier en ratissant un nombre considérable de ballons sur le rebord.

De plus, leur expérience internationale supérieure, leur rapidité à organiser la contre-attaque et leur agilité désarçonnèrent quelque peu la défense neuchâteloise. C'est dans un de ces moments d'affolement (9me - 15me) qu'ils creusèrent un écart irrémédiable (14 points). Dès lors, l'équipe du Syrien (mea culpa) Zakar s'appliqua, non à limiter les dégâts, mais à refaire son regard. Une entreprise qui finalement échoua d'un rien ; la marque eut pu même être plus étriquée sans la sortie prématurée (32me) de Woytowicz pour cinq fautes personnelles.

EN POCHE

Ainsi, Olympia Ljubljana a quitté le Panespo la victoire en poche. Une victoire qu'il a construite grâce notamment à Jelovac (2 m 07). Or, si le pivot de l'équipe nationale yougoslave brilla par intermittence, il fut néanmoins à la base du coup de force de la première mi-temps qui vit Olympia « s'échapper ». Toutefois, si Neuchâtel vaut surtout par ses deux Américains et Zakar, sans pour autant que les jeunes, lancés dans le match lors de sa phase terminale (Schaller, Lehner) déméritent, le « cinq » de Ljubljana parut plus équilibré sur le plan de la valeur individuelle de ses joueurs. A considérer également l'éventail plus large des marqueurs qui au sein de la formation suisse : Polanec (28 points) Gvardjancic (21), Marter (20), Zorga (18, Jelovac (14) furent les artisans du succès yougoslave.

LA DRAGÉE HAUTE

Ainsi, Neuchâtel a tenu la dragée haute à son prestigieux adversaire. Mardi prochain il s'inclinera probablement lors du match retour malgré son extraordinaire exhibition de hier soir. « Sans être pessimiste » concluait Zakar « nous ne pouvons espérer une qualification. Surtout en Yougoslavie ... » Peu importe : ces deux matches contribueront largement à propulser les Neuchâtelois dans un championnat suisse où ils ont tout à gagner. Surtout à la veille de recevoir Federale (fin novembre) et Olympic Fribourg (début décembre) au Panespo.

P.-H. Bonvin

● Premier tour de la Coupe Korac, autres résultats :

Bois le Duc (Ho) - Villeurbanne (Fr) 85-102 (43-55) ; Borac (You) - Innocenti Milan 79-80 (44-31).

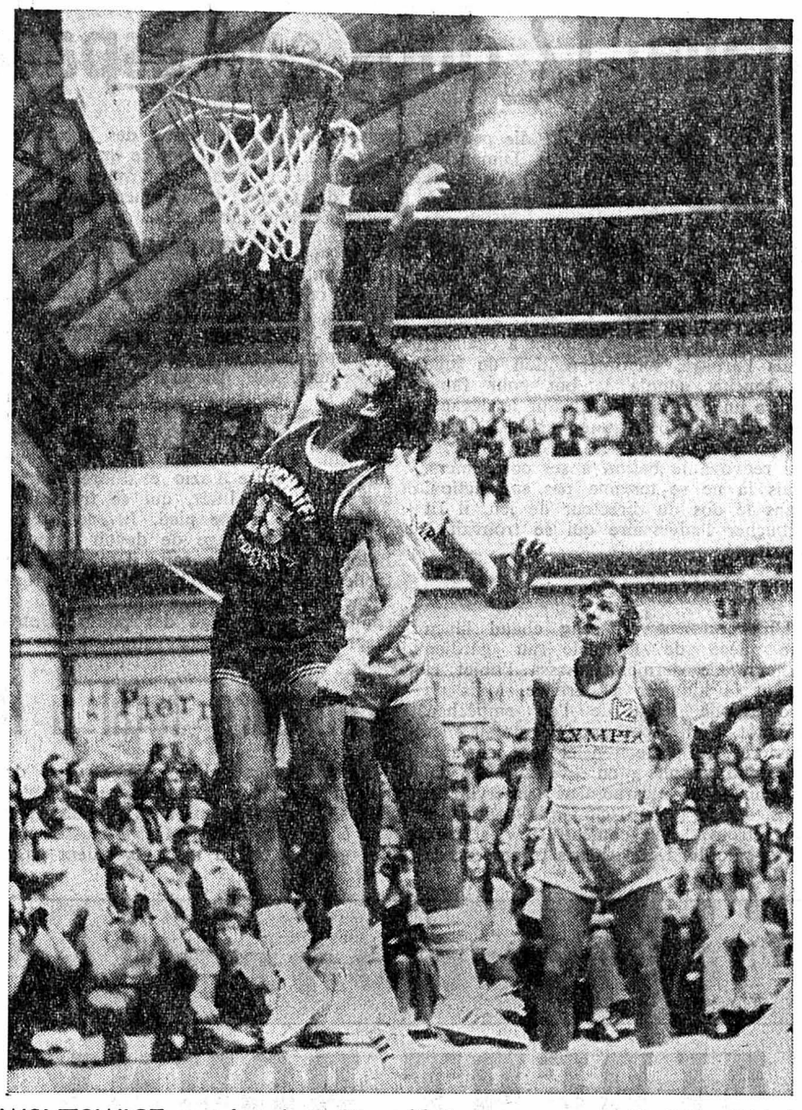

WOYTOWICZ. — La disparition (5 fautes personnelles) de l'Américain a peut-être privé Neuchâtel d'un résultat plus étriqué. (Avipress - J.-P. Baillod)

hockey sur glace

Match à rejouer en ligue A

Genève Servette sans résistance à Sierre

SIERRE - GENÈVE SERVETTE 6-2 (4-0 1-0 1-2)

MARQUEURS : R. Mathieu 9me ; Imhof 10me et 52me ; N. Mathieu 18me ; Brière 19me ; Schrœter 35me ; Pousaz 49me ; Henry 50me.

SIERRE : Meuwly ; Henzen, Oggier ; Locher, Zenhäusern ; J.-J. Debons, R. Mathieu, N. Mathieu ; Dondainaz, Imhof, Brière ; Herzog, Schrœter, K. Locher. Entraîneur : Vanek.

GENÈVE SERVETTE : Clerc ; Christoffel, Conne ; Bettiol, Lentillon, Cusson ; Pargaetzi, Friederich ; Giroud, Henry, Pousaz ; Johner, Uttinger, Jenny. Entraîneur : Cusson.

ARBITRES : MM. Mathis et Meury.

NOTES : Patinoire de Sierre. 2800 spectateurs. Pénalités : 4 fois deux minutes contre Sierre et 5 fois 2 min. contre Genève Servette.

Seule rencontre de ligue nationale A au programme, ce Sierre-Genève Servette aura été d'un niveau bien médiocre. Il faut préciser d'emblée que les Genevois furent des adversaires excessivement maniables, au cours du premier tiers-temps surtout, puisque les Sierrois firent cavalier seul en inscrivant quatre buts avec une facilité déconcertante.

Comme il fallait s'y attendre, le ton baissa nettement au début de la deuxième période. Il en résulta une certaine monotonie très affligeante et dès cet instant, le spectacle prit une tournure peu intéressante.

La fin de la rencontre n'apporta pas grand changement, et si la nette victoire valaisanne est tout à fait méritée, elle ne doit pas cependant constituer un test de première valeur. A. Cl.

Ligue B

GROUPE OUEST

Martigny - Villars-Champéry 3-6 (0-2, 2-1, 1-3).

GROUPE EST

Kusnacht - Arosa 2-4 (1-0, 0-1, 1-3).

● Matches amicaux : C.-P. Berne - Thoune 7-5 (1-0, 3-4, 3-1) ; Zoug - Lugano 7-1 (2-1, 3-0, 2-0) ; Ambri Piotta - Bolzano 10-3 (2-3, 4-0 4-0) ; Lausanne - Bienne 2-3 (2-1, 0-1, 0-1).

Championnat neuchâtelois de 1ère ligue

LA COMPÉTITION SE RÉVÈLE OUVERTE

Après huit rencontres, il n'est guère possible d'émettre des pronostics sûrs, car six équipes sur neuf ont déjà perdu des points. Seul Auvernier I reste invaincu après deux matches et semble, au vu de son excellente performance face à Union Neuchâtel, de taille à décrocher le titre. Les « Perchettes » devront, pourtant, se méfier des juniors A de Neuchâtel III dont Brandt, Lehner et J. Petitpierre sont les fers de lance. Fleurier I s'est, d'ailleurs, déjà cassé les dents mercredi dernier sur cette bouillante formation. Autre candidat au titre : Olympic I, qui ne cache pas ses intentions de retrouver la ligue nationale à la fin de la saison et de redonner à la Métropole horlogère une équipe de basketball à sa mesure.

Parmi les premiers résultats enregistrés, la victoire du néo-promu Auvernier II, sur Neuchâtel-Sports II, constitue une surprise de taille et propre à rendre le championnat plus intéressant. Fleurier a également surpris en disposant d'Olympic II, au Val-de-Travers. Cependant, la courte victoire obtenue par les Chaux-de-Fonniers face à Abeille laisse penser qu'ils ne sont pas aussi forts que l'an dernier.

Résultats : Abeille I - Auvernier I 40-63 ; Olympic I - Auvernier II 85-40 ; Fleurier - Olympic II 59-48 ; Auvernier II - Neuchâtel-Sports II 65-63 ; Neuchâtel-Sports III - Fleurier I 78-57 ; Olympic II - Abeille I 52-50 ; Auvernier I - Union Neuchâtel I 80-68.

Classement : 1. Auvernier I, 2 matches, 4 points ; 2. Olympic I et Neuchâtel-Sports III 1/2 ; 4. Auvernier II, Neuchâtel-Sports II et Olympic II 2/2 ; 7. Fleurier I 3/2 ; 8. Union Neuchâtel I 1/0 ; 9. Abeille I 2/0.

FLEURIER II EN TÊTE DE LA 2me LIGUE

Chez les sans grade, Fleurier a fait une entrée remarquée en allant gagner à la Chaux-de-Fonds, contre Abeille III et en battant Neuchâtel-Sports IV au Val-de-Travers. Les réservistes fleurisans auront, cependant, une noix plus dure à casser jeudi soir, en recevant Val-de-Ruz. Pour leur premier championnat, les joueurs de Cernier et environs ont tout de suite « annoncé la couleur en s'imposant., au Panespo, face à Neuchâtel IV. Pratiquant un jeu rapide et élégant, les joueurs de Perrier méritent qu'on aille les encourager dans la nouvelle salle du Centre scolaire.

Résultats : Neuchâtel IV - Val-de-Ruz 57-62 ; Abeille III - Fleurier II 27-40 ; Fleurier II - Neuchâtel IV 54-44 ; Auvernier III - Abeille III 34-37; *Juniors A:* Auvernier - Neuchâtel A2 63-46.

football

Coupe de l'U.E.F.A.

Marseille humilié à Cologne

F.-C. COLOGNE - OLYMPIQUE MARSEILLE 6-0 (4-0).

Il a fallu une dizaine de minutes au F.-C. Cologne pour combler son handicap du match aller contre l'Olympique Marseille, en coupe de l'UEFA. Le reste ne fut vraiment qu'une formalité pour les Allemands, qui se sont finalement imposés par 6-0 après avoir mené au repos par 4-0.

Dominés dans tous les compartiments du jeu, les Marseillais n'ont que très rarement été dangereux pour le gardien du F.-C. Cologne. Ils furent contraints de se défendre 90 minutes durant. En fin de rencontre, lorsque les Allemands, assurés de leur qualification, ralentirent l'allure, les Marseillais, découragés, ne parvinrent pas à s'organiser et ils ne furent jamais en mesure de sauver l'honneur.

La marque fut ouverte dès la 7me minute par Flohe. Trois minutes plus tard, Mueller inscrivait le No 2. Les deux équipes se retrouvaient ainsi a égalité (Marseille l'avait emporté par 2-0 à l'aller). En fin de première mi-temps, la marque passa brusquement à 4-0 par l'intermédiaire de Mueller (39me) et d'un penalty transformé par Overath (41me).

Dès la reprise, les Allemands portèrent leur avance à 5-0 par Lohr, sur un service de Mueller (48me). Le résultat fut complété à la 58me minute par Lohr, auteur donc de deux buts, tout comme Mueller.

FORTUNA DUESSELDORF - ADMIRA-WACKER VIENNE 3-0 (3-0).

Fortuna Duesseldorf est qualifié, tout comme le F.-C. Cologne pour les huitièmes de finale.

Coupe d'Europe des champions

Celtic Glasgow se qualifie de justesse...

VEJLE BK - CELTIC GLASGOW, 0-1 (0-1)

Devant 19.000 spectateurs, les champions du Danemark du Vejle BK n'ont pas été loin de réussir la sensation de huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des champions. Aussi mal inspirés qu'au match aller au Parkhead de Glasgow, les Ecossais durent se contenter du seul but marqué par Lennox après 33 minutes de jeu. Jusqu'à la fin, malgré une constante domination, ils restèrent à la merci d'une contre-attaque des Danois. Par leur rapidité, ces derniers posèrent des problèmes aux champions d'Ecosse qui, il est vrai, évoluèrent de façon trop monocorde en attaque, pour tromper plus souvent une défense particulièrement habile à se regrouper.

A l'aller, Vejle avait obtenu le match nul (0-0) et c'est donc grâce au seul but de Lennox que le Celtic Glasgow obtient sa qualification.

Liverpool-Etoile Rouge Belgrade, 1-2 (0-0). Etoile Rouge est qualifié sur le résultat total de 4-2.

Varga à Ajax Amsterdam

Le Hongrois Zoltan Varga a signé un contrat de deux ans avec Ajax Amsterdam. Il avait été impliqué, tout comme Steffenhagen, engagé récemment par le club hollandais, dans une affaire de corruption avec Hertha Berlin. La fédération néerlandaise a décidé que Varga ne sera pas autorisé à jouer avant la fin de la présente saison.

Le refus de l'URSS a surpris M. D'Almeida

M. Abilio d'Almeida, vice-président de la F.I.F.A. représentant l'Amérique du Sud, s'est montré surpris par la décision des dirigeants soviétiques de tenter de mettre en doute l'inspection faite à Santiago du 23 au 25 octobre en compagnie de M. Kaeser (Suisse), secrétaire de la F.I.F.A.

M. d'Almeida a affirmé s'être longuement promené dans la capitale chilienne, avoir questionné des sportifs et des dirigeants locaux ainsi que l'ambassade brésilienne tandis que M. Kaeser se livrait à la même enquête de son côté.

L'ASSURANCE DE L'AMIRAL ...

Les deux représentants de la F.I.F.A. ont pu visiter le Stade national sans guide et même s'entretenir avec les prisonniers qui s'y trouvaient réunis pour identification et tri avant de recevoir l'assurance de l'Amiral Carpara, ministre de la défense que le stade serait rendu à la Fédération chilienne au plus tard dix jours avant la rencontre.

« Nous nous occupons de football et non de politique. A nos yeux, tant Santiago que le Stade national sont à même d'accueillir d'ores et déjà sans problème une rencontre éliminatoire de la coupe du monde », a conclu le représentant sud-américain.

PAS DE CHANGEMENT POUR LE CHILI

Pour sa part Luis Alamos, l'entraîneur de l'équipe du Chili, a retenu les joueurs qui devraient jouer le match contre l'URSS le 26 novembre. Malgré la décision de la Fédération soviétique de refuser de jouer à Santiago, la F.I.F.A. a maintenu ses positions et l'équipe chilienne poursuit actuellement ses préparatifs en vue de cette confrontation.

Richard Egli à Marin

Richard Egli, ex-entraîneur-joueur du FC Colombier, a été tranféré au F.-C. Marin-Sports, comme joueur. L'ancien international pourra défendre les couleurs du « leader » du groupe II de 3me ligue le 18 novembre déjà, lors du match contre Le Locle II, deuxième du classement.

Confirmation écrite de l'Union soviétique

Par télégramme, la Fédération soviétique de football a informé la FIFA que son équipe nationale ne jouerait pas son match retour de coupe du monde contre le Chili à Santiago, le 21 novembre prochain.

La fédération indique notamment dans son télégramme : « la décision de la FIFA de faire jouer ce match à Santiago ne peut être acceptée par la Fédération soviétique de football. C'est la raison pour laquelle il a été décidé à l'unanimité de ne pas jouer au Chili. La Fédération soviétique regrette que la FIFA s'en soit tenue strictement aux règlements et qu'elle ait décidé de ne plus revoir sa décision ».

yachting

L'espoir demeure pour Tabarly

Malgré les ennuis qui l'ont accablé au cours de la première étape de la course autour du monde, Eric Tabarly a bon espoir de mener son voilier « Pen-Duick 6 » à la victoire.

« Nous leur montrerons de quoi « Pen-Duick 6 » est capable », a-t-il déclaré en arrivant au Cap, dernier du classement des 16 concurrents, après avoir dû remplacer son grand mât, brisé dans la tempête.

Il a actuellement, trois semaines de retard sur le yacht « Adventure » qui sert à l'entraînement des élèves-officiers de la marine royale britannique.

athlétisme

Congrès de l'association européenne

Le 3me congrès de l'Association européenne d'athlétisme (AEA) s'est terminé à Varsovie où MM. Adrian Paulen et Pierre Dasriaux ont apporté quelques précisions sur les travaux et décisions prises.

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Quelques retouches ont été apportées à l'horaire des épreuves de 1974, à Rome. D'autre part, la performance minimale pour la qualification au 3000 mètres féminin a été portée à 9'10. Aucune décision n'a été prise concernant les championnats de 1978. Les candidatures seront reçues jusqu'au 30 janvier, mais déjà la ville de Prague est sur les rangs de même que, comme l'a affirmé M. Dasriaux, Lausanne et une ville d'Allemagne fédérale non encore précisée.

La date et le lieu des épreuves de 1975 seront pris en mai 1974. Le congrès a décidé que la finale ne sera plus jouée par six mais par huit équipes, le pays organisateur et le vainqueur de la précédente coupe étant qualifiés d'office.

M. Paulen a, d'autre part, annoncé que le conseil de l'AEA avait décidé de mettre un point final au différend qui oppose les fédérations d'Italie et de Norvège depuis les incidents consécutifs à la disqualification de Marcello Fiasconaro, dans le 800 m de la demi-finale d'Oslo.

La proposition ouest-allemande d'organiser une rencontre Europe-autres continents a été retenue après l'avis favorable manifesté par deux observateurs américains (les Etats-Unis avaient été les seuls, jusqu'à présent, à refuser un tel match). « Cette nouvelle situation, a déclaré M. Paulen, ouvre la voie aux négociations et une rencontre intercontinentale pourrait avoir lieu en 1975. »

Le congrès a également pris la décision d'établir, dans les prochains mois, deux listes de records : une pour les temps enregistrés électriquement, l'autre pour les temps manuels. Une proposition de chronométrage au centième de seconde (pour les courses jusqu'au 400 mètres) a été retenue.

boxe

Pour le titre européen

Sterling part favori face à Calcabrini

Fidèle à sa politique de décentralisation — la boxe ne fait plus guère recette dans les grandes villes — l'organisateur romain Rodolfo Sabbatini continue à axer ses principaux efforts sur les « places » de province ou le pugilisme jouit d'une plus grande popularité.

C'est sur le ring du théâtre Ariston de San Remo que se déroulera mercredi soir le championnat d'Europe des poids moyens, entre le Noir Britannique Bunny Sterlin et le champion d'Italie Elio Calcabrini pour la succession du Danois Tom Bogs passé chez les milourds.

Sterling, qui tenta déjà sa chance le 20 décembre 1971 au Palais des sports de Paris ou il fut mis K.O. au 14me round par Jean-Claude Bouttier alors qu'il menait aux points, partira assez nettement favori. Professionnel depuis 1966, c'est un boxeur au métier consommé (26 ans) et il a rencontré au cours de sa carrière plusieurs des meilleurs moyens mondiaux : Tom Bogs, le Cubain Luis Manuel Rodriguez, qu'il a tous deux battus aux points et l'Australien Tony Mundine qu'il contraignit une fois au match nul (21 janvier 1971 à Sydney) avant de s'incliner sur blessure au 15me round au cours de la revanche le 14 avril 1971 à Brisbane.

LE « SPARRING-PARTNER » PRÉFÉRÉ DE MONZON

Robuste et puissant, le champion d'Italie Elio Calcabrini, « sparring-partner » préféré de Carlos Monzon lorsqu'il s'entraîne à Rome, se voit offrir à 27 ans la chance suprême d'une carrière jusqu'à présent assez terne. Il peut poser des problèmes à son rival surtout en fin de combat, grâce à sa puissance supérieure. Mais il serait bien étonnant qu'il parviennent à empêcher le Jamaïquain de s'emparer d'une couronne qu'il convoite déjà depuis longtemps.

tennis

Coupe du roi de Suède

Victoire méritée de la Suisse

C'est finalement par 4-1 que la Suisse a battu la Tchécoslovaquie à Zurich pour le compte du 1er tour de la Coupe du roi de Suède. Le point gagnant a été marqué par le champion national Petr Kanderal, lequel a fait tourner à son avantage le quatrième simple qui l'opposait à Jan Simbera. La victoire de l'exilé tchécoslovaque a ouvert les portes de la qualification à la Suisse qui rencontrera, ainsi, les 19 et 20 novembre, l'Angleterre, à Londres (2me tour).

Deux mille spectateurs assistèrent à cette deuxième journée au cours de laquelle la Suisse a obtenu une victoire méritée, qui s'est dessinée à la suite du 2-0 de la veille. Les joueurs helvétiques ont ainsi pris leur revanche sur leurs rivaux tchécoslovaques qui les battirent 3-2 l'an passé, au cours du 2me tour de cette même compétition, qui est organisée depuis 1936.

Pourtant, lundi, Michel Burgener a subi de façon inattendue la loi de Jan Pisecky, en deux sets. La marge de sécurité a été rétablie par Petr Kanderal, qui n'a laissé aucune chance à Simbera (6-2, 6-3), à l'issue d'une rencontre passionnante. En définitive, c'est lui qui a permis à son équipe de poursuivre la compétition, le double n'ayant plus eu, alors, aucune signification. Néanmoins Blatter et Michod, qui faisaient équipe pour la première fois, ont mis un point d'honneur à triompher de leurs adversaires Simbera-Savrda.

DERNIERS RÉSULTATS

Simples : Pisecky (Tch) bat Burgener (S) 9-7, 6-2 ; Kanderal (S) bat Simbera (Tch) 6-2, 6-3. *Double :* Blatter-Michod (S) battent Simbera-Savrda (Tch) 6-2, 9-7. *Résultats :* Suisse - Tchécoslovaquie 4-1.

1000 prix
MARTINI
Concours
Apéritif Vermouth

MARTINI
A vous la chance énorme de gagner un équipement de ski LANGE, de toute grande classe!
Maintenant, vous trouvez des bulletins de participation dans les magasins, les restaurants, les bars et les magasins de sport.

chaque jour, sur votre table...

VICHY CÉLESTINS

vous pourrez alors oublier à jamais
vos tristes régimes et redevenir gourmand...
sans avoir à le regretter

vichy célestins

eau minérale
bicarbonatée sodique

BURNADVERTISING

Vos futures chaînes:

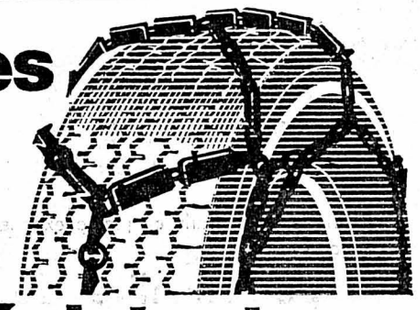

autant en avoir de résistantes... à prix légers

Elles s'appellent ERLAU.
On les trouve chez les garagistes qui sont membres de l'ESA.
Pour vous, c'est la garantie:
- d'une qualité sûre
- de prix imbattables
- d'un conseil de spécialiste.

Quatre modèles «tourisme», à différents prix.
Choisissez la sécurité des garagistes professionnels...
pour faire front à l'hiver avec ESA.

Représentation générale:
ESA
Société coopérative d'achat de l'UPSA
Berthoud - Genève - Lausanne

En vente chez votre garagiste, membre de l'UPSA et de l'ESA

SECTION DE NEUCHATEL
DE L'UNION PROFESSIONNELLE
SUISSE DE L'AUTOMOBILE

prêt comptant

Pour quelle raison dépenser plus ailleurs?
Un prêt comptant BPS est avantageux. Rendez-vous compte par vous-même! Envoyer le coupon ci-contre. Discrétion assurée.

Banque Populaire Suisse
à deux pas de chez vous

Je m'intéresse à un prêt comptant. Veuillez me faire parvenir les documents y relatifs.

Nom, Prénom

Rue

NAP et localité

Prière d'envoyer ce coupon à:
Banque Populaire Suisse, Centrale des pr. cpt, Case postale, 3000 Berne 16

42

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Grands voyages - petits groupes:

Kuoni vous mène dans le monde entier!

Iles Caraïbes

Archipel ensorcelant, ensoleillé, inoubliable...
De splendides étapes: Miami – croisière de 7 jours dans la mer des Caraïbes avec escales et visites à Haïti, San Juan/Puerto Rico, St. Thomas/îles Vierges et séjour balnéaire à Nassau/Bahamas.
16 jours dès Fr. 2750.–

Nos programmes de voyage sont minutieusement préparés. Vous n'empruntez que des avions de ligne. Et vous ne séjournez que dans les meilleurs hôtels.
Pour mieux connaître notre planète, faites confiance à Kuoni! Et pour mieux méditer le voyage dont vous rêvez, demandez notre brochure «Panorama du monde».

57.206.2

KUONI

Nous connaissons encore des paradis pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00
2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 2 99 22

GODET VINS
Auvernier

DÉMÉNAGEMENTS
Toutes directions - Suisse et France
POLDI JAQUET
Neuchâtel Tél. 25 55 65

L'annonce reflet vivant du marché

La bouteille du coupé

le cadeau à la mode qui plait aux deux!

BÉNÉDICTINE B and B
Bénédictine et Brandy
43 vol.% d'herbes et de feu

Importateur:
TINA S.A.
5, rue des Allobroges
1227 CAROUGE GE
Tél. 022 - 42 13 88

Grâce à Look Nevada, les jambes de l'élite mondiale

(pas plus que celle de papa, maman, Pierrot et Lisette)

courent moins de risques.

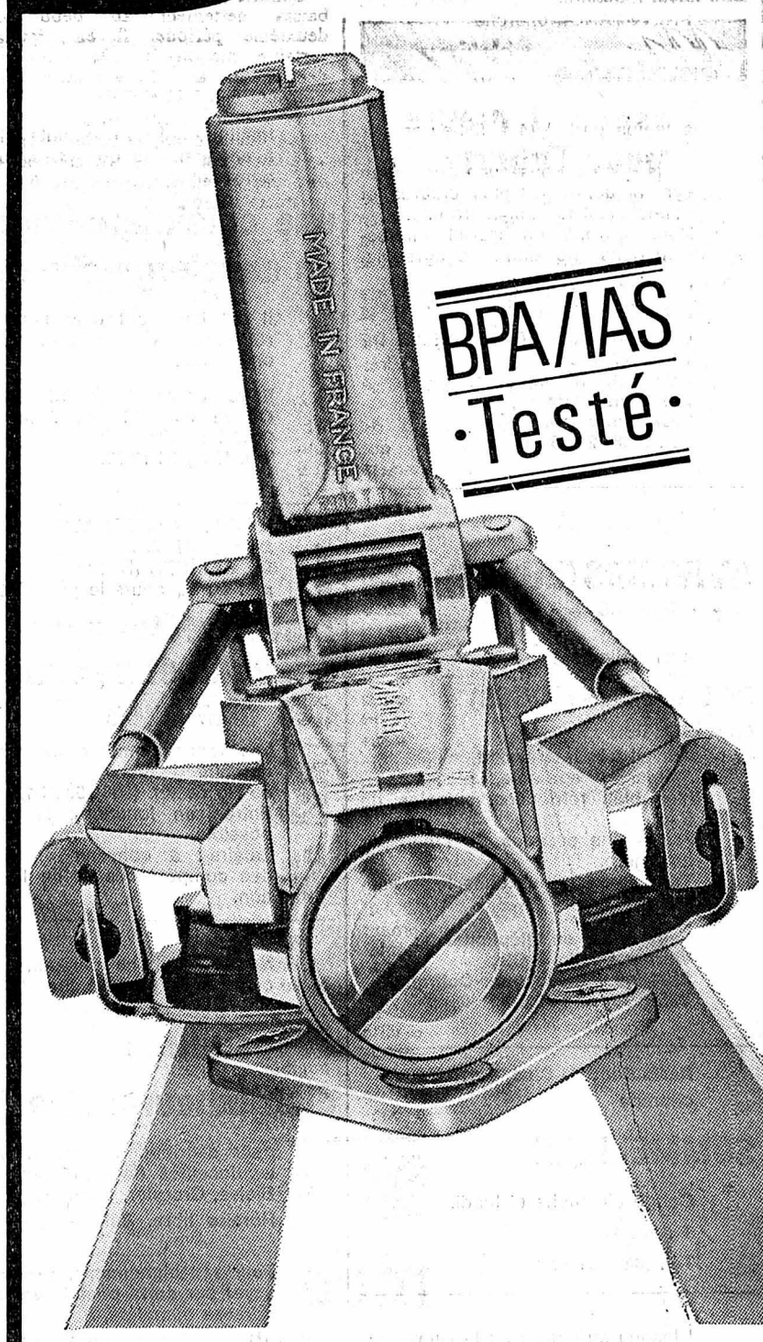

BPA/IAS
·Testé·

Look Nevada est la fixation de sécurité à laquelle les meilleurs skieurs du monde font confiance. Avec elle, ils skient de succès en succès: vainqueurs des coupes du monde, champions du monde, vainqueurs olympiques.
Toute la technique de la Look Nevada T/N-17 se retrouve dans les autres modèles de Look Nevada. Dans la nouvelle GT comme dans la Nevatic et dans les fixations de sécurité Nevada Kid, pour enfants de 4 à 12 ans adaptables à 7 pointures de chaussures.
Toutes les fixations de sécurité Look Nevada reposent sur le principe de l'ouverture en douceur. Toutes sont élastiques. Elles ne demandent aucun entretien et sont absolument étanches à la neige et à la glace. Toutes offrent la même sécurité. – Pour tous!

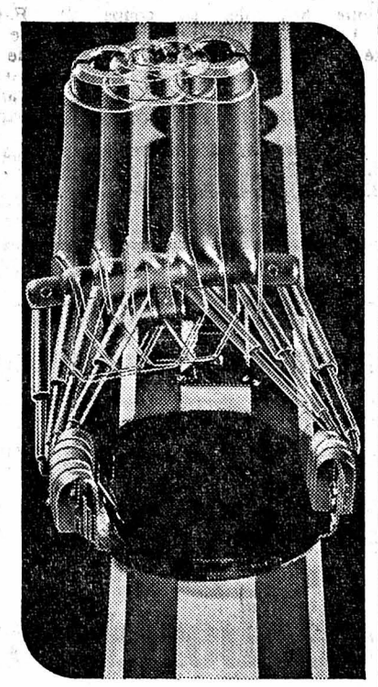

L'assiette à pivot de la talonnière automatique N-17 apporte une sécurité supplémentaire, en facilitant le dégagement de la butée. Les risques en cas de chute en torsion ou de chute lente sont ainsi sensiblement diminués. De plus, l'assiette à pivot fournit un élément de sécurité supplémentaire au réglage. Elle permet de régler, au millimètre près, la position latérale de la chaussure par rapport aux carres, une condition indispensable pour une bonne prise de carres.

LOOK NEVADA

'RLN'

RLN: la formule magique d'un ensemble pour le ski. RLN, c'est-à-dire: Skis Rossignol, fixations de sécurité Look Nevada, chaussures de ski Nordica, le tout mis à l'épreuve, pour vous, par l'élite mondiale.
Désirez-vous vous informer en détail, tranquillement, à la maison? Nous vous ferons volontiers parvenir la documentation susceptible de vous intéresser.

Veuillez m'adresser votre catalogue RLN (si disponible)

Nom:

Adresse:

Adresser ce coupon:
Haldemann+Rossignol Skis SA
6370 Stans 3 / 8

Peseux : Willi-Sports. **Porrentruy :** Beuret-Sports. **Renan :** Novac-Sport. **Selzach :** Kocher-Sport. **Saint-Blaise :** Jaberg-Sport. **Saint-Imier :** Andrié-Sports, Buchschacher Sport, Meyer-Sports. **Tramelan :** Geiser-Sports.

OFFRES D'EMPLOIS

Aimeriez-vous habiter dans le canton de Fribourg ?

Fabrique de cadrans en pleine expansion engage

personnalité de premier plan

comme

CHEF DE FABRICATION

Nous demandons :
— formation technico-commerciale
— bonnes connaissances dans la fabrication du cadran
— sens de l'organisation et du planning.

Nous offrons :
— place stable
— bonne rémunération
— ambiance de travail agréable.

Prière d'adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, sous chiffres F 920440-06, à Publicitas, avenue Léopold-Robert 51, 2301 la Chaux-de-Fonds.

FABRIQUE HORLOGÈRE DU JURA NEUCHATELOIS
cherche

un (e) employé (e)

pour son service débiteurs et contentieux,

un (e) comptable

pour prendre la responsabilité d'un nouveau secteur de sa comptabilité analytique,

un (e) caissier (ère)

responsable de l'enregistrement et du contrôle de toutes les transactions de caisse et de banque ainsi que du budget de trésorerie,

un (e) programmeur (euse) - analyste

pour compléter l'équipe de son centre informatique,

un collaborateur

trilingue (français - allemand - anglais), connaissant la comptabilité et capable d'assumer des responsabilités au sein des départements vente et marketing,

une secrétaire

expérimentée, sachant le français et l'anglais, et pouvant prendre des responsabilités dans le cadre du département commercial.

— Horaire variable
— Bonne rémunération
— Possibilité d'avancement

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres sous chiffres P 28-950147, à Publicitas, 51, avenue Léopold-Robert, 2301 la Chaux-de-Fonds.

PARCE QUE **NOS VENDEURS**
DOIVENT ÊTRE **EXCELLENTS**
NOUS LES FORMONS INTELLIGEMMENT

En salle : les techniques, le perfectionnement.
Sur le terrain : la pratique avec un chef de vente.
Dans cet esprit, nous recrutons des

collaborateurs (trices)

(suisses ou permis C) pour en faire des professionnels de la vente, et non des amateurs. Seules les offres émanant de personnes désireuses d'en faire leur profession seront retenues.

Notre société (suisse), en expansion sur la Suisse romande, vous offre tous les avantages de la grande entreprise que nous sommes dont : fixe, commissions, primes.

Téléphonez, pour prendre rendez-vous, au (032) 3 54 51.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A. s'adresse à...

vous qui n'avez pas pu faire d'apprentissage, mais qui êtes travailleur, consciencieux et qui désirez accéder à un poste à responsabilités avec un salaire mensuel en rapport avec vos efforts.

Notre entreprise est à même de vous offrir la carrière que vous convoitez.

Vous pouvez devenir :

— **conducteur de machine**
— **calandreur**
— **bobineur**
— **sécheur**

Veuillez venir visiter nos installations. Notre service du personnel se tient à votre disposition pour tous renseignements.

Papeteries de Serrières S.A.

2003 Neuchâtel **Tél. (038) 25 75 75**

Nous cherchons

maçons et manœuvres

pour le début de 1974.

Prendre contact par téléphone, pendant les heures de bureau, au (066) 22 69 08, et le soir au (066) 22 69 82, ou se présenter au bureau de l'entreprise S. FONZO, ruelle de l'Ecluse 9, 2800 Delémont.

Société internationale offre

occupation à mi-temps

à personnes dynamiques.
Possibilité de choisir vous-mêmes votre horaire. Gains importants.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter à notre bureau : AMECO S.A., ch. chemin des Mornets 57, la Neuveville, à 10 heures précises, le samedi 10 novembre.

W. VON BURG, maître peintre
cherche, pour entrée immédiate,

PEINTRE

très qualifié.

Bon salaire.

Fleur-de-Lys 9, Marin.
Tél. 33 13 52.

On cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

ouvriers
aides-mécaniciens

Faire offres ou se présenter à COSMO S.A., fabrique d'aiguilles de montres, Charrière 12,
2013 Colombier.
Tél. (038) 41 26 36.

On cherche

VENDEUSE

Semaine de 5 jours, salaire intéressant, congés réglés.
Fromagerie Bill, rue du Trésor, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 26 36.

Pour son agence de Fleurier, la Caisse-maladie FRATERNELLE DE PRÉVOYANCE cherche

1 employée

à temps partiel (4 à 5 heures par jour).
Nous demandons une personne dynamique, aimant les chiffres et connaissant la dactylographie.
Nous offrons un travail intéressant dans une ambiance agréable.

Les intéressées sont priées de faire leurs offres par écrit à la Caisse-Maladie FRATERNELLE DE PRÉVOYANCE,
Administration centrale,
rue Louis-Favre 12,
2002 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 09 33.

Nous cherchons

AVIVEURS (EUSES)
sur plaqué or G

éventuellement

POLISSEURS (EUSES)
de boîtes

Travail très intéressant.
Ambiance agréable, places stables bien rétribuées, semaine de 5 jours.
Prestations sociales de l'industrie horlogère.
Transport par bus dans le Val-de-Ruz.

Faire offres ou téléphoner à :
Werner Martin & Cie,
2206 les Geneveys-sur-Coffrane.
Tél. (038) 57 11 22.

Restaurant du Clos, Serrières,
cherche

SOMMELIÈRE

Congé dimanche et lundi.

1 remplaçante.

Tél. (038) 31 34 98.

Kiosque au centre de la ville cherche

VENDEUSE

Entrée immédiate ou date à convenir.

Tél. (038) 42 48 41.

L'hôtel Terminus, à Neuchâtel,
engagerait pour TAVERNE

une serveuse expérimentée

Horaire en alternance hebdomadaire 9 à 17 et 17 à 1 heure.
Salaire fixe. Entrée à convenir.
Prendre rendez-vous au 25 20 21.

La fabrique de sécateurs et cisailles à câbles

FELCO **FÉLIX FLISCH**

2206 les Geneveys-sur-Coffrane

engage plusieurs

OUVRIERS
et
OUVRIÈRES

Horaire selon convenance.

Tél. (038) 57 14 66.

SAIA

Les ateliers « OUTILLAGE » et « MACHINES SPÉCIALES » occupent une place prépondérante au sein de notre maison, spécialisée dans la construction d'appareils de précision répartis dans le monde entier. Pour ces secteurs nouvellement agrandis et modernisés, nous engageons des

OUTILLEURS
MÉCANICIEN DE PRÉCISION

Nous vous offrons :
— un travail varié et intéressant
— d'excellentes prestations sociales
— un salaire adapté à vos capacités
— l'horaire de travail «individuel »
— la possibilité de prendre vos repas au restaurant du personnel
— d'excellentes communications de train.

Nous assurons volontiers la formation de jeunes gens à ces diverses spécialisations.

Veuillez faire vos offres à :
SODECO-SAIA S.A., 3280 Morat
Fabrique d'appareils électriques
Département du personnel.
Tél. (037) 71 31 61.

Commerce de meubles disposant d'installations de chargement modernes et de camions légers, engage, pour le 1er décembre,

chauffeur-livreur

pour livraisons dans toute la Suisse.

Conditions intéressantes. Semaine de 5 jours.

Faire offres sous chiffres H. J. 2672 au bureau du journal.

Institution de 21 enfants cherche à engager dès que possible ou à convenir

une cuisinière-lingère
un concierge-chauffeur

Il est important d'avoir de l'intérêt pour les enfants et le travail en équipe.

Faire offres à la Direction du Centre éducatif Les Perce-Neige, 2043 Malvilliers.
Tél. (038) 36 12 88.

L'ÉCOLE CANTONALE D'AGRICULTURE DE CERNIER (NE)
met au concours le poste de

maître d'élevage chevalin et de conduite des attelages

Les renseignements peuvent être obtenus au No de tél. (038) 53 21 12.
Entrée en fonction : le plus tôt possible.
Salaire : à convenir en fonction des compétences et de la formation.

Nous cherchons personnes consciencieuses en tant que

dépositaires distributeurs (trices)

pour distribution d'imprimés dans les localités de Colombier, Saint-Blaise, Cressier, Fleurier.
Horaire libre. Salaire appréciable.

Pour renseignements, prière d'envoyer sur carte postale votre nom, adresse complète, à
ADRESSE S.A., case postale 43, 1225 Chêne-Bourg (GE).

Médecin de la ville engagerait

INFIRMIÈRE

pour 3 matins par semaine.

Faire offres sous chiffres AC 2665 au bureau du journal.

Nous cherchons un

réparateur électricien

avec auto particulière.
Indemnités kilométriques.
Travail varié et bien payé.

Faire offres sous chiffres EG 2669 au bureau du journal.

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Nous cherchons

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

qui sera chargée de s'occuper de notre service des primes, de correspondances diverses et de différents travaux dactylographiques.
Avantages sociaux d'une grande entreprise, caisse de retraite, semaine de 5 jours.

Prière d'adresser les offres à l'agent général de Neuchâtel, M. André Barmettler, fbg de l'Hôpital 9, la plus grande discrétion étant assurée.

On cherche

PEINTRE SUR AUTOMOBILES

expérimenté. Locaux modernes avec ventilation. Bon salaire. Eventuellement appartement à disposition. Entrée immédiate ou date à convenir.

Tél. (025) 2 14 18.

Nous cherchons, pour notre service de comptabilité

JEUNE AIDE-COMPTABLE

ayant un peu de pratique, ou employé (e) s'intéressant à la comptabilité.
Place stable. Entrée immédiate ou à convenir.
Adresser offres à **Tavelli & Bruno S. A., Nyon.**
Tél. (022) 61 11 01 (interne 18).

FAN *L'EXPRESS* FAN *L'EXPRESS*

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais **TOUS LES JOURS** le tirage CONTROLÉ de la **FAN Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS**

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN *L'EXPRESS* FAN

Demandez

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!

L'Emploi

Pour obtenir un numéro a l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61 55 95

Personne

est demandée, à CERNIER, 1 heure par jour, le matin à 8 h, pour entretenir exposition de meubles.

Tél. 53 32 22.

On cherche

chauffeur-livreur

à mi-temps.

Faire offres sous chiffres DF 2668 au bureau du journal.

L'annonce reflet vivant du marché

Magasin de jouets cherche (période de mi-novembre à fin décembre)

un étudiant

ayant un goût marqué pour la vente de trains électriques.
Travail à plein temps souhaité.
Adresser offres à case postale No 21762, Neuchâel 1.

Nous cherchons :

fille de buffet sommelier

ou

sommelière

Horaire de travail intéressant.
Salaire fixe.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53
Buffet de la Gare Neuchâtel

ROCHE-FORT

Produits de beauté
Maison suisse cherche à intégrer, dans son équipe de vente de la région de Neuchâtel, des

ANIMATRICES

pouvant assumer la direction d'un groupe.
Nous demandons :
— personnes dynamiques
— expérience de la vente
Nous offrons :
— fixe + commission
— horaires libres.
Téléphoner au (038) 25 76 00.

Serrurier-mécanicien

Entreprise générale des travaux du bâtiment et génie civil cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

SERRURIER-MÉCANICIEN

éventuellement au bénéfice d'un permis de conduire, avec quelques notions d'électricité, pour son service d'entretien et d'installation de machines de chantier, réparations, travaux d'atelier, etc.

Candidat ayant déjà rempli un poste similaire aura la préférence.

Salaire selon capacités et expérience du candidat.
Logement à disposition.
Tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres, avec curriculum vitae, à l'entreprise
COMINA NOBILE S.A.,
2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 27 27.

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHATEL

achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales : 30 cm x 30 cm propres, blancs et couleurs.

La 4me Exposition-Comptoir de la Côte va s'ouvrir cet après-midi à Peseux

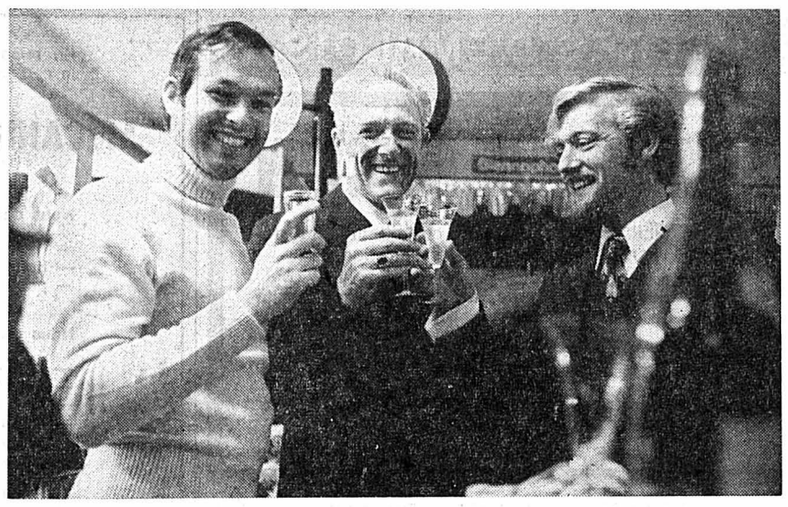

Douze commerçants pour exposer, onze patrons pour conseiller le visiteur et le client : cet après-midi s'ouvre pour cinq jours la quatrième Exposition-Comptoir de la Côte, à Peseux.

Elle a lieu comme l'an dernier à la grande salle de paroisse à la rue Ernest-Roulet. L'an prochain elle retrouvera les anciens locaux qu'elle occupait naguère mais entièrement rénovés et plus spacieux dans le bâtiment de la Salle des spectacles complètement transformé en une année et demie de gros travaux.

Le comptoir de la Côte, qui annonce l'hiver et les fêtes de fin d'année, est une manifestation de la vitalité du commerce indépendant de la région. Et aussi de foi en l'avenir.

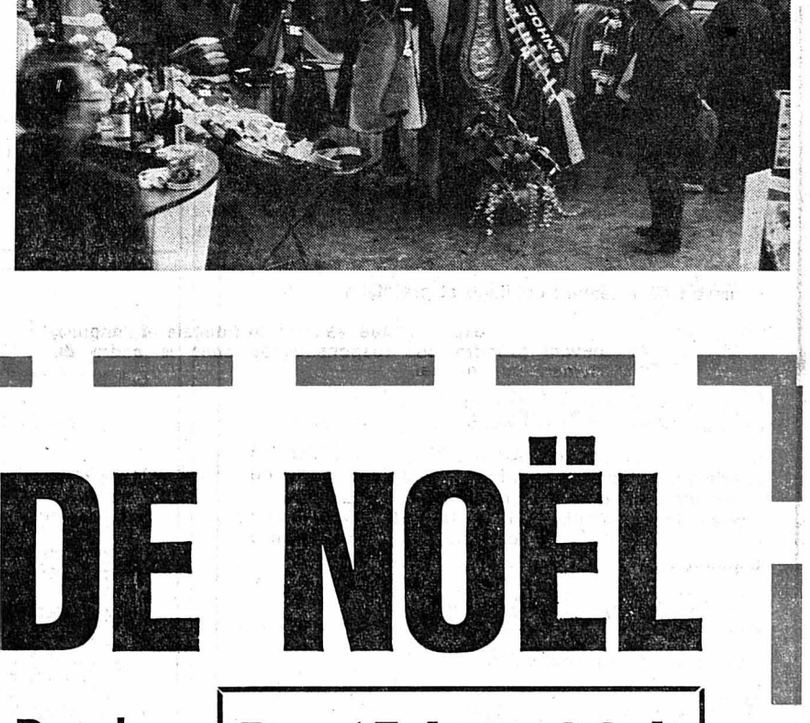

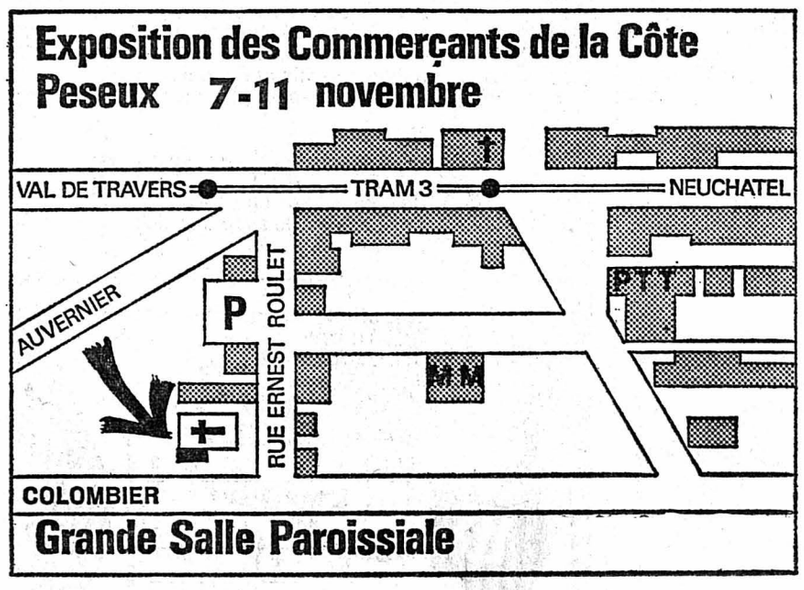

Jusqu'à dimanche, ces douze commerçants, toujours groupés autour de leur « président-directeur-général » (entendez par là le fondateur de la manifestation) Francis Berlani, vont créer à la Salle de paroisse cette ambiance chaude et amicale dont ils gardent jalousement le secret et qu'apprécie le visiteur. Car à Peseux c'est un fait : on ne se sent pas dans un comptoir. On a l'impression d'être au milieu d'une famille qui sait cultiver la bonne humeur et la joie de vivre.

Grâce à ce climat détendu, les affaires marchent bien puisque plusieurs milliers de personnes ont pris l'habitude de faire leur premier choix en vue des fêtes à la rue Ernest-Roulet au début de novembre.

A Peseux, contrairement à ce que l'on voit souvent ailleurs, c'est le patron qui est à l'œuvre : devant ou derrière son stand, il est prêt à n'importe quel renseignement. Son conseil est d'or et le client évite ainsi de mauvais achats.

On le sait, à cette manifestation, les exposants ont pris une très sage habitude, celle d'offrir à leur clientèle qui vient souvent de loin plus que ce qu'elle pourrait désirer. Et de soigner le service après-vente cette notion très concrète qui fait la force des meilleurs d'entre les commerçants.

Pour avoir une juste idée de la vitalité de la richesse du commerce indépendant de la Côte, il suffit d'aller passer une heure à Peseux. On ne peut qu'être étonné du choix, de la variété, de la qualité ! C'est chaque année un nouvel émerveillement.

Durant ces cinq jours, comme d'habitude, le programme comprend des attractions : le bar des amis commerçants de Peseux (ACP) où il fait bon s'arrêter et bavarder, la roue aux millions qui sera tirée toutes les heures.

Et naturellement, toujours présente dans les grandes manifestations de la région, la FAN et l'ICN.

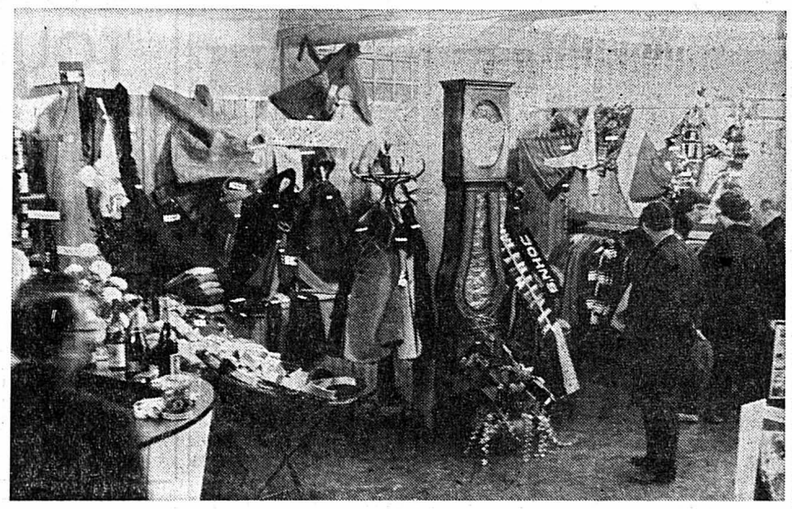

Du 7 novembre au 11 novembre

EXPOSITION DE NOËL

PESEUX • Grande salle paroissiale • Rue E.-Roulet

De 15 h à 22 h
Dimanche 11 de 14 h à 19 h

5 jours seulement — Entrée libre — Réservation pour les fêtes

SANDOZ Horlogerie - Bijouterie Orfèvrerie - Optique
Horloger - Maître opticien
Le spécialiste vous conseille mieux — Tél. 31 12 61

ROSSIER Installations électriques Installations téléphoniques A et B
Bein conseillé par le spécialiste — Tél. 31 12 16

G. JEANNOTTAT
Laines pour de beaux tricots
Beaux choix de lingerie, bas, collants
Articles pour bébés
PESEUX - Tél. (038) 31 41 72 — Timbres-escompte

MICHEL JENNI
DROGUERIE - PARFUMERIE - PHOTO
Pour vos cadeaux, les plus grandes marques — Tél. 31 15 07

WILLI SPORTS
Le spécialiste du ski et articles de sports
Grand-Rue 2 — Tél. 31 65 68

BABY-HALL Jouets Papeterie Tout pour l'enfant
Tout pour l'enfant auprès de votre détaillant spécialisé
Dans nos nouveaux locaux Grand-Rue 2 — Tél. 31 38 35

R. PERRET Radio - Télévision Philips - Biennophone - Médiator
Téléviseur couleur PAL-SECAM
Grand-Rue 6 — Tél. 31 40 20

VÊTEMENTS MOINE
Sport - Confection - Mesures industrielles
Boutique Geneviève — Tél. 31 12 07

A. POUSAZ Vins - Liqueurs Alimentation générale Produits diététiques
Grand choix en vins et liqueurs pour vos cadeaux — Tél. 31 14 57

Ambiance sympa au **ACP-BAR**
Une hôtesse vous réserve un accueil chaleureux ! Vous y trouverez bonne humeur et gaieté en y dégustant l'excellent café **LA SEMEUSE** et en vous désaltérant avec les fameuses boissons **CARDINAL - SINALCO - SEVEN UP.**

Pierre SAUSER ANTIQUITÉS Place de la Fontaine Tél. 31 51 71

12 commerçants spécialisés de Peseux exposent

FAN — IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. — ICN

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

ayant de l'initiative, connaissant parfaitement la sténographie, serait engagée par administration.

Place stable, bien rétribuée, avec caisse de retraite et caisse de maladie.

Entrée date à convenir.

Faire offres sous chiffres 900295, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

MIGROS

cherche

à sa centrale de distribution à Marin

boucher-désosseur

Nous offrons :

— semaine de 44 heures
— salaire intéressant
— de très nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Si ce poste vous intéresse, veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

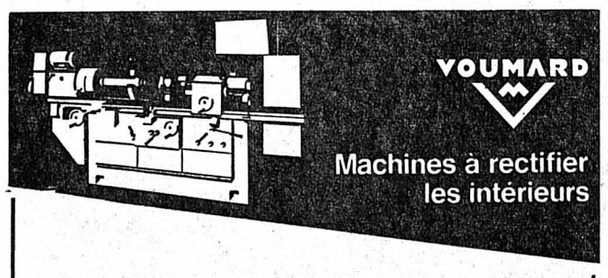

cherche :

Mécaniciens-monteurs

en machines-outils, pour le montage et les essais

Mécanicien

pour son département outillage et prototype

Fraiseur
Serrurier-tôlier

pour le carrossage de ses machines à rectifier les intérieurs, soudure électrique, autogène, parc de machines modernes à disposition.
Travail indépendant, varié, intéressant ; ce poste conviendrait à ouvrier capable et faisant preuve d'initiative

Ouvrier d'atelier

pour travaux de manutention

Aide-concierge

personne de toute confiance, consciencieuse, ayant de l'initiative.

Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 25 88 41, ou se présenter les lundis, mercredis et vendredis dès 15 heures, à VOUMARD MACHINES CO S.A., 2068 HAUTERIVE (NE).

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2068 HAUTERIVE / Neuchâtel SUISSE

Désirez-vous exercer une

PROFESSION INDÉPENDANTE?

Notre entreprise peut vous en offrir la possibilité. Une formation initiale, donnée par des hommes de métier, vous permet de vous familiariser avec vos nouvelles tâches. Vous vous assurez une excellente rémunération en donnant toute la mesure de vos capacités. Le choix de vos heures de travail vous incombe personnellement et vous les fixez à peu près librement. Vos activités dans la vente sont variées, elles exigent de la persévérance et le sens des responsabilités. Le travail peut également convenir à une dame.

Voulez-vous en savoir davantage ? Envoyez donc sans tarder ce coupon sous chiffres 28-900296 à Publicitas, 2001 Neuchâtel, pour nous permettre de prendre contact avec vous.

Nom : **Prénom :**

Profession : **Age :**

Localité :

Rue : **Tél. :**

En raison du développement de nos ventes dans le canton de Neuchâtel, nous cherchons

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

Nous demandons :

— nationalité suisse
— bonne présentation
— permis de conduire.

Nous offrons :

— formation complète
— possibilité d'élargir ses connaissances
— ambiance jeune et dynamique
— salaire en rapport avec capacités
— 13me salaire
— semaine de cinq jours
— mise à disposition d'un véhicule
— avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec la maison.

SCM (Switzerland) S.A.
Bümplizstrasse 21, 3027 Berne.
Tél. (031) 55 18 11 (Hr. Schwald).

SCM Pour la photocopie dans le monde entier

Nous cherchons
pour entrée immédiate :

POINTEURS SIP
RECTIFIEURS
OUTILLEURS
TOURNEURS

pour usinage de pièces de petites séries, Prototypes.
Veuillez téléphoner à notre chef du personnel, M. J. Chenaux, tél. (038) 42 16 52.

MIKRON HAESLER S.A.

Fabrique de machines-transferts, avenue du Collège 73, 2017 BOUDRY.

LOOPING

réveils et pendulettes

Nous cherchons pour nos divers départements :

metteuses en marche
décalqueuses

sur grandes pièces ;

ouvrières

qui seraient formées sur divers travaux d'horlogerie.
Places stables et bien rétribuées.
Caisse de retraite.

S'adresser à

LOOPING S.A.
manufacture de réveils et pendulettes, rue de la Gare 5a, 2035 Corcelles.
Tél. (038) 31 77 33.

Caisse de compensation AVS cherche, pour date à convenir, une

EMPLOYÉE DE BUREAU

habile dactylo, pouvant occasionnellement remplacer la téléphoniste.

Ecrire sous chiffres BC - 2654 au bureau du journal.

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines

Nous aimerions engager, pour une date à convenir, un

opérateur

désirant travailler sur notre système **IBM 360-25-DOS.** Nous nous chargerions également volontiers de la formation d'un **employé de commerce** attiré par l'informatique. Nous pouvons offrir une activité intéressante, variée, aux nombreuses possibilités de développement personnel, dans un service en pleine évolution.

Les offres peuvent être adressées par téléphone ou par écrit à notre service du personnel qui renseignera et recevra volontiers les candidats intéressés.

La Neuchâteloise

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bassin 16, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 71.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
cherche

chauffeur de camion

Nous offrons à personne capable :

— la possibilité de se créer une situation d'avenir dans le cadre d'une entreprise dynamique
— une rétribution en fonction des capacités professionnelles
— avantages sociaux d'avant-garde.

Les candidats de nationalité suisse, ou étrangers en possession du permis C, sont priés d'adresser leurs offres écrites, avec certificats et références, à l'entreprise

F. BERNASCONI, 2206 les Geneveys-sur-Coffrane, téléphone (038) 57 14 15.

Représentation générale prédominante dans la branche électrique cherche jeune

représentant (e)

pour le rayon de vente : Jura et Genève.

Condition primordiale : Suisse allemand, maîtrisant parfaitement le français.

Entreprise dynamique, nous attendons de notre collaborateur du service externe : efficacité, endurance, entregent, sûreté et doigté, caractère irréprochable. Voiture à disposition.

Nous prendrons également en considération un postulant sans grande expérience de la vente, s'il possède une formation approfondie de vendeur.
Nous offrons un bon fixe, commissions, remboursement des frais.

Grande possibilité de gain pour celui qui sait mettre toute son énergie au travail. Nous aimons le personnel stable. Caisse de pension.

Nous vous prions de nous adresser vos offres de service d'une manière succincte ou par appel téléphonique.

WIDAG AG, 8023 Zurich, Löwenstrasse 20.
Tél. (01) 27 36 30 (interne 17 ou 25).

ALLEGRO

Nous engageons tout de suite

personnel d'atelier

pour notre département montage de bicyclettes. De préférence personnes connaissant la mécanique.
Semaine de 5 jours, prestations sociales et Fonds de prévoyance.

Faire offres ou se présenter aux

ÉTABLISSEMENTS ALLEGRO, A. Grandjean S. A., Marin, tél. 33 29 77.

CENTRE D'INFORMATION PROFESSIONNELLE cherche

DIRECTEUR

appelé à travailler en liaison étroite avec le comité. Il aura pour mission de réaliser les objectifs fixés en assurant la liaison entre les différents membres de l'association, en leur fournissant l'information dont ils ont besoin et en recherchant auprès d'eux les éléments nécessaires à sensibiliser le public aux avantages et au rôle que peut jouer le produit distribué.

Il se préoccupera d'organiser l'information à tous les niveaux en instruisant même la jeune génération, en réalisant des articles pour la presse et en favorisant des journées « portes ouvertes ».

Cette activité très vivante s'adresse à une personnalité de langue française, harmonieuse, possédant une grande mobilité, le goût des contacts, ainsi qu'une réelle aisance verbale.

Les candidats de 30 à 40 ans, au bénéfice d'une formation de base universitaire (droit, HEC, lettres, EPF) ou ETS (éventuellement maturité avec bonne expérience professionnelle), capables de comprendre l'allemand, ayant déjà l'habitude des affaires et des relations publiques, sont invités à présenter leurs offres (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions de salaire) à l'adresse ci-dessous, en mentionnant la référence D - O.

Les candidatures ne seront transmises qu'avec l'accord formel des intéressés.

Centre d'orientation et de formation professionnelle
J.-B. et M. Dupont-Huber
psychologues-conseils
La Tour de Peilz
Avenue Bel-Air 121

Dans toute la Suisse romande, nous cherchons

jeunes hommes
ou
jeunes femmes

Nous vous offrons une activité très intéressante et lucrative avec formation assurée.
Il vous suffit d'aimer le contact humain de 4 à 8 heures par jour.
Nous sommes exigeant sur la présentation et la culture générale.

Gros gains
Horaire adaptable

Téléphoner, pour prendre rendez-vous, mercredi et jeudi, entre 9 h et 12 h 30 au (038) 24 70 65.

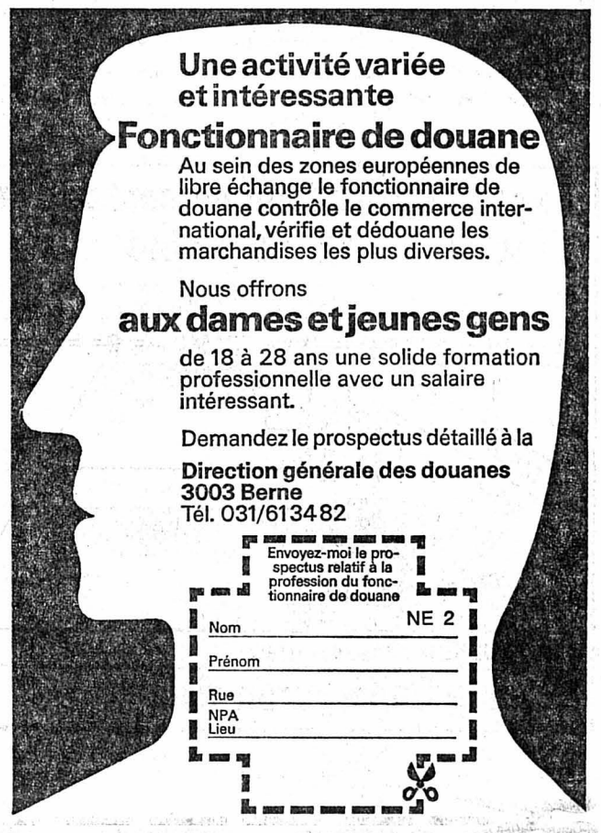

E. GANS-RUEDIN tapis, dépôt, BOLE
cherche

MAGASINIER-VENDEUR

Travail intéressant et varié, semaine de 5 jours.

Place stable. Avantages sociaux. Appartement moderne à disposition. Entrée à convenir.

Faire offre à E. Gans-Ruedin S. A., Grand-Rue 2, **Neuchâtel.** Tél. 25 36 23.

APPARTEMENTS DE VACANCES

MONTANA

Appartement 5 lits, haut standing, plein soleil, à louer du 29 décembre au 6 janvier.

Tél. le matin : (038) 33 54 76.

Dem. d'emplois

Jeune fille, 21 ans, parlant couramment 4 langues, cherche place stable :

bureau ou réception

Entrée immédiate ou date à convenir.

Ecrire sous chiffres FH 2670 au bureau du journal.

Dem. à acheter

Collectionneur achète vase de Galle

lampes, lustres, meubles marquetés.

Tél. (038) 63 21 89.

Jeune dame cherche

TRAVAIL

à domicile.
Faire offres sous chiffres 28-350130, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Jeune Suissesse allemande cherche place dans un bureau d'architecture en qualité de

dessinatrice en horticulture

Apprentissage : Ecole d'horticulture à Niederlenz, 2 ans de pratique de dessinatrice.
Entrée à convenir.
Prière de faire offres à Mlle Ruth Etter, Kerzersstrasse, 3225 Müntschemier.
Tél. (031) 22 19 99.

Poseur tapis rideaux

sachant prendre mesures et faire devis, 10 ans de métier, cherche place à Neuchâtel ou aux environs.
Ecrire sous chiffres MJ 2629 au bureau du journal.

Pour vos propriétés

bûcheron entreprend travaux d'abattages d'arbres.
Tél. (038) 47 12 27.

HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE MERCREDI No 202 NEUCHATEL, 7 NOVEMBRE 1973

FAN L'EXPRESS MAGAZINE

AF APPAREILS MÉNAGERS Fornachon & Cie Bevaix - La Chaux-de-Fonds

TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE

Un médecin d'aujourd'hui

Nouveau feuilleton à la TV romande Lundi 12 novembre à 20 h 20 (couleur)

Jean Pinot est né et a toujours vécu au Maine Blanc, très belle propriété un peu à l'abandon, qui appartient aux Bocquart. Il est le fils des domestiques : Marie, la cuisinière, très effacée, dont le visage respire la bonté, et Emile, le valet de chambre-jardinier, sans âge, au sourire charmant. Mais, en fait, Jean a été élevé par les Bocquart : Tante Suzanne, une grande dame de l'après-guerre, ayant son franc-parler et dépassée par « la vie moderne » — et Oncle Louis, ancien officier du Cadre Noir de Saumur, complètement dominé par sa femme. Ils ont tout sacrifié pour que Jean poursuive ses études et devienne médecin. Ils ont même été obligés d'hypothéquer le Maine Blanc. Jean, devenu médecin généraliste, a installé son cabinet dans le bourg voisin, à Montlieu. Il est marié à Annie, une jeune femme pleine de vie, sensée, réaliste, qui termine ses études à Bordeaux. Les premiers contacts avec les gens du pays, la présence même du Docteur Pinot suscitent diverses réactions au village. De plus, Jean doit tenir compte du Docteur Charpuis, qui exerce à Bédenac, village voisin, et que les scrupules n'étouffent pas... (Sur notre photo Télévision Suisse romande : Jean Pinot (Benoist Brione) médecin des familles.)

PROGRAMMES DU JEUDI 8 AU MERCREDI 14 NOVEMBRE

COOP NEUCHATEL

engage pour différentes succursales

SAINT-BLAISE
une vendeuse
en alimentation

DO IT YOURSELF
deux caissières
une auxiliaire

SUPERCENTRE
une vendeuse

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à l'office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21.

L'anglais en Angleterre

ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH
(reconnue par l'Etat)
COURS PRINCIPAUX INTENSIFS
COURS PREPARATOIRES AUX EXAMENS DE CAMBRIDGE • COURS D'ETE
COURS SPECIAUX pour: voyage et tourisme, secrétaires, cadres commerciaux, professeurs d'anglais, personnel des banques, personnel hôtelier

INTERLINK School of English
COURS INTENSIFS • COURS D'ETE

ACSE International School
COURS DE VACANCES pour les jeunes de 10 à 13 et 14 à 16 ans

Documentation détaillée des écoles et des cours à Bournemouth, Londres et Oxford, sans engagement, par INTERSCHOOL INFORMATION SERVICE, Seefeldstrasse 17, CH - 8008 Zurich, Téléphone 01 / 47 79 11, Télex 52 529

M.
Mme
Mlle ______ CF 51 A
Prénom ______
Rue ______
(numéro postal) Ville ______

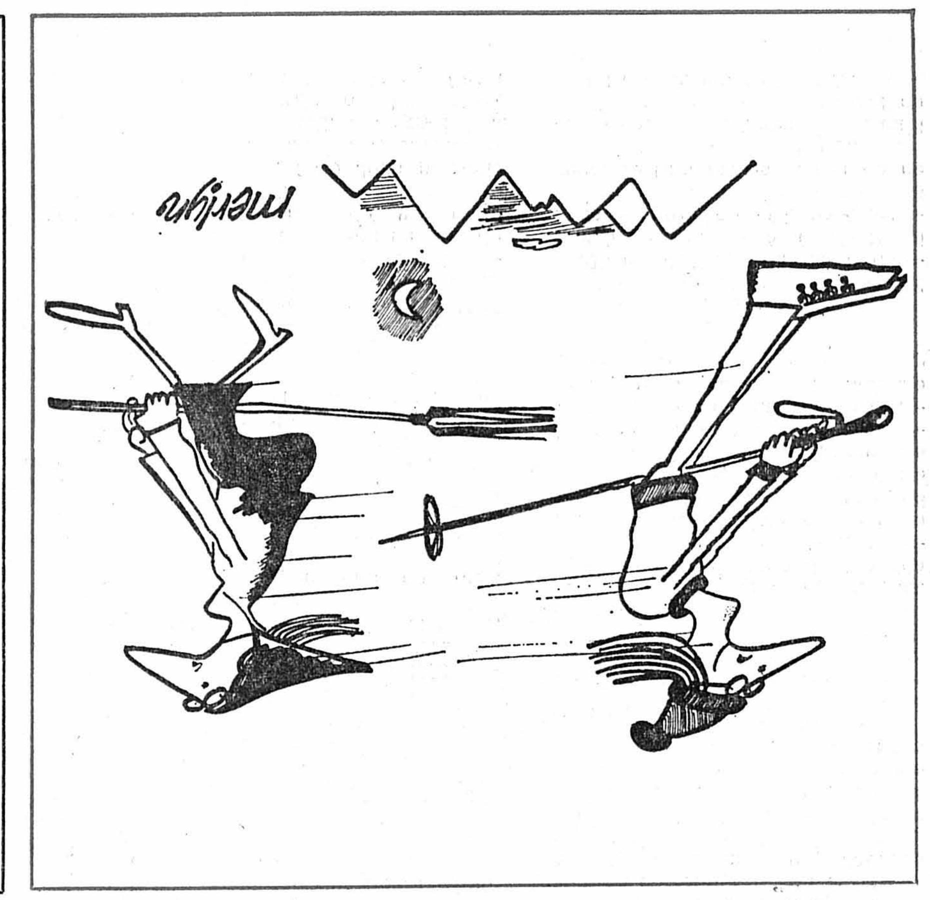

ASSA

Une équipe jeune et dynamique au service de votre publicité

Annonces Suisses S.A.
ASSA
2, fbg du Lac
Tél. 24 40 00
5 lignes
21 succursales et agences dans toute la Suisse

DIMANCHE
11 NOVEMBRE

SUISSE ROMANDE

10.40 (C) I balcun tort
11.30 Table ouverte
12.45 (C) Téléjournal
13.50 (C) Tel-hebdo
13.15 (C) Il faut savoir
13.20 (C) Lequel des trois?
Jeu de Jean Francel
13.50 (C) Du folklore à Villars
Avec « La Merula » et « Ceux de Chésières »
14.10 (C) Hippisme
Concours international à Genève
(C) Gymnastique
Championnats suisses à Lugano
18.00 (C) Téléjournal
18.05 Football
Mi-temps A ou B
18.55 Présence catholique
Témoignage d'un prêtre
19.15 Horizons
Ville et campagne
19.40 (C) Téléjournal
19.55 (C) Actualités sportives
20.25 Une fille de la province
Film de George Seaton avec Grace Kelly et Bing Crosby
22.00 Mon aventure
7. Richard Bettens
22.20 (C) Téléjournal
22.30 (C) Méditation du soir

SUISSE ALÉMANIQUE

11.00 (C) TV culturelle pour adultes
Anglais
11.30 (C) Anglais
12.00 Téléjournal
12.05 (C) Un'ora per voi
13.20 Panorama de la semaine
13.50 Il Balcun tort
14.30 Finale de championnats suisses aux agrès
17.30 Wir Schildbürger
Marionnettes
17.50 Téléjournal
17.55 Bulletin sportif
18.00 Faits et opinions
18.55 Fin de journée
19.00 Le sport en fin de semaine
20.00 Téléjournal
20.15 Carmen Jones
Film d'après l'opéra de Georges Bizet
21.55 Téléjournal
22.05 Pour la nuit

FRANCE I

9.10 Télé-matin
9.15 Tous en forme
9.30 La source de vie
10.00 Présence protestante
10.45 Revue militaire
11.30 Le Jour du Seigneur
12.00 La séquence du spectateur
12.30 Dimanche Salvador
13.00 24 heures dimanche
13.20 Dimanche Salvador
13.45 Le dernier des cinq
14.30 Le sport en fête
17.15 Les Croix de bois
Film de Raymond Bernard
19.10 TV première
19.45 24 heures sur la une
20.15 Sports dimanche
20.50 Un homme est passé
Film de John Sturges
22.20 Image de la France en l'an 2000
23.15 24 heures dernière

FRANCE II

12.30 (C) I.N.F. 2 dimanche
13.30 (C) Concert symphonique
14.15 (C) On en parle
14.45 (C) Sur la piste du rhinocéros blanc
Film d'Yvan Tors
16.25 (C) P.C.N.
17.00 (C) Jeu familion
17.45 (C) Télé-sports
19.30 (C) Caméra au poing
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Cinéma à Rouen
22.05 (C) I.N.F. 2 dernière
22.15 (N) Une partie de campagne
Film de Jean Renoir
La Petite Marchande d'allumettes
Film muet d'après Andersen

FRANCE III

19.35 (C) Inter 3
19.40 (C) Magazines artistiques
20.10 Côté cour
20.45 Petite flamme dans la tourmente
de Soljenitsyne
22.30 (C) Inter 3 dernière

Une fille de la province

Suisse romande : 20 h 25

Grace Kelly, au temps où elle était une actrice de cinéma fort connue et appréciée des grands metteurs en scène américains. (Archives FAN)

« Une fille de la province » est l'un des films de Georges Seaton qui remporta le plus de succès. Il fut envoyé par les Etats-Unis au Festival de Cannes 1955, et rapporta notamment à Grace Kelly, vedette féminine du film, la distinction américaine la plus enviée, l'Oscar.

Le film, bien équilibré, fait alterner les moments dramatiques avec d'excellents numéros de music-hall, qui ne donnent pas l'impression d'être « ajoutés », l'histoire tournant précisément autour d'un chanteur tentant de se reconvertir dans le théâtre.

Sur la piste du rhinocéros blanc

France II : 14 h 45

Jim Hanlon, un jeune zoologiste américain a voué son existence à la défense et aux soins des animaux sauvages d'Afrique qui sont menacés par le braconnage et les « safaris chasse ».

Il a pour mission de s'emparer d'un couple de rhinocéros blancs, espèce pratiquement éteinte. Pour mener à bien cette entreprise, il a besoin d'un guide, et doit recourir aux bons offices d'un braconnier plutôt sympathique : Alec Burnett.

Après de multiples aventures — luttes contre un léopard et un cobra — Hanlon parviendra à immobiliser deux rhinocéros blancs qui iront vivre heureux dans une vaste réserve.

LUNDI
12 NOVEMBRE

SUISSE ROMANDE

16.45 (C) Taxibulle
Pour les petits
17.05 (C) La boîte à surprises
— Les métamorphoses de M. Benn
— Attention - Danger !
— Qui, pourquoi, comment ? avec Rafel Carreras
— Oum, le dauphin
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Demain
à Neuchâtel

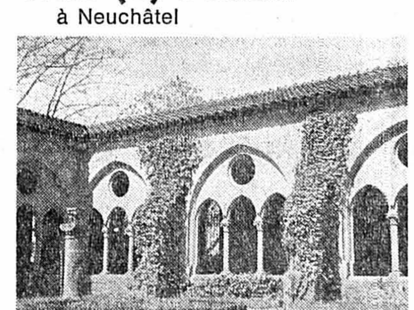

L'émission « Demain » est consacrée à Neuchâtel. Voici une vue du ravissant Cloître de la Collégiale. (Archives FAN)

18.30 (C) Sous la loupe
Football
19.00 (C) Les Fils du ciel
7me épisode
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui
Feuilleton écrit et réalisé par Michel Fermaud
1er épisode
21.30 Hors série
22.30 (C) Téléjournal

SUISSE ALEMANIQUE

18.15 (C) TV culturelle pour adultes
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Reportages par milliers
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 A la découverte des Alpes
Film d'Eduard Stäuble et Roy Oppenheim
21.15 Die Messe der erfüllten Wünsche
Film de Helmut Krapp
22.45 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
14.05 TV scolaire
14.25 La Fausse Maîtresse
Film d'André Cayatte d'après Balzac
15.45 Fin
17.30 TV scolaire
18.20 Vivre au présent
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Poker d'as
9me épisode
20.35 Les Nouvelles Aventures de Vidocq
3. Les bijoux du roi
Avec Claude Brasseur et Danièle Lebrun
21.30 Ouvrez les guillemets
La littérature pour tous
22.45 Chemins de la musique
Chez Nadia Boulanger (2)
23.15 24 heures dernière

FRANCE II

17.00 (N) TV scolaire
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
Jeux avec Patrice Laffont
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Ton amour et ma jeunesse
16me épisode
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Actuel 2
La politique face aux journalistes
21.35 (C) Le défi
Jeux avec les Frères Rouland
22.20 (C) Portrait de l'univers
Quelques pas dans la forêt
23.15 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (127)
18.50 (C) La vente aux enchères
19.20 (C) Actualités régionales
20.05 (C) Hollywood 73
Documentaire
20.40 (C) Le cœur est un chasseur solitaire
Film de Robert Ellis Miller
22.00 (C) Inter 3 dernière

La Fausse Maîtresse

France I : 14 h 25

Lise Delamare qui joue Hélène et... (Archives FAN)

Guy et Hélène Carbonel forment un couple heureux. Mais si Hélène adore son mari, elle est exaspérée parce qu'il la néglige trop souvent pour le rugby Elle voudrait se venger en le trompant avec René Rivals, le meilleur ami de son mari, un passionné de rugby également, un garçon qui était amoureux d'elle avant son mariage. Le soir de leur anniversaire de mariage, Guy est entraîné par ses camarades de l'équipe. Folle de rage, Hélène se rend chez René, avec l'intention de s'offrir à lui. Mais, chez René, les membres du club font une apparition soudaine à laquelle Hélène échappe de justesse.

Jacques Dumesnil (Guy) sont les deux acteurs principaux du film de cet après-midi. (Archives FAN)

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Reflets

Yves Court, le sympathique présentateur de l'activité artistique en Suisse romande. (Archives FAN)

18.30 (C) Courrier romand
avec Pierre Verdan
19.00 (C) Le Fils du ciel
8me épisode
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure

20.15 En personne...
Le Dr Armand Forel

21.05 (C) Lucien Leuwen
2me épisode
Avec Bruno Garcin
et Nicole Jamet

22.00 (C) A témoin
L'anti-Siegfried
Entretien de Gaston Nicole
avec Roland Béguelin

22.20 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 (C) Télévision scolaire
9.50 Reprise
10.30 Hors du monde dans lequel nous vivons
11.10 Reprise
17.00 La maison des jouets
17.30 Résignation ou abandon d'un village de montagne
18.15 TV culturelle pour adultes
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal

19.00 (C) Dick et Doof

19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal

20.20 Que fait-il ?
Jeu animé par Robert Lembke

21.10 Sport 73

21.55 Téléjournal
22.05 Scènes de jazz

FRANCE I

12.30 Midi trente

13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Je voudrais savoir
14.05 TV scolaire
16.00 TV scolaire
17.20 TV scolaire
18.20 Vivre au présent
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Pocker d'as
10me épisode

20.35 Variations Adamo
présentées par Michèle Arnaud

21.35 Pourquoi pas ?
L'exploit
22.35 Jazz session
23.05 24 heures dernière

FRANCE II

13.30 (N) TV scolaire
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Si le roi savait ça
Film de Caro Canaille
avec Magali Noël
et Jean Danet
16.45 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Ton amour et ma jeunesse
17me épisode
20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Les dossiers de l'écran
présentés par Alain Jérôme

(C) Le Téléphone rouge
Film de Helbert Mann

(C) Débat
L'alerte atomique dans le monde

23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (128)

18.50 (C) Les Coqs de minuit
Feuilleton de Pierre Gamara
1er épisode

19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Les chants du Rhin
20.40 (C) La Nuit des lilas
21.30 (C) Jazz à New-York
22.00 (C) Inter 3 dernière

MARDI
13 NOVEMBRE

Les dossiers de l'écran
LE TÉLÉPHONE ROUGE
France II : 20 h 35

Un grand acteur américain, Rock Hudson tient le rôle principal dans « Le Téléphone rouge ».

« Le Téléphone rouge » en ces temps de menace nucléaire est le symbole de l'état permanent de forces en présence. Cet appareil peut sonner à tout instant. Il suffit de quatre à cinq minutes pour que décollent un peu partout dans le monde des milliers de bombardiers supersoniques accompagnés de missiles.

Ce film a un aspect documentaire ; tourné dans une base du S.A.C. (Strategic Air Command) avec les conseils, l'appui et le matériel de l'U.S. AIR FORCE, il relate les conditions dans lesquelles sont entraînées, disciplinées, tenues en alerte les escadrilles chargées de la défense des U.S.A. Et nous montre bombardiers supersoniques, fusées balistiques, engins de destruction atomique toujours prêts à entrer en action.

Il y a évidemment une petite intrigue : un jeune colonel d'Etat Major, Jim Caldwell, est nommé à la tête d'une unité stratégique.

Du coup son caractère change. La moindre négligence et il risque d'être sacqué. Il se fait dur, intransigeant. Il oublie ses amitiés et néglige sa jeune femme Victoria. Il se forge une âme de Chef.

Il trouve sa récompense au prochain exercice d'alerte. Records de décollage battus, notes de bombardements très brillantes et le respect de ses subordonnés. Il aura droit à son étoile.

SUISSE ROMANDE

13.30 Un'ora per voi
A LA CARTE :
14.45 (C) Pourtant que la montagne est belle
15.35 (C) Les bijoux magiques
15.55 (C) Enfants et mathématique
16.15 (C) La Suisse et la guerre
Fin de A LA CARTE
17.05 (C) Taxibulle
17.25 (C) Aventures pour la jeunesse
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Samedi-Jeunesse
19.00 (C) Deux minutes avec...
Mme Loyse Balban-Grétillat
19.05 Affaires publiques
19.40 (C) Téléjournal
19.55 Loterie suisse à numéros
20.05 A vos lettres
20.30 (C) Rendez-vous

20.55 (C) Encyclopédie beta
Le sapeur-pompier

21.55 Les oiseaux de nuit
Fin de soirée en compagnie
de Lise Lachenal,
Bernard Pichon et des invités
23.00 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.00 TV culturelle pour adultes
(C) Allemand
9.30 (C) Comptabilité
10.00 (C) Mathématiques
10.30 Management
11.00 (C) Chimie
11.30 (C) Russe
12.00 Hablamos espanol
14.00 (C) Russe
14.30 Management
15.15 Hits à gogo
16.00 Trois pays, un souci
17.00 TV-Junior
17.55 Magazine privé
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 George
19.30 Professeur Balthazar
19.40 Message dominical
19.55 (C) Loterie suisse à numéros
20.00 Téléjournal

20.20 Soirée de gala du folklore international

21.50 Téléjournal
22.00 (C) Arsène Lupin
Le gentleman escroc
22.50 Bulletin sportif

FRANCE I

9.00 TV scolaire
12.25 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.35 Magazines régionaux
14.00 La France défigurée

14.30 La une est à vous

18.50 Pour les petits...
19.00 Le monde de l'accordéon
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Calendrier de l'histoire

20.35 Marie Tudor
D'après Victor Hugo
Adapté par Abel Gance

22.15 Marcel Pagnol
Morceaux choisis dits
par Raymond Pellegrin
23.10 24 heures dernière

FRANCE II

13.35 (C) Magazines régionaux
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.25 (C) Rugby
Galles - Australie

17.00 (C) Annie, agent très secret
6. Une fameuse partie de pocker
18.00 (C) Jazz harmonie
18.30 (C) Place au théâtre
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Ton amour et ma jeunesse
15me épisode
20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Top à... Nana Mouskouri

21.50 (C) Mannix
7. Maldonne
22.40 (C) Le cheval d'or
Variété poétique
23.35 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (126)
18.50 (C) Jeu du langage
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) L'espace rural
Des saisons et des jours

20.40 (C) La Fête des loups
de Guy Vassal
IXe Festival d'Aigues-Mortes

22.10 (C) Inter 3

SAMEDI
10 NOVEMBRE

Rendez-vous
Suisse romande : 20 h 30

Archibald Quartier (Archives FAN)

Archibald Quartier, inspecteur de la chasse et de la pêche du canton de Neuchâtel, vient de faire paraître : « Arbres et arbustes d'Europe ». Cet ouvrage, tout autant que son auteur, mérite notre attention. L'un est un merveilleux guide permettant de mieux connaître les richesses de nos forêts et jardins. L'autre est un conteur savoureux ayant consacré sa vie aux richesses, tant animales que végétales, de son canton. Il sait de quoi il parle lorsqu'il fustige les coupables des déprédations de la nature et ne manquera pas, avec son franc-parler si savoureux, de le faire lors du « Rendez-vous » de ce soir.

Marie Tudor
France I : 20 h 35

Françoise Christophe à qui le rôle écrasant de « Marie Tudor » doit convenir parfaitement. (Archives FAN)

INTÉRESSANT-INSTRUCTIF-PLAISANT

DES JEUX POUR LES GRANDS

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Discours violents contre quelqu'un. — Estimer. 2. Arbre du voyageur. — Ferme. — Pas plus. 3. Peut être confiné. — Terme de charretier. — Une violente bataille s'y déroula à la Libération. — Armée d'antan. — Pour le religieux c'est le salut. 4. Faisait trépigner l'aïeule. — Mariera. — Non payés. — De façon convenable. 5. Note. — Religieux chargés d'évangéliser. — Personne ne peut s'en passer. 6. Personnage vaniteux. — A dû appréhender la 1re traite. — Une grecque. — Fait valoir un bien. 7. Interjection familière. — Equipées. — Préfixe privatif. — Garçon bouché. 8. Attacha. — Se trouvant. — Terminaison latine. — Symbole chimique. — Ville de Galilée. 9. Canal de marais. — 2. Otés de huit. — Garnis des sièges avec certaines tiges. 10. Apprit. — Sans valeur. — Retroussée. 11. Dirige. — Sélectionnèrent. — Cause sans réfléchir. — Pronom personnel. 12. Poissons plats. — Marque un rapport. — Avait souvent un accoutrement bizarre. — Vient de naître. — Aperçu dans un certain sens. 13. Préfixe privatif. — Conjonction. — Adjectif possessif. — Est repéré sur le guide. — Récipient. 14. Acclama. — Désinence verbale. — Ancien. — Promesses solennelles. 15. Cuit d'une certaine façon. — Dépourvu de saveur. — Fut gouverneur de Bourgogne au XVIIe siècle. 16. Partie de plaisir. — Cela est plus distingué. — Ivre. — Mûri par une certaine chaleur. 17. Privé de liberté. — Gâta par une pluie congelée. — Banal. — Désigne un métal. 18. Retentit sur la Cannebière. — Mise à l'eau. — Un peu acides. — Peine. 19. Moindre. — Lieu rêvé pour lapider. — Nom des couleurs du blason. 20. Grivoise. — Placées sur la table. — Base.

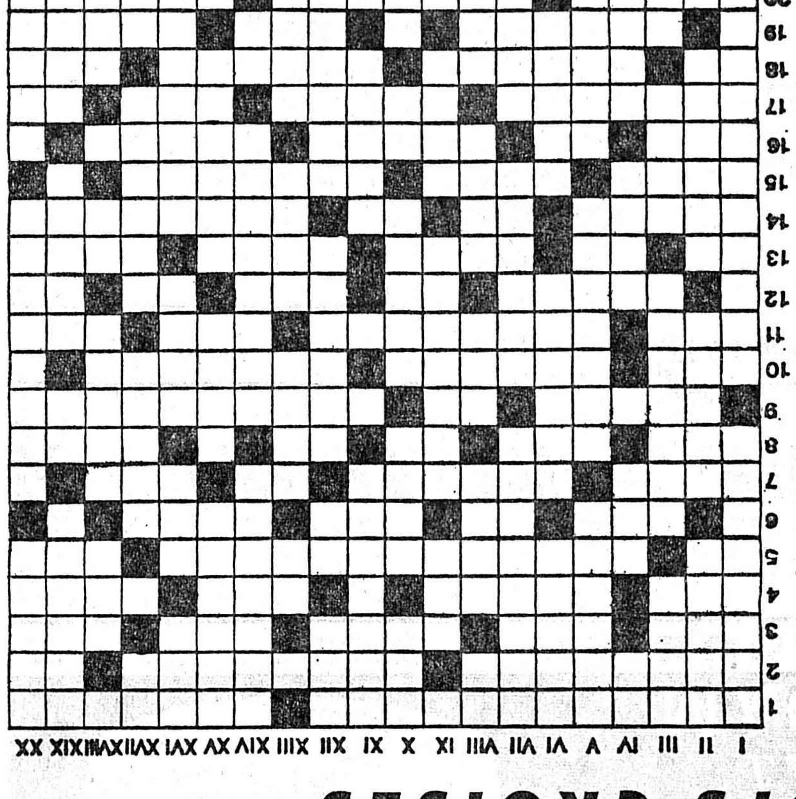

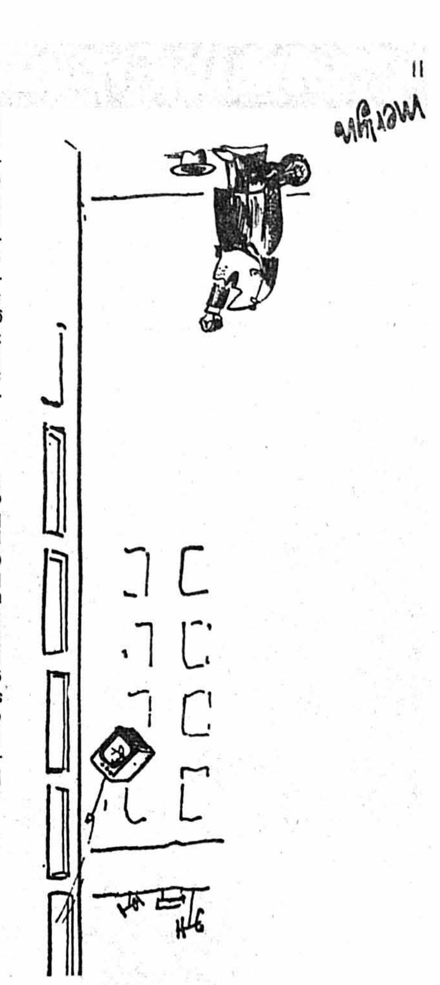

VERTICALEMENT

1. Mois du calendrier républicain. — Assouvies. 2. Fait partie du trousseau d'une nonne. — Idées rebattues, lorsqu'ils sont communs. — Tableau. 3. Peut être suivi de mort. — Avantager. — Economiste allemand du XIXe siècle. — 2 romains. 4. Article défini. — Dans le nom d'un chef d'Etat contemporain. — Provoque un exode. — Prophète juif. 5. Organe d'une machine électrique. — Eprouvera. — Fier et décidé. 6. Matières moulées en masse. — Extrémité d'une veine. — Partie d'un marteau. 7. Divertissements de la vie. — Petite moulure. — Richesse. 8. Lorsque Fraülein s'abandonne... — Sous préfecture. — A souvent plus de côtes que d'artères. — Royaume d'Asie. — Un siècle ou plusieurs. 9. Navigateur portugais du XVe siècle. — Pour le musicien, c'est un Dieu. — Robe d'avocat. 10. Désignent un pays riche. — Se situent en fin de journées. — Département. — Fin de mode. — Pour un pli entre concitoyens. 11. Calmés. — Un vin réputé. 12. Effet de vibrations. — Son cours n'est pas suivi longtemps en France. — Assurément. — Qualifie un papier. 13. Pour le Grec, c'est à travers. — Exprime la parité. — Département. — Mesures de géomètres. 14. Tronque. — Dressera. — Phonétiquement, non d'une partie de la Méditerranée. 15. Exercer une contrainte par la menace. — Compositeur italien né à Parme en 1771. — Latiniste français né à Lille en 1879. 16. Boisson chère à lady (de bas en haut). — Adjectif possessif. — Pour les Russes, l'un fut terrible. — Qui ne sont pas aigus. 17. Phonétiquement : prénom féminin. — Soubassement. — Se dit d'un secret révélé. — Symbole d'unité de vitesse. 18. Onomatopée. — Meurtris. — Ses jours sont comptés. — C'était un arbre enrubanné. 19. Le contraire. — Symbole chimique. — Invite à partir. — Exécutés. 20. Les petits amènent parfois des discussions oiseuses. — Qui n'agissent pas. — Semblable.

(Solution page XIV)

Svizzera italiana : sette giorni TV

Suisse romande

JEUDI 8 NOVEMBRE

20.30 - Second programme : DÉCOUVERTE D'UN CONTINENT. C'est Jean-Christophe **Spahni** qui, en compagnie de Mousse et Pierre **Boulanger** nous fera découvrir l'« Amérique du Sud ». Rien de ce qui est sud-américain n'est étranger à **J.-C. Spahni,** mais il s'est surtout attaché à l'Indien des Andes, un peuple au passé brillant qui contraste avec leur misérable existence actuelle.

VENDREDI 9 NOVEMBRE

20.30 - Premier programme : LE CONCERT DU VENDREDI. En transmission différée le 1er concert de l'abonnement de l'OCL dirigé par son nouveau chef titulaire, Armin **Jordan.** Le soliste en sera le flûtiste neuchâtelois, Aurèle **Nicolet** qui sera le parfait interprète de l'admirable « Concerto en sol » de W.-A. **Mozart.** Au programme encore : « Toccata e due canzoni » de Bohuslav **Martinu** commandée en 1945 par Paul **Sacher** pour le 20me anniversaire de l'Orchestre de Bâle. Et, pour terminer, la « Symphonie No 1 op 21 » de L. **Van Beethoven.**

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

20.05 - Second programme : POUR LES AMIS DE L'OPÉRA, nous présentons une œuvre peu connue, « Armida » de **Rossini,** que celui-ci composa à l'âge de 25 ans. Un grand thème : celui de l'amour qui, quand il entre en conflit avec la conscience, ne peut finir que par la mort. **Rossini** a écrit une partition démontrant les admirables qualités qui lui assureront l'immortalité au Panthéon. Transmission en différé du Festival de Bregenz.

LUNDI 12 NOVEMBRE

20.30 - Premier programme : UN HOMME DE CŒUR, pièce policière de Charles **Maître.** On verra ici qu'être un « Homme de cœur » ne vous préserve nullement des ennuis et notre héros va en faire la bien amère expérience. Une moralité à en tirer : si votre bonté vous incite à aimer les autres, n'en croyez pas pour autant tout ce qu'ils vous racontent...

MARDI 13 NOVEMBRE

15.30 - Premier programme : VIVRE ICI, émission de Jacques **Adout** qui poursuit son enquête avec le témoignage de deux poètes romands : le pasteur d'une paroisse de campagne et un abbé fribourgeois. Deux destinées au service de Dieu, mais combien différentes dans le cheminement de la poésie. Un « Vivre ici » significatif aussi par la transparente sincérité des propos tenus par les deux interlocuteurs de Jacques **Adout.**

20.30 - Premier programme : LA VENUS DE MILO, comédie de Jacques **Deval.** Le sujet de cette pièce n'a rien à voir avec l'art, c'est une comédie de boulevard fort conventionnelle qui doit son succès à une excellente exploitation de toutes les « ficelles » du genre. Cette « Vénus » est une jeune femme de mœurs plutôt légères qui tente d'échapper à son souteneur, un nommé Milo sorti de prison le jour même...

MERCREDI 14 NOVEMBRE

20.30 - Premier programme : LES CONCERTS DE GENÈVE. En direct de la Maison de la Radio à Genève, un concert donné par l'OSR dirigé par Jean-Marie **Auberson** avec, en soliste, le violoncelliste **André Navarra** qui sera l'interprète du très beau « Concerto en la min. » de Robert **Schumann,** achevé en 1950. Au programme encore : la « Symphonie en ré min. » de César **Franck,** achevée en 1888 et donnée en première audition en 1889 et, pour terminer, l'ouverture du « Carnaval romain » d'Hector **Berlioz** qui est, en fait, une seconde aventure pour opéra « Benvenuto Cellini ».

Radio française

JEUDI 8 NOVEMBRE

20.30 - France-Musique : HOMMAGE A UN GRAND TENOR. Ce chanteur célèbre, Lauritz **Melchior,** américain d'origine danoise, naquit à Copenhague en 1890. C'est dans sa ville natale qu'il débuta en 1913 et fit une carrière mondiale. Il était un grand spécialite des opéras de **Wagner** et fut un des principaux solistes du festival de Bayreuth de 1925 à 1931. Nous entendrons des extraits d'opéras italiens, mais surtout du Wagner.

SAMEDI 10 NOVEMBRE

20.15 - France-Inter : LA TRIBUNE DE L'HISTOIRE, émission d'André **Castelot** et Alain **Decaux** qui présente « A bout portant : La Nuit de cristal ». La nuit du 9 au 10 novembre 1938, fut une nuit tragique. En effet, 2500 Juifs polonais vivant en Allemagne furent exterminés par les S.S. qui vengeaient ainsi le meurtre de Von Rath, secrétaire d'ambassade à Paris. On brûla les magasins, les synagogues, les maisons des Juifs et c'est parce que des tonnes de verre jonchaient les rues au matin du 10 novembre que l'on appela cette nuit : La Nuit de cristal.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

17.15 - France-Musique : CONCERT SYMPHONIQUE donné par l'Orchestre Philharmonique Tchèque dirigé par Jan **Krenz** avec, en soliste, le célèbre violiniste Henryk **Szeryng** qui sera l'interprète de deux œuvres : la « Rapsodie espagnole » d'Edouard **Lalo** et du « Concerto No 3 » de Nicolas **Paganini.** On sait que c'est Henry **Szering** qui a retrouvé les « Concerti » de Paganini et les fait connaître et apprécier du public. Pour terminer, le « Concerto pour orchestre » de **Lutoslawsky.**

LUNDI 12 NOVEMBRE

20.20 - Inter-Variétés : THÉATRE DE L'ÉTRANGE, présente « La Fausse Esther » de Pierre **Louys,** adaptée par Henri **Weitzmann.** En 1839, à Amsterdam, la jeune philosophe Esther van Golseck apprend qu'un certain Honoré de Balzac a écrit un livre intitulé « La Torpille » qui raconte la vie scandaleuse d'une certaine Esther van Golseck. Celle-ci se rend à Paris afin de demander raison à Balzac, mais c'est lui qui l'accuse d'imposture...

20.00 - France-Culture-Musique : PRESTIGE DE LA MUSIQUE. C'est à un superbe concert de musique française que Jean **Fontaine** nous invite. Deux œuvres prestigieuses : « La Damoiselle élue » de Claude **Debussy,** poème lyrique d'après **Rossetti.** Debussy y montre tout un art déjà étoffé, une maîtrise précoce et un sens très subtil des rapports entre voix et instruments. Puis, ce chef d'œuvre de Maurice **Ravel** qu'est « L'Enfant et les sortilèges ». La fantaisie enjouée de **Colette** et la sensibilité féerique de **Ravel** s'y marient, pour notre plus grand ravissement, au gré d'étranges métamorphoses enfantines. Le rôle de l'Enfant sera chanté par un membre de la Maîtrise de l'ORTF.

MARDI 13 NOVEMBRE

22.00 - France-Culture : CRÉATION RADIOPHONIQUE, émission d'André **Trutat** et René **Farabet** qui nous parleront du « Cirque », à travers des images et des documents sonores. Une analyse aussi de ce que sont aujourd'hui les problèmes du « cirque traditionnel ». Doit-il continuer d'exister tel qu'il est ou faut-il trouver autre chose ?...

PSYCHOTEST ★ PSYCHOTEST ★ PSYC

CONNAISSEZ-VOUS LES PEINTRES CÉLÈBRES ?

Pour le savoir, répondez par OUI ou par NON à chacune de ces dix questions.

1. « DEGAS » faisait partie de l'école des impressionnistes ? OUI NON
2. « HOGARTH » est un peintre hollandais très célèbre ? OUI NON
3. « LE GRECO » est un peintre italien ? OUI NON
4. C'est « MILLET » qui a peint le célèbre « Angélus » ? OUI NON
5. Le « vert de vessie » est une nuance couramment employée par les peintres ? OUI NON
6. « CIMABUE » était un peintre primitif italien ? OUI NON
7. Les premières peintures connues datent du moyen âge ? OUI NON
8. « VAN EYCK et BRUEGHEL » sont deux peintres de l'école flamande ? OUI NON
9. C'est « LÉONARD DE VINCI » qui a inventé le parachute ? OUI NON
10. Le père de « VAN GOGH » était mineur ? OUI NON

Inteprétation :

Attribuez-vous un point chaque fois que vous aurez répondu OUI à l'une des questions suivantes : 1, 4, 5, 6, 8 et 9.

Un point également pour NON aux questions : 3, 7, 10.

Faites le total de vos points :

Plus de 7 points : La peinture et l'art en général vous passionnent. Vos connaissances en ce domaine sont excellentes.

Entre 3 et 6 points : Malgré quelques erreurs, la peinture ne vous laisse pas indifférent.

Moins de 3 points : La peinture ne vous intéresse pas, très peu du moins si l'on en juge par vos connaissances.

Réponses :

3. LE GRECO était un peintre espagnol.
7. Les premières peintures connues datent de l'époque des cavernes.
10. Le père de VINCENT VAN GOGH était pasteur.

SOLUTION DES JEUX

Mots croisés

HORIZONTALEMENT

1. Philippiques. — Evaluer. 2. Ravenala. — Stoïcien. — Ni. 3. Air. — Dia. — Caen. — Ost. — Ave. 4. Ire. — Unira. — Dus. — Bien. 5. R. — Missionnaires. — Ers. 6. Fat. — Io. — Eta. — Très. 7. Allo. — Armées. — Me. — Sot. 8. Lia. — Sis. — Us. — Ce. — Cana. 9. Etier. — It. — Rempailles. 10. Sut. — Nulles. — Relevée. 11. Axe. — Trièrent. — Ara. — Sol. 12. Rales. — Pi. — Eon. — Ne. — Uv. 13. Im. — Or. — Tien. — Site. — Vase. 14. Salua. — Er. — Ex. — Serments. 15. Frit. — Plat. — Epernon. 16. Als. — Ca. — Noire. — Aouté. 17. Interné. — Grêla. — Usé. — Fe. 18. Té. — Lancée. — Surets. — Mal. 19. Mineur. — Reg. — Email. 20. Salée. — Servies. — Assise.

VERTICALEMENT

1. Prairial. — Satisfaites. 2. Haire. — Lieux. — Marine. 3. Ivre. — Flatter. — List. — Ml. 4. Le. — Mao. — Août. — Elie. 5. Induit. — Sentira. — Crâne. 6. Pains. — Airure. — Panne. 7. Plaisirs. — Listel. — Ecus. 8. Ia. — Riom. — Ile. — Iran. — Ere. 9. Cao. — Euterpe. — Toge. 10. USA. — Nées. — Seine. — Ir. — Ev. 11. Eteints. — Xérès. 12. Son. — Aa. — Certes. — Pelure. 13. Di. — Même. — Oise. — Ares. 14. Ecourte. — Plantera. — EG 15. Visser. — Paer. — Ernout. 16. Aet. — Ses. — Ivan. — Mousses. 17. LN. — — Socle. — Evente. — Ms. 18. Aie. — Tals. — An. — Mai. 19. Envers. — Ne. — Ouste. — Fais. 20. Riens. — Passives. — Telle.

Ceci contient cela

Ecrevisse (18) contient vis (5)
Corne (1) contient cor (17)
Râteau (2) contient rat (14)
Ecumoire (3) contient écu (7
Cadenas (6) contient de (4)
Marchepied (10) contient arc (13)
Hippopotame (15) contient pot (11)
Château (16) contient chat (12)
Coquelicot (19) contient coq (9)
Bédane (20) contient âne (8)

Soyez logique

Il faut noircir les quatre figures du carré : le cercle, la croix, le triangle et le carré. En effet, le premier carré est blanc, le deuxième carré a une seule figure noire, le troisième en a deux, le quatrième en a trois... le cinquième doit donc en avoir quatre noires.

Ajoutez-y des... pays

1. Chopine (Chine). 2. Grenache (Grèce). 3. Pétroleur (Pérou). 4. Canardeau (Canada). 5. Indulgent (Inde). 6. Surbaisse (Suisse). 7. Congélation (Congo). 8. Guillotinée (Guinée). 9. Intégralité (Italie). 10. Soudainement (Soudan). 11. Infiltration (Iran). 12. Surlendemain (Suède).

Les sept erreurs

1. La maison de gauche a une fenêtre. — 2. La petite cheminée est encore plus courte. — 3. Sur la barre transversale : 160 au lieu de 60. — 4. Le fusil a perdu sa baïonnette. — 5. La poignée du sabre est plus détaillée. — 6. Le soldat, en gros plan, n'a plus de bouton à sa vareuse. — 7. Le soldat couché, à gauche, a le nez plus court.

DES JEUX POUR LES PETITS ET GRANDS

Ceci contient cela

Ajoutez-y des... pays

4			O	P										
3				N	A		H							
2						L	E		R					
1			T				E		U					
5				U	L	G		N	T					
6			R	B	A									
7					E	L	A	T	I		N			
8				L	L	O	T	I						
9		N		E	G	R				T				
10					I			E	M	E	N	T		
11		N	F	I	L	T			T	I	O			
12			R		L		N		M	A	I	N		

Vous devez compléter des mots en ajoutant sur chacune des lignes un nom de pays. Les lettres composant les noms de ces pays seront placées dans leur ordre normal. Cependant, elles peuvent être séparées par des lettres déjà placées. Ainsi pour compléter le mot à retrouver ligne 1, vous ajouterez — puisqu'il y a cinq cases blanches — un pays dont le nom se compose de cinq lettres... Les noms des pays et les lettres déjà placées doivent correspondre aux définitions qui suivent :

1. On y met de la bière. 2. Raisin dont on tire un apéritif. 3. Nom d'un incendiaire. 4. Jeune volatile. 5. Peu sévère. 6. Plus bas que bas. 7. Superfroid. Elle a perdu la tête. 9. En totalité. 10. Très brusquement. 11. Lent passage d'un liquide. 12. Deux jours après.

Solution page XIV

Les belles lettres

Chacun prend un crayon et un papier et le meneur de jeu commence. Il dit d'abord une lettre, L par exemple. La seconde personne dit à son tour une lettre : J. La troisième dit H et ainsi de suite. Lorsque chacun des joueurs a dit sa lettre, tout le monde a sur son papier une série de lettres :

Supposons que cette série soit : L J H A T L P

Le jeu consiste à faire avec ces lettres la plus jolie phrase, chaque lettre étant prise pour initiale d'un mot.

Par exemple :
La jolie hirondelle annoncera le printemps.
Le jeune homme aimait trop le poulet.
Et ainsi de suite...

On peut donner un prix pour la phrase la plus jolie, un pour la plus originale, etc.

Soyez logique

Ces cinq cartes suivent une progression en commençant par la gauche et en allant vers la droite.

Que faut-il modifier dans le dessin pour que le dernier carré de droite soit la suite logique des quatre autres ?

Solution page XIV

Les animaux célèbres

LE CHAT DE WITTINGTON

par le docteur **Fernand MÉRY**

❶ A Londres, vers le milieu du XVIe siècle, un garçon de douze ans s'éveilla un matin orphelin et ruiné. La rue était désormais son domicile. Il partit, emportant seulement de chez lui son seul bien : le petit chat qu'il élevait et qu'il serrait contre son cœur, sans une récrimination, sans une larme. Emu de ce chagrin muet et de l'attachement de cet enfant pour une bête, un créancier de son père lui proposa de le prendre à son service. Très vite, le jeune homme se montra travailleur, intelligent, docile, au point que trois années plus tard, partant pour les côtes d'Afrique, son maître emmena Richard Wittington... naturellement avec son chat !

❷ Grand bien leur fit. Arrivés sur ces rives lointaines, Richard et son patron eurent en effet la surprise de débarquer dans une région infestée de souris et de rats. Chez le souverain noir, qui le premier accepta d'accueillir les deux vendeurs de pacotille, les rongeurs couraient de toutes parts, jusque sous la couche du prince. Le chat de Richard aussitôt se met en chasse et fait en moins d'une heure une telle hécatombe que le roi offre de l'acheter à n'importe quel prix. Richard hésita quelques jours, puis tenté par cette offre importante, se décida, bien à regret, à céder son précieux chat.

❸ De retour en Angleterre, riche de ce pécule appréciable et de son esprit d'entreprise, le jeune Wittington sut faire de l'un et de l'autre un tel usage, qu'il devint à son tour commerçant, puis prêteur et, d'année en année, un personnage à ce point influent, qu'après avoir fondé à Londres un grand nombre d'établissements qui portèrent longtemps son nom, il fut nommé maire de cette ville.

❹ Depuis, les siècles ont passé. Les Anglais qui aiment tant les animaux et accordent plus que jamais une tendresse particulière aux chers « Pussies », n'ont pas oublié Wittington. L'exemple de Richard est resté dans leur souvenir aussi classiquement célèbre que celui du petit Laffitte en France, lequel, pour avoir ramassé une épingle, devait devenir un jour un grand banquier. Et, à quatre siècles de distance, quand on parle encore en Angleterre du jeune Richard Wittington et de sa réussite, on ne le désigne pas autrement que sous le nom de « Lord Pussy » (Milord le Chat).

Copyright Opera Mundi

SUISSE ROMANDE

11.45 (C) Mariage de S.A.R. la Princesse Anne
à Westminster

13.45 Fin
16.45 (C) Taxibulle
17.05 (C) Le 5 à 6 des jeunes
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Evasion
18.30 (C) Tremplin
19.00 (C) Le Fils du ciel
9me épisode

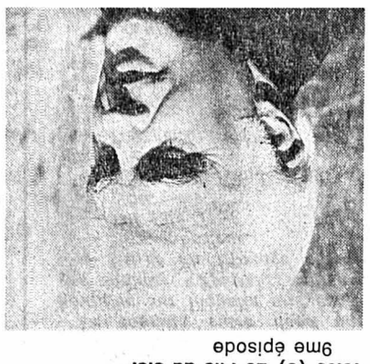

Yves Vincent joue le rôle de Pierre Lelarge dans « Un fils du ciel ».
(Photo TV romande)

19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Ciné qua non
Liliane Roskopf présente :
— Winchester 73
Film d'Anthony Mann
avec James Stewart
— Entretien avec Marcel Carné
— Premières visions
22.25 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

11.45 De Londres
Mariage de la princesse Anne
16.45 Magazine privé
17.30 La terre est ronde
18.15 (C) TV culturelle pour adultes
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Elefantenboy
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Magazine politique
21.20 (C) Le Commissaire
22.20 Téléjournal

FRANCE I

11.45 Mariage de S.A.R. la princesse Anne
à Westminster
13.45 24 heures sur la une
14.10 Cours de la Bourse
14.15 Fin
16.20 Emissions pour la jeunesse
18.20 Vivre au présent
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 On l'appelait Tamerlan
d'après le roman d'André Perrinard réalisé par Jacques Trebouta
22.10 (C) Match sur la 2
23.10 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (129)
18.50 (C) Les Cogs de minuit
2me épisode
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Hawk, oiseau de nuit
3. Fermé pour cause de folie
20.40 (C) C'était hier
21.35 (C) Mariage de la princesse Anne d'Angleterre
22.05 (C) Inter 3 dernière

FRANCE II

11.45 (N) Mariage de la princesse Anne d'Angleterre
13.45 Fin
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Le Cheval de fer
12. Un grand capitaine
16.05 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Ton amour et ma jeunesse
18me épisode
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 On l'appelait Tamerlan
d'après le roman d'André Perrinard réalisé par Jacques Trebouta
22.10 (C) Match sur la 2
23.10 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (129)
18.50 (C) Les Cogs de minuit
2me épisode
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Hawk, oiseau de nuit
3. Fermé pour cause de folie
20.40 (C) C'était hier
21.35 (C) Mariage de la princesse Anne d'Angleterre
22.05 (C) Inter 3 dernière
22.30 P.C.N.
23.25 24 heures dernière

MERCREDI
14 NOVEMBRE

Mariage de la princesse Anne d'Angleterre

Suisse romande : 11 h 45

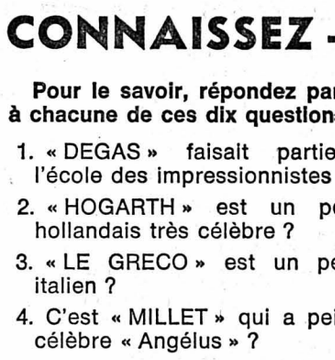

Un grand, très grand jour, ce 14 novembre pour Anne d'Angleterre, le jour de son mariage avec Mark Phillipps. (Archives FAN)

On l'appelait Tamerlan

France II : 20 h 35

Le docteur Roger BLINET, « Tamerlan » dans la résistance et sa compagne Lise hébergent le résistant Vincent dans leur maison de Lens.

Entre ces trois êtres unis par le danger et l'amitié des rapports complexes s'établissent. « Tamerlan » est un homme passionnément épris de Lise, il ne semble pourtant pas prendre ombrage de l'entente qui s'établit entre Vincent et la jeune femme.

Les arrestations se multiplient. Lise est arrêtée alors que Tamerlan réussit à échapper à la Gestapo et tente l'impossible pour sauver sa compagne. L'impossible ; c'est-à-dire prendre contact avec la Gestapo.

Lise tra héannoins dans un camp de concentration où son comportement sera exemplaire.

Le groupe F.T.P auquel appartient Vincent, inquiet du comportement de Tamerlan décide d'exécuter le médecin.

C'est Vincent qui est chargé de « liquider » l'ami qui l'a protégé et aidé.

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 Feu vert
La terre
Le mime Quellet avec des élèves de Neuchâtel

Le mime neuchâtelois René Quellet et quelques-uns de ses élèves. (Photo TV romande)

18.30 (C) Courrier romand
Au Valais
19.00 (C) Le Fils du ciel
5me épisode
avec George Claisse
et Louise Latraverse
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure

20.15 (C) Temps présent
Magazine de l'information préparé et présenté par Claude Torracinta

21.35 (C) La voix au chapitre
Spécial policier
présenté par Christian Defaye
22.00 Basketball
Fribourg Olympic - Real Madrid
Commenté
par Jacques Deschenaux
à Fribourg
23.45 (C) Téléjournal

SUISSE ALEMANIQUE

15.30 Da capo
17.00 La maison des jouets
17.30 Hors du monde dans lequel nous vivons
18.15 TV culturelle pour adultes
(C) Anglais
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Ici Berne
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal

20.20 Heino - Un chanteur allemand

21.25 Perspectives
22.15 Téléjournal
22.25 (C) Basketball
Coupe d'Europe

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
14.05 TV scolaire
15.00 TV scolaire
16.20 TV scolaire
17.50 TV scolaire

18.20 Vivre au présent

18.45 Pour petits et grands
19.20 La parole est aux grands partis politiques
Mouvement des radicaux de gauche
19.45 24 heures sur la une
20.20 Poker d'as
d'après Arthur Bernède

20.35 Napoléon
Film d'Abel Gance
2. De la terreur à Rivoli
24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Annie, agent très spécial
4. Tilt et boum

16.05 Fin
17.30 (N) R.T.S. Promotion
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
Jeux avec Patrice Laffont
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Ton amour et ma jeunesse
13me épisode
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Taratata

21.35 (C) Molière pour rire et pour pleurer
de Claude Brûlé
1. L'Illustre-Théâtre

22.35 (C) Presto
La musique avec Pierre Petit
23.15 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (124)
18.50 (C) Jean Pinot, médecin
12me épisode
19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) Loisirs
Narbonne in blue

20.40 (C) Grand reportage
21.30 (C) Cabaret de l'absurde
3me partie
22.00 (C) Inter 3 dernière

JEUDI
8 NOVEMBRE

Molière pour rire et pour pleurer
France II : 20 h 35

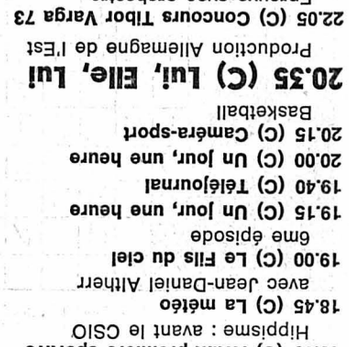

Jean-Pierre Darras qui campe un remarquable Molière dans ce nouveau feuilleton. (Archives FAN)

Parler de Molière ce n'est pas un petit travail. Il faut oser l'aborder. C'est le « Patron » le plus grand pour Claude Brulé qui depuis son enfance évolue dans le monde du spectacle.

Le propos de Claude Brulé ce sera avant tout de raconter un Molière vivant, « l'homme le plus méconnu de France », un homme d'abord, un génie ensuite ; il ne fera pas un portrait figé entre deux pages d'histoire de la littérature mais racontera comment sa vie ne fut pas le reflet comique de ses comédies, ce sera un « Molière pour rire et pour pleurer ».

Des centaines d'ouvrages ont été écrits sur Molière, mais fait étrange, on a peu de documents d'époque qui puissent apporter des lumières sur ce que fut réellement Molière.

Loisirs
France III : 19 h 40

Sur la route de la mer, Antoine, étudiant parisien et guitariste amateur, fait alternativement la marche et du stop pour payer ses vacances.

Un soir, à la sortie de Montpellier, entré par hasard boire un verre dans un night-club, il découvre un groupe d'amateurs de jazz, dont la passion — évidente — n'est pas partagée...

Il passera quelques jours à Narbonne, où Michel, le pianiste du groupe lui présente ses amis, sa femme et sa ville. Il participera à des soirées de jazz plus ou moins réussies au cours desquelles tous parlent de leurs vies respectives.

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal

18.05 (C) Pop hot
avec Loyld Watson et Tir-Na-Nog

18.30 (C) Avant-première sportive
Hippisme : avant le CSIO
18.45 (C) La météo
avec Jean-Daniel Altherr
19.00 (C) Le Fils du ciel
6me épisode
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Caméra-sport
Basketball

20.35 (C) Lui, Elle, Lui
Production Allemagne de l'Est
22.05 (C) Concours Tibor Varga 73
Epreuve avec orchestre
1er mouvement du Concerto en la maj. KV 219 de Mozart

Le violoniste Eugen Sabu, que l'on entendra dans l'épreuve avec orchestre pour le Concours de violon Tibor Varga 73. (Photo TV romande)

22.35 (C) Téléjournal

SUISSE ALEMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
Le Calancatal
9.50 Reprise
l'âge de l'acier
10.30 Le 20me siècle :
Mise en scène
par René Clermont
Avec Jacques Dubv
et Claude Nollle
dans les rôles principaux
11.10 Reprise
14.00 Manœuvres de la division VI
17.30 La terre est ronde
18.15 TV culturelle pour adultes
Management
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Une affaire pour Mânndli
Série
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Hans A. Traber renseigne

21.00 (C) Die Rote Lola
Film d'Alfred Hitchcock

22.50 Téléjournal
23.00 (C) Le cirque brûle
Chansons de et avec
Georg Kreisler

FRANCE I

10.40 TV scolaire
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
14.30 TV scolaire
18.20 Vivre au présent
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Poker d'as
Réalisé par Hubert Cornfield
d'après Arthur Bernède
20.35 Charles de Gaulle
2. L'Indépendance

21.35 Madigan
2. Enquête à Londres

22.45 Catch
Jacky Corn - Frank Malmoa
23.15 24 heures dernière

FRANCE II

13.30 (N) R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Annie, agent très spécial
5. Toros et Chisteras
16.05 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Ton amour et ma jeunesse
14me épisode
20.00 (C) I.N.F. 2
21.30 (C) Les poètes
Philippe Soupault (5)
22.00 (C) Inter 3 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (125)
18.50 (C) Jean Pinot, médecin
13me et fin
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 Des yeux pour voir
Magazine artistique

20.40 (C) Libre échange
TV de Marseille

21.30 (C) Les poètes
Philippe Soupault (5)
22.00 (C) Inter 3 dernière

VENDREDI
9 NOVEMBRE

Lui, Elle, Lui
Suisse romande : 20 h 35

Les trois personnages principaux de cette production de la TV de l'Allemagne de l'Est « Lui, Elle, Lui ». (Photo TV romande)

« Spectacle d'un soir » reste fidèle à sa vocation d'éclectisme, en présentant aujourd'hui une dramatique produite par la Télévision de l'Allemagne de l'Est, « Lui, Elle, Lui ». Derrière ce titre quelque peu énigmatique se cache l'éternel thème de l'amour : amour filial, amour maternel, amour tout court... Cependant, l'idylle est ici suggérée plutôt qu'accomplie, et c'est originalement par une amitié entre un jeune ouvrier et un petit gosse que l'histoire commence. Mais le petit gosse a une maman, jolie et solitaire...

Les Quatre Vérités
France II : 20 h 35

Olivier Andrieu, jeune biologiste, acquiert l'absolue certitude que Nicole, sa femme, au lieu d'aller voir sa tante à Montauban, a passé en toute liberté une semaine à Cannes.

Nicole nie farouchement, mais ses dénégations offrent toutes les apparences d'un mensonge effronté et cynique.

Le jeune savant se souvient qu'il a découvert une substance qui administrée en piqûre, procure à ses patients un désir frénétique de se confesser à haute voix.

Modifications des programmes
Nous recommandons aux lecteurs de FAN-L'EXPRESS Magazine de consulter les programmes quotidiens de la FAN-L'EXPRESS pour les modifications de dernière heure qui nous sont communiquées par les studios de télévision.

Economie

Le vieux MacPerson est bien mal. Sa femme doit cependant s'absenter pour les courses ordinaires. Avant de sortir, elle recommande au vieillard :

— Patrick, si, en mon absence, vous sentez que... Enfin, vous voyez ce que je veux dire... N'oubliez pas d'éteindre la lumière avant.

Corse

Le touriste entre dans une boutique sur laquelle une enseigne indique « Spécialité corse ».

— Est-ce du fromage corse ?
— Non, monsieur.
— Du paté ?
— Non.
— Alors, que vendez-vous au juste ?
— Des chaises longues.

Ecossaise

Au cours de la réunion du conseil municipal, le maire demande :

— Le défrichagement de la bibliothèque va nous coûter très cher. Quelqu'un aurait-il une idée à ce sujet ?
— Si vous faites ce que je dis, cela ne nous coûtera rien.
— Comment faire ?
— Il faut dire que, dans ce rôle, vous aurez droit à un sandwich.

Supplément

Pour un petit rôle mal payé un imprésario téléphone à un comédien en chômage.

— Je toucherai combien ? demande l'acteur.
— Cent dix francs.
— Vous croyez que je vais me déranger pour si peu ?
— Il faut dire que, dans ce rôle, vous aurez droit à un sandwich.

Examens

L'étudiant revient à la maison. Avec les résultats de l'examen. Ses parents l'attendent de pied ferme.

— Alors, Frédéric ? C'est bon ou c'est mauvais ?
— Bah ! Tu sais, papa... Quand on a la santé.

LES SEPT ERREURS

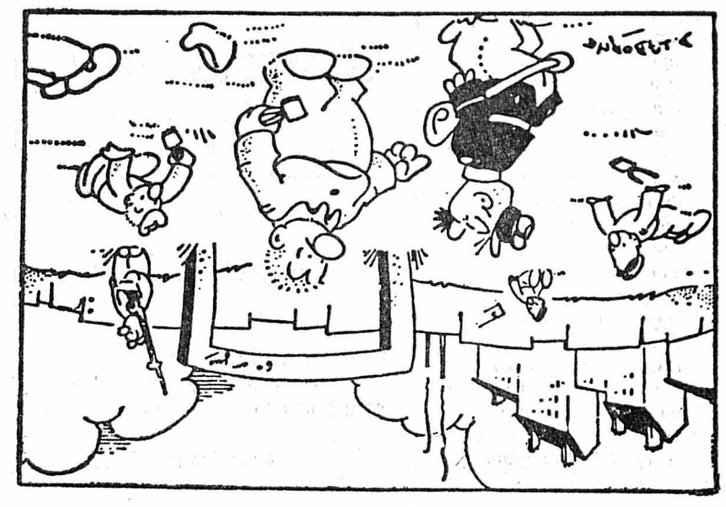

— Réglementaire, ce terrain ?
— Oui, m'n'adjudant : on le passe à la tondeuse no 4 !

Les deux dessins ci-dessus ne sont pas tout à fait « jumeaux ». Il y a entre le second et le premier sept petites différences. Lesquelles ? Cherchez bien !

Solution page XIV

Svizzera italiana: sette giorni TV

Giovedì — 8 novembre

8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola
10.50 Fine
17.00 (C) Telescuola
18.00 (C) Per i piccoli
18.55 (C) Off we go
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Periscopio
Problemi economici
20.10 (C) Il mondo di Peppino di Capri
20.45 (C) Telegiornale

21.00 (C) Reporter
Settimanale d'informazione

22.00 (C) Antiche leggende boeme
Film fantascientifico
Regia di J. Trnka
23.00 Pallacanestro
Olympic - Real Madrid
da Friborgo
23.40 (C) Telegiornale

Venerdì — 9 novembre

14.00 (C) Telescuola
15.00 (C) Telescuola
16.00 (C) Telescuola
18.00 (C) Per i ragazzi
18.55 (C) Divenire
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Casacosi
Per abitare meglio
20.10 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Sei appena stato assassinato
Serie : Agente speciale

21.50 Ritratti
Leo Valliani

22.40 (C) Telegiornale

Sabato — 10 novembre

13.00 (C) Divenire
13.30 Un'ora per voi
14.45 (C) Samedi jeunesse
15.30 « Primo piano »
Colloquio con Ezio Canonica
16.30 Situzioni e testimonianze
17.10 (C) Vroum
18.00 (C) Pop hot
con St. John
18.25 Zampe d'orso
Serie : Ragazzi all'erta
18.55 Sette giorni
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Estrazione del lotto svizzero a numeri
19.50 Il vangelo di domani
20.00 (C) Una risata in testa
20.45 (C) Telegiornale

21.00 (C) L'impareggiabile Godfrey
Film di Henry Koster
con David Niven
e June Allyson

22.30 Sabato sport
23.50 (C) Telegiornale

Domenica — 11 novembre

13.30 (C) Telegiornale
13.35 (C) Telerama
14.00 (C) Ippica
Prix du Rallye
da Ginevra

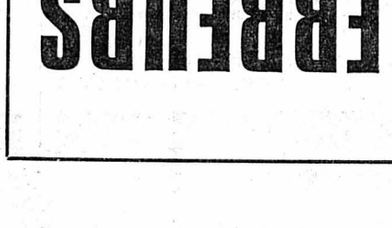

Francis Racine al CSIO. (Archives FAN)

14.30 (C) Ginnastica
Campionati svizzeri
da Lugano
17.00 (C) Ora o mai più
Serie : Sopravvivenza
17.50 (C) Telegiornale
17.55 Domenica sport

19.00 Piaceri della musica
Grieg : Concerto in la min.
Solista : Haakon Aubstboe
e Orchestra Sinfonica di Bergen
diretta da Okku Kamu

19.30 (C) Telegiornale
19.40 La parola del Signore
19.50 (C) Incontri
con Vittorio Tavernari
20.15 (C) Hiroshima, o uomini e topi
Serie : Cronache dal pianetà blù
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Guerra e pace
di Leone Tolstoï
4a puntata
22.10 (C) La domenica sportiva
22.45 (C) Ippica
da Ginevra
23.30 (C) Telegiornale

Lunedì — 12 novembre

18.00 (C) Per i piccoli
18.55 (C) Off we go
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Obiettivo sport
Commenti del lunedì
20.10 (C) I carl bugiardi
20.45 (C) Telegiornale

21.00 (C) Enciclopedia TV
La terra, casa dell'uomo
4. Il mondo tecnologico

21.50 (C) La Spagna (2)
22.20 L'ultimo atto
Serie : S.O.S. Polizia
22.45 (C) Telegiornale

Martedì — 13 novembre

8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola
10.50 Fine
17.00 (C) Telescuola
18.00 (C) Per i piccoli
18.55 (C) Matematica moderna
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Pagine aperte
Bollettino di novità librarie
20.10 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale

21.00 Il promontorio della paura
Film di J. Lee Thompson
con Gregory Peck
e Poly Bergen

22.40 Jazz club
con R. Briant
23.10 (C) Telegiornale

Mercoledì — 14 novembre

11.45 (C) Cerimonia nuziale
della Principessa Anna
da Londra
13.45 Fine
18.00 (C) Vroum
18.55 (C) Pop hot
con Captain Beyond
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Argomenti
Dibattito d'attualità
20.45 (C) Telegiornale

21.00 Zoo di vetro
Due atti di Tennessee Williams
Regia di Anton Giulio Majano

23.00 Pallacanestro
Pregassona-Saclà
23.50 (C) Telegiornale

CONFÉRENCES BIBLE et ARCHÉOLOGIE

Samedi 10 novembre, à 17 h 30 précises

conférence de Jean Lavanchy

AU PAYS DE LA BIBLE

Film en couleurs
Libre participation aux frais

Salle des conférences, 2, avenue de la Gare

Neuchâtel

Mardi 13 novembre, à 20 h 15 précises

conférence de Jean Lavanchy

PROPHÉTIES MESSIANIQUES

Gros rabais

Machines à laver
Lave-vaisselle
Cuisinières
Frigos

Modèle d'exposition après comptoir à la Rotonde

Garantie : 1 année

Livraison et mise en service gratuites.

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHATEL ✆ 25 69 21

COMPTOIR DES PAPIERS PEINTS
couleurs & vernis
Seyon 15

Dépositaire des produits
SIKKENS ET CAPAROL

Dettes = Soucis
Débarrassez-vous-en par la gestion de dettes

- Créanciers : plus rien à faire avec eux
- Paiements : à un seul endroit
- Coût : 4 fois moins qu'un prêt
- Action : rapide
- Discrétion : absolue

Genève	(022) 44 54 97
Neuchâtel	(038) 33 56 08
Lausanne	(021) 23 01 83 / 23 40 48
Fribourg	(037) 23 24 04

Dr. Bernhard Weck
Badenerstrasse 257, 8003 Zürich

AUTO ÉCOLE
Frédy ROHRBACH
Brandards 7
Neuchâtel
✆ 038 25 09 18

A vendre

machines à laver

lave-vaisselle et verres, congélateur, etc. Marques WAMATIC COLGED, etc. APPAREILS NEUFS provenant d'expositions. Prix très intéressants. Tél. (038) 31 34 96, de 14 à 20 heures.

GODET VINS
Auvernier

Seulement 35 c. le mot !
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

...concerne seulement les automobilistes...

CARTE D'IDENTIFICATION ROUTIÈRE INTERNATIONALE

Nouveautés techniques Bernina

Nouveau
Bernina-Electronic
Le nouveau régulateur de vitesse électronique assure une force de piquage constante, quelle que soit l'allure du travail.

En ce moment: offre d'échange intéressantes.

Bernina-zigzag à partir de Fr. 695.– déjà!

En tout temps: démonstration gratuite. Renseignez-vous chez nous.

5 ans de garantie sur chaque Bernina

BERNINA
Votre conseiller:
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. Carrard
Epancheurs 9 NEUCHATEL

DÉMÉNAGEMENTS
Transports de pianos
GRANDIDIER
NEUCHATEL Tél. (038) 31 69 73

l'argent
tout de suite
de Fr. 500.– à 20'000.–

670'000 crédits payés

rapide — discret
simple

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00–12.15 et 13.45–18.00

Bon
Je désire Fr. .....
tout de suite en espèces.
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: Aarau 1000 P **Paradis des enfants. Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.–.**

Samedi 10 novembre

Heures de départ: Lunch gratuit

Le Locle,	Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds,	Gare	8 h 30
Neuchâtel,	Terreaux 7	9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles: Reservez a temps vos places!

1321/1

Pfister ameublements sa
Neuchâtel, Terreaux 7
Renseignements: 038 - 25 79 14

C'est une toute nouvelle voiture à l'intérieur. Et sur la route. La nouvelle Ford Taunus.

Luxe plus raffiné:
Sur la GXL vous trouverez maintenant un tableau de bord en vrai bois, un toit vinyl, des roues sport et des tapis encore plus moelleux. Comparez!

Nouveau confort:
Avec son nouveau système de suspension elle avale tous les cahots. Une nouvelle insonorisation particulièrement efficace rend les nouvelles Ford Taunus encore plus silencieuses. Comparez!

Nouvelle tenue de route:
Une barre de torsion à l'avant et à l'arrière font de la nouvelle Ford Taunus une voiture très stable (voie extra-large). Comparez!

Nouvelles lignes:
A l'intérieur tout a été redessiné: depuis le tableau de bord panoramique si facile à lire, jusqu'au parfait système de ventilation. Comparez!

Essayez et comparez.
FORD TAUNUS
1600 L, 2 portes, Fr. 11180.–
1600 GXL, 4 portes, Fr. 13970.–

Taunus L. Taunus XL. Taunus GXL. Moteurs: OHC et V6. De 72 à 108 CV/DIN.

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01. **La Chaux-de-Fonds :** Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 ; magasins de vente : avenue Léopold-Robert 92 - rue de la Serre 102. **Le Locle :** Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31. **Cortaillod :** Daniel Lanthemann. **Môtiers :** Alain Dürig, Garage, rue du Ried. **Saint-Imier :** Garage Mérija S. à r.l., rue de Châtillon 24.

A NOTRE REZ-DE-CHAUSSÉE

Toujours un choix formidable pour enfants à des prix Gerle

COLLANT mailles fantaisie
en blanc, rouge ou marine
3 ans **5.-** + 1.— par 2 âges

ANORAK nylon matelassé
avec capuchon, en marine, bordeaux ou brun clair
2 ans **16.-** + 2.— par âge

TRAINING hélanca, avec motif
rouge, royal ou jaune
6 ans **32.-** + 3.— par âge

PRIX NET FERMÉ LE LUNDI

Ruelle Dublé 3

coop-cf La Gerle

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

A PESEUX, pour début décembre, à couple sans enfants, dans maison familiale, quartier tranquille, appartement 2 chambres, grande terrasse, salle de bains, chauffage à mazout par étage, 300 fr. par mois + charges. Tél. 31 27 60.

BUREAU MAGNIFIQUE de 25 m2, bien éclairé, 250 fr., charges comprises (chauffage épuration eau, électricité) ; situation : Beaux-Arts ; parking devant l'immeuble. Tél. (038) 24 38 78 - 25 48 02.

A PESEUX, APPARTEMENT 3 chambres, confort, balcon, dépendances, 300 fr. par mois + charges, à personnes solvables. Adresser offres écrites sous chiffres 711-246 au bureau du journal.

LE LANDERON, pour date à convenir, appartement 2 pièces, confort, 225 fr., charges comprises. Tél. 51 34 30.

LE LANDERON, pour date à convenir, appartement 3 pièces, tout confort, dans immeuble locatif neuf, près du lac ; vue magnifique ; loyer 435 fr., charges non comprises. Tél. 51 34 30.

CHAMBRE à monsieur, au centre. Téléphone 25 00 60, dès 9 heures.

POUR BATEAUX, places couvertes disponibles, à Auvernier. Tél. (038) 31 38 76.

IMMEDIATEMENT, grande cave voûtée, pour encavage, local qui conviendrait pour entrepôts ou autres. Prix à discuter. Tél. 24 62 98.

PETITE CHAMBRE confortable, à demoiselle. Tél. 25 18 42.

CHAMBRE INDEPENDANTE, confort, au centre. Tél. 25 29 01.

CHAMPREVEYRES, appartement 3 pièces, 545 fr. charges comprises, pour fin novembre. Tél. 25 98 36.

STUDIO MEUBLE, entre la gare et la ville, 250 fr. charges comprises. Tél. 42 16 52, interne 53, pendant les heures de bureau.

BEVAIX CENTRE, à demoiselles, chambres indépendantes, ensoleillées, tout confort, cuisine, bains. Location mensuelle : 150 fr. Tél. (038) 46 12 13.

STUDIO non meublé, tout confort, pour le 1er décembre. Tél. 24 04 24, heures de bureau.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

APPARTEMENT HLM, 3 pièces. Téléphone 31 61 72.

STUDIO MEUBLE à 2 lits, avec cuisinette, douche, au centre. Tél. 25 10 36.

Demandes à acheter

ARMOIRE A FORMULAIRES A4, à tiroirs anglais. Tél. 25 22 53.

Demandes à louer

APPARTEMENT 3 1/2-4 pièces, région Peseux, Corcelles, Cormondrèche, printemps 1974. Tél. 24 56 66, pendant les heures de bureau ; tél. 41 10 83, après 18 heures.

ORCHESTRE SERIEUX demande à louer local, pour répétitions. Tél. 25 25 93.

URGENT. Jeune couple cherche appartement de 2 1/2 pièces à 3 pièces, à Boudry. Tél. 42 30 61.

Demandes d'emplois

DONNERAIS LEÇONS de guitare d'accompagnement à débutants. Tél. 33 27 29.

DAME ferait petits travaux de couture de tous genres. Tél. 51 37 54.

JEUNE VENDEUSE diplômée cherche nouvelle situation, pour apprendre la langue française. Adresser offres écrites à CE 2667 au bureau du journal.

JARDINIERE D'ENFANTS, Suissesse allemande, cherche travail à Neuchâtel. Téléphone « Shalon » 25 99 80, demander A. Rhyner.

JEUNE HOMME possédant permis catégorie A, cherche travail les mercredis et samedis après-midi. Tél. 25 31 72.

JEUNE EMPLOYEE de bureau diplômée cherche travail à domicile : dactylographie, comptabilité ou autre. Tél. 42 20 30.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE cherchée dans ménage soigné à Saint-Blaise, 3-5 demi-journées par semaine, excellente rémunération. Téléphoner 31 79 79 (heures de bureau) ou 33 21 75 (soir).

DES AVRIL 1974, quelle dame ou jeune fille viendrait garder enfant de 1 an durant les heures scolaires ? Quartier Evole. Téléphone 24 60 79.

REPASSAGE, RACCOMMODAGES faciles : dame cherchée centre Saint-Blaise, un après-midi par semaine. Tél. 33 59 55.

Divers

A DONNER chatons propres. Tél. 53 39 74, dès 21 heures.

Perdus - Trouvés

PERDU, REGION MARIN, jeune chatte blanche, légère tache grise sur le front. De 7 à 17 h, tél. (038) 33 12 21, après 18 h, (038) 33 52 76.

PERDU, A COLOMBIER, chat noir, répondant au nom de John, signe particulier : cil blanc sur l'œil droit. Tél. 41 38 45.

A vendre

5 ROUES A RAYONS, avec moyeux, pour voiture Triumph, cédées à 350 fr. Téléphone 25 90 52, dès 17 heures.

MANTEAU ASTRAKAN, taille 46, état de neuf. Tél. 25 11 53.

SOULIERS DE SKI « Molitor compétition » 41-42, parfait état. Prix : 200 fr. Tél. 25 12 54, le matin.

PATINS HOCKEY, Nos 33 et 38, rembourrés, état de neuf, 55 fr. la paire. Tél. 24 22 54 (8-11 h : 25 67 91).

QUATRE PNEUS neige cloutés, 14 x 165. Tél. 24 63 12, heures des repas.

PEINTURE PAYSANNE armoire une porte, 1200 fr. Tél. 36 15 06.

SKIS ROSSIGNOL Strato, 210 cm, avec fixations + souliers ski Heierling. Tél. 33 59 46.

SKIS METALLIQUES, Head, 190 cm, fixations de sécurité, souliers à boucles, 39. Tél. 25 21 30, heures des repas.

UNE CENTAINE SAPINS de Noël, de 1,5 m à 3 m, pris à Bôle. Tél. 41 13 35.

2 JANTES (5 trous) VW, montées pneus neige. Tél. 33 59 46.

LIT DOUBLE EN TUBE ACIER, tête réglable, avec 2 matelas 90 x 190, 2 protège-matelas ; couverture à volants ; lampadaire sur pied, 3 branches, le tout 450 fr. ; buffet à store 15 x 90 x 30, 100 fr. ; humidificateur Turmix, avec hygrostat 8 l, 120 fr. ; radio Siemens avec tourne-disque, 100 fr. Tél. (038) 24 23 84, dès 19 heures.

DIVAN, 2 FAUTEUILS (orange) petite table ; divan, 2 fauteuils (beige-brun) petite table ; tapis laine (bleue) ; tapis (beige-brun). Téléphone 24 57 40.

BUFFET DE SERVICE avec petites vitrines. Parfait état. Bas prix. Tél. 24 27 70.

ENSEMBLE SKI : Blizzard 2 m 10, fixations Marker, anorak, fuseaux, souliers 42, bâtons, 375 fr. Tél. 25 53 04.

LIT PLIANT complet, canapé-dressoir noyer. Tél. 41 12 22.

PATINS de hockey No 31, 25 fr. Téléphone 33 11 35.

PATINS blancs No 32, 20 fr. Tél. 33 11 35.

2 PNEUS NEIGE CLOUS sur jantes, 640-15, 6 plys, pour bus VW, 240 fr. Tél. 36 11 30.

2 PNEUS NEIGE 165-15, radiaux, 90 fr. Téléphone 36 11 30.

FOURNEAU A MAZOUT, bas prix, 80 fr. Tél. 24 62 98.

TELEVISEUR noir et blanc, en état de marche, 120 fr. Tél. 31 60 39, dès 19 heures.

CAGES A OISEAUX, 10 fr. et 20 fr. Téléphone 24 28 13.

PATINS BLANCS No 41 ; manteau imitation fourrure, blanc-gris ; skis 170 cm, souliers ski No 7. Tél. (038) 31 23 52.

MEUBLE COMBINE, bureau, 2 fauteuils, 2 petites tables, entourage divan, aspirateur, 2 lampes, porte-habits. Tél. 41 34 75.

SALON ANGLAIS velours, chambre à coucher moderne ; tapis d'Orient. Tél. 24 70 08, dès 18 heures.

POUSSETTE pousse-pousse, porte-bébé dorsal, youpala. Tél. 24 70 08, dès 18 heures.

SKIS Stockli Combi métalliques, avec fixations de sécurité Kandhahar, longueur 190 cm, prix : 90 fr. Tél. 31 47 28.

POUR CAUSE DOUBLE EMPLOI, armoire murale, largeur 265 cm, hauteur 160 cm, profondeur 35 cm, 4 portes, 3 tiroirs, parfait état. Tél. 25 76 71.

EQUIPEMENT DE SKI complet ; chaussures, No 41, et un tapis milieu, 2 m sur 3 m, état de neuf ; prix à discuter. Tél. 42 24 67, dès 18 heures.

SOULIERS DE SKI Lange compétition, No 41. Tél. 24 51 20, heures des repas.

CHAUDIERE pour central, 70 fr. Bardet, le Trembley, 2034 Peseux.

MACHINE A ECRIRE électrique Olympia SGE51, double chariot, doubles rubans, neuve. Tél. 42 28 00, heures des repas.

SOULIERS SKI LANGE compétition, No 42, avec Spöller, prix : 450 fr. ; souliers ski dame, à boucles, No 37 1/2, prix : 80 fr. Téléphone 31 11 58, heures des repas.

COURS D'ALLEMAND 600 fr., machine à laver, 1 1/2 kg, 100 fr. Tél. 42 24 82.

ANTQUITES 2 armoires, noyer, 1 table portefeuille noyer, 1 table ovale noyer, 1 prie-Dieu, 1 balance laiton, 1 bonnetière, 1 lampadaire. Téléphoner dès 18 h au 33 44 17

SALON : 2 FAUTEUILS, canapé-lit, entourage. Tél. 31 61 72.

SKIS KNEISSL, fibre, talonnières Salomon, 215 cm. 42 33 90.

TV SIEMENS, multinormes, 350 fr. Téléphone 33 45 15.

POMMES NON TRAITEES, dans plusieurs variétés, par caisses de 25 kg. Mme Schenk, Vernéaz 1, Vaumarcus. Tél. 55 12 28.

DIVAN-LIT portefeuille en bon état, avec 3 fauteuils assortis, usagés. Tél. 25 96 58, le soir.

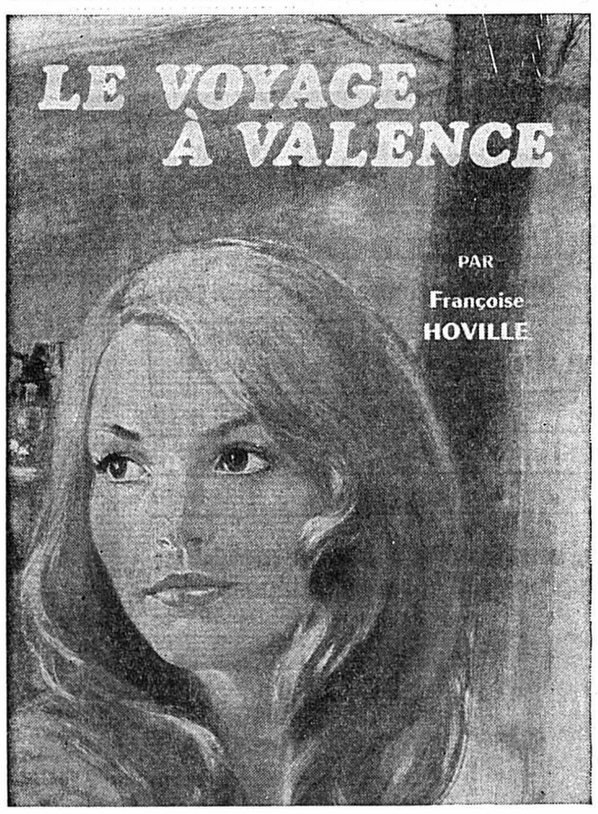

EDITIONS DE TRÉVISE 34

Mais, inexplicablement, il me fut impossible de manger et j'abandonnai sur l'assiette les brioches que Fabrice était descendu chercher pour moi. Je me contentai de café. J'éprouvais soudain, au matin de ce grand jour, un sentiment de solitude intense.

La veille, je m'étais moquée de Claire qui m'avait gentiment proposé de venir m'aider à m'habiller. J'avais accepté pour lui faire plaisir, mais en disant que je trouvais cela superflu, n'étant pas « Dieu merci » de ces « ridicules » mariées empanachées, empesées, emberlificotées de tulle, qui ont besoin de pages et de chambrières pour se sortir dignement de situations délicates ! — Ouais ! Parle toujours ma fille !

Ce matin, je comprenais mieux son point de vue. Elle disait qu'être sans famille un jour pareil est une vraie désolation. J'admettais, en effet, qu'il était déplorable que je n'eusse pas quelqu'une de ces vieilles tantes, si pratiques dans ces moments-là... — et si encombrantes après.

En fait, je me racontais des histoires, pour ne pas céder à l'envie de pleurer qui montait insidieusement à travers l'ironie.

Au moment de quitter la salle de bains, Fabrice ne put se retenir de dire derrière la porte :

— Bien réveillée, chérie ?

— Fabrice tu triches !

— Non, je ne te vois pas. C'est comme si je te téléphonais.

— Alors, si tu me téléphones, dis-moi ce que c'est la surprise ?

— Je ne peux pas. C'est plutôt visuel.

— Visuel ? Drôle d'explication ! Je crois deviner.

— Ça m'étonnerait ! A tout à l'heure.

C'était un bijou. De sa mère peut-être ? Comme il était gentil. Son « coup de fil » m'avait fait du bien. Maintenant, le moral était meilleur. S'occupait-il encore de me remonter le moral ?... « Cette histoire de suicide est ridicule. Je lui avouerai la vérité... dès que l'occasion s'en présentera. »

Ce qui me manquait vraiment ce matin-là, c'était la présence de mon père... « Mon aimé » comme j'aimerais que tu sois là... Comme j'aimerais que vous fussiez tous les deux près de moi »... Vite, je pensai à autre chose pour ne pas pleurer... « C'est M. Peucher qui te remplacera... » Pauvre Léopold, je n'aurais jamais imaginé lui donner ce rôle, deux mois plus tôt... Mais il l'avait accepté de bonne grâce et je lui savais gré de cette élégance.

J'étais presque habillée quand Claire arriva, toute pimpante déjà prête pour la messe. Elle fut déçue de constater que je n'avais rien changé à ma coiffure. Elle semblait penser que je ne m'étais pas suffisamment mise en frais. Que j'étais une mariée bien modeste, peut-être indigne de son cher M. Fabrice.

— Je n'ai rien changé, Claire, car Fabrice aime mes cheveux comme ils sont.

— Oh, tout de même, un jour pareil !

— C'est un jour où l'on ne fait rien comme les autres ?

— Ma foi, presque. On n'a qu'un jour comme ça dans sa vie. Même si on se marie plusieurs fois, ce n'est jamais pareil.

— C'est vrai Claire, c'est un jour unique.

Heureuse de voir que je l'approuvais, elle continua de me donner des conseils :

— Et puis, les hommes, il ne faut pas faire tout ce qu'ils veulent. C'est des mauvaises habitudes à leur donner. Après, ils vous mangent la laine sur le dos !

— Comme des petits moutons ?

— Ben... oui.

— Et surtout s'ils sont de grands loups !

Elle ne comprenait rien à mon hilarité.

— Vous riez, vous riez, mais vous verrez, j'ai raison !

— Claire, êtes-vous venue pour me décourager ?

— Oh ! mademoiselle ! C'est justement le contraire !

— Alors, vous n'êtes pas douée ! Aïdez-moi à mettre mon chapeau, voulez-vous ?

C'était un adorable petit tambourin de plumes que je trouvais ravissant. Elle arrangea mes cheveux, sous l'élastique qui le tenait. Je pris mon sac, enfilai mes gants. Claire me regarda des pieds à la tête :

— Il n'y a pas à dire, vous avez « quand même » l'air d'une vraie mariée.

— Eh bien, ça, c'est un « vrai » compliment. Merci Claire.

— Mais, vous n'avez pas mis votre collier !

— Non, non. Je le mettrai « si-mon-mari-le-désire » !

— Bon, bon. Alors je monte chez moi, je vous retrouverai à l'église.

Pourquoi m'étais-je imaginé qu'il m'offrirait un collier ? La surprise de Fabrice était d'une plus haute qualité. Seul un cœur noble, foncièrement bon, pouvait avoir eu une pensée aussi délicate. Que n'ai-je conservée, intacte, l'émotion intense qu'elle suscita en moi. Cela m'eût aidée à garder la confiance que je mis en lui ce jour-là.

CHAPITRE X

Dans le salon, Fabrice m'attendait. De nouveau, j'eus un choc en le voyant si beau. Je ne l'avais vu jusqu'alors qu'en veston sport ou costume clair. Son nouveau costume sombre lui seyait à ravir, il le portait avec élégance. Je restai sur le seuil, à le contempler. Il vint à moi, souriant :

— Tu es belle, ma chérie, que ce jour soit béni entre tous.

Il m'embrassa. Hélas ! les grandes émotions me laissent toujours muette. Les mots, en foule se pressent au fond de ma gorge et restent là : amalgame confus, que j'ai honte de sortir, que dissimule un sourire.

Il m'entraîna vers la cheminée, où un livre était posé. Il le prit parla doucement.

— Ma chérie. Tu as lu quelques-uns des livres de la bibliothèque. Tu les as vus tous... sauf un... car je l'avais ôté... Je voulais te le montrer seulement ce matin. Ma mère me l'avait offert pour mes quatorze ans. Je crois qu'il a beaucoup contribué à guider le goût que j'ai de mon métier... Je sais, Arielle, qu'en ce jour important de ta vie la présence de ton père, que tu as tant aimé, doit te manquer beaucoup... J'ai voulu, qu'une partie, au moins, de sa pensée soit près de toi. Alors... voilà ce livre, ma chérie. C'est mon cadeau de mariage. Qu'il te soit un gage de bonheur.

Incrédule et bouleversée, je devinai, sinon le titre, du moins le nom de l'auteur ; je le pris doucement, comme une relique...

— Il est un peu fatigué : je l'ai depuis quinze ans.

(A suivre)

PLEIN GAZ POUR OSS 117

RÉSUMÉ : Igor Volinsky sait que Hubert Bonisseur de la Bath cherche à démasquer l'assassin de Bryan Dunn, qui est aussi un espion.

L'ASSASSIN EST PARMI VOUS

« Très drôle ! répéta Volinsky. Voyons, nous avons tous été passés au crible par les services de sécurité, et, par ailleurs, nous travaillons sur des formules qui viennent d'URSS. Vous ne croyez tout de même pas que les Russes seraient fous au point de se donner du mal pour récupérer ces formules, qu'ils ont des raisons de connaître par cœur ? » — « Je ne crois pas que les Russes soient fous, » dit lentement Hubert.

« Mais, reprit-il, cela peut les intéresser de savoir si nous avons trouvé une parade à cette formule. D'autre part, qui prouve que l'espion soit un agent russe ? » Volinsky haussa les épaules. « Dites-moi, poursuivit Hubert, quels sont vos sentiments à l'égard de l'actuelle Russie ? » — « Mes grands-parents étaient Russes, dit Volinsky, et qu'elle soit communiste ou pas, je suis fier de voir la Russie parvenue au premier rang du progrès scientifique. »

« Vous êtes citoyen des Etats-Unis, dit Hubert. Naturalisé, mais citoyen à part entière tout de même. Quelle serait votre attitude au cas où une guerre éclaterait entre l'URSS et les Etats-Unis ? » — « Vous savez, dit Volinsky, une guerre nucléaire ne laisserait à personne le temps de se poser des questions... » — « Et si un agent soviétique vous demandait de lui fournir des renseignements sur vos travaux à cette base ? » — « Je refuserais ! » affirma Volinsky.

« Même si cet agent, insista Hubert, parvenait à vous convaincre qu'en livrant ces renseignements vous contribueriez à maintenir la paix dans le monde ? » Volinsky réfléchit. « S'il m'en persuadait vraiment, dit-il, je crois que je le ferais, oui. » — « Merci de votre franchise, » déclara Hubert. Volinsky le dévisagea : « Vous n'allez pas me dire que vous m'accusez d'avoir tué Bryan Dunn ? » Hubert prit son temps avant de répondre : « Je soupçonne tous les membres de votre équipe, M. Volinsky. »

Demain : Un taxi à Las-Vegas

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Salle des conférences : 20 h 30, Tombouctou par Douchan Gersi.

Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, René Quellet (Le Fauteuil).

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Malgache qui es-tu ?

Galerie des Amis des arts : Marianne Du Bois.

Musée des beaux-arts.

Musée cantonal d'archéologie.

Musée d'art et d'histoire.

Galerie Ditesheim : Mario Avati.

Collège Latin : Exposition Louis Agassiz.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — **Rex :** 20 h 45, Rêves érotiques. 20 ans.

Studio : 15 h et 20 h 30, La Vengeance du Sicilien. 16 ans.

Bio : 18 h 40, Nora. 16 ans. 15 h 20 h 45, Il était une fois dans l'Ouest. 16 ans.

Apollo : 14 h et 20 h, Le Crépuscule des dieux. 16 ans. 2me semaine. 17 h 45, Psaume rouge. 16 ans.

Palace : 20 h 30, Le Complot. 16 ans.

Arcades : 15 h et 20 h 30, Les Granges brûlées. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. Peseux, W. Gauchat, tél. 31 11 31.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Accrochage.
Galerie Numaga II : L'Epée, Suisse. Peintures.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 30, La Vallée.

LE LANDERON

Cinéma du Château : Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 15, Les Dix Commandements.
Galerie 2016 : Carlo Pescallori, Brescia. Peintures et gravures.

HOROSCOPE

Des influences violentes gouverneront la matinée. Le climat sera un peu meilleur l'après-midi. La soirée sera plus camle.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront renfermés, peu communicatifs, discrets, mais larges de vues.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Les changements de température vous fatiguent. **Amour :** Faites preuve de persévérance. **Affaires :** Saisissez les possibilités qui se présenteront.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Consultez un oto-rhino-laryngologiste. **Amour :** Gardez-vous d'une passion peu durable. **Affaires :** Vous êtes près d'atteindre le but fixé.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Votre équilibre est parfait. **Amour :** La bonne entente reviendra. **Affaires :** Des pièges vous seront tendus.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Vous avez besoin d'un long repos. **Amour :** Dissipez rapidement les doutes. **Affaires :** Ne passez pas votre temps à attendre.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Votre peau a besoin de soins attentifs. **Amour :** L'être aimé est sensible à votre compréhension. **Affaires :** Vos réalisations ne rencontreront guère de succès.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Surveillez la croissance de vos enfants. **Amour :** Ne rongez pas votre frein, expliquez-vous. **Affaires :** Forcez un événement que vous devinez.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Ne vous laissez pas tenter par les friandises. **Amour :** Faits une sélection parmi vos relations. **Affaires :** Ne vous réjouissez pas trop vite.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : N'attendez pas pour suivre un régime. **Amour :** Ne vous exprimez pas aussi durement. **Affaires :** Maîtrisez vos réactions.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Prévoyez des massages pour vos douleurs. **Amour :** Soyez attentif aux désirs de l'être cher. **Affaires :** Variez au maximum votre travail.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Prenez un petit déjeuner substantiel. **Amour :** Vous êtes trop souvent indécis. **Affaires :** Vos supérieurs vous font confiance.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Equipez-vous contre les intempéries. **Amour :** Ne faites pas de remarques désobligeantes. **Affaires :** Soyez ponctuel à vos rendez-vous.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Ne faites pas de repas trop copieux. **Amour :** Un de vos proches manque de sincérité. **Affaires :** Votre avenir est maintenant assuré.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Maquereaux au vin blanc,
Salade de pommes de terre
Omelette au jambon
Fromage
Poires

LE PLAT DU JOUR :

Omelette au jambon

Emicez fin du jambon et passez-le au beurre dans une poêle à feu modéré, d'autre part vous avez battu avec une fourchette 6 à 8 œufs avec du sel et du poivre et deux bonnes cuillères de lait. Jetez le tout sur votre jambon avec un bon morceau de beurre et finissez comme une omelette ordinaire.

Un tableau de calories (2)

Pour 100 grammes :

Graisses	
Huile d'arachide	925
Saindoux	910
Margarine	780
Lard fumé	650
Sucreries	
Sucre	400
Miel	320
Confitures	380
Chocolat au lait	530
Céréales	
Farine de blé blanche	350
Pain bis	230
Pain blanc	270
Riz	340
Pâtes alimentaires	355

La soupe poireaux pommes de terre

1 litre d'eau, 1 litre de lait, 1 kilo de poireaux, 750 g de pommes de terre. Faire cuire le vert des poireaux dans l'eau (la passer et la mettre de côté). Dans une casserole faire blondir à couvert le blanc des poireaux hachés avec un œuf de beurre. Ajouter l'eau du vert des poireaux, le lait, les pommes de terre coupées en morceaux. Laissez cuire vingt minutes après avoir ajouté sel et poivre et muscade. Passer à la moulinette et lier dans la soupière avec un œuf battu avec de la crème fraîche et un peu de fromage râpé.

Une recette : pâté campagnard

Pour 6 à 8 personnes : 750 g d'échine de porc désossée, 500 g de foie de porc, 250 g de lard de poitrine demi-sel, 500 g de lard gras, 2 oignons, 2 échalotes persil, cerfeuil, thym, 2 dl d'Armagnac, 2 feuilles de laurier, 1 barde de lard, sel, poivre, un sachet de gelée en poudre.
Avec un bon hachoir, hachez toutes les viandes, les oignons, échalotes, persil, cerfeuil, thym. Mettez tous ces ingrédients dans une terrine, mélangez avec les mains. Parfumez, salez et poivrez.
Versez ce hachis dans un plat sabot en terre, posez sur le dessus des feuilles de laurier et la barde coupée en bandes fines et posées en croisillons.
Faites cuire à four chaud (6 au thermostat) pendant 1 h 30. Sortez le plat du four, posez sur le pâté une planche avec un poids, laissez refroidir. Coulez alors tout autour de la gelée et mettez au réfrigérateur.
Servez avec des chips, des pommes de terre frites ou de la salade.

Des reflets et des cheveux

Si vous voulez donner des reflets dorés aux cheveux châtains : lavez-les avec une décoction très forte de bois de Panama jaune et ne les rincez pas immédiatement.
Si vous voulez blondir quelques mèches très légèrement, mouillez simplement vos cheveux avec une brosse trempée dans de l'eau oxygénée à 12 volumes.
Si vous voulez donner aux cheveux blancs des reflets argentés, lavez-les dans une eau contenant de l'indigo comme pour donner une teinte bleutée au linge en usant du bleu dans des proportions remises à votre jugement.

A méditer

Etre un homme, c'est réduire la part de comédie.

André MALRAUX

De tout pour faire un monde

Les rescapés du Titanic

Il existe, aux Etats-Unis, un « club des enthousiastes américains du Titanic » composé des derniers survivants des sept cents personnes repêchées lors du naufrage du célèbre navire, il y a soixante et un ans.

La doyenne, Mme Mac Kensie, a maintenant 88 ans. Elle a orné son appartement de maquettes diverses du Titanic. Sa cadette, Margaret Devaney O'Neil, 80 ans, a attendu quarante ans avant de remettre les pieds sur un bateau. Fred Goldschmidt, était un petit garçon à l'époque. Il fut sauvé mais cette nuit-là le rendit orphelin.

Ces dignes personnes espèrent que le Titanic sera renfloué afin de pouvoir, en dédommagement, se partager le « trésor » contenu dans ses coffres. Mais les spécialistes affirment qu'il faudrait de tels moyens techniques que l'on devra attendre encore longtemps. Bien trop longtemps pour que les survivants assistent à l'événement... (ACI)

Pour psychiatres seulement...

Un artisan « dans le vent » vient de mettre au point une « nacelle-refuge ». Ce n'est plus un hamac, c'est une espèce de nid géant tissé en une seule pièce de 2 m 30 de diamètre sur 1 m 60 de haut, à attacher aux quatres coins du local choisi. On peut, explique la documentation, s'y nicher à trois ou quatre, à condition de s'y blottir. Cette merveille, qui va faire beaucoup méditer les psychiatres, présente un léger inconvénient : elle vaut 8000 fr. ! (ACI)

Au secours des goulus

D'après les statistiques, chaque année 2500 personnes meurent, au restaurant, étouffées par un trop gros morceau d'aliment avalé précipitamment. On commence, d'ailleurs, dans les cours de secourisme à expliquer comment on peut sauver ces victimes : il suffit d'enlever le morceau qui bloque la trachée, soit avec les doigts, soit avec de longues pinces... (ACI)

Les méfaits secrets de l'orage

Selon les chercheurs du laboratoire de biologie de Pittsburg, les orages favoriseraient l'alcoolisme et les accidents cardiaques. Ils ont également découvert que les enfants conçus entre mai et septembre, c'est-à-dire durant la période des orages, sont souvent victimes de troubles nerveux. (ACI)

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

16.45 (C) Taxibulle
17.05 (C) Le 5 à 6 des jeunes
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Les adultes font l'école
18.30 (C) Objectivement vôtre
19.00 (C) Le Fils du ciel
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Roméo et Juliette
21.45 (C) Les routes des Vikings
22.15 Football
23.15 env. (C) Téléjournal
23.25 env. Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

16.45 Magazine privé
17.30 La terre est ronde
18.15 TV culturelle pour adultes
(C) Anglais
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Elefantenboy
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Magazine politique
21.15 Hawaii cinqzéro
22.00 Téléjournal
22.10 (C) Football

FRANCE I

9.00 TV scolaire
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
16.20 Emissions pour la jeunesse
18.20 Vivre au présent
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Poker d'as
20.35 Charles de Gaulle
Débat
22.20 Pour le cinéma
23.20 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Le Cheval de fer
16.05 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Ton amour et ma jeunesse
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Un gros pépin
dans le chasselas
22.05 (C) Match sur la 2
23.05 (C) I.N.F. 3 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (123)
18.50 (C) Jean Pinot, médecin
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Hawk, l'oiseau de nuit
20.40 (C) C'était hier
21.30 (C) Calgary Exibition
Staumpede
22.00 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Vroum
18.55 (C) Incontri
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Le grandi battaglie
20.45 (C) Telegiornale
21.00 La piccola città
22.45 Mercoledi sport
23.45 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, apprendre puis oublier. 17.05, pour lès enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal. 20.15, point chaud. 21 h, le bar du requin. 21.45, guerre et paix en Indochine. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.20, jeux d'enfants. 16.30, pour les petits. 17 h, téléjournal. 17.10, Lassie. 17.45, plaque tournante. 18.25, la délégation policière. 19 h, téléjournal. 19.30, des oies et des hommes. 20.15, bilan. 21 h, téléjournal. 21.15, aspects. 22 h, La Tentative des Nordkohl. 23.05, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h 17 h, 18 h 19 h 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, la ménagère apprivoisée. 11.05, M. V. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, réalités. 15.05, chemin faisant. 15.50, à tire-d'ailes.

16.05, Ces chers petits. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, la revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, disco-matic. 20.20, ce soir, nous écouterons. 20.30, l'Orchestre de la Suisse romande. 22 h, jeux et devinettes. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, la revue des livres. 8.30, rencontres. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire, le monde propose. 10.45, short stories. 11 h, université radiophonique internationale, les groupes tissulaires (3). 11.30, prélude au mercredi symphonique. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jazz-contact. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, la semaine littéraire. 20.30, playtime. 20.45, vivre ensemble sur la planète. 21 h, sport, musique, information. 22.30, activités internationales. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, pêle-mêle musical. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, pages de Wagner, Vaccal et Tchaïkovski. 9 h, entracte. 10.05, musique folklorique autrichienne. 10.30, La Fiancée vendue, ouverture Smetana ; Danses lachiques, Janacek. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, mélodies populaires. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscolaire. 15.05, musique champêtre.

16.05, hits internationaux. 17.30, pour les enfants. 18.15, folk et country. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, radio-hit-parade. 20.30, dialogue en trois mouvements. 21.30, Georges Moustaki, Stevie Wonder, Joy, Fleming et autres. 22.20, revue de presse. 22.30, music-box. 24 h, top sur désir.

L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel

MOTS CROISES

Problème No 148

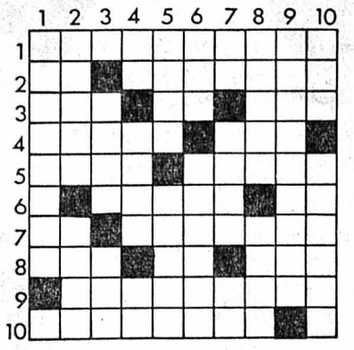

HORIZONTALEMENT

1. Matière de biscuit. 2. Article. — Prendre par l'oreille. 3. Sur l'ardoise de la fleuriste. — Préfixe. — Réformateur tchèque. 4. Indique un changement d'interlocuteur. — Ile du Dodécanèse. 5. Tient vraiment peu de place dans ce vaste monde. — Ce qui est encore à faire. 6. Détruire sournoisement. — Liquides. 7. Interjection. — On y fait la lessive. 8. D'un auxiliaire. — Deux cantons. — Interjection. 9. Limite. 10. Se met facilement en boule.

VERTICALEMENT

1. Œuvre musicale composée de morceaux de différents maîtres. 2. Peut être un valet ou une dame. — Vallée des Pyrénées centrales. 3. Dieu armé. — Plus que bis. 4. Pronom. — Des filets y sont placés. — Note. 5. Participation aux frais. — Rations. 6. Coup sur le court. — Coup sur le court. 7. Symbole. — Affluent de la Dordogne. — Points opposés. 8. Traite des mœurs. — Eau de Cologne. 9. Parlait franc. 10. Végétal. — Produit de fermentation.

Solution du No 147

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	A	P	E	A	L	O	E	I	L
2	A	V	A	N	C	E	R	■	S	I
3	P	E	U	■	O	U	■	E	M	S
4	E	■	L	O	R	D	O	S	E	S
5	C	A	■	R	E	E	L	■	N	E
6	U	R	N	E	S	■	E	M	E	U
7	L	I	E	E	■	A	R	E	■	S
8	■	D	U	■	A	M	O	R	C	E
9	R	E	V	E	R	E	N	C	E	■
10	I	S	E	R	A	N	■	I	S	O

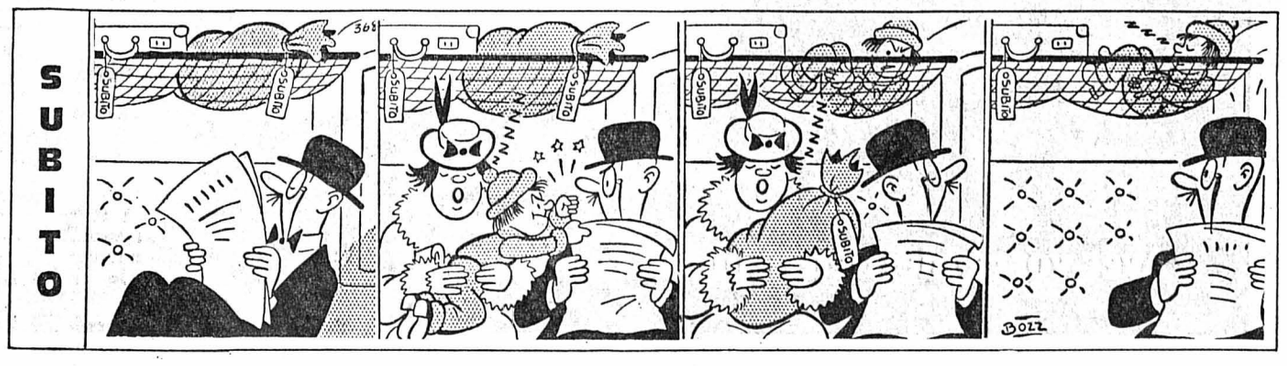

THÉÂTRE

Mardi 13 novembre, à 20 h 30
Les Nouvelles Productions Théâtrales, Paris, présenteront :

TUEUR SANS GAGES

d'Eugène IONESCO - Mise en scène de Jacques Mauclair
2me SPECTACLE DU 2me ABONNEMENT
Location des places hors abonnement :
Agence Strübin, librairie Reymond, tél. 25 44 66

TEMPLE COLOMBIER

Samedi 10 novembre 1973, à 20 h 15
Dimanche 11 novembre 1973, à 16 h 30

CONCERT

Chœur mixte Eglise réformée - Orchestre et orgue - 120 exécutants

Direction : G.-H. PANTILLON
Organiste : GUY BOVET (10me année de collaboration)
Solistes : LISE RAPIN, soprano
CATHERINE VAUCHER, alto
ALFREDO NOBILE, ténor
ÉTIENNE PIPY, basse

SYMPHONIA ET CHŒUR DE LA CANTATE 21 — J.-S. Bach
CONCERTO LA MINEUR pour orgue — Vivaldi - Bach

MISSA BREVIS

Zoltan Kodaly
Chœur, orchestre et orgue

MOTTO OSTINATO, orgue — Petr. Eben (1929)

MAGNIFICAT

Antonio Vivaldi
Chœur, orchestre et orgue

Prix des places : Fr. 8.—, 12.—, 15.—.
Location : Quincaillerie Lorimier, tél. (038) 41 33 54.

le vacherin

Crémeux, onctueux, merveilleux

de goût, il est prêt à réjouir le palais des gourmets

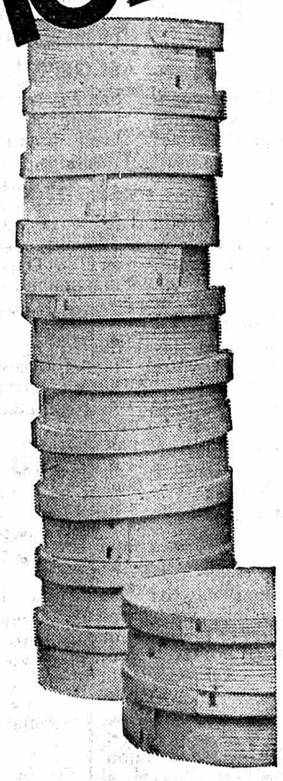

578

est là

Centrale du Vacherin Mont-d'Or, Moudon

Une chance véritable de vous exprimer individuellement.

La carte de vœux de Kodak, avec votre photo préférée:

Confiez à votre marchand-photographe le négatif (ou la diapositive) de votre prise de vue couleurs préférée. Choisissez l'un des huit modèles de carte. Après quelques jours déjà, vous recevrez la quantité de cartes commandée. Exclusives – individuelles – personnalisées. (Selon exécution de Fr. 1.20 à 1.60 env.)

Avec votre meilleure photo couleurs.

LABORATOIRE COULEURS KODAK

THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND

NEUCHÂTEL
Mercredi 14 novembre
Halle des Terreaux, 20 h 30
Le TPR présente :

L'AMANT MILITAIRE

d'après Carlo Goldoni
Un grand spectacle comique. La création 1973 du Théâtre populaire romand !
Prix : Fr. 8.—. Apprentis, étudiants, AVS : Fr. 5.—. Membres CCN : Fr. 6.—. Réduction de 50 % aux adhérents TPR. Billets en vente au CCN (rue du Pommier 9), et à l'entrée.

zinal

Valais 1670 - 2900 m, à 30 km de Sierre

COURS DE GODILLE

du 9 au soir au 16 décembre
du 13 au 20 janvier 1974
du 20 au 27 janvier 1974

ARRANGEMENTS FORFAITAIRES
Hôtel - pension complète **au prix exceptionnel** y compris le cours de godille, remontées mécaniques **Fr. 420.—** Cours seul : Fr. 140.—

Inscriptions et renseignements : Office du Tourisme, 3961 Zinal Tél. (027) 6 83 70

Maurice SAUSER

Meubles de magasin
Ebénisterie
Menuiserie

Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 25 22 65

®plexiglas

en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure.
Nouvelle adresse :
Jauslin S.A., 15 route de Lausanne
1032 Romanel s/Lausanne, tél. 35 41 51.

SPIT FIRE

À L'ABRI DU FROID
avec les générateurs à air chaud Spit-Fire
Instantanément prêts à l'emploi
15 000 Kcal/h à 100 000 Kcal/h.
CHAUFFE-SÈCHE-DÉGÈLE

Eric GASCHEN
agent
Parcs 114, Neuchâtel.
Tél. (038) 31 65 45.

JAGUAR

X J6, 2,8 litres 14 CV, boîte méc. avec overdrive, fin 1970, couleur rouge, intérieur cuir beige, 7500 km ;

X J6, 4,2 litres boîte méc. et overdrive, 1972, gris métallisé, intérieur cuir bleu foncé, 28.000 km ;

X J6, 4,2 litres automatique, 1971, beige, intérieur cuir rouge, 24.000 km.

Toutes ces voitures de grande classe vendues avec garantie.
MAMONT Service de vente.

Emil Frey SA

Garage de la Gare, Emil Frey S.A., 45, avenue de la Gare.
Tél. (021) 20 37 61 interne 38.

A vendre
Toyota Crown 2300
bleue, 1967, expertisée.
Garage de la Station, 2042 Valangin.
Tél. 36 11 30.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre
Toyota 1200 Break
1971, 30.000 km, véhicule expertisé et en parfait état.
S'adresser au garage Bernard Duc, Nods.
Tél. (038) 51 26 17.

A vendre 250 TS
moto Suzuki
Trial, 1973. Expertisée, 6000 km. 2900 fr.
Tél. 42 24 82.

A vendre
Alfa Romeo 1750
rouge, 1971, 55.000 km. Prix à discuter.
Tél. 33 53 47.

Particulier vend, pour cause de double emploi, magnifique
Triumph Spitfire MK IV
40.000 km, vert anglais, 1972, nombreux accessoires. Parfait état d'entretien, prix avantageux.
Tél. (038) 53 29 40 (heures des repas).

A vendre
Citroën GS
beige, 1971, expertisée.
Garage de la Station, 2042 Valangin.
Tél. 36 11 30.

OCCASION UNIQUE
FIAT 128
modèle 1972, expertisée. Parfait état. Prix intéressant.
Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

Particulier vend
Sunbeam IMP Californian
1967, 57.000 km.
Tél. 51 37 54.

Pour cause de départ à l'étranger, cabriolet Sport
Spitfire
Modèle 1972, 30.000 km. Expertisé. Avec plaque et assurances payées jusqu'au 31 décembre 1973. Grandes facilités de paiement.
Pour traiter :

GARAGE WASER NEUCHATEL
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Problème de voiture ?
La solution !
A. Waldherr Auto-location
Rue des Parcs 147
Tél. (038) 24 12 65
Neuchâtel

R 4
1964, pour bricoleur, jantes, pneus neige, et autres pièces, 300 fr.
Tél. 31 40 54, heures des repas.

A vendre
2 CV
pour bricoleur, 450 fr.
Tél. 42 20 53.

A vendre
Alfa Romeo 1750
GTV, 1971, accidentée à l'arrière.
Tél. (038) 25 22 87.

AGENCE OFFICIELLE VENTE ET SERVICE
alfa romeo
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ
2043 BOUDEVILLIERS / NE
Tél. 038/36 15 15

Ford Transit
1966 (1000 kg), grise, 67.000 km, expertisée ;

VW 411 L
1968, rouge, 70.000 km, expertisée ;

Fiat 125
1968, 78.000 km, blanche, peinture, neuve, pneus neufs, expertisée ;

Citroën Ami 8
1969, beige, expertisée, 55.700 km.

Garage Central,
Maurice Ducommun
Grand-Rue 5, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 12 74.

OCCASION DU JOUR
FIAT 124
1968, expertisée, parfait état. Prix intéressant.
Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42.

A vendre
Break
Sunbeam 1725, modèle 1971, 60.000 km ;

fourgon
Citroën HY, monté camping, modèle 1963. Bas prix.
Tél. (038) 55 24 67.

MOUEST

OCCASIONS

Alfa Romeo 2000 coupé, 1972, verte	36.000 km
Austin 1300 GT, 1972, jaune	17.000 km
Austin 1300, 1971-1972, bleue	60.000 km
Citroën GS 71, beige	36.000 km
Citroën Ami 8, 1972, blanche	16.000 km
Daf 55 Marathon, 1972, blanche	35.000 km
Datsun 1600, 1969, blanche	63.000 km
Fiat 125 S, 1972, verte	28.000 km
Fiat 124 S, 1970, blanche	43.000 km
Fiat 124 ST, 1971, beige	50.000 km
Fiat 124, 1970, blanche	51.000 km
Fiat 850 S, 1970, grise	23.000 km
Fiat 850, 1970, verte	23.000 km
Ford Taunus XL 2000, 1971, blanche	24.000 km
Ford Capri 2300 GT, 1972, brune	14.000 km
Ford Taunus 17 M, 2 portes, verte, 1970-1971	40.000 km
Mazda 1000, 1971, rouge	45.000 km
Mazda RX II, 1972, rouge	27.000 km
Mazda 818 luxe, 1973, rouge	8.000 km
Mazda 616 S coupé, 1971, blanche	28.000 km
Morris 1300, 1970, verte	45.000 km
NSU 1200 C, 1971, blanche	35.000 km
Opel Cadette, 2 p., 1968, blanche	
Opel Rekord 1900 L, 4 portes, blanche, 1967	52.000 km
Opel Cadette, 1970, verte	54.000 km
Peugeot 504 inj., beige, 1972	54.000 km
Peugeot 104, rouge, 1973	14.000 km
Peugeot 504, 1973, toit ouvrant	48.000 km
Renault R 10, 1968, grise	50.000 km
Renault R 16 TS, 1971, blanche	50.000 km
Renault R 16 TS, 1970, blanche	60.000 km
Rover 3500, automatique, 1970, brun métallisé	
Rover 2000 TC, 1971, rouge	41.000 km
Simca 1000, 1970, verte	41.000 km
Simca 1100 Spécial, 1972, verte	16.000 km
Simca 1301 S, 1971, beige	30.000 km
Vauxhall VX 4-90, 1970, jaune	78.000 km
Toyota 1200 Corolla break, 1972, jaune	34.000 km
Volvo 144, 1969, verte	48.000 km
VW 1302 S, boîte à vitesses automatique, 1971	17.000 km
VW 1302 S, 1971, orange	45.000 km
VW 1600 L bus, 1973, vert	9.000 km
VW 1300 L, 1969-1970, blanche	56.000 km

Expertisées - Garantie - Reprises - Facilités de paiement.

GARAGE MAJESTIC OUEST
Succursale du Garage Majestic S.A., avenue de la Concorde 24
1022 CHAVANNES-RENENS
Ouvert le samedi jusqu'à 17 h.
Bar à café, places de parc.
Téléphone (021) 35 11 11.

L'annonce reflet vivant du marché

COMMERCES

VAUD
Commune du Lieu
Location de l'Hôtel-de-Ville

Ensuite de résiliation honorable du titulaire actuel, la Municipalité met au concours la location de l'Hôtel-de-Ville du lieu, bâtiment rénové en 1967 ; possibilités intéressantes pour la restauration, grandes salles à manger. Grand parc. Libre de suite.
Pour tous renseignements, s'adresser à MM. Ch. Nicole, municipal, le Séchey, tél. (021) 85 11 47 ou R. Bornand, municipal, le Lieu, tél. 85 12 15.
Adresser les offres à la Municipalité pour le 10 novembre 1973.
Municipalité

Informations suisses

Deuxième journée au procès Zylla

LOCARNO (ATS). — La deuxième journée du « procès Zylla » à Locarno a permis aux juges de voir un peu plus clair dans les ténèbres qui recouvrent cette affaire. Rappelons que les deux principaux accusés Wilhelm et Gisela Kemperdick, à qui l'on reproche d'avoir ordonné l'assassinat d'Egon Zylla, nient toute accusation, même celle qui concerne les délits contre le patrimoine.

Le président de la Cour, M. Luvini, a ouvert les débats en analysant la personnalité d'Egon Zylla. La victime jouissait d'une situation solide à Hambourg, grâce à une grosse affaire dans le secteur immobilier. S'étant enrichi soudainement, il acheta un terrain à Ascona et bâtit une villa qui lui a coûté environ un million de francs. En 1969, sa femme meurt dans des circonstances dramatiques, et il se mit en ménage avec deux femmes, ce qui, pour un homme de cinquante ans, ne jouissant pas d'une bonne santé, devait l'entraîner vers une inévitable déchéance physique et psychique. Au début de 1970, il fut admis à l'hôpital neuropsychiatrique de Mendrisio dans un état hallucinatoire aigu. A sa sortie d'hôpital, après quelques mois, son état de santé paraissait satisfaisant. Au mois de décembre de la même année, son testament fut déposé chez un notaire : il désignait en tant que successeur universel sa nièce Nicole : il concédait à son fils Stefano une rente mensuelle de deux mille francs, et une somme de 100.000 francs à une deuxième nièce. Mais rien à ses filles.

Le 1er mars 1971, sa fille Marlon présenta une demande d'interdiction contre son père au département tessinois de l'intérieur soutenue par un abondant matériel probatoire. Le 5 juillet, Zylla consulta un médecin de confiance en Allemagne, lequel réussit en peu de jours, à ce qu'il paraît, à le guérir de ses nombreux troubles. Par ce fait, l'instance d'interdiction fut suspendue par l'autorité tessinoise. Le 20 août, il fut assassiné par Wolfgang Manser. Il faut souligner que, dans ses dernières années, Zylla a dilapidé presque complètement son patrimoine, pourtant très important : il le dépensa avec des prostituées, en organisant des « party », avant d'être complètement ruiné par Geuer, Kemperdick et Stoppini.

Selon l'accusation, un premier plan consistait à tuer Zylla à Freudenstadt, en Forêt Noire. Un tueur (Manser) venu du Tessin aurait dû supprimer Zylla, attiré par Kemperdick à Freudenstadt, et retourner au Tessin. Le plan, selon l'accusation, a été exécuté. Stoppini a trouvé un tueur à gages en la personne de Manser. Zylla, qui avait une inclination pour Kemperdick, s'est rendu au rendez-vous qu'elle lui avait fixé par téléphone, mais Manser n'exécuta pas le plan. En répondant à une question du président de la Cour, il a déclaré être parti à Freudenstadt sans aucune intention de tuer.

Stoppini a d'autre part confirmé que le plan mis au point par Kemperdick devait aboutir au meurtre de Zylla, ajoutant que le plan ne précisait pas la manière dont il devait être assassiné. Manser a reçu les dernières instructions le jour avant son départ pour l'Allemagne.

Les deux principaux accusés, Geuer et Kemperdick, ont donc nié leur participation à l'affaire. Tous deux ont déclaré n'avoir eu connaissance de cet épisode que plusieurs mois après leur arrestation. Cependant, le président de la Cour, en les interrogeant, a pu établir les responsabilités respectives avec une certaine clarté.

La séance de l'après-midi a été entièrement consacrée au dernier acte du drame, celui qui a abouti à l'assassinat de Zylla.

Spécialistes du tourisme à Lucerne

(c) Mardi matin a débuté à Lucerne, le séminaire international pour spécialistes du tourisme, une réunion au sommet, à laquelle participent des représentants de plusieurs pays européens. Le but de ce séminaire, qui dure jusqu'au 9 novembre, est de confronter les problèmes touristiques de nos jours. Il s'agit d'autre part, comme devait le préciser M. Othmar Fries, responsable de l'organisation, de faciliter la formation de nouveaux cadres et de réaliser des comparaisons entre les divers centres touristiques européens. Au cours de la première journée a été évoqué un problème particulièrement brûlant : celui de la voiture et des avantages que comporterait un tourisme sans voitures. Il a également été question de la conception routière. Mercredi l'on parlera des remonte-pentes et de leur développement au cours des dernières années.

Les voyageurs du Lucerne-Wolhusen ont eu chaud...

(c) Un accident qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques, a eu pour théâtre mardi à 13 heures le viaduc « Fluhmatt », entre Lucerne et Reussbuehl. Un train routier chargé de troncs de bois, roulait en direction de Reussbuhl, lorsque les amarres de la remorque se rompirent. La remorque traversa la route vint se jeter contre un mur du pont et les troncs de bois tombèrent sur la voie ferrée. A peine l'accident avait-il eu lieu que le train Lucerne - Wolhusen passait sur les lieux. Le mécanicien ne parvint plus à freiner à temps. La locomotive qui entra en collision avec les troncs de bois a été fortement endommagée. Si l'accident s'était produit quelques secondes plus tard, les vagons bondés de voyageurs se rendant au travail, auraient été atteints. La remorque a arraché une ligne à haute tension des transports publics, qui ont dû interrompre leur service. Les dégâts sont considérables.

Bâle-campagne : mort d'un conseiller d'Etat

HEMMIKEN (BL) (ATS). — M. Max Kaufmann, ancien conseiller d'Etat de Bâle-campagne, est décédé dans sa 69me année. Agriculteur de profession, M. Kaufmann a été en 1930 élu député au Grand conseil où il représentait le parti des paysans, artisans et bourgeois. Il entra au Conseil d'Etat en 1949. Il prit tout d'abord la direction du département de l'intérieur puis, dès 1959, celle du département des travaux publics ainsi que, dès sa création en 1964, du département de l'agriculture.

VAL-DE-TRAVERS

Pour aider les étudiants des écoles normales

(sp) Le Conseil exécutif a constitué une commission chargée de présenter des propositions en vue d'aider les étudiants des écoles normales qui n'ont pas encore obtenu leur brevet.

Cette commission proposera aussi de nouveaux règlements d'examen pour l'obtention du brevet d'instituteur.

VIGNOBLE

Carambolage à Boudry

Alors qu'il quittait hier vers 15 h 10 une place de stationnement devant le garage des Jordils à Boudry, M. M. J. domicilié à Brot-Dessous, a eu l'arrière de sa voiture tamponné par l'auto pilotée par M. E. F. de Perreux. Sous l'effet du choc, l'auto J. fut projetée contre la voiture de M. M. R. de Neuchâtel, qui arrivait normalement en sens inverse. Au cours du carambolage, la voiture F. fut à son tour tamponnée par l'auto conduite par M. C. B. de Romont. Pas de blessé, mais gros dégâts.

Vie paroissiale

(sp) Les pasteurs du district de Boudry, se réuniront dans cette ville pour préparer ensemble les quatre prédications de l'Avent. Le thème prévu est : triple office de l'ancien testament — prophète, sacrificateur et roi — Jésus accomplissant à lui seul ces trois fonctions. Un échange de chaire sera organisé dans la plupart des paroisses du district.

AUTOUR DU MONDE

Le Japon, l'Italie et la Norvège touchés par l'embargo pétrolier

BEYROUTH (AP). — Les réductions imposées depuis le début de la guerre par les pays arabes producteurs de pétrole atteignent déjà un total de 28,5 %, soit 5826 millions de barils par jour, écrit le journal spécialisé « Middle east economic survey » (M.E.E.S.) qui fait autorité en la matière.

« M.E.E.S. » écrit que l'Arabie saoudite a informé le Japon qu'il devra rompre ses relations diplomatiques et économiques avec Israël s'il veut bénéficier du statut de la nation la plus favorisée auprès des producteurs arabes de pétrole.

Le Japon est l'un des principaux clients de l'Arabie à ne pas bénéficier de ce statut et il risque de se trouver particulièrement défavorisé du fait des réductions de production imposées par les pays arabes.

Par ailleurs, M. Evensen, ministre du commerce, a annoncé que le gouvernement lancera, demain, une campagne dans la presse et sur les ondes invitant les Norvégiens à pratiquer le plus possible la marche à pied, ou à emprunter des moyens de transports publics pour se rendre à leur lieu de travail ou en revenir.

Les promenades en automobile seront interdites les dimanches et jours fériés.

Le gouvernement compte par ces restrictions réduire de 10 % la consommation de carburant de la Norvège qui importe près de 50 % des produits pétroliers qu'elle consomme du Proche-Orient.

Les écoliers italiens auront peut-être des vacances supplémentaires à Noël en raison de la crise pétrolière.

Le gouvernement italien envisage en effet de prolonger les congés de Noël et du Nouvel-An jusqu'au 15 janvier, ce qui permettrait de garder les écoles non chauffées pendant une semaine de plus, économisant le précieux mazout. C'est l'une des mesures étudiées, a déclaré le ministre de l'industrie, pour diminuer de 10 % la consommation du pétrole en Italie. Il n'est cependant pas question d'interdire aux automobilistes de circuler le dimanche.

M. Kissinger au Caire

LE CAIRE (AP). — M. Kissinger est arrivé mardi soir dans la capitale égyptienne où il doit avoir des entretiens cruciaux avec le président Sadate, sur le conflit du Proche-Orient.

Le secrétaire d'Etat américain avait fait auparavant escale à Rabat et Tunis où il a conféré avec le roi Hassan II et le président Bourguiba.

Son arrivée au Caire intervient un mois exactement après le début de la guerre du Kippour.

Le roi Hussein à Damas

DAMAS (AP). — Le roi Hussein de Jordanie est arrivé hier soir dans la capitale syrienne où il doit s'entretenir avec le président Assad.

Le souverain jordanien s'était déjà entretenu dans la journée à Riad avec le roi Fayçal d'Arabie saoudite et à Koweït avec le cheik Sabah.

Le voyage du souverain jordanien dans la capitale syrienne s'inscrit dans le cadre des consultations entreprises entre les pays arabes pour mettre sur pied la conférence au sommet qui doit se tenir la semaine prochaine en Algérie ainsi que pour préparer les conversations qui doivent avoir lieu avec le secrétaire d'Etat américain M. Kissinger.

Robert Vesco arrêté

NEW-YORK, (AP). — Le financier Robert Vesco, 37 ans, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt et d'une demande d'extradition de la justice américaine a été arrêté mardi, dans les Bahamas, annonce le parquet de New-York.

Vesco est impliqué dans une affaire de trafic d'influence ainsi que l'ancien ministre de la justice John Mitchell et l'ex-secrétaire au commerce Maurice Stand, qui sont accusés d'avoir entravé l'action de la justice.

Le procureur Curran a déclaré que Vesco était incarcéré et que le montant de la caution qu'il devra verser pour être mis en liberté provisoire a été fixé à 75.000 dollars.

VAUD

Au tribunal de police

Condamnée à 500 francs d'amende

Le tribunal de police du district de Payerne, présidé par M. Etienne Vodoz (Lausanne), a eu à sa barre, hier matin, une automobiliste fribourgeoise, Mlle E. C., accusée de lésions corporelles graves et de violation des règles de la circulation.

Le dimanche 4 mars 1973, vers 14 h 50, la prévenue, qui circulait au volant de son auto de Fétigny en direction de Payerne, a atteint, route d'Echallens, aux quartiers des Vernes à Payerne, la petite Fabiola M., âgée de six ans, qui s'était élancée inopinément à travers la chaussée, à la suite de deux autres enfants. La victime de cet accident, qui a subi des lésions corporelles graves, ne semble pas encore être entièrement remise. Une visite des lieux, en compagnie des témoins, a permis d'éclaircir certains points litigieux.

Dans sa plaidoirie, le représentant de la partie civile, a estimé que la conductrice avait commis des fautes de circulation et qu'elle roulait à une vitesse exagérée. Au contraire, le défenseur de Mlle C., pense que sa cliente n'a pas commis de faute et demande en conséquence son acquittement.

Abandonnant les chefs d'accusation de perte de maîtrise de son véhicule et d'excès de vitesse, le tribunal a condamné E. C., pour fautes de circulation et lésions corporelles graves, à une amende de 500 fr. avec délai de radiation de deux ans, ainsi qu'aux frais de la cause par 280 francs. Acte est donné de ses réserves à la partie civile, qui obtient une somme de quatre cents fr. à titre de dépens.

DERNIÈRE HEURE

Dix-huit jeunes gens arrêtés à Sisseln (AG)

SISSELN (AG), (ATS). — Dix-huit jeunes gens âgés de 16 à 17 ans ont été arrêtés à Sisseln (AG). Ils avaient commis, parfois en bandes, plusieurs larcins tels que vols de cyclomoteurs et d'éléments de cyclomoteurs, vols d'outils. En plus, ils avaient enfreint la loi sur les stupéfiants et la loi sur la circulation et atteinte à la pudeur de deux jeunes filles de 14 ans. Ils ont été arrêtés alors qu'ils circulaient avec de vieilles voitures sur le chantier de l'autoroute et dans la forêt de Sisseln.

Lueurs dans le ciel

Des explosions ont été aperçues dans le ciel, en divers points, au sud-ouest d'Yverdon.

L'aérodrome de Payerne vient, en effet, de procéder à des essais avec fusées éclairantes.

Il s'agissait d'illuminer le terrain afin d'en faire des photographies de nuit.

Il faut encore signaler que cette expérience sera la dernière de ce genre à Yverdon.

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS

ÉCHANGE DES ACTIONS LONZA

Un accord est intervenu entre Alusuisse et Lonza aux termes duquel une offre publique d'échange prévoit la faculté donnée aux actionnaires de cette dernière société de troquer leurs titres contre des actions au porteur d'Alusuisse. Si cette opération est acceptée par plus de la moitié du capital de Lonza, Aluminium envisage de majorer à son tour son capital en le portant de 300 à 500 millions de francs. Cette transaction a donné de l'animation aux échanges boursiers sur ces deux valeurs.

EN SUISSE, le marché de lundi s'était montré déprimé tant en raison de la précarité de l'armistice au Proche-Orient qu'à cause des nouveaux développements pris dans l'affaire du Watergate, lesquels se traduisent par une nouvelle régression à Wall Street. En revanche, le marché d'hier s'est montré beaucoup plus serein dans toutes les catégories d'actions, malgré le début de séance qui affichait à nouveau un ton négatif. La fin de matinée a connu un redressement assez vif qui a souvent fait plus que de compenser les reculs de l'ouverture. On note de l'irrégularité même à l'intérieur des mêmes groupes de valeurs. C'est ainsi qu'aux bancaires BPS gagne un écu, alors que UBS en perd six et CS sept ; SBS se retrouve à l'estimation de clôture de lundi. Les omniums, les industrielles et les assurances enregistrent plus de gains que de pertes alors que les chimiques sont généralement délaissées. Ces indications doivent être considérées avec réserve car elles sont généralement basées sur un petit nombre d'échanges d'une séance qui a déjà vu sa clôture à onze heures et demi.

PARIS profite de l'inquiétude internationale pour opérer des contractions de cours qui affectent la plupart des titres, après une semaine positive. Les reculs frappent presque la totalité des valeurs françaises et il est probable que cette ambiance maussade se prolonge encore durant une ou plusieurs journées.

MILAN opère des modifications sélectives, les secteurs de la chimie et des assurances étant les mieux orientés.

FRANCFORT est légèrement déprimé, en particulier dans les groupes de l'automobile et des grands magasins.

LONDRES note une assez bonne tenue des actions aurifères ainsi que des actions anglaises de l'industrie électrique, de la chimie et des grands magasins.

NEW-YORK vient de subir un sérieux coup de baisse qui a fait fléchir les principales actions américaines de dix pour cent en moins de deux semaines. Les faits de la politique interne et les difficultés externes rencontrées tant en face des pays arabes que devant la volonté du Kremlin sont assez connus et importants pour ébranler Wall Street.

E. D. B.

Extraits de la Feuille officielle suisse de commerce

11 septembre. Marbrerie de Neuchâtel, Marcel Gavillet et fils, à Neuchâtel. Marcel Gavillet et Charles Robert Gavillet, tous deux d'Esmonts FR, à Neuchâtel, ont constitué sous cette raison sociale une société en nom collectif ayant commencé le 1er janvier 1973, et qui a repris dès cette date, l'actif et le passif de la maison « Marbrerie de Neuchâtel, Marcel Gavillet », à Neuchâtel, radiée. Exploitation d'une marbrerie. Adresse : Avenue Dubois 9.

11 septembre. « Télécabine de Tête-de-Ran S.A., Les Hauts-Geneveys », aux Hauts-Geneveys. Suivant procès-verbal authentique de son assemblée générale du 31 août 1973, la société a décidé de modifier sa raison sociale, ainsi que la composition de son administration. Nouvelle raison sociale : **Téléskis de Tête-de-Ran S.A., Les Hauts-Geneveys.** Le conseil d'administration sera désormais composé d'un à plusieurs membres. Les statuts ont été modifiés en conséquence, ainsi que sur les points suivants et d'autres non soumis à publication. L'article 6 des statuts relatif aux apports en nature lors de la fondation de la société est supprimé.

Marcel Gremion, de Gruyères, aux Hauts-Geneveys, est nommé administrateur unique. Sydney de Coulon, président ; Rodolphe Tissières, vice-président ; Alois Gremion, secrétaire ; Marc Giovanola ; Henri Giovanola et Henri Corthésy, membres ; ont démissionné. Les pouvoirs des cinq premiers sont éteints. La société est engagée par la signature individuelle de l'administrateur unique.

13 septembre. Fiduciaire Neuhaus & Cie, à Neuchâtel. Sous cette raison sociale, il a été constitué une société en commandite qui a commencé le 1. 6. 1970. Elle a pour seul associé indéfiniment responsable Charles Emil Neuhaus, de Bienne, Neuchâtel et Aarau, à Neuchâtel, et pour associés commanditaires Marcelle Neuhaus, née Huguenin, de Bienne, Neuchâtel et Aarau, à Neuchâtel, et Hans Kommander, d'Allemagne, à Cormondrèche, commune de Corcelles-Cormondrèche, avec une commandite de 1000 fr. chacune. Comptabilités financières et industrielles, prix de revient, création et gérance de caisses de retraites, impôts. Bureau : Clos de Serrières 66.

19 septembre. « Au Snack » Claude Chassot et Stéphanie Bogataj, à Neuchâtel. Claude Chassot, de Lausanne, aux Hauts-Geneveys, et Stéphanie Bogataj, de Yougoslavie, à Neuchâtel, ont constitué sous cette raison sociale une société en nom collectif qui a commencé le 19 septembre 1973. Bar à café, restauration. Avenue du Premier-Mars 22.

20 septembre. **Jean-Michel Bloch & Cie « Dragadiffusion »,** à Neuchâtel. Sous cette raison sociale, il a été constitué une société en commandite qui a commencé le 29 juin 1973. Elle a pour seul associé indéfiniment responsable Jean-Michel Bloch, de la Chaux-de-Fonds, à Grand-Lancy GE, et pour associé commanditaire René Bloch, de et à la Chaux-de-Fonds, avec une commandite de 100.000 fr. Achat et vente de produits horlogers, achat et vente d'immeubles. Rue des Saars 107.

Bulletin boursier

NEUCHATEL	5 nov.	6 nov.
Banque nationale	590.— d	590.— d
Crédit foncier neuchât.	780.— d	770.— d
La Neuchâteloise ass.	360.— d	360.— d
Gardy	130.— d	120.— d
Cortaillod	3150.— d	3150.— d
Cossonay	2190.— d	2190.— d
Chaux et ciments	720.— d	720.— d
Dubied	1225.— d	1225.— d
Ciment Portland	2900.— d	2900.— d
Interfood port.	6150.— d	6000.— d
Interfood nom.	1120.— d	1075.— d
Navigation N'tel priv.	60.— d	60.— d
Girard-Perregaux	780.— d	780.— d
Paillard port.	645.— d	630.— d
Paillard nom.	175.— d	170.— d
LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1290.—	1295.—
Crédit foncier vaudois	980.—	985.—
Ateliers constr. Vevey	440.—	435.— d
Editions Rencontre	850.— d	850.— d
Rinsoz & Ormond	1000.—	960.— d
La Suisse-Vie ass.	3400.— d	3450.—
Zyma	2550.— d	2500.— d
GENÈVE		
Grand Passage	600.—	625.—
Charmilles port.	860.—	850.—
Physique port.	400.—	390.—
Physique nom.	325.—	310.—
Astra	—.35	—.35
Monte-Edison	4.55	4.30
Olivetti priv.	8.45 d	8.05
Fin. Paris Bas	156.—	155.—
Allumettes B	91.—	80.— d
Elektrolux	205.—	200.— d
S.K.F. B	234.—	232.—
BALE		
Pirelli Internat.	203.—	203.—
Bâloise-Holding	283.— d	280.—
Ciba-Geigy port.	2010.—	1980.—
Ciba-Geigy nom.	1030.—	1035.—
Ciba-Geigy bon	1570.—	1550.—
Sandoz port.	5375.—	5400.—
Sandoz nom.	3260.—	3260.—
Sandoz bon	4725.—	4600.— d
Hoffmann-L.R. cap.	150000.—	148000.—
Hoffmann-L.R. jce.	137000.—	134000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	13675.—	13400.—
ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	561.—	557.—
Swissair port.	583.—	593.—
Union bques suisses	4070.—	4040.—
Société bque suisse	3760.—	3760.—
Crédit suisse	3660.—	3625.—
Bque Hyp. com. port.	1750.—	1750.—
Bque Hyp. com. nom.	—.—	1630.—
Banque pop. suisse	2145.—	2150.—
Bally port.	950.—	940.— d
Bally nom.	650.—	660.—
Elektro Watt	3240.—	3260.—
Holdenbank port.	516.—	515.—
Holdenbank nom.	483.— d	495.—
Juvena port.	2470.—	2480.—
Juvena bon	155.—	157.—
Motor Colombus	1520.—	1510.—
Italo-Suisse	249.—	250.—
Réass. Zurich port.	4250.—	4375.—
Réass. Zurich nom.	2470.—	2480.—
Winterthour ass. port.	1930.—	1930.— d
Winterthour ass. nom.	1220.—	1240.—
Zurich ass.	6900.—	6850.—
Brown Boveri port.	1005.—	1000.—
Saurer	1650.—	1650.—
Fischer	1010.—	995.—
Jelmoli	1380.— d	1360.—
Hero	4300.—	4325.—
Landis & Gyr	1330.—	1320.—
Lonza	1930.—	1990.—
Nestlé port.	4040.—	4020.—
Nestlé nom.	2390.—	2390.—
Roco port.	3150.—	3150.—
Roco nom.	—.—	—.—
Alu. Suisse port.	2380.—	2350.—
Alu Suisse nom.	1080.—	1055.—
Sulzer nom.	3175.—	3200.—
Sulzer bon	465.—	458.—
Von Roll	1250.—	1250.—

ZURICH (act. étrang.)	5 nov.	6 nov.
Alcan	112.50	114.—
Am. Metal Climax	139.—	138.50
Am. Tel & Tel.	147.50	150.25
Beatrice Foods	69.— d	69.50
Burroughs	769.—	757.—
Canadian Pacific	51.—	50.75
Caterpilar Tractor	207.—	207.—
Chrysler	65.25	68.—
Control Data	132.50	132.50
Corning Glass Works	317.—	311.—
CPT Int.	101.50	103.—
Dow Chemical	180.—	177.—
Du Pont	551.—	552.—
Eastman Kodak	398.—	400.—
EXXON	286.—	287.—
Ford Motor Co	156.50	157.—
General Electric	197.—	197.50
General Foods	84.—	83.—
General Motors	188.—	188.—
General Tel. & Elec.	86.50	88.—
Goodyear	65.50	65.25
Honeywell	305.—	309.— d
I.B.M.	864.—	863.—
International Nickel	113.50	115.—
International Paper	151.50	152.50
Internat. Tel. & Tel.	101.50	100.50
Kennecott	107.50	105.50
Litton	28.75	29.75
Marcor	70.—	71.—
MMM	271.—	263.—
Mobil Oil	180.50	179.50
Monsanto	190.—	186.50
National Cash Register	130.50	130.—
National Distillers	48.25 ex	48.75
Philip Morris	351.—	351.—
Phillips Petroleum	209.50	214.—
Procter & Gamble	312.—	314.—
Sperry Rand	156.50	160.50
Texaco	95.50	94.50
Union Carbide	123.—	121.—
Uniroyal	31.50	32.25
U.S. Steel	109.—	107.50
Warner-Lambert	127.—	125.—
Woolworth F.W.	65.—	65.50
Xerox	448.—	447.—
AKZO	76.50	75.—
Agglo Gold I	95.50	94.50
Anglo Americ.	20.75	21.—
Machines Bull	38.50	38.50
Italo-Argentina	54.—	54.—
De Beers I	24.75	24.75
General Shopping	563.—	562.—
Imperial Chemical Ind.	19.—	18.— d
Péchiney-U.-K.	102.—	102.—
Philips	44.—	43.—
Royal Dutch	112.—	111.—
Sodec	88.—	88.—
Unilever	147.50	146.—
A.E.G.	138.—	137.—
B.A.S.F.	173.50	172.—
Degussa	344.—	345.—
Farben. Bayer	147.—	147.—
Hoechst. Farben	160.—	158.50
Mannesmann	210.—	207.—
R.W.E.	175.—	173.—
Siemens	302.—	298.50
Thyssen-Hütte	80.—	79.—
Volkswagen	150.—	149.50
FRANCFORT		
A.E.G.	107.50	107.50
B.A.S.F.	135.20	135.—
B.M.W.	223.—	220.—
Daimler	329.—	327.50
Deutsche Bank	254.50	254.50
Dresdner Bank	199.—	198.50
Farben. Bayer	116.20	116.50
Höchst. Farben	124.—	124.50
Karstadt	371.—	370.50
Kaufhof	238.—	230.—
Mannesmann	166.—	163.—
Siemens	236.70	236.—
Volkswagen	117.50	118.50
MILAN		
Assic. Generali	68540.—	67480.—
Fiat	2216.—	2195.—
Finsider	405.—	389.—
Italcementi	32850.—	31630.—
Monte Amiata	1658.—	1526.—
Motta	3551.—	3540.—

	5 nov.	6 nov.
Pirelli	1400.—	1380.—
Rinascente	316.—	302.—
AMSTERDAM		
Amrobank	71.20	69.50
AKZO	64.60	63.60
Amsterdam Rubber	195.—	180.—
Bols	126.50	124.—
Heineken	266.—	264.50
Hoogovens	65.50	64.—
K.L.M.	73.—	74.50
Ned Kabelfab	—.—	—.—
Robeco	210.50	210.50
TOKYO		
Canon	289.—	281.—
Citizen	197.—	191.—
Fuji Photo	351.—	340.—
Fujitsu	281.—	275.—
Hitachi	196.—	188.—
Honda	648.—	633.—
Kirin Brew.	342.—	340.—
Komatsu	299.—	291.—
Mat. E. Ind.	636.—	632.—
Sony	4550.—	4490.—
Sumi Bank	555.—	554.—
Takeda	255.—	254.—
Tokyo Marine	533.—	525.—
Toyota	665.—	640.—
PARIS		
Air liquide	275.—	274.80
Aquitaine	484.—	495.—
Cim. Lafarge	202.50	207.10
Citroën	70.90	70.05
Fin. Paris Bas	221.50	218.50
Fr. des Pétroles	205.10	204.—
L'Oréal	2710.—	2675.—
Machines Bull	55.15	54.80
Michelin	1799.—	1767.—
Péchiney-U.-K.	142.20	143.50
Perrier	360.80	389.—
Peugeot	433.80	426.50
Rhône-Poulenc	162.10	162.50
Saint-Gobain	186.50	184.90
LONDRES		
Anglo American	273.50	273.—
Brit. & Am. Tobacco	280.—	278.—
Brit. Petroleum	542.—	546.—
De Beers	263.—	260.—
Electr. & Musical	165.—	162.—
Imp. Tobacco	87.50	87.—
Rio Tinto	219.—	218.—
Shell Transp.	246.—	243.—
Western Hold.	13-1/8	16-3/16
Zam. Anglo-Am.	172.50	173.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	43-3/4	42
Allumin. Americ.	70-7/8	71-3/4
Am. Smelting	23-1/4	23-1/8
Am. Tel & Tel.	48	48-1/2
Anaconda	27-1/8	26-1/8
Boeing	18-3/4	20
Bristol & Myers	59-1/8	57-5/8
Burroughs	243-1/2	239-1/8
Canadian Pacific	16-7/8	16-3/4
Caterp. Tractor	66-1/4	68
Chrysler	21-3/4	21
Coca-Cola	144-7/8	142-1/2
Colgate Palmolive	30-5/8	30-3/4
Control Data	42-1/2	41-1/8
C.P.C. Int.	32-7/8	32-1/2
Dow Cheminal	56-5/8	57-1/4
Du Pont	177	177.—
Eastmann Kodak	129	128
Ford Motors	50-1/2	49-3/8
General Electric	63-1/8	62-3/4
General Foods	27	26-7/8
General Motors	60-1/8	61-1/4
Gilette	44-1/8	43-3/4
Goodyear	21	20-3/8
Gulf Oil	22-5/8	22-3/8
I.B.M.	276-3/4	276
Int. Nickel	37-1/8	36-1/2
Int. Paper	49-1/4	49-7/8
Int. Tel & Tel.	32	32-1/2
Kennecott	34-1/8	34-1/8

	5 nov.	6 nov.
Litton	9-5/8	9-1/2
Merck	85-7/8	85-3/4
Monsanto	59-1/4	58-1/4
Minnesota Mining	85-1/2	86
Mobil Oil	57-5/8	56-1/4
National Cash	41-1/4	40-5/8
Panam	6-1/8	6-1/8
Penn Central	2	2
Philip Morris	113	113-3/8
Polaroïd	91-3/4	87-1/2
Procter Gamble	101-1/4	100
R.C.A.	23-1/2	22-3/4
Royal Dutch	37-1/4	37-1/4
Std Oil Calif	68	65-1/2
EXXON	92-1/4	91-5/8
Texaco	30-1/4	30-1/2
T.W.A.	20	19-7/8
Union Carbide	38-5/8	38-3/8
United Aircraft	28-7/8	29
U.S. Steel	34-3/8	34
Westingh. Elec.	31	30-1/8
Woolworth	21	20-1/2
Werox	142-1/4	139-5/8

Indice Dow Jones

industrielles	919.40	913.15
chemins de fer	176.72	173.71
services publics	97.77	96.95
volume	17,140.000	16.430.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

Après une reprise enregistrée en début de séance, la bourse a encore perdu du terrain mardi

Cours des billets de banque du mardi 6 novembre 1973

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	7.35	7.70
U.S.A. (1 $)	3.02	3.14
Canada (1 $ can.)	3.02	3.14
Allemagne (100 DM)	122.—	126.—
Autriche (100 sch.)	16.70	17.10
Belgique (100 fr.)	8.10	8.40
Espagne (100 ptas)	5.20	5.55
France (100 fr.)	69.50	72.50
Danemark (100 cr. d.)	52.50	55.50
Hollande (100 fl.)	117.—	121.—
Italie (100 lit.)	—.48	—.51
Norvège (100 cr. n.)	53.50	56.50
Portugal	12.80	13.60
Suède (100 cr. s.)	72.—	75.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	98.—	106.—
françaises (20 fr.)	82.—	90.—
anglaises (1 souv. anc.)	101.—	109.—
anglaises (1 souv. nouv.)	89.—	97.—
américaines (20 $)	515.—	550.—
Lingots (1 kg)	9650.—	9850.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	3.0750	3.1050
Canada	3.09	3.12
Angleterre	7.50	7.58
£/$	2.4325	2.4425
Allemagne	124.25	125.25
France étr.	72.40	73.40
France fin.	70.90	71.90
Belgique	8.30	8.40
Hollande	118.20	119.20
Italie est.	—.5370	—.5470
Italie cap.	—.5130	—.5230
Autriche	16.89	17.04
Suède	73.20	74.20
Danemark	53.50	54.50
Norvège	55.20	56.20
Portugal	13.05	13.45
Espagne	5.39	5.49
Japon	1.11	1.15

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Mme Golda Meir aurait eu à Washington des entretiens « tendus et difficiles »

TEL-AVIV (AP). — Mme Golda Meir a déclaré à son gouvernement qu'elle a rejeté totalement la demande américaine de maintenir ouvertes en permanence les lignes d'approvisionnement de la troisième armée égyptienne, rapporte le journal « Maariv ».

Le premier ministre, ajoute le journal généralement bien informé, a déclaré que c'était là la principale source de désaccord avec ses interlocuteurs américains.

Les déclarations faites par Mme Meir lundi soir devant le cabinet réuni à huis-clos sont restées confidentielles.

Selon « Maariv », le premier ministre a déclaré que ses discussions avec le président Nixon et le secrétaire d'Etat Kissinger ont été « tendues et difficiles ». M. Kissinger aurait insisté pour qu'Israël donne plus de facilités à la troisième armée égyptienne, apparemment pour améliorer la position de Washington vis-à-vis du Caire et de l'Union soviétique. Un retrait israélien sur les lignes occupées le 22 octobre pourrait contribuer à soulager les Egyptiens encerclés.

Mme Meir aurait répondu que des concessions ne feraient qu'encourager l'Egypte à exploiter tout avantage militaire qu'elle recevrait. Les autorités israéliennes ont autorisé un nouveau convoi de 50 camions à venir ravitailler les 20.000 hommes de la 3me armée égyptienne bloquée dans le Sinaï.

L'envoi du ravitaillement prendra vraisemblablement plusieurs jours. Il avait fallu dix jours pour que les 125 camions du premier convoi puissent apporter de l'eau, des vivres et des médicaments aux forces égyptiennes.

La radio et la presse israéliennes mettent l'accent sur les informations selon lesquelles l'Egypte enverrait de nouvelles troupes vers le canal. Le général Herzog, commentateur de la radio, a déclaré que les Egyptiens ont tout préparé pour une reprise des hostilités. Mais, le Caire semble miser sur une guerre des nerfs pour faire pression sur M. Kissinger.

On pense en Israël que le dialogue de Mme Meir avec les Etats-Unis se poursuivra à l'occasion de la visite de M. Sisco, secrétaire d'Etat adjoint, après les entretiens de M. Kissinger avec les Arabes.

ENTRE KISSINGER ET SADATE

M. Ahmed Anis, porte-parole du gouvernement égyptien, a déclaré mardi, au cours d'une conférence de presse, que les entretiens de M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain, au Caire seraient « de la plus haute importance ».

M. Anis a également annoncé que le président Sadate avait reçu de M. Fahmy, ministre égyptien des affaires étrangères, un rapport complet sur les entretiens qu'il a eus avec le président Nixon et M. Kissinger. Le président Sadate reçoit aujourd'hui le secrétaire d'Etat américain.

CHARM-EL-CHEIK

A la question de savoir si l'Egypte accepterait une « internationalisation » de Charm-el-Cheik, qui contrôle le détroit de Tiran à l'entrée du golfe d'Akaba, le porte-parole a répondu : « L'Egypte a clairement fait savoir qu'elle se conformait à l'application de la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU dans sa totalité ».

Cette résolution prévoit l'évacuation par les Israéliens des territoires occupés en 1967. Parmi ces territoires figure Charm-el-Cheik.

« Le président Sadate a clairement indiqué, dans sa dernière conférence de presse que l'Egypte insiste pour une évacuation israélienne de tous les territoires arabes » a dit M. Anis.

M. Anis a laissé entendre que la question des droits des Palestiniens ne serait pas évoquée au cours des entretiens de M. Kissinger au Caire.

En réponse à une question, il a déclaré que « le président Sadate a clairement indiqué, à plusieurs reprises, que personne ne doit parler au nom des Palestiniens, sinon les Palestiniens eux-mêmes ».

Selon M. Anis, les actuelles consultations entre dirigeants arabes ont pour objet de « coordonner une stratégie arabe, concernant la confrontation avec Israël ».

Le roi Hassan du Maroc discutant avec Kissinger.

(Téléphoto AP)

Pertes israéliennes : près de 2000 morts

TEL-AVIV (AP). — Les autorités israéliennes ont annoncé que 1854 soldats israéliens ont été tués au cours de la guerre du Kippour et environ 1800 autres blessés et hospitalisés.

Ces pertes sont les plus importantes que les forces israéliennes aient jamais subies dans l'histoire des guerres avec les pays arabes depuis celle de 1948, qui avait fait près de 6000 morts.

Le nombre des blessés est cependant moins élevé que la plupart des Israéliens ne le craignaient.

« L'ALLUMETTE » DU TRAIN D'ÉMIGRANTS

HAMBOURG (AP). — L'un des jeunes Palestiniens auteurs du coup de main du 28 septembre dans le train qui transportait des émigrants juifs soviétiques au camp de transit de Schœnau près de Vienne, a déclaré que cette opération entrait dans les préparatifs de guerre arabes.

Abou Ali, juriste de 25 ans devenu fedayin, déclare dans une interview publiée par la revue « Stern » que cette action a permis aux troupes syriennes d'avancer sur le Golan, en prétextant une manœuvre défensive en prévision de représailles israéliennes.

Abou Ali et Abou Salim, 22 ans, avaient déclenché leur coup de main alors que le train venant de Tchécoslovaquie et transportant 37 juifs soviétiques à destination d'Israël, venait d'entrer en Autriche. Ils avaient pris en otage trois juifs et un inspecteur des douanes autrichien. Les otages devaient être relâchés et les auteurs du coup de main devaient quitter Vienne après que le chancelier autrichien Bruno Kreisky eut promis de fermer le camp de Schœnau.

Abou Ali déclare dans l'interview que cette action avait pour but de protester contre l'émigration des juifs soviétiques, mais surtout de donner un prétexte à l'armée syrienne pour avancer sur le Golan.

La guerre (aussi) au Viet-nam

Un avion sud-vietnamien brûle à Bien-hoa.

(Téléphoto AP)

SAIGON (AFP). — Le gouvernement de la République du Viet-nam a déposé une plainte auprès de la commission internationale de contrôle du cessez-le-feu et a demandé une réunion urgente de la commission à la suite de la prise, dimanche, de deux positions gouvernementales et du bombardement, mardi, de la base de Bien-hoa par les « forces communistes ».

Le porte-parole militaire a, d'autre part, donné un nouveau bilan du bombardement de roquettes contre la base aérienne de Bien-hoa mardi à l'aube : deux tués, 22 blessés dont 9 civils, cinq maisons détruites et quatre chasseurs-bombardiers « F 5 » endommagés.

Ce bombardement est de loin le plus important dirigé contre des installations militaires proches de la capitale (30 km) depuis la signature de l'accord de Paris, il y a neuf mois. Bien-hoa abrite la plus grande base aérienne sud-vietnamienne et le quartier général de la région militaire groupant la capitale et onze provinces.

L'affaire des bandes magnétiques : ennuis pour la secrétaire de Nixon

WASHINGTON, (AP). — Le juge fédéral John Sirica a fait citer à comparaitre la secrétaire particulière du président Nixon, Rose Mary Woods, afin qu'elle dépose au sujet des deux mystérieuses bandes magnétiques concernant l'affaire du Watergate.

Le juge a expliqué que la secrétaire doit être considérée comme un témoin du fait qu'un fonctionnaire de la Maison-Blanche, M. Stephen Bull, a déclaré dans une déposition qu'il l'avait vue écouter des enregistrements, et les retranscrire à la machine.

M. Bull a expliqué qu'il avait été invité le 28 septembre à se rendre à Camp-David afin d'aider le président à écouter des enregistrements dont le procureur spécial avait demandé la communication. Une douzaine de bandes lui furent confiées. Il en remit quatre ou cinq au général Bennett, l'un des adjoints du chef d'état-major de la présidence et au secrétaire général de la Maison-Blanche le général Haig. Les autres furent remises à Mlle Woods « qui les conserva pendant au moins une semaine ».

Il a déclaré également qu'il ignorait ce que les enregistrements en question étaient devenus.

Par ailleurs la commission d'enquête du Sénat sur l'affaire du Watergate a l'intention de prendre contact avec les avocats de la Maison-Blanche afin de déterminer si ses membres pourraient entendre le président Nixon, afin qu'il leur expose son point de vue sur le scandale.

Segretti qui « finança » la campagne électorale de Nixon vient d'être condamné à six mois d'internement pour violation des lois fédérales.

(Téléphoto AP)

L'.IO.S. en faillite

FREDERICTON (Nouveau-Brunswick) (Reuter). —La Cour suprême du Nouveau-Brunswick a décidé la mise en faillite de l'IOS (Investors overseas limited), une société financière qui à un moment contrôlait jusqu'à 2500 millions de dollars.

Les trois demandes de mise en faillite avaient été déposées devant la Cour de Fredericton car le siège légal de la compagnie se trouve à Saint-John (Nouveau-Brunswick), bien que la plupart de ses activités se soient déroulées depuis Genève, en Suisse.

La Cour a estimé que la compagnie était incapable de poursuivre toute activité, n'ayant aucun revenu et ne pouvant trouver un vérificateur des comptes.

La décision de la Cour, contre laquelle un appel est possible, aura pour conséquence de placer la compagnie entre les mains d'un liquidateur judiciaire.

Sur le front international du pétrole

LA HAYE (AFP). — Le gouvernement néerlandais a annoncé une augmentation des prix de l'essence en raison de la majoration des prix du pétrole brut par les pays producteurs.

Les nouveaux tarifs, publiés par le ministère des affaires économiques, sont les suivants : essence ordinaire 80,80 cents (env. 1 fr.) le litre contre 78,30 ; super 82,50 cents contre 80, gasoil, 22,50 cents le litre contre 18,50 et mazout 95 florins par tonne contre 82,50 (114 francs suisses).

Pour sa part le gouvernement danois a décidé de limiter la vitesse des véhicules automobiles à 80 kilomètres à l'heure sur les routes et à 60 kilomètres à l'heure dans les secteurs urbains, sur toute l'étendue du pays.

Les automobilistes conservent le droit de rouler pendant les week-end.

Aux Etats-Unis, la Standard oil Co de l'Ohio a annoncé une réduction de 10 % de son raffinage et de ses ventes d'essence du fait d'un manque de pétrole brut du Proche-Orient.

Les clients de la société, notamment les stations service, verront leurs attributions limitées à 90 % de leurs achats de novembre 1972.

Par ailleurs le président Philippin, M. Marcos, a ordonné de nouvelles mesures de rationnement du pétrole. Tous les services gouvernementaux devront, par mesure d'économie, fonctionner sans air conditionné.

EN FRANCE

En France, la politique d'économie des produits pétroliers présentée mardi à l'Assemblée nationale par M. Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique, se résume pour le moment à quelques recommandations.

Le ministre a simplement recommandé aux automobilistes de se limiter à une vitesse « de l'ordre de 100 km à l'heure » sur les autoroutes, ce qui revient à étendre à l'ensemble du réseau routier une limitation de vitesse déjà en vigueur sur la plupart des routes, sans toutefois menacer de sanctions ceux qui ne s'y conformeraient pas.

La seconde recommandation s'adresse à l'ensemble de la population, que le ministre a invité à réduire de deux degrés la température de chauffage des immeubles.

Ce que serait le plan de Kissinger

BEYROUTH (Reuter). — Le journal libanais « Al Anwar » croit savoir que les propositions de paix dont est porteur M. Kissinger prévoient l'ouverture du canal de Suez aux navires de toutes les nations et la restitution à l'Egypte d'un Sinaï démilitarisé.

La démilitarisation du Sinaï est, pour tous les Egyptiens, inacceptable, ajoute le journal dans une dépêche datée du Caire.

Selon « Al Anwar », le secrétaire d'Etat américain proposerait également :

1) Un contrôle des Nations unies sur Charm-el-Cheik qui commande l'entrée du golfe d'Akaba.

2) Le sort de la bande de Gaza serait déterminé par les Palestiniens lesquels décideraient s'ils souhaitent créer un Etat palestinien ou se joindre à l'Egypte ou à la Jordanie.

3) Jérusalem demeurerait sous occupation israélienne.

4) Des modifications seraient apportées aux frontières de la rive ouest du Jourdain. Des points stratégiques à Hébron et Kalkilia demeureraient sous contrôle israélien.

5) Un Etat palestinien démilitarisé serait créé sur la rive ouest du Jourdain auquel pourrait être annexé Gaza.

6) Les monts du Golan seraient restitués à la Syrie, une zone démilitarisée serait créée et une force des Nations unies y serait stationnée.

Selon « Al Anwar », M. Kissinger dirait à ses interlocuteurs que, de l'avis du président Nixon, un règlement pourrait intervenir dans les six mois.

L'IDÉE DE SADATE

Bien que le président Sadate soit dans l'ensemble hostile à de telles propositions, en particulier en ce qui concerne Jérusalem et la démilitarisation du Sinaï « Al Anouar » écrit qu'il a décidé de « mettre les Américains à l'épreuve » plutôt que de les rejeter catégoriquement.

De son côté, l'Egypte compte insister sur le retrait inconditionnel des forces israéliennes sur les positions occupées le 22 octobre. « Sadate envisage de dire à M. Kissinger que l'Egypte est prête à discuter d'un règlement global à la condition expresse que les forces israéliennes se retirent sur les lignes du 22 octobre, déclare le journal. Les autorités égyptiennes comptent également lier à ce règlement l'échange des prisonniers de guerre et le blocus à l'entrée de la mer Rouge.

« Cette politique est destinée à mettre à l'épreuve la sincérité d'Israël quant à la recherche d'un règlement global ainsi que la volonté américaine de faire pression à cette fin sur Israël », ajoute « Al Anouar ».

Le blocus du Bab-el-Mandeb ?

DAMAS, (DPA). — Le Yémen du Sud (Aden) et la République du Yemen (Sanaa) se seraient, selon des sources diplomatiques à Damas, déclarés prêts à accepter le stationnement de troupes d'autres pays arabes sur leurs territoires afin d'assurer la protection du détroit de Bab-el-Mandeb. Le but de cette manœuvre serait de bloquer totalement, cet accès à la mer Rouge et, partant, l'accès au port israélien d'Eilat. Selon ces mêmes sources, le Yémen du Sud et la République du Yémen tenteraient déjà de bloquer cette route maritime vitale pour Israël. Des unités de la marine égyptienne se trouveraient déjà dans les parages de la voie d'eau.

Mort du comédien Noël Roquevert

DOUARNENEZ (AP). — Interprète de plus de 130 films, Noël Roquevert est mort pendant son sommeil dans la nuit de lundi à mardi dans sa résidence de la rue Pasteur à Douarnenez. Il était âgé de 81 ans.

Fils du comédien Auguste Benevent, il était monté sur les planches au lendemain du conflit de 1914-1918 au cours duquel il avait gagné la croix de guerre.

Il créa de nombreuses pièces dans les théâtres du boulevard avant d'être conquis par le cinéma où son talent donna de l'éclat à de nombreux films.

Il ne joua jamais les grands rôles, mais de succulents rôles de composition dans lesquels il excellait avec son accent bien particulier, ses mimiques, ses yeux expressifs et sa taille élancée.

La mort de sa femme, il y a quelques années, avait été pour lui un immense chagrin et il avait alors cessé toute activité au cinéma. Mais on le revit dans « Le Viager », tourné en 1971, toujours aussi alerte et truculent.

(Archives)

UN FAIT PAR JOUR

Et l'Europe ?

Les Etats-Unis connurent une crise charbonnière en 1948. Mais, prévoyante, l'Amérique ne noya pas ses puits. En 1970, sa production avec 510 millions de tonnes, avait retrouvé sa cadence des bonnes années, pour atteindre 720 millions de tonnes en 1972. En Europe, nous l'avons expliqué, c'est la politique contraire qui prévalut. Les forts rabais consentis sur le mazout incitèrent gouvernants et gouvernés à renoncer à la houille. Face à la pénurie, où donc l'Europe trouvera-t-elle ce charbon qui peut encore la sauver ? En Pologne, sans doute. En URSS sûrement. Verra-t-on les démocraties populaires secourir une économie libérale prise au piège ? Quelle aventure. Et aussi quelle revanche. Quelle leçon aussi !

L'Europe, cependant, si elle ne produisait plus guère de charbon, en recevait tout de même. Depuis 1970, les Etats-Unis ont fourni à la CEE 40 millions de tonnes de charbon par an. Mais, là aussi, il faudra se faire une raison. En effet, les livraisons américaines à l'Europe ne comprenaient que du charbon « propre ». Les lois anti-pollution votées, outre-Atlantique, vont priver l'Europe de ce secours. Le charbon « propre » devra être consommé aux Etats-Unis. De toute façon, même si les livraisons devaient se poursuivre, elles ne seraient pour l'Europe, qu'un facteur supplémentaire d'inflation. Les contrats ont, en effet, été dénoncés, les prix des frets sensiblement relevés. Et puis, l'Amérique a décidé d'avantager désormais la sidérurgie japonaise. La politique planétaire a ses raisons...

Bien sûr, on nous dira que tout n'est pas perdu. Les Etats-Unis ont, en Alaska, des sources d'énergie qui leur permettront de ne pas couper complètement à l'Europe la route de leur charbon. Et puis, le vieux continent n'a-t-il pas pour lui permettre d'espérer les gisements de la mer du Nord ? Pour que les gisements de l'Alaska servent aussi à l'Europe, il faudrait que les Etats-Unis trouvent chaque année plusieurs Alaskas. Or, ces gisements ne seront en pleine exploitation qu'en 1980. Et dans la meilleure des hypothèses, ils ne débiteront que 125 millions de tonnes de pétrole par an. Cela paraît beaucoup. Ce n'est rien. 125 millions de tonnes par an à partir de 1980, cela représente 10 % de la consommation intérieure des Etats-Unis en...1970. Les experts européens connaissent les études de leurs collègues américains. Ils savent que tout ce que l'on peut attendre des gisements de l'Alaska est qu'ils permettront dans 20 ans, aux Etats-Unis de réduire leurs prélèvements sur le marché mondial.

Les études attestent que si le monde veut continuer à vivre à la même cadence, il faudra que les pays industrialisés trouvent, avant l'an 2000, 90 milliards de tonnes de nouvelles réserves. Où sont-elles ? Mais, il y a la mer du Nord. C'est le moment de se souvenir que l'Europe ne produit que 20 millions de tonnes de pétrole, et qu'elle en importe 531 millions de tonnes (1972). Le moment de se rappeler que l'URSS est le seul pays d'Europe à se suffire à lui-même, et que les réserves des pays du Golfe ont été évaluées en 1972 à 60 millards de tonnes.

Et la mer du Nord ? Nous avons sous les yeux le rapport du gouvernement anglais. Il établit que les « réserves actuellement prouvées » ne représentent que moins de 2 % des réserves mondiales, et que, « dans la meilleure des hypothèses » le pétrole de la mer du Nord ne pourra « satisfaire que 15 % des besoins énergétiques de l'Europe et cela dans une dizaine d'années ». Mais avant ? Avant, il n'est que temps, de toute la vitesse de notre plume, de courir jusqu'au Caire pour y retrouver « dear Henry ». Sans pour autant changer tellement de sujet. N'est-il pas vrai ?...

L. GRANGER

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Autoroute Lyon-Genève en 1978

LYON (AP). — M. Olivier Guichard, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a inauguré hier après-midi le premier tronçon du réseau des autoroutes alpines qui avant 1980 doit relier à Lyon les villes du sillon alpin (Chambéry, Annecy, Grenoble).

La première section Lyon-Bourgoin, longue d'une trentaine de kilomètres, est livrée à la circulation avec près de quatre mois d'avance sur le cahier des charges de la concession.

D'ici au 25 décembre, quinze kilomètres de plus seront achevés, entre Bourgoin et la Tour du Pin. Pour les voitures particulières, le coût du péage est fixé à 5 francs. L'ensemble du réseau concédé à A.R.E.A., représente 358 kilomètres.

Le ministre a par ailleurs confirmé la volonté du gouvernement français de relier Lyon et Genève par une autoroute directe desservant le site industriel de la plaine de l'Ain et les villes de Bourg et Nantua. Cette autoroute sera mise en service en 1978.

Agression à Trévise

TRÉVISE (AFP). — Quatre bandits armés et masqués ont fait irruption hier matin dans le bureau de poste de la gare de Trévise (Vénétie) et se sont emparés de sacs contenant des billets de banque et des chèques pour une valeur de 190 millions de lires.

Un des bandits, avant de s'enfuir avec les sacs, a assommé d'un coup de crosse de mitraillette un des trois employés qui se trouvaient dans le bureau et qui avait tenté de l'arrêter.

La faim en Ethiopie : 100.000 morts ?

BONN (AFP). — La famine qui règne en Ethiopie depuis des mois aurait fait plus de 100.000 morts, selon un porte-parole de la section ouest-allemande de l'organisation mondiale contre la faim, qui a qualifié le comportement du gouvernement de l'empereur Hailé Sélassié dans cette affaire d'« irresponsable et inhumain ».

Forces américaines en Allemagne

BONN (AP). — Le sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires économiques, M. Casey, a repris à Bonn les négociations sur les compensations ouest-allemandes pour le coût d'entretien des 200.000 soldats américains stationnés en République fédérale. Ces négociations sont dans l'impasse, les Etats-Unis demandant à Bonn un plus gros effort.

L'alcooltest en Espagne

MADRID (AP). — L'alcootest est entré en vigueur mardi en Espagne, malgré les vives récriminations des automobilistes.

La loi prévoit des amendes de 4000 pesetas pour ceux qui refuseront de s'y soumettre. Si l'alcootest révèle une teneur en alcool de plus de 0,8 gramme pour 1000 cc de sang, l'amende varie de 250 à 1000 pesetas.

Les « bambini » de Bergame

BERGAME (Reuter). — Un « gang » d'enfants âgés de cinq à onze ans est accusé de vols pour un montant total de cinq millions de lires, annonce la police.

Les cinq enfants volaient l'après-midi et entassaient leur butin dans une fermette abandonnée des environs de Bergame.

Soldat anglais tué en Ulster

NEWTON HAMILTON (Reuter). — Un soldat britannique a été tué par des coups de feu tirés par un inconnu alors qu'il traversait un terre-plein dans le village de Newton Hamilton, sur la frontière entre les deux Irlandes.

Ce décès porte à 236 le nombre de soldats britanniques qui ont été tués en Irlande du Nord depuis le début des troubles.

ASIE

Choléra au Bangla-desh : 4000 morts

DACCA (Reuter). — L'épidémie de choléra qui s'est propagée au Bangla desh à la suite des inondations a fait en deux mois quelque quatre mille victimes.

Douze mille personnes ont été atteintes par la maladie qui a particulièrement sévi dans la région septentrionale de Rangpur.

Succès japonais dans l'Himalaya

KHATMANDOU (AFP). — Une expédition japonaise de onze membres a réussi à escalader la Kanjiroba (6862 mètres) situé dans la chaîne du Dhaulagiri dans le massif himalayen, apprend-on à Khatmandou.

Les onze membres de l'expédition ont atteint le sommet le 30 octobre dernier.